This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 1,001,548

Digitized by Google

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

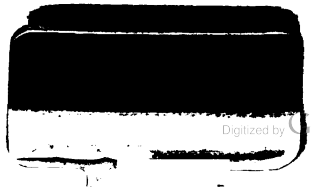

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Il a été tiré de cet ouvrage

30 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma,

à Voiron,

non mis dans le commerce.

Digitized by Google

LA

TRADITION CHEVALERESQUE

DES ARABES

Digitized by Google

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1919.

DU MÊME AUTEUR :

Le Jardin des fleurs. *Essais sur la poésie arabe.* Préface de Jules Lemaître, de l'Académie française. Un vol. in-16.

(Mercure de France).

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 23317.

Digitized by Google

Ghali, Wâṣif Buṭrus.

WACYF BOUTROS GHALI

LA TRADITION CHEVALERESQUE DES ARABES

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1919

Tous droits réservés

Digitized by Google

CR
4513
.C429

Copyright 1919 by Plon-Nourrit et Cie.

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Digitized by Google

C13-20469

« *L'humanité, pour porter son fardeau, a besoin de croire qu'elle n'est pas complètement payée par son salaire. Le plus grand service qu'on puisse lui rendre est de lui répéter souvent qu'elle ne vit pas seulement de pain.* »

Ernest RENAN.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA CHEVALERIE

ORIGINES DE LA CHEVALERIE

« Il serait curieux que, dans le cours des Croisades, la poésie arabe, par je ne sais quelle influence secrète, eût contribué à former l'idéal moral des chevaliers de France. »

J. LEMAÎTRE.

Il est dans la langue française un mot noble entre tous par son origine et par la vertu qui s'en dégage, c'est le mot : *chevalerie*. On ne peut le prononcer sans émotion, car il marque une évolution profonde dans les mœurs et les sentiments des hommes et il résume et renferme toute l'histoire de la France, laquelle est le plus admirable roman de chevalerie qu'il ait été donné à un peuple de réaliser.

Nous n'essaierons pas de définir la chevalerie. Ensemble d'idées et de mœurs, de sentiments et d'institutions, la chevalerie ne saurait tenir dans une formule. Inspirée et dirigée par le Clergé en vue de défendre la Chrétienté, elle présente à ses débuts le caractère d'une institution religieuse, pour ne pas dire

Digitized by Google

sacerdotale. Mais elle ne tarde pas à s'émanciper de la tutelle des prêtres et des moines, pour devenir mondaine, galante et humaine. Dès le douzième siècle, elle élargit le champ de sa noble activité — elle ne se borne pas à protéger l'Eglise; elle se fait le défenseur du faible contre le fort, le soutien de l'opprimé contre l'oppresseur. Et quand l'institution tombe et disparaît, la Chevalerie demeure. Elle n'est plus l'apanage des seuls Chevaliers, elle est le patrimoine de tous les Français. Dès lors, c'est la France entière, et non plus quelques-uns de ses enfants, qui assume la charge de défendre les intérêts des Chrétiens dans les pays de l'Islam, de protéger toutes les faiblesses, de punir l'injustice où qu'elle soit commise, de prendre en mains et de faire triompher toute cause juste ou généreuse. Cependant ce rôle glorieux ne suffit pas à la France. Non contente d'être le soldat du droit, elle s'en fit l'apôtre; elle parcourut le monde pour planter, même en terrain ingrat, l'arbre de la liberté et pour faire régner la fraternité parmi les hommes. Elle ouvrit les trésors de son cœur à tous les peuples : tous y puisèrent, et par elle l'humanité devint meilleure. Aussi le mot Chevalerie n'évoque-t-il pas seulement Charlemagne et ses douze pairs, ni les Croisades, ni Fontenoy, ni l'indépendance de l'Amérique, ni les guerres de la Révolution, ni l'affranchissement de la Grèce, ni la libération de l'Italie, ni la Marne, ni Verdun — il évoque aussi la vaillance désintéressée, le sacrifice individuel et collectif pour une idée, la défense du faible, la religion de l'honneur, le culte de la beauté morale, et il évoque encore la bonne humeur souriante dans le danger, la grâce alliée à la force, la courtoisie et la généro-

Digitized by Google

sité envers l'ennemi : toutes vertus éminemment françaises.

*
* *

Ce qui distingue la Chevalerie de la civilisation grecque ou romaine, c'est l'éclosion et l'épanouissement de sentiments nouveaux, inconnus des Anciens, tels : le sentiment de l'honneur, qui prescrit de ne jamais tergiverser avec le devoir, de ne pas calculer avec le danger, de laver l'injure dans le sang ; la religion de la parole, qui commande de mourir plutôt que de trahir son serment ; la protection gratuite et désintéressée du faible et de l'opprimé ; l'humanité dans le combat et la générosité après la victoire ; tel le respect de la femme, et enfin ce caractère que revêt l'amour, qui, de simple et accessoire qu'il était, devient raffiné, exalté, mystique, le but et le mobile des actions des hommes. Or, ces qualités distinctives de la Chevalerie se retrouvent en germe ou en complet développement sous des climats divers et dans un certain nombre de pays et de siècles : chez les Perses, chez les Arabes, chez les Scandinaves, chez les Germains, pour ne pas parler des Japonais, des guerriers de Sumatra, ni des Maoris de la Nouvelle-Zélande... Et la question se pose de savoir si la Chevalerie est une tendance naturelle de l'âme humaine, ou bien si elle a été empruntée à un peuple par d'autres peuples. Quelle est, en d'autres termes, l'origine de la Chevalerie ? A-t-elle germé spontanément de l'âme et du sol français, ou bien a-t-elle puisé à une source étrangère son idéal et ses lois ?

Digitized by Google

Et d'abord, à quelle époque apparaît la Chevalerie en France?

Les historiens et les littérateurs — la Chevalerie appartient autant, sinon plus, à la poésie qu'à l'histoire, puisqu'elle représente l'un des plus beaux rêves de la pensée humaine et qu'elle n'est, somme toute, qu'un élan soutenu vers l'Idéal, élan entretenu moins par le courage et la vertu des guerriers que par la verve et le génie des poètes, — les historiens et les littérateurs, disons-nous, donnent à cette question des réponses diverses et contradictoires. Les uns font remonter la Chevalerie « aux Mérovingiens et même avant, à des temps, remarque M. de Sainte-Palaye, où cette institution n'était pas encore connue » (1); les autres au temps des Croisades (2). Chateaubriand en fixe la naissance à une époque comprise entre 700 et 753 (3), tandis que S. de Sismondi constate que « plus on étudie l'histoire, plus on voit que la Chevalerie est une innovation presque absolument poétique : On n'arrive jamais à trouver par des documents authentiques le pays où elle régnait; toujours elle est représentée à distance; et tandis que les historiens nous donnent une idée nette, détaillée, complète des vices des cours et des grands, de la férocité ou de la corruption de la noblesse et de l'asservissement du peuple, on est étonné de voir, après

(1) Lacurne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, t. I, note 1 de la seconde partie.

(2) Voir J.-J. Ampère, *Mélanges d'histoire littéraire et de littérature*, t. I, pp. 248 et suiv.

Barthélemy Saint-Hilaire, *Mahomet et le Coran*.

(3) Chateaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France*, p. 386.

Digitized by Google

un laps de temps, les poètes animer ces mêmes siècles par des fictions toutes resplendissantes de vertus, de grâces et de loyauté ! » (1)

Cette question de date n'est pas la seule qui divise les auteurs. Le Chevalerie dans son ensemble, quoiqu'elle ait fait, à différentes époques, l'objet d'études consciencieuses — et par cela même semble-t-il — a ouvert un champ immense à la discussion et aux polémiques. Chaque écrivain l'a envisagée à un point de vue particulier et l'a étudiée selon ses sympathies ou ses passions. Les uns la confondent avec la féodalité, les autres la considèrent comme une dignité exclusivement réservée à la noblesse ; pour ceux-ci elle se présente comme une institution fixe, un système régulier avec des doctrines et des lois précises pratiquées partout et d'une manière uniforme ; pour ceux-là, au contraire, elle est un système complexe de mœurs et d'opinions, un idéal de perfection morale, sociale et militaire, assez généralement convenu, mais auquel chacun aspirait librement, noble ou manant. Il n'est pas jusqu'au mot de « Chevalerie » qui n'ait fait l'objet de recherches... et de trouvailles étymologiques, parfois assez inattendues. Un membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille n'a-t-il pas pris la peine de faire dériver le mot Chevalerie de « Cherval ou Chelval, nom des hauts-de-chausses qui, chez les Musulmans, étaient les signes distinctifs du fêta ou preux » (2)?

(1) S. de Sismondi, *De la littérature du Midi de la France*, t. I, pp. 90 et 91.

(2) *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille*, volume : Années 1868 à 1854, p. 267 ; article de H. Guys.

Digitized by Google

Rien d'étonnant dès lors que l'origine de la Chevalerie nous soit présentée à grand renfort d'arguments historiques ou poétiques, solides ou subtils, comme étant exclusivement romaine (1), ou exclusivement arabe (2), germaine (3) ou chrétienne (4). Quelques auteurs plus conciliants lui découvrent une origine germaine, arabe et chrétienne à la fois (5)...

Toutes ces discussions reposent, à notre avis, sur une erreur fondamentale qui consiste à étudier la Chevalerie « une et indivisible », comme une institution immuable, un bloc puissant ayant toujours revêtu, depuis sa formation jusqu'à sa disparition, les mêmes formes et les mêmes caractères. Il faut plutôt la considérer comme une œuvre humaine sujette à changements, à modifications, à évolution. La Chevalerie, avons-nous dit, est un ensemble d'idées, de mœurs, de sentiments et d'institutions — or cet ensemble ne cessa pas un instant de se modifier, d'évoluer au cours des siècles. Il y eut ainsi plusieurs étapes, plusieurs transformations, plusieurs Chevaleries, peut-on dire. Il faut s'arrêter à chacune de ces étapes et en fixer la date, considérer chacune de ces transformations et en recher-

(1) Père Honoré de Sainte-Marie, *Dissertations historiques et critiques sur la Chevalerie ancienne et moderne.*

(2) A. de Beaumont, *Recherches sur l'origine du blason.*
J. Delecluse, *Roland ou la Chevalerie.*
L. Viardot, *Histoire des Arabes et des Maures d'Espagne.*

(3) A. de Barthélemy, *De la qualification de Chevalier.*
Lacurne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie.*

(4) Gautier : *La Chevalerie.*

(5) J.-J. Ampère, *Mélanges d'histoire littéraire et de littérature.*
Chateaubriand, *Op. cit.*
Herder, *Idées sur la philosophie de l'histoire*, traduction de Quinet.

Digitized by Google

cher les causes, étudier séparément chacune de ces Chevaleries successives et les étudier dans leur ensemble, si l'on veut avoir une idée complète de la Chevalerie.

Tel n'est pas le but que nous nous proposons, et il nous suffira de rechercher les influences qui ont pu présider à la création et au développement de la Chevalerie, pour en élucider les origines.

Les dictionnaires définissent la Chevalerie : « Une institution militaire, féodale, propre à l'ordre de la noblesse et dont les membres étaient religieusement consacrés. » Encore que cette définition ne soit pas exacte — car tout chevalier pouvait conférer la Chevalerie et des vilains pouvaient être armés Chevaliers, — elle est surtout incomplète. Elle n'envisage en effet que l'ossature de la Chevalerie, sans tenir compte du souffle qui l'anime. Or il est essentiel, pour démêler les origines de la Chevalerie, de distinguer l'Ordre, la forme extérieure de la Chevalerie, d'avec l'idée, l'âme, les sentiments qu'elle exalte; car « on a souvent pris la réception des Chevaliers pour la Chevalerie elle-même » (1).

S'appuyant sur un texte de Tacite, la grande majorité des auteurs voit dans la coutume des Germains « de remettre solennellement la lance et le bouclier au jeune aspirant jugé capable de porter les armes » (2) l'origine de la Chevalerie. La cérémonie dont parle Tacite était pratiquée en France dès le temps de Charlemagne et même du temps des rois de la première race — ce

(1) Lacurne, t. I, p. 12, note 14.
(2) Tacite, *Mœurs des Germains*, XIII.

Digitized by Google

qui explique que des historiens aient fait remonter la Chevalerie aux Mérovingiens, mais cette cérémonie se modifia par la suite. De militaire et de simple qu'elle était, elle devint religieuse et mystique. A l'origine, le jeune guerrier était armé par son prince ou son père qui lui donnait la colée, c'est-à-dire un formidable coup de la paume de la main asséné sur la nuque. Plus tard l'Eglise, qui à cette époque intervenait dans tous les actes de la vie, intervint dans celui qui fait le guerrier : l'accolade remplaça la colée ; aux anciennes cérémonies barbares l'Eglise joignit, puis substitua, des cérémonies religieuses (des jeûnes, des veillées, les sacrements de la pénitence et de l'eucharistie reçus avec dévotion, des bains qui figuraient la pureté du baptême, des habits blancs à l'imitation des néophytes, enfin la bénédiction de l'épée par le prêtre officiant et sa remise, une fois consacrée, au jeune gentilhomme...).

Quant à l'ordre de la Chevalerie, l'auteur de la *Philosophie de l'Histoire de l'Humanité* lui assigne l'origine suivante, qui nous paraît la plus judicieuse et la plus plausible :

« Toutes les tribus germaniques qui couvrirent l'Europe, dit Herder, étaient composées de guerriers, et la partie la plus importante des expéditions se faisait par la cavalerie, celle-ci dut naturellement prétendre à une récompense proportionnée à ses services. Bientôt il y eut un corps de cavaliers qui apprirent leur art dans un ordre méthodique ; compagnons du duc, du Roi ou chef d'armée, ils formèrent peu à peu dans les camps une sorte d'école guerrière, où les écuyers commençaient leur noviciat. Ces derniers, s'ils s'étaient distin-

Digitized by Google

gués, pouvaient instruire à leur tour d'autres élèves ou servir en qualité d'anciens et avec le droit des maîtres. Difficilement l'ordre de la Chevalerie aurait eu une autre origine (1). »

Telles sont les origines de la Chevalerie en tant qu'institution militaire. Le fait d'armer solennellement le jeune guerrier, et celui de former avec de jeunes cavaliers un corps d'élite et privilégié, peuvent être d'origine germanique ; mais c'est commettre une erreur grossière, c'est confondre le squelette et l'âme qui le vivifie, l'épée et le bras qui la brandit, que de prétendre que la Chevalerie, considérée comme le culte de la beauté morale, soit une création germaine. Le bon sens et l'histoire protestent contre une pareille affirmation. Il n'est pas possible que les hommes au « chiffon de papier » aient contribué à former l'idéal d'un Bayard ou d'un Duguesclin. Rien en effet ne prédisposait ces chevaliers du crochet à être les initiateurs de l'Europe en fait de loyauté, de fidélité à la parole donnée, d'humanité et de générosité, pas plus dans les temps modernes que dans les temps anciens.

« Livré aux instincts naturels lorsqu'ils ne sont pas encore perfectionnés par les idées et réglés par les devoirs, le Germain était personnel, cruel, vindicatif, spoliateur. Sa religion était une adoration des forces de la nature ou l'apothéose du courage guerrier. Elle donnait à la férocité la sanction divine. L'histoire de ses dieux était une histoire de combats et de meurtres ; les sacrifices par lesquels on les honorait le mieux et

(1) Herder, t. III, p. 436 (*Idées sur la philosophie de l'histoire*, traduction E. Quinet).

Digitized by Google

on les satisfaisait le plus, étaient des sacrifices humains ; le paradis qu'ils promettaient aux guerriers était un lieu de combat où le sang coulait sans cesse et où l'on buvait dans le crâne de son ennemi. Une telle religion était peu propre à adoucir les âmes (1) ... » On peut dire qu'aucune religion ne pouvait adoucir leurs âmes, car, malgré leur conversion au Christianisme, les Germains gardèrent toujours leur religion de la force et ils continuèrent de fournir, d'une façon systématique, les exemples les plus honteux et les plus terrifiants de bassesse et de cruauté, de félonie et de parjures, que l'histoire d'aucun peuple ait jamais enregistrés. Les Germains datent d'hier, dit Gœthe ; il doit s'écouler encore quelques siècles avant qu'on puisse dire d'eux : « Il y a longtemps qu'ils étaient des Barbares. » Prenez l'histoire de l'Allemagne au Moyen-Age, à la plus belle époque de la Chevalerie européenne, qu'y trouvez-vous, sinon une longue suite de massacres, de pillages, de crimes et de ruines ? « Les princes et les barons, constate le chroniqueur teuton César d'Heisterbach, ne trouvent rien de choquant à forfaire à leurs serments (2). » Et Burkhard d'Ursperg, après nous avoir avertis que « la plupart des barons et des Chevaliers étaient des brigands, *solent esse prædones* », trace de l'Allemagne au XIIIe siècle le bref tableau suivant : « Partout des hommes violents, rapaces et cruels, besogneux et prodigues, âpres au gain et au pillage, n'obéissant qu'à leurs passions et foulant aux pieds la

(1) Mignet, *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, t. III, année 1841 : Comment l'ancienne Germanie est entrée dans la Société civilisée de l'Europe occidentale.

(2) Zeller, *Histoire de l'Allemagne*, p. 575.

Digitized by Google

justice, se disputant traîtreusement les bénéfices et les honneurs par la ruse, au besoin par l'assassinat (1)... » A quoi bon multiplier les citations? Que le lecteur lise ou relise l'histoire de l'Allemagne au Moyen-Age, il en frémira d'horreur et trouvera ridicule et cruel à la fois de s'attarder à rechercher si la Chevalerie n'est pas d'origine germanique. D'ailleurs, Herder, tout Allemand qu'il est, constate implicitement que les Français furent les maîtres des Teutons en Chevalerie : « Quand toutes les nations, écrit-il, accoururent en Palestine comme à un grand carrousel, les Chevaliers d'Allemagne, en communiquant avec ceux de France, dépouillèrent peu à peu leur violence teutonique (*furor teutonicus*) (2). » On doit reconnaître que ce « peu à peu » s'est réduit à rien... Concluons : la Chevalerie en tant qu'institution militaire prend ses racines dans une vieille coutume germanique adaptée par l'Eglise à la civilisation et aux pratiques religieuses du Moyen-Age.

Recherchons maintenant quels furent les sentiments qui présidèrent à la création et au développement de l'esprit chevaleresque.

Dans la société barbare et dans la société féodale « qui n'est pas autre chose que le pur développement d'une certaine face des mœurs germaniques (3) », tout droit repose sur la force. L'idéal du guerrier est naturellement d'être vigoureux et hardi, tel le Charlemagne de la Chronique « qui d'un seul coup de son épée pourfend un guerrier à cheval vêtu de son armure du sommet de la tête jusqu'au bas, avec le cheval », et sa première

(1) Zeller, *op. cit.*, p. 610.
(2) Herder, *op. cit.*, p. 449.
(3) Augustin Thierry, *Récits des Temps Mérovingiens*, p. 190.

Digitized by Google

qualité est le courage. « Toute injure qui en suppose le défaut est punie : Ainsi, appeler un homme *lepus*, « lapin », ou *concacatus*, embrené, amène une composition de trois ou de six sous d'or ! (1)... »

Mais quand plusieurs guerriers se réunirent sous les ordres d'un même chef, il fallut endiguer leur humeur belliqueuse et la diriger uniquement vers le but proposé — conquête ou pillage. Dès lors on leur inculqua une morale féodale ou plutôt vassalitique — celle de ne pas se retourner contre le chef, de respecter la foi jurée à son seigneur et à ses compagnons. En retour, le chef devait respecter les engagements pris envers ses subordonnés, ses vassaux. La loi par excellence devint la foi : « l'homme loyal », *legalis*, est celui qui garde sa foi ; la loyauté, c'est la fidélité à sa parole ; l'honnête homme, le preux, *probus*, est à la fois fidèle et brave » (2). Remarquez que ce n'est là qu'une loyauté relative qui ne dépasse pas les relations de seigneur à vassal et de compagnon à compagnon ; mais c'est déjà un progrès.

De par la loi de fidélité, le suzerain vieilli se trouvait à l'abri des coups que pouvait lui porter un compagnon plus jeune et plus fort. On étendit plus tard la sphère d'influence de cette fidélité ; elle embrassa tout ce qui touchait au seigneur : ses terres, sa femme, ses enfants. Et ce fut une loi d'honneur, pour le guerrier devenu chevalier, d'être respectueux envers la dame de son seigneur, de défendre et de protéger l'enfant de son maître trop faible pour se défendre lui-même...

(1) Chateaubriand, *Etudes Historiques*, étude sixième : Mœurs des barbares.

(2) Lavisse et Rambaud, *Histoire Générale*, t. II, p. 60.

Digitized by Google

L'Église intervint alors pour élargir l'horizon d'idéal du Chevalier. Elle convertit le courage farouche du barbare en « prouesse » ; elle mit au-dessus de la fidélité vassalitique, la fidélité religieuse ; on devait ne jamais trahir sa parole, on devait avoir le mensonge en horreur ; elle étendit la protection due à la femme et aux enfants du suzerain, à tous les faibles et à tous les opprimés et principalement à l'Eglise. Elle prêcha la libéralité et la modération...

Mais le zèle religieux — soit qu'il se ralentit, soit qu'il fut jugé trop étroit — cessa vers le XIIe siècle d'être le but unique du Chevalier. A l'action civilisatrice de l'Eglise, se joignit l'influence également civilisatrice et bienfaisante des Arabes. Il se forma alors une Chevalerie libre, mondaine, légèrement sceptique, aimable et galante par-dessus tout, qui ne tarda pas à devenir odieuse et hostile au Clergé, et dont l'amour, le goût des aventures, la sympathie généreuse pour l'infortune, l'exaltation de l'honneur guerrier, constituèrent l'âme, l'idéal et le mobile.

Tels sont, croyons-nous, les sentiments qui ont présidé à la formation et au développement de l'esprit chevaleresque dans le monde occidental, sentiment que l'on peut résumer d'un seul mot : *civilisation*. En effet, le régime féodal n'eût-il pas existé, que la Chevalerie se fût d'elle-même implantée et se serait développée dans certaines contrées de l'Europe — et la France n'eût pas manqué d'être une nation chevaleresque, quand même elle n'aurait pas été chrétienne. La preuve en est qu'on retrouve la Chevalerie parmi des peuples aux croyances et aux régimes politiques les plus divers. Cela revient à dire que la Chevalerie est une tendance inhérente à la

Digitized by Google

nature de l'esprit de l'homme, au désir de la gloire, aux passions de l'amour — régis et réglés par des mœurs policées et raffinées. « Elle naît avec le sentiment de la force personnelle chez les races supérieures. Et ici nous n'entendons pas la force brutale, mais celle qui est la conséquence d'une puissance physique soumise à une intelligence élevée (1). »

Elle est le germe divin de noblesse morale déposé au plus profond des cœurs ; elle est l'aspiration de l'âme vers le Bien, vers l'Idéal, vers Dieu. Et si « L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux », on peut regarder la Chevalerie comme la réalisation gracieuse de ce souvenir céleste.

Et donc la Chevalerie française n'est pas, comme on l'a soutenu, d'origine germanique ou féodale, romaine, chrétienne ou musulmane, — elle est française. Ce n'est pas qu'elle n'ait bénéficié dans son développement de l'influence et de la civilisation des Arabes. Entendons-nous : Quand l'Orient et l'Occident se rencontrèrent — que ce fût à Roncevaux, en Espagne, en Palestine ou en Egypte — la Chevalerie existait déjà en France, arbre, arbuste ou bourgeon. Mais l'un des résultats de ces rencontres fut de revêtir la Chevalerie de nuances jolies, de délicatesses ingénieuses, de suprêmes élégances. La plante a germé du sol français, c'est incontestable ; mais si elle a poussé plus vite et plus drue, si elle a donné des fleurs plus éclatantes, si elle a exhalé un parfum plus subtil, c'est au soleil d'Orient, aux brises de Nejd qu'elle le doit. C'est ce que nous allons essayer d'établir.

(1) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, t. V, p. 6.

Digitized by Google

DE L'INFLUENCE DES ARABES SUR LES MŒURS CHEVALERESQUES

Relations commerciales ou rapports politiques, guerres ou alliances — il y eut entre l'Orient et l'Occident tant de points de contact, tant d'échanges de toutes sortes que, du VIIe au XVe siècle, Maures et Chrétiens ne cessèrent pas un instant de communiquer entre eux, de se pénétrer, de vivre en quelque sorte de la même vie héroïque ou paisible, galante ou guerrière. De ces longues luttes balancées des deux côtés par une égale bravoure, de ces traités de paix qui permettaient aux deux parties de s'adonner pour un temps aux ouvrages de l'esprit et de l'industrie, une estime mutuelle s'établit qui alla toujours grandissant. Les Arabes se plaisaient à vanter le courage des Chrétiens qu'ils englobaient, à quelque pays qu'ils appartinssent, sous le dénominatif de Francs, et les Francs ne tardaient pas « à savoir ce qu'était l'Islamisme et à reconnaître dans les Musulmans des peuples plus civilisés qu'eux-mêmes (1) ».

Dès lors il n'est pas étonnant que les Francs, ayant pris aux Orientaux « beaucoup d'inventions et d'usages (2) », leur aient emprunté, plus bénévolement

(1) Lavisse, t. II, p. 346.
(2) Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. II, p. 346.

Digitized by Google

encore, certains raffinements des mœurs chevaleresques qui s'adaptaient si bien à leur propre génie. Et n'est-on pas en droit d'étendre, ne serait-ce qu'à la Septimanie (c'est-à-dire à tout le district de la Gaule Méridionale compris entre la Méditerranée et les Cévennes, entre les Pyrénées et le Rhône), qui fut assez longtemps, toute ou en partie, sous la domination arabe (1), cette observation capitale de Fauriel : « Un fait aussi certain qu'il est remarquable, c'est l'espèce de sympathie et d'intimité sociale qui s'établit de bonne heure et alla toujours croissant entre les Arabes et les Espagnols; c'est la facilité avec laquelle ceux-ci cédèrent au noble ascendant des premiers, se prirent à leur aimable génie, adoptèrent leur langue, leurs mœurs, et jusqu'à leur tour d'imagination (2) » ? Cette présomption peut paraître hasardée, mais elle s'appuie sur des faits : tels l'introduction dans le Midi de la France de diverses industries arabes, de certains procédés d'agriculture, de certaines machines ; l'existence dans la langue provençale d'une certaine quantité de mots et particulièrement de termes de Chevalerie, tels certains usages et certains points de ressemblance entre les deux littératures, fêtes galantes, réunions littéraires, défis poétiques, etc., etc. On trouvera ces rapprochements, « cette intimité sociale », magistralement exposés et développés par Fauriel dans sa savante *Histoire de la Poésie*

(1) Les Arabes déjà maîtres de l'Espagne entrèrent pour la première fois hostilement en Septimanie en 715. En 1019 ils tentèrent inutilement de reprendre Narbonne. Il y a entre ces deux dates un intervalle de 300 ans durant lesquels les conquérants musulmans de l'Espagne et les populations en deçà des Pyrénées furent presque sans relâche en guerre les uns contre les autres. (C. Fauriel, *Histoire de la Poésie Provençale*, t. I, p. 420.)

(2) Fauriel, *Histoire de la Gaule Méridionale*, t. III, p. 59.

Digitized by Google

Provençale (1). Nous y renvoyons le lecteur, mais nous en retiendrons la conclusion en rappelant que le Midi fut le berceau de la Chevalerie occidentale : « Il y a lieu de conclure, dit Fauriel, que les Arabes andalousiens eurent par leurs exemples une influence réelle sur la civilisation morale et sociale du Midi de la France et plus particulièrement sur la partie caractéristique et dominante de cette civilisation qui tenait aux idées, aux mœurs et aux institutions de la Chevalerie (2). »

Pour constater l'influence arabe sur l'esprit chevaleresque et en mesurer l'étendue, non seulement dans le Midi, mais en France et dans la Chrétienté, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les romans de Chevalerie. On sait que les romans de Chevalerie formaient au Moyen-Age l'unique aliment spirituel de la noblesse et même du menu peuple, et qu'ils constituaient une sorte de bréviaire à l'usage des guerriers qui y puisaient, à d'illustres exemples, des leçons de valeur, de galanterie et de savoir-vivre. Or la chronique de Turpin, qui a précédé tous les romans de Chevalerie, affirme (chapitre XX) que « Charlemagne avait reçu l'ordre de Chevalerie de Galafron Emir (*admirantus*) ou prince Sarrazin de Coleto en Provence », tandis qu'un fabliau du XIe siècle atteste que Saladin, « homme très puissant et très loyal Sarrazin », fut armé Chevalier par le prince Hugues de Tabarie. Dans le Perceval allemand un chevalier chrétien célèbre ne se fait point scrupule d'entrer au service du « Baruc de Baldac »,

(1) Fauriel, *Histoire de la Poésie Provençale*, t. III, pp. 312 et suiv.

(2) Fauriel, t. III, p. 327.

Digitized by Google

c'est-à-dire du calife de Bagdad (1). De même, Bernard de Carpio, le plus « ancien héros de l'Espagne chrétienne, ne se signale à peu près que dans l'armée des Maures, par de hauts faits de Chevalerie... Les anciennes romances espagnoles et le plus ancien de leur poèmes, celui du *Cid*, donnent encore, dès le XIIe siècle, les mêmes mœurs chevaleresques aux Arabes (2) ». « On faisait même intervenir les Sarrazins, nous dit M. Reinaud, dans les combats et les tournois des chrétiens, en un mot dans tous les lieux de la terre où il y avait quelque lauriers à cueillir (3). » C'est évidemment qu'on les jugeait dignes de se mesurer avec les paladins et les preux de la légende. Mais en rehaussant le caractère des chevaliers Sarrazins, en faisant d'eux des modèles de noblesse et de générosité, les poètes entendaient-ils exécuter un portrait fidèle du guerrier arabe, ou bien n'était-ce là de leur part qu'une fiction destinée à stimuler l'ardeur des Chevaliers chrétiens, à les inciter à imiter les hauts faits réels ou imaginaires de leurs rivaux ? Quelle que soit la réponse qu'on donne à cette question, la conclusion reste la même, à savoir que le lecteur ou l'auditeur des romans de Chevalerie, jongleurs et châtelains, nobles et manants, étaient pénétrés de la vaillance et de la grandeur d'âme de leurs ennemis, qu'ils s'exerçaient à égaler et à surpasser en générosité et en courage.

Mais plus éloquents que les chansons et les fabliaux, et d'un résultat plus sûr, étaient les exemples de ver-

(1) *Journal des Débats*, 21 janvier 1834, art. S. W. de Schlegel.
(2) Sismondi, *De la littérature du midi de la France*, t. I, pp. 270 et suiv.
(3) Reinaud, *Invasions des Sarrazins en France*, p. 314.

Digitized by Google

tus chevaleresques que donnaient en toutes occasions et en tous lieux les Arabes à leurs contemporains d'Occident. Quels exemples remémorer ? en quel siècle les prendre ? en quel pays les choisir ? Serait-ce en Espagne, et montrerons-nous le wali Abd-el-Malek transperçant de sa lance son jeune fils en le voyant reculer devant une troupe supérieure (1) (vers 755) ? Ou bien allons-nous comparer Abdel Rahman III, qui en 960 donna un sauf-conduit à son ennemi Sanche, prince de Léon, « afin qu'il puisse se rendre à Cordoue, pour y consulter les médecins arabes » ? Allons-nous le comparer au roi de Castille, le catholique Pierre le Cruel, qui vers 1360, « ayant invité le roi de Grenade Abou Saïd à sa cour et trouvant admirables les bijoux qu'il portait, trouva tout naturel de le tuer traîtreusement pour s'en emparer (2) » ?

Un siècle auparavant, en 1280, « Alphonse le Sage, abandonné de ses sujets, implora le secours du roi de Maroc. Yacoub repassa la mer avec ses troupes : il vit Alphonse à Zara. Dans cette célèbre entrevue, l'infortuné Castillan voulut céder la place d'honneur à celui qui venait le défendre. « Elle vous appartient, lui dit Yacoub, tant que vous serez malheureux... Je viens vous aider à punir un ingrat. Quand j'aurai rempli ce devoir, quand vous serez heureux, puissant, je vous disputerai tout et redeviendrai votre ennemi (3) ».

Serait-ce en Égypte ? et rappellerons-nous qu'en

(1) L. Viardot, *Histoire des Arabes et des Maures d'Espagne*, t. II voir pp. 118, 196, 278.

(2) Gustave Le Bon, *La civilisation des Arabes*, pp. 387 et suiv.

(3) Florian, *Précis historique sur les Maures*, p. 77. Voir dans le même ouvrage d'autres traits du même genre, pp. 76 et 85, etc.

Digitized by Google

1163 Nour-ed-Dine ne voulut pas profiter de la mort de Baudoin pour reprendre Ascalon parce que, disait-il, « il aurait cru agir contre l'humanité en troublant la douleur des peuples qui pleuraient leur maître et contre sa propre gloire en attaquant des malheureux qui n'étaient pas en état de se défendre (1) » ? Opposerons-nous Richard Cœur de Lion faisant lâchement massacrer les prisonniers faits à Saint-Jean-d'Acre (1191), au mépris du traité qui leur assurait la vie et la liberté (2) ; à Saladin qui, à son entrée à Jérusalem (1187), non content d'accorder la vie et la liberté à tous les habitants de la cité reconquise, fit distribuer des secours et des présents aux Chrétiens indigents ? Montrerons-nous Saladin au milieu de la bataille de Jaffa envoyant deux nobles coursiers à Richard désarçonné, « parce qu'il estimait peu digne d'un aussi brave guerrier de combattre à pied (3) » ? A quoi bon multiplier les exemples quand tous les historiens conviennent que « ceux qui ont étudié l'histoire des Croisades n'ont pas besoin qu'on leur apprenne que dans ces luttes les vertus de la civilisation : magnanimité, tolérance, réelle chevalerie, aimable culture, étaient toutes du côté des Sarrasins (4) » ? Que cela ne nous empêche pas cependant de transcrire ici la jolie histoire que voici :

« Alphonse VIII, qui prit le titre d'empereur, assiégeait en 1139 le fort d'Oréja. La wali de Cordoue ras-

(1) C. Marin, *Histoire de Saladin, sûlthan d'Égypte et de Syrie*, t. I, pp. 78 et 95.

(2) C. Marin, *Op. cit.*, t. II, pp. 306 et 307. — Stanley Lane Poole, *Saladin and the fall of the Kingdom of Jerusalem*, p. 306.

(3) Stanley, *op. cit.*, p. 353.

(4) Stanley, *op. cit.*, p. 307,

Digitized by Google

sembla quelques troupes pour secourir cette place; mais au lieu d'attaquer l'armée castillane, supérieure à la sienne, il crut plus facile de l'obliger à lever le siège par une diversion. Il tourna donc adroitement le camp des Chrétiens et vint à marche forcée jusqu'aux portes de Tolède, où la reine Bérengère (*Berenguela*) se trouvait enfermée sans moyens de résistance. Dans l'extrémité où elle était réduite, cette princesse imagina d'envoyer un hérault au général more, pour lui représenter que s'il était venu combattre les Chrétiens, il devait aller les chercher sous les murs d'Oréja, où son mari l'attendait; mais que faire la guerre à une femme n'était pas digne d'un chevalier brave et généreux. Le scrupuleux Almorravide céda devant cette étrange défense ; il s'excusa de sa méprise et demanda la faveur de saluer la reine avant son départ. Bérengère vint se montrer sur les murailles au milieu de sa cour, et les Chevaliers Arabes, en s'éloignant, défilèrent devant elle comme dans un tournoi. Pendant cette cérémonie galante, Alphonse faisait capituler le fort d'Oréja (Ferreras, anno 1139) (1). »

On est donc en droit de soutenir que les Arabes ont eu, de par leur civilisation et leurs exemples, une influence heureuse sur l'esprit et les sentiments chevaleresques (2) — influence toute de nuances, de raffinements,

(1) Louis Viardot, *Essais sur l'histoire des Arabes et des Mores d'Espagne* (Paris, 1833).

(2) Fauriel, *op. cit.* t. III, p. 433 : « Ce doit être et ce fut la partie la plus pittoresque, la plus brillante de ces mœurs (arabes), de ces institutions, qui frappa vivement les populations du midi de la France, lorsque, dans le courant du XIe siècle, elles ne commencèrent à voir, dans ces Sarrazins d'abord si redoutés comme ennemis de la foi chrétienne, que des hommes plus civi-

Digitized by Google

d'élégances... A constater que ces Infidèles que l'Église leur ordonnait de combattre sans trêve et sans merci étaient héroïques et généreux pour l'adversaire, les Chevaliers en devinrent plus tolérants, plus humains. A l'école des Arabes ils apprirent à être bons et magnanimes pour l'ennemi quel qu'il soit, chrétien ou païen; à constater que ces infidèles « qui n'avaient pas reçu le baptême » étaient fidèles à la parole donnée, les Chevaliers apprirent à respecter tous leurs engagements, et non plus seulement ceux qu'ils avaient faits solennellement et sous serment; à constater chez leurs ennemis ce suprême dédain pour les richesses, cette hospitalité débordante, cette largesse insoupçonnée, les Chevaliers apprirent à multiplier bénévolement leurs aumônes, à rendre munificentes leurs libéralités; à constater le respect, la dévotion que les Arabes témoignaient aux femmes (1), même aux plus humbles —

lisés qu'elles... Il était parfaitement naturel que ces populations, ou du moins que les classes influentes auxquelles appartenait l'initiative des améliorations de la société, prissent des mœurs et des institutions dont il s'agit ce qui pouvait aller à leur situation, sauf les modifications inévitables, requises par les localités.

« Sous ce point de vue général, l'influence des Arabes d'Espagne sur la civilisation du midi de la France, et particulièrement sur cette civilisation que j'ai nommée la portion chevaleresque, cette influence, dis-je, me paraît directe, incontestable, et il est impossible qu'elle ne se soit pas étendue, de quelque manière et jusqu'à un certain point, à la littérature... »

(1) On imagine facilement quelles pouvaient être les idées des seigneurs du Moyen-Age sur les femmes arabes quand on lit, dans un historien du commencement du XIXe siècle, le jugement suivant : « Les femmes des Mulsumans sont des divinités à leurs yeux, aussi bien que des esclaves, et le sérail est autant un temple qu'une prison. Le Mulsulman ne laisse approcher de sa femme aucun des soucis de la vie, aucune des peines, aucune des souffrances qu'il affronte seul. Son harem est consacré uniquement au

Digitized by Google

des esclaves ne devenaient-elles pas des reines ? — les Chevaliers apprirent à être galants et courtois, non seulement vis-à-vis des Dames, mais encore envers toutes les femmes, à quelque condition qu'elles appartinssent ; au contact enfin du génie arabe, les rudes mœurs guerrières du Moyen-Age se modérèrent se transformèrent en devenant plus douces, plus aimables, plus délicates, plus gracieuses (1). Telle serait en résumé l'influence des Arabes sur la Chevalerie Occidentale.

Certains auteurs vont plus loin — trop loin à notre

luxe, aux arts, aux plaisirs : des fleurs, des encens, de la musique, des danses, entourent sans cesse son idole ; jamais il ne lui demande, jamais il ne lui permet aucune espèce de travail ; les chants par lesquels il célèbre son amour respirent cette même adoration, ce même culte que nous trouvons dans la poésie chevaleresque. » (S. de Sismondi, *op. cit.*, p. 96.)

De même, Florian, dans son *Précis historique sur les Maures*, fait la remarque suivante : « Ces Musulmans étaient les amants les plus tendres, les plus soumis, les plus passionnés. Leurs femmes, quoiqu'elles fussent à peu près esclaves, devenaient, lorsqu'elles étaient aimées, des souveraines absolues, des dieux suprêmes, pour celui dont elles possédaient le cœur. C'était pour leur plaire qu'ils cherchaient la gloire ; c'était pour briller à leurs yeux qu'ils prodiguaient leurs trésors, leur vie, qu'ils s'efforçaient mutuellement de s'effacer par leurs exploits, par les fêtes les plus magnifiques. »

C'est aux Arabes que les habitants de l'Europe empruntèrent, avec les lois de la chevalerie, le respect galant des femmes, qu'imposaient ces lois. Ce ne fut donc pas le christianisme, ainsi qu'on le croit généralement, mais bien l'Islam qui releva la femme. (G. Le Bon, *Civilisation des Arabes*, p. 428.)

(1) « Au commerce des Arabes et à leur imitation, les rudes seigneurs de notre moyen-âge amollirent leurs grossières habitudes, et les chevaliers, sans rien perdre de leur bravoure, connurent des sentiments plus délicats, plus nobles, plus humains. Il est douteux que le christianisme seul, tant bienfaisant qu'il était, les leur eût inspirés. » (Barthélemy Saint-Hilaire, *Mahomet et le Coran*, 1865.)

Digitized by Google

avis. Ils soutiennent que la Chevalerie tout entière, corps et âme, mœurs et institution, est d'origine arabe. A les en croire, la Chevalerie Occidentale aurait été copiée sur une institution analogue en honneur chez les Arabes de temps immémorial. La question vaut d'être examinée.

Digitized by Google

LA CHEVALERIE ARABE

Les Arabes ont-ils eu une Chevalerie analogue à la Chevalerie occidentale, c'est-à-dire un corps social organisé ayant des règles, des lois, des cérémonies particulières, un but défini ? L'institution de ce corps est-elle antérieure ou postérieure à l'institution de la Chevalerie européenne ?

Dans une savante étude parue dans le *Journal Asiatique* (1), M. Hammer Purgstall, prenant texte des paroles que prononça le Prophète après la bataille d'Ohod, pour rendre hommage à la bravoure d'Ali-ben-Abi-Taleb : « Il n'est point d'épée que Zoulfikar (nom de l'épée d'Ali), et il n'est point de « fêta » (Chevalier) qu'Ali », conclut que la Chevalerie existait avant Mahomet..... du fait de la traduction d'Hammer. Le mot « fêta », en effet, dit un homme de cœur et de vaillance, un preux. Il ne devint synonyme de « Chevalier » que beaucoup plus tard, vers le XIIe siècle, quand la « Chevalerie » fut connue en Orient. C'est donc à tort

(1) *Journal Asiatique* (1849, 1855), articles de M. Hammer Purgstall : « Sur la chevalerie des Arabes antérieure à celle de l'Europe et sur l'influence de la première sur la seconde. »

Digitized by Google

qu'Hammer fait remonter la Chevalerie arabe à une époque antérieure au VIIe siècle.

C'est chez les Arabes andalous, soutient Fauriel (1), que l'on trouve les plus anciens vestiges de la Chevalerie mondaine et de la Chevalerie religieuse : « Les Chevaliers du Temple et ceux de l'Hôpital de Jérusalem, qui peuvent être regardés comme les représentants les plus fidèles et les plus organisés de la Chevalerie religieuse, datent du commencement du XIIe siècle (vers 1115). Or, à cette époque il y avait déjà, depuis un siècle, chez les Arabes andalous, des corps de milice religieuse organisés dans le même but et d'une manière semblable, connus sous le nom de « rabites ».

« Quant à la Chevalerie mondaine, il est également certain qu'il y eut de même chez les Arabes quelque institution qui put et dut y servir de modèle (2). »

L'argumentation de Fauriel quant à la Chevalerie religieuse s'appuie sur une note de Conde ainsi conçue : « Les Musulmans Rabites ou gardes-frontières menaient une vie très austère, se consacraient volontairement à l'exercice perpétuel des armes, et s'obligeaient par vœu à défendre leurs frontières contre les guerriers chrétiens. C'étaient des Chevaliers d'élite, d'une grande constance dans les fatigues. Il ne leur était pas permis de fuir ; ils devaient combattre intrépidement et mourir plutôt que d'abandonner leur poste. Il est très probable qu'à l'exemple de ces rabites se formèrent, tant en Espagne que parmi les Chrétiens d'Orient, ces ordres militaires si célèbres par leur bra-

(1) Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, t. III, pp. 312 et suiv.

(2) Fauriel, *op. cit.*, p. 321.

Digitized by Google

voure et par les services qu'ils rendirent au Christianisme. Il y a une grande ressemblance entre les deux institutions. » Encore qu'il ne faille pas ajouter grande créance aux dires de Conde (1), cette citation unique, qui ne donne aucun détail sur la réception des Chevaliers rabites, ni sur l'organisation de cette corporation, ne saurait à elle seule fournir la preuve que les Ordres du Temple et de l'Hôpital eussent été créés à l'image de l'association des rabites. Elle prouverait tout au plus que des mêmes circonstances peuvent naître, à certaines époques et chez différents peuples, des institutions identiques.

Quant à la Chevalerie mondaine, Fauriel l'appuie sur des probabilités : « Elle a pu, elle a dû exister. » Dans les mœurs et les sentiments, oui, mais non pas en tant qu'institution.

Il est cependant question, dans les auteurs arabes, d'une Chevalerie organisée, comportant une investiture solennelle faite au nom du prince par un chef religieux, des festins, des jeux et des réjouissances. Le costume des Chevaliers, ou « fêta », consiste en une tunique et une paire de culottes (les hauts-de-chausses de la Chevalerie), « symboles de la prééminence » ; leurs prérogatives se résument dans le droit exclusif qu'ils avaient « de tirer aux balles et de chasser les pigeons de race (2) ».

Serait-ce cette chevalerie arabe qui aurait servi

(1) Voir Dozy, *Histoire des Musulmans d'Espagne* (Introduction).

(2) Voir Annales d'Aboul-Féda : années 568 et 623, Histoire des Croisades. Règne d'El Nacer-lidine-Allah. Différents auteurs cités par Dozy. Dictionnaire des noms des vêtements chez les Arabes, p. 399, et par Quatremère ; traduction d'El Makrizi, notes p. 58 et 59.

Digitized by Google

d'exemple à la Chevalerie occidentale ? Mais elle ne date que du XIIe siècle, puisque c'est à l'occasion d'El-Malek-el-Nacer (1180 à 1225) qu'il en est question pour la première fois. Et d'ailleurs l'usage, à la réception d'un nouveau chevalier, « de boire en l'honneur du kalife la coupe de Chevalerie (1) », trahit l'origine européenne de l'institution. On boit en Orient — de l'eau — d'une façon moins cérémonieuse et surtout moins symbolique... Il est vrai que les historiens arabes du Moyen Age font remonter l'institution de leur Chevalerie au Kalife Ali-ben Abi-Taleb. On lit en effet, dans « Omdatt el Taleb », que « la prérogative d'octroyer la Chevalerie passa immédiatement du kalife Ali à Selman Fârsi, et, après quelques degrés intermédiaires, à Abou Moslem..., etc. ». Les lettres d'investiture adressées par les Sultans aux princes étrangers se parent également de cette illustre origine ; on y lit : « du sultan, de celui qui a hérité du prince des croyants Ali-ben-Abi-Taleb, l'honneur de la Chevalerie, la gloire d'une généalogie illustre... (2) ».

Il ne faut voir dans cette assertion que le désir des contemporains et de leurs continuateurs d'entourer

(1) Voir Purgstall, articles cités.

(2) Voir Quatremère, traduction d'el Makrizi, notes p. 58. D'après Moufazal ibn Abil-Fazail la prérogative d'octroyer la Chevalerie passa d'Ali à Selman Fârsi, à Ali al Tourni, à Al Hafiz al Kindi, à « Aouf al Ghassani, à Aboul'Izzan Nakib, à Abou Mouslim al Khorazani, à Hilal an Nabhani, à Djoushan al Fizari, à l'émir Hassan, à Aboul Fazl al Kourashi, au Kaïd Shibl Aboul Makarim, à Fazl ar Rakkashi, à Abou-Hasman Nadjdjar, au roi Abou Kalindjar, à Rousbah al Farisi... à Mou'izz... à Abdal Djabbar, au kalife Al Nasser ». Voir dans *Patrologia Orientalis*, t. III, Moufazzal ibn Abil Fazail, Histoire des Sultans Mamelouks, texte arabe publié et traduit en français par E. Blochet, pp. 426, 427.

Digitized by Google

d'une certaine auréole une institution nouvelle : son origine antique, islamique et glorieuse devait nécessairement lui donner aux yeux de tous plus de prix et plus d'éclat. En effet aucun document, que nous sachions, ne fait mention d'un ordre de Chevalerie antérieurement au XIIe siècle. L'on ne trouve dans les écrits des anciens poètes ou écrivains aucune trace d'une institution chevaleresque quelconque, qui, si elle avait existé ne fût-ce qu'un instant, n'eût pas manqué de retenir leur attention et d'alimenter leurs productions littéraires.

On doit cependant remarquer qu'une centaine d'années (1) environ avant la création de la Chevalerie arabe, les Soufites employaient couramment dans leurs écrits les vocables de « fêta » et de « fêtoua », non plus dans le sens exclusivement « guerrier » que ces termes avaient conservé jusqu'alors, mais non pas davantage dans le sens « chevaleresque » que leur attribua Malek-el-Nacer. D'après Mohy-al-Dine-Ibn-al-Arabi (2) (560 à 638 de l'hégire), « la *fêtoua* est de l'âge de l'homme la période comprise entre 18 et 40 ans. Elle représente le développement et la plénitude de la force et des bonnes qualités. Le *fêta* emploie sa force au service de Dieu et du faible. Il n'a pas d'adversaires, car il s'acquitte de ses obligations et il renonce aux droits qu'il peut exercer. Il a des envieux et des jaloux, mais ne

(1) Voir, dans Kaichf el Zounoune : Kitaboul Fetoua, par El Cheik Abdel Rahman el Soulmy, mort en 413 ; Fadl al Fityanne, etc..

(2) Mohyi al Dine Ibn al Arabi : al Foutouhatoul Maqqieh ms., Bibliothèque Nationale n° 1336, chapitre 42, fol. 78 : fi. marefat al Fetoua Wal Fityanne.

Digitized by Google

saurait avoir d'ennemis... Abraham fut un « fêta », car il n'hésita pas à renverser les idoles pour détruire le mal et rendre hommage à la vérité. »

Sans prétendre faire ici un exposé de la doctrine des Soufis, on peut dire que, dès le XIe siècle, les mystiques musulmans avaient fondé un ordre ayant des règles strictes et un vêtement particulier, froc de laine (*souf*, d'où *soufis*), qu'ils appelaient « *Li bassou'l Fêtoua* ».

Voici, du reste, telle que la rapporte El Gazhali (1) (mort en 505 H), quelle serait l'origine de la « fêtoua » et du vêtement symbole des Soufis :

« Les Véridiques ont dit que la Fêtoua était un rayon de la prophétie, et ils ont noté que le froc de la Fêtoua était fait de lumière. La preuve en est que le prophète, prière et salut sur lui, a dit : « Quand je fus porté au ciel, j'entrai dans le Paradis. Et dans le Paradis je vis un Palais taillé dans un rubis rouge. Je pénétrai dans ce Palais. Je vis à l'intérieur un logis formé d'une perle blanche. Je pénétrai dans le logis et je vis au centre un coffre de lumière avec une serrure de lumière. Je dis à Gabriel (qui m'accompagnait) : Qu'est-ce que ce coffre et que renferme-t-il ? il me répondit : Chéri de Dieu, ce coffre renferme un secret du Très-Haut qu'il ne confie qu'à ceux qu'il aime. Je dis : Ouvre-moi donc cette serrure. Il dit : Je ne suis qu'un esclave commandé ; demande à ton Dieu qu'il me permette (d'ouvrir). Je demandai (cela) au Très-Haut. Alors une voix envoyée par le Très-

(1) Al Ghazali, voir ms. Bibliothèque Nationale n° 1331, fol. 177 verso. Il y a eu deux écrivains, deux frères mystiques l'un et l'autre, du nom de Ghazali. Le plus illustre est l'aîné Mohammed mort en 505, le cadet Ahmed est mort en 520. Il se peut que l'ouvrage cité soit d'Ahmed, à moins qu'il ne soit apocryphe.

Digitized by Google

Haut se fit entendre (disant) : « Ouvre pour celui que j'aime. » Et Gabriel ouvrit la serrure. Je regardai et dans le coffre étaient l'humilité et la pauvreté. Et je demandai à Dieu de me les donner en partage. Et la voix céleste répondit de la part du Très-Haut le Véridique : « O Mohammed ! cela je l'ai choisi et réservé pour toi et pour ta nation après toi, dès le moment que je vous ai créés. Ce que tu m'as demandé, je ne l'octroie qu'à mes amis et je n'ai rien créé qui me soit plus cher ni plus agréable. » Quand je descendis du ciel et alors que je me trouvais dans le mihrab de ma mosquée, voici venir Gabriel avec le froc, cadeau de Dieu à son serviteur. Et Gabriel me dit : « Ami du Maître de l'Univers, voici le vêtement de la fêtoua, don du Dieu de gloire », et puis il me revêtit d'un froc de lumière et il prit mon engagement (de fidélité). Et moi je pris le même serment de l'Émir des croyants Ali et l'investis du froc. » Dans la chronique il est dit : Ce froc, l'Emir des Croyants en revêtit Hassan el Bassri ; et on n'est pas d'accord sur la personne qui prit le froc des mains d'Ali, d'aucuns disent Hassan el Bassri, d'autres... etc..., etc... »

La légende est charmante. Il est probable que les conseillers d'El Nacer l'appliquèrent à l'ordre de la Chevalerie. Ils ont du reste emprunté aux Soufis et leur vocabulaire (*fêta, fêtoua*) et l'idée du vêtement symbole (*libassoul fêtoua*) et la liste chronologique des grands maîtres de la *fêtoua*. Ces emprunts dénotent une volonté arrêtée de créer la confusion entre une Confrérie religieuse ancienne et déjà illustre, et une institution militaire récente dont le vice originel était d'avoir été copiée sur un patron étranger. On doit donc se garder de s'ap-

Digitized by Google

puyer sur les écrits des soufis, qui ont un tout autre objet, pour assigner à la Chevalerie arabe une origine antérieure au règne du Malek el Nacer. L'ordre de la Chevalerie arabe n'a pas pu servir de modèle à la Chevalerie européenne, car il ne date décidément que de la fin du XIIe siècle. Et notre conviction est que les Arabes n'ont pas pu et ne pouvaient pas avoir d'eux-mêmes une organisation, une corporation de Chevalerie. — A quoi bon, en effet, une Chevalerie religieuse quand l'Islam lui-même peut être considéré comme une vaste théocratie, un ordre de Chevalerie « gigantesque » ayant à sa tête un grand maître, le Kalife, et des milliers de Chevaliers combattant sous ses ordres pour l'extension de la foi et la gloire de Dieu (1) » ? A quoi bon une chevalerie mondaine? Tous les Arabes n'étaient-ils pas des Chevaliers-nés? Et comment concevoir l'existence d'un corps privilégié, alors qu'on sait que les Arabes n'ont jamais admis d'inégalité dans les relations sociales, n'ont jamais connu privilèges, ni titres? Jaloux de leur liberté, ils n'ont pas pu se forger *un code* de vie et s'y plier. Tous les hommes d'une même tribu étant *frères*, quel besoin y avait-il à les lier par des serments et des cérémonies religieuses?

Ce n'est pas à dire qu'il n'y eut pas accidentellement des pactes solennels parmi les Arabes. Mais ces pactes étaient faits pour une raison donnée et un temps déterminé. Tel le pacte des Fodouls, que décrit Ibn-Khaldoune dans les termes suivants : « Les Béni Hachem, les Beni-Matlab, les Beni-Ossd, etc., etc., se réunirent, et ils décidèrent et convinrent de soutenir et

(1) Voir Francis Charmes, *le Panislamisme*, p. 154.

Digitized by Google

de prendre en mains la cause de tout homme, habitant de la Mecque ou voyageur, qui aurait eu à souffrir d'une injustice, de façon à lui faire récupérer l'objet ravi et à le dédommager du préjudice subi. Cet engagement est connu sous le nom de « pacte des Fodouls » (vers l'an 580) (1).

Quelque chevaleresque que fût le but poursuivi par les Fodouls, on ne saurait comparer leur association au corps social de la Chevalerie — pas plus qu'on ne saurait appliquer l'épithète de Chevaliers aux adeptes des différentes sectes et des sociétés secrètes à la fois politiques et religieuses qui se sont propagés dans le monde musulman, dès les premiers temps de l'Islam.

Il est donc établi que la Chevalerie Arabe ne s'est pas réalisée en une institution, comme la Chevalerie européenne, avant le XIIe siècle ; mais qu'elle existait de fait dans les mœurs, depuis les temps les plus reculés. En Europe l'institution a précédé les mœurs, au lieu que chez les Arabes l'institution est venue tard, au moment où leurs sentiments chevaleresques allaient s'affaiblissant. Et il semble qu'il y eut au XIIe siècle entre l'Orient et l'Occident un échange d'idées et de sentiments : l'Occident fournit l'armure, l'organisation qui devait soutenir les nobles traditions des Arabes ; l'Orient donna en échange, avec une civilisation raffinée, sa compréhension aimable de la vertu qui devait ajouter au lustre de l'Européenne Chevalerie.

*
* *

Recherchons maintenant l'origine de la Chevalerie des Arabes :

(1) Ibn Khaldoune, t. I, volume II, p. 3.

Digitized by Google

D'où étaient venues aux nomades leurs mœurs chevaleresques? De la nature du sol et du caractère des habitants.

La nécessité de pourvoir à ses besoins dans une contrée particulièrement aride rendit l'Arabe actif, ingénieux et plein d'audace. Nulle part, l'esprit guerrier n'était plus général qu'en Arabie, car la guerre, par le butin qu'elle procurait, était la seule industrie du Bédouin. Ne comptant que sur lui-même, l'Arabe eut conscience de sa force et un sentiment très vif de sa dignité d'homme. Vivant au jour le jour, de chasse, de pillage et du produit de ses maigres troupeaux, il contracta le mépris des richesses et n'eut pas de peine, à l'occasion, de donner généreusement tout ce qu'il possédait — et qu'il savait à la merci d'un coup de main. Son affection de nomade ne pouvant s'éparpiller, il la concentra tout entière, ainsi que son ambition, sur lui-même, sur sa famille, sur son coursier et sur ses armes. Les seuls biens de l'Arabe étaient la gloire, la famille, le cheval et les armes.

Sa famille? Il se devait de veiller sur elle, de laver dans le sang toute injure faite à l'un des siens, parent ou concitoyen. Succombait-il à sa tâche : sa lignée de fils en fils poursuivait sa vengeance et ne remettait l'épée au fourreau que lorsque les morts eux-mêmes s'étaient déclarés satisfaits (1).

Ses armes? Elles ne constituaient pas uniquement

(1) Les Arabes croyaient que lorsqu'un homme avait été tué et qu'il n'avait pas été vengé, il sortait de sa tête une espèce de chouette qui ne cessait de crier sur la tombe : « Abreuvez-moi », jusqu'à ce que vengeance eût été tirée de son meurtre (Chehabeddin Elabchichi).

Digitized by Google

son gagne-pain et la sûre garantie de ses droits : elles étaient pour lui des instruments de plaisir et d'enchantement, qu'il maniait avec ivresse dans le délire auguste des combats. Ainsi eut-il l'amour des longues lances flexibles et des lames étincelantes et bien trempées « dont les coups font voler les bras des ennemis comme des bûchettes légères que les enfants font sauter en l'air, dans leurs jeux (1) ».

Surtout, il eut l'amour de son coursier, qu'il dressa, disciplina, éduqua au point de s'en faire un véritable compagnon, un ami intelligent et dévoué. La lutte pour la vie l'incitant à perfectionner ses outils, armes et chevaux, l'Arabe fut amené tout naturellement à se perfectionner soi-même. Il devait être digne des armes qu'il possédait, comme ses armes devaient être dignes de lui, — et le cavalier ne pouvait pas se montrer inférieur au noble coursier qu'il montait. Dès lors une harmonie s'établit entre le cheval, les armes et le cavalier. Le cheval parfait, les armes parfaites, devaient être l'apanage du Chevalier, de l'homme parfait, car la perfection appelle la perfection.

Et comme les Arabes étaient tous égaux, ils cherchèrent tous à se distinguer, à se singulariser par la richesse et la variété de leurs vertus; à se surpasser, à élever et à rehausser les colonnes de leurs mérites et de leur gloire. Et ils en vinrent à tendre leurs efforts vers un seul but, à appliquer leurs énergies à une seule fin, à concentrer leurs ambitions vers un unique objet : l'acquis de la célébrité par la perpétration d'actions incomparables dans le domaine du bien. Les Arabes,

(1) Mollaquat d'Ell Harith, vers 54.

Digitized by Google

dit l'historien El Safady, « n'avaient pas d'autres sujets de fierté que l'épée, l'hospitalité et l'éloquence ». Et ce fut dans toute l'Arabie comme un tournoi sans fin de noblesse d'âme, d'élégance virile, de générosité romanesque. Sous les yeux des « fêtates », les belles chevalières du désert, sous les yeux des poètes arbitres d'harmonie, chantres sonores de la gloire, les Chevaliers arabes plusieurs siècles durant firent assaut de vertus. Ils soutenaient à la fois des assauts d'armes et des assauts de magnanimité, des défis à la course et des défis de beau langage, des luttes de noblesse, de lignage, de largesse et de libéralité. Et ces épreuves intéressaient le présent et l'avenir, les vivants et les morts, car le triomphe d'un compétiteur se reflétait en gloire durable sur toute sa tribu, comme la honte de sa défaite rejaillissait sur chacun de ses concitoyens.

Peuple de poètes et de guerriers, les Arabes partagèrent leur vie en deux parts : l'une consacrée à la guerre, l'autre réservée au commerce, aux luttes pacifiques, intellectuelles et poétiques. D'eux-mêmes, sans l'intervention d'aucun pouvoir — et ils n'en reconnaissaient aucun, si ce n'est la religion de la parole, — ces tribus errantes convinrent d'arrêter la guerre, de faire trêve quatre mois l'an (1). Et il n'a pas été besoin d'excom-

(1) « Ils considéraient le premier, le septième, le onzième et le douzième mois comme sacrés, durant lesquels il était défendu de combattre et de commettre aucun acte quelconque d'hostilité. C'était une espèce de Trêve de Dieu, sagement instituée chez un peuple avide de guerre, de pillage et de vengeance. Elle contribuait à empêcher les diverses tribus de s'entre-détruire, elle donnait au commerce quelques moments de sécurité... » (Caussin de Perceval, *Essais sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*, t. I, p. 241.)

Digitized by Google

munication ou de garde spéciale, comme pour la Trêve de Dieu (1), pour faire respecter cet engagement pris par tous dans l'intérêt commun. C'est pendant cette « trêve des vengeances » que se tenait, une fois l'an et pendant un mois, la célèbre foire d'Okaz. On y accourait des quatre coins de l'Arabie : seigneurs, marchands, commerçants et poètes s'y donnaient rendez-vous, comme à un concours de richesses, de vertus, de gloire et de poésie. « Des hommes dont les plaies étaient toujours saignantes, qui avaient des vengeances à exercer ou à redouter, imposaient silence à leurs haines (2). » Ils remettaient, en arrivant, leurs armes à l'arbitre préposé à la garde de ces précieux et dangereux dépôts, et ils s'abandonnaient pour un temps aux douceurs et aux loisirs de la paix.

Là on échangeait l'or, la myrrhe, le musc ou l'encens contre des cuirs travaillés, des selles bien ajustées, des étoffes précieuses, des cottes de mailles ou de nobles coursiers ; là se créait la mode, se propagaient les chansons, s'épurait la langue.

Là une tente somptueuse était dressée pour le plus illustre des poètes. Il y siégeait en juge souverain. Il écoutait les poèmes et rendait sa sentence. Le poème le plus beau était alors transcrit sur un tissu fin de chan-

(1) «... Le concile de Toulonge (1041) alla plus loin. Il ordonna de suspendre toutes les guerres pendant les fêtes et dimanches, pendant l'Avent et le Carême et la deuxième moitié de chaque semaine. C'était la Trêve de Dieu...

« Pour appliquer les décisions des conciles, on créa au XIe siècle, pour chaque diocèse, une association de paix, dirigée par l'Évêque. Elle eut son trésor, son tribunal et même son armée de la paix. » (Lavisse, t. II, p. 55.)

(2) Fresnel, *Lettre sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*, pp. 31, 32 et 33.

Digitized by Google

vre ou sur du papyrus et suspendu aux murs de la sainte Kaaba.

Là, on venait chercher la consécration de la gloire. Les hommes qui s'étaient illustrés d'une façon ou d'une autre claironnaient leurs prouesses ou les faisaient chanter par des poètes, bénéficiaires de leurs largesses. « Je proclame que Tel est le plus brave ou le plus généreux ou le plus magnanime des Arabes », disait l'un. « Tel le surpasse en éloquence et en sagesse », soutenait un autre. Et l'on discutait avec preuves à l'appui : la foule rendait sa sentence et faisait son profit des nobles exemples célébrés devant elle.

Ainsi naquit et se développa dans les déserts d'Arabie le culte de la beauté morale.

N'est-ce pas là le dernier mot de la Chevalerie, élan vers l'Idéal, course généreuse à la Perfection ? Et cette Chevalerie arabe n'était pas l'apanage exclusif d'une classe ou d'une caste — elle était le *modus vivendi* de tout un peuple. Aucune religion ne l'avait révélée, aucun pouvoir ne l'avait ordonnée, aucune loi ne veillait à son observance : seule, une disposition naturelle au bien l'avait intronisée dans le cœur des hommes.

Le but de cet ouvrage est de faire connaître au public les mœurs des Arabes. Il serait dommage, quand tous les peuples cherchent à se pénétrer et à se comprendre, que les gestes chevaleresques des Arabes demeurassent ignorés du plus grand nombre.

D'ailleurs, n'appartiennent-ils pas à l'humanité tout entière (1) ces sentiments nobles et délicats qui s'épa-

(1) « Les fils d'Adam ne sont qu'une même famille qui marche vers le même but. Les faits advenus chez les nations placées si loin de nous sur le globe et dans les siècles ; ces faits qui jadis ne

Digitized by Google

nouirent en Orient dans les âges les plus reculés ? Et l'honnête homme n'éprouve-t-il pas toujours une réelle satisfaction à constater, dans tous les temps et dans tous les pays, que, dans sa lutte contre le bien, le mal n'a pas toujours eu le dernier mot; que partout l'égoïsme et la lâcheté ont été combattus par le désintéressement et l'esprit de sacrifice ?

Nous diviserons notre étude de la Chevalerie des Arabes en quatre chapitres, savoir : la noblesse et le culte des aïeux, le culte de la femme, le culte du cheval et des armes, et enfin le culte de l'honneur. Cette division résume, en quelque sorte, les sentiments nouveaux qui distinguent l'époque de la Chevalerie Européenne des époques historiques et des civilisations qui l'ont précédée.

réveillaient en nous qu'un instinct de curiosité, nous intéressent aujourd'hui comme des choses qui nous sont propres, qui se sont passées chez nos vieux parents. C'était pour nous conférer telle liberté, telle vérité, telle idée, telle découverte, qu'un peuple s'est fait exterminer; c'était pour ajouter un talent d'or ou une obole à la masse commune du trésor humain, qu'un individu a souffert tous les maux. » (Chateaubriand, *Etudes historiques.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

LA NOBLESSE
ET LE CULTE DES AIEUX

« On ne peut se faire une idée de la fierté qu'imprima au caractère le Régime féodal, dit Chateaubriand, le plus mince alleutier s'estimait à l'égal d'un roi. L'empereur Frédéric Ier traversait la ville de Thongue, le baron de Kreukingen, seigneur du lieu, ne se leva pas devant lui et remua seulement son chapeau en signe de courtoisie. Le corps aristocratique était à la fois oppresseur de la liberté commune et ennemi du pouvoir légal (1), etc... »

Il n'y avait pas de régime féodal en Arabie, et partant ni ducs, ni marquis — mais chaque Arabe dans sa tente était maître souverain et s'estimait, quelque pauvre et misérable qu'il fût, l'égal des plus riches et des plus puissants. Tous libres, tous braves, ils étaient tous égaux et ne reconnaissaient « d'autre maître que celui de l'univers ». Chaque tribu, il est vrai, avait un chef, imposé par ses seules vertus et élu par ses concitoyens, mais ce chef ne jouissait que d'une influence tout à fait

(1) Chateaubriand, *Analyse raisonnée de l'histoire de France* (Féodalité, Chevalerie, etc...), p. 82.

Digitized by Google

relative. On le respectait, on se réunissait chez lui pour tenir conseil, on s'en remettait souvent à ses sages décisions, mais il ne pouvait donner aucun ordre. Son titre était plutôt honorifique. Il constituait une marque d'estime, un hommage public qu'on rendait au plus sage, au plus brave, au plus hospitalier, au mieux parlant de la tribu. El Djahiz (1) nous apprend que la tribu de « Nadar » élisait pour chef « le plus sage », celle de Robayat « le plus généreux », alors que le « Yemen » choisissait « le plus noble », — mais que partout six qualités étaient exigées pour prétendre au titre de chef, à savoir : « la générosité, la valeur guerrière, la patience, la clémence, la modestie et l'éloquence ». On demandait à Keyss ben Assem : « Comment es-tu parvenu à gouverner ta tribu? » Il répondit : « En répandant les bienfaits, en apaisant les querelles, en portant secours aux opprimés » ; et il ajouta : « L'homme atteint à la première place par l'intelligence, la pudeur virile, la politesse et le savoir ».

Somme toute, le chef arabe était une sorte de roi constitutionnel, sans prérogatives, et surtout sans liste civile puisque pour obtenir l'autorité dans sa tribu il fallait « table ouverte, douceur de langage, bienfaits abondants, ne rien demander à autrui, aimer les petits comme les grands, et traiter tous les hommes en égaux » (2). Nous n'accordons la dignité de chef à personne, disait un ancien Arabe, à moins qu'il nous ait donné tout ce qu'il possède, qu'il nous ait permis de

(1) Kitab Charèeh al Marouat.

(2) Maçoudi : *les Prairies d'or*, texte et traductions de Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, Paris, 1861 à 1877. (Tome V, p. 106.)

Digitized by Google

fouler aux pieds tout ce qui lui est cher, tout ce qu'il aime à voir honoré, et qu'il nous ait rendu des services comme en rend un esclave (Mobarrad, p. 71, cité par Dozy) (1).

L'Islam lui-même n'est, somme toute, qu'une république plébiscitaire régie par un monarque qu'élit la communauté.

Les premiers successeurs de Mahomet, quoique réunissant en leur personne les deux pouvoirs, le spirituel et le temporel, ne se faisaient pas faute de consulter leurs concitoyens et de suivre leurs avis. Abou Beckr, le jour de son élévation au kalifat, disait : « Tant que je suis dans le droit chemin suivez-moi, sinon détournez-vous de moi. » Et Omar Ibn el Khattab, déclarait du haut de la chaire : « O peuple, que celui qui juge ma conduite tortueuse, qu'il me redresse. » Une voix lui répondit : « Si nous trouvons en toi quelque chose qui ne soit pas droit, sois sûr que nous le redresserons de la pointe de nos épées. » « Je rends grâces à Dieu, repartit le Kalife, qui me donne l'assurance que l'inconduite d'Omar serait relevée à la pointe du glaive. »

Et plus tard, sous le régime dynastique, le nouveau Kalife n'est légitimé que lorsqu'il a été proclamé et reconnu par le peuple.

De fait, vivant tous la même vie pastorale et simple, portant les mêmes vêtements, prenant la même nourriture, les Arabes ne pouvaient pas non seulement admettre, mais même concevoir l'inégalité dans les

(1) R. Dozy, *Histoire des musulmans d'Espagne de 711 à 1110*, Leyde, 1861.

Digitized by Google

rapports sociaux. Rien ne distinguait un Arabe d'un autre Arabe. — La fortune ne constituait pas un titre à leurs yeux, mais elle imposait l'obligation de donner. « Mépriser l'argent et vivre au jour le jour du butin conquis par sa valeur, après avoir répandu son patrimoine en bienfaits, — tel est l'idéal du chevalier (1). » Et d'ailleurs dans la vie des nomades tout est exposé à quelques coups de main heureux; aussi doit-on prendre à la lettre cette sentence qui revient souvent dans les épîtres des poètes besogneux : « La richesse vient le matin et s'en va le soir (2) ».

La naissance non plus ne constituait pas à elle seule un titre et ne conférait aucun privilège. Que pouvait en effet peser et de quelle utilité pouvait être une illustre filiation, à l'heure du danger, « lors d'une de ces attaques qui mettent aux écoutes les chiens inquiets et font paraître au grand jour ce que chacun a dans le cœur de force et de courage (3) »? Force et courage, voilà bien qui comptait pour ces guerriers toujours sur le qui-vive. Mais il faut remarquer que chez les musulmans sédentaires pas plus que chez les nomades, il n'y eut jamais de véritable aristocratie, une noblesse établie et étiquetée. Principes égalitaires d'une part, polygamie d'autre part, deux raisons qui empêchèrent l'établissement d'une aristocratie comme chez la plupart des peuples chrétiens (4). Ainsi le prestige de la naissance en

(1) Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*. Paris, 1847, t. II, pp. 555 et 611.

(2) Hatem de Taye.

(3) El Khansa.

(4) V. Garcin de Tassy : « Noms propres et titres musulmans », article paru dans le *Journal Asiatique*, mai-juin 1854, p. 422.

Digitized by Google

Orient est de peu de portée. Ce n'est pas que le peuple ne vénère pas la mémoire des grands hommes et qu'un peu de cette vénération ne rejaillisse en estime et en affection sur leurs descendants — mais cette estime et cette affection constituent un prêt que le bénéficiaire doit rendre en actions louables et méritoires. « Celui qui doit à sa naissance de la noblesse et une haute illustration, dit Abou Hassan ben Yehia, se gardera bien de s'en faire un marchepied pour se relâcher dans la pratique des actes qui conviennent à son rang et renier pour ainsi dire ses ancêtres. La plus noble des naissances semble être le plus propre de la plus noble des existences, cette dernière étant la plus estimée, puisque la noblesse appelle la noblesse, comme la beauté appelle la beauté (1)... »

Nous dirions plus simplement : Bon sang ne peut mentir. Et c'est bien là l'idée première de la véritable aristocratie en Europe, et principalement en France. Comme l'ont très bien relevé MM. Duvernoy et Harmand, dans le *Tournoi de Chauvency en 1285* (2), « la noblesse d'origine doit se marquer dans l'esprit même et même dans l'attitude du Seigneur; car l'excellence des qualités du cœur produit la gentillesse, la race donne la noblesse, et la hauteur des sentiments (nous dirions l'élan vers l'idéal) se lègue de père en fils. Ces vertus se complètent l'une l'autre, tiennent intimement l'une à l'autre, forment un tout indissoluble ». Mais écoutez plutôt nos poètes :

(1) Maçoudi, t. III, p. 112.

(2) H. Duvernoy et Harmand, *Tournoi de Chauvency en 1285*, Paris, 1905, p. 42.

Digitized by Google

Les Arabes, eux, ne se seraient pas contentés d'une filiation non seulement fabuleuse, mais qui leur aurait paru d'une illustration relative et quelque peu récente... Ils se disaient issus d'Ismaël, fils du patriarche Abraham, l'ami de Dieu, et cette origine lointaine ils l'établissaient par des preuves irrécusables et peut-on dire scientifiques, car leurs généalogistes étaient des savants et la généalogie fut longtemps chez eux la science par excellence. Étant tous issus d'Ismaël, les Arabes se considérèrent et se déclarèrent, à juste titre, le plus noble de tous les peuples. Ils formaient une démocratie noble. Tout le monde est noble en Arabie. Chaque tribu a sa généalogie, ses dictons, ses journées glorieuses, ses poètes, ses guerriers illustres. Mais telle tribu était considérée plus noble que telle autre parce qu'en remontant les degrés ataviques elle était la plus proche de la source, la plus directement issue de l'auteur commun, Ismaël ou Kahtan. Et c'était bien là l'orgueil de la race, orgueil collectif qui embrassait non une famille, mais toute une tribu. On était plus fier de sa tribu que de sa famille. Les gloires de chaque famille formaient comme un apanage qui faisait retour à la masse, qui venait enrichir et embellir de génération en génération le trésor commun de hauts faits et de vertus. La tribu était la « maison-mère » de laquelle se réclamaient et se glorifiaient également tous les hommes de la même tribu, les plus humbles comme les plus illustres.

Rien ne peut donner une idée de l'attachement, de l'affection, du dévouement, du culte qui liait l'Arabe à sa tribu — attachement inébranlable, affection absolue, dévouement inconscient et sans borne, culte sacré,

Digitized by Google

sentiment plus fort que le patriotisme, passion plus frénétique et plus fanatique que le sentiment religieux, mobile de tous les crimes, de toutes les guerres, de toutes les vertus des Arabes ! Pour sa tribu, l'Arabe est toujours prêt à tous les sacrifices ; sans hésiter, sans réfléchir, il risquera à chaque instant sa vie dans des entreprises hasardeuses et folles qu'il croit utiles à l'intérêt, à la prospérité, à la gloire, à l'honneur de sa communauté !

« Honore ta tribu, dit le Kalife Ali ben Abi Taleb, elle est l'aile qui t'élève ; par elle tu peux te grandir et dominer. Tes concitoyens sont un bouclier contre l'adversité. Honore les hommes nobles, visite les malades, secours les infortunés, partage avec tous tes joies et tes peines. » « Aimez votre tribu, a dit un poète, car vous êtes attachés à elle par des liens plus forts que ceux qui existent entre l'homme et la femme (1). » Et tous ils s'aimaient en aimant leur petite patrie, ils s'entr'aidaient, ils ressentaient en commun les peines et les joies de chacun d'eux, célébrant à l'envi les mérites de l'un, secourant les infortunes de l'autre, vengeant tous l'affront essuyé par le plus humble d'entre eux. Ils constituaient une sorte de confrérie agissante d'où tout sentiment mesquin était banni et où se cultivaient et s'épanouissaient les plus belles fleurs de solidarité et d'amour. Ils formaient effectivement une même famille ; les hommes de même âge se donnaient le nom de cousin. « O fils de mon oncle », s'interpellaient-ils affectueusement ; aux jeunes filles on disait avec courtoisie « ma sœur » ou encore « ma cousine » ; on

(1) Mobarrad, p. 283, cité par Dozy.

Digitized by Google

saluait respectueusement les vieillards, en les appelant « mon oncle » ou « mon père (1) ». Et dans cette communauté qui mettait en pratique, d'une façon limitée mais absolue, la parole du Christ : « Aimez-vous les uns les autres », tous travaillaient pour le bien de tous et de chacun. La tribu était une sorte de ruche de gloire dans laquelle chacun avait sa tâche définie : le poète chantait les exploits et les hauts faits des siens, les généalogistes conservaient dans leurs mémoires et propageaient la mémoire des anciens, les artisans fabriquaient des étoffes ou des armes qu'ils s'ingéniaient à rendre les plus belles ou les plus invincibles, les femmes formaient les hommes, et les hommes surpassaient les lions en force et en courage !

Et dans cette aristocratie collective de la tribu, une autre aristocratie, celle des familles, se dressait. « Avant l'Islam, dit Ibn Khaldoun dans ses *Prolégomènes*, p. XVI, on considérait comme noble celui qui était chef de sa tribu et dont le père, l'aïeul et le bisaïeul avaient rempli successivement le même emploi. « Un Hadith dira : « O peuple ! Dieu vous a ôté l'arrogance des temps païens et l'ancien orgueil de lignage, l'Arabe n'a de supériorité sur le barbare qu'en raison de sa crainte de Dieu ; vous êtes tous les enfants d'Adam, et Adam lui-même a été créé de la boue. »

(1) « La conquête des provinces méridionales et orientales de la Gaule par les Visigoths et les Burgondes fut loin d'être aussi violente que celle du nord par les Francs... Cantonnés militairement dans une grande maison, pouvant y jouer le rôle de maîtres, ils faisaient ce qu'ils voyaient faire aux clients romains de leur noble hôte et se réunissaient de grand matin pour aller le saluer par des noms de « père » ou d' « oncle », titre de respect fort usité alors dans l'idiome des Germains. » (Augustin Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*, p. 81.)

Digitized by Google

Avec l'Islam on considéra la noblesse à un point de vue strictement religieux : « Le plus noble d'entre vous aux yeux du Seigneur est celui qui le craint le plus (1) », et un Hadith du Prophète rapportera : « Les plus nobles de mon peuple sont les porteurs de mon Koran et ceux qui passent la nuit dans la prière. »

Et dès lors on considéra comme seuls nobles les descendants du prophète, de ses compagnons ou des premiers adeptes de la religion : la loi divine conférant la plus illustre des noblesses.

Enfin, dans l'éclat de l'illustration familiale brillait et rayonnait « l'aristocratie, ou la domination du meilleur, le mérite personnel et individuel ». La race était noble et pure, on était Arabe et d'une tribu glorieuse, on appartenait à une famille depuis longtemps illustre, cela ne suffisait pas. Chaque homme devait à son tour, par ses seules vertus, acquérir et conquérir la considération, le respect, l'affection et l'admiration des siens. Il fallait se distinguer par sa sagesse, sa générosité, sa bravoure, son éloquence, par la protection accordée aux femmes et aux faibles, par le respect du client, par le culte de l'hospitalité. Il fallait dans l'arène des vertus arabes se placer bon premier et mériter la plus belle épithète, le surnom glorieux « Al Kamel », le Parfait. Théorie pleine de grandeur et de philosophie sociale qui purifie, embellit, ennoblit l'homme tout entier, corps et âme ! L'homme le plus illustre et le plus digne d'être illustré était celui qui accomplissait les plus grandes choses, les plus généreuses, les plus héroïquement utiles. Il était l'homme Parfait, aristocrate dans

(1) Coran, Sourate XLIX, verset 13.

Digitized by Google

toute l'acception du mot, il était la quintessence du bien, le meilleur. Tout ce qui l'entourait devait être du meilleur. La tente qui l'abritait était la plus spacieuse, la plus accueillante, la plus riche en étoffes et en objets précieux ; ses chevaux étaient les plus nobles, les plus patients à la peine, les plus vites à la course ; ses armes étaient les plus belles et sa bravoure devait les faire briller d'un éclat toujours nouveau. Voilà comment les Arabes concevaient la noblesse.

D'ailleurs, quand plusieurs tribus s'alliaient pour faire la guerre, elles plaçaient à leur tête un seul chef, qui, la guerre finie, n'avait plus aucun droit de préséance sur les autres chefs ses égaux. Habituellement on donnait le commandement suprême à celui d'entre les chefs que le sort désignait, jeune ou vieux, mais il arrivait aussi qu'on confiait la conduite de la guerre à celui qui, de l'aveu de tous, était le plus illustre par la naissance et par le courage : c'est ainsi que Harb ben Omayat fut désigné par voie d'élection pour commander toutes les tribus de Korayche dans les guerres de Fidjar.

On comprend, dès lors, le prix qu'ils attachaient aux souvenirs de leurs filiations et qu'ils aient fait de la généalogie une science véritable. Ils se plaisaient toujours et en tous lieux, sur le champ de bataille comme dans leurs réunions pacifiques, à citer leurs filiations, les prouesses et les exploits de leurs pères. C'était là le thème ordinaire de leurs discussions, leur passe-temps favori, le sujet et l'objet de leur orgueil et de leur jactance. Pas une poésie anté-islamique qui ne contienne des vers pompeux et fiers qui chantent la gloire des ancêtres. Les Moallakats, les poésies d'El Samaoual,

Digitized by Google

de Chanfara..., toutes résonnent de noms illustres, toutes claironnent les hauts faits de la tribu, et souvent par le menu. Ecoutez Ibn Kolthoum :

« *Nous avons recueilli l'héritage d'honneur que nous ont laissé Alcama fils de Sayf, qui a conquis pour nous les forteresses de la gloire; Mohalhil, et Zohayr plus grand encore que Mohalhil, quels trésors ils avaient amassés ! Attâb, Colthoum, tous ces héros, nous ont transmis leur noble succession. Dhoul l'Boura aussi nous a légué la sienne, Dhoul l'Boura dont sans doute on t'a conté les hauts faits, ce généreux guerrier dont la valeur nous aidait à protéger les faibles et était pour nous-mêmes une puissante protectrice.*

C'est du sein de notre famille qu'avant lui était sorti Kolayb, qui a rendu son nom si célèbre. Quel est donc le genre d'illustration que nous ne possédions pas?

Tous les noms illustres, tous les faits d'importance étaient confiés à la mémoire des hommes. Dans ces temps de simplicité, la tradition était considérée comme la seule science exacte. Il n'y avait pas d'archives, et l'écriture existât-elle, que le nomade s'en serait passé; la mémoire était bonne, les grimoires eussent été encombrants. D'ailleurs, pour se rendre compte de la place que tenait et que tint pendant longtemps la généalogie en Orient, ouvrez n'importe quel livre d'histoire, de philosophie, d'amour ou de théologie, vous trouverez pour chaque fait avancé, pour chaque propos cité, une liste fastidieuse de noms : « Ceci nous a été rapporté par tel, fils de tel, fils de tel, etc. » Car tel était le culte des Arabes pour les généalogies qu'à l'occasion d'un

Digitized by Google

événement, ou s'agissant d'un personnage, ils remontaient le cours des âges et de grand-père à grand-père arrivaient à Adam, le père du genre humain.

Les généalogistes sont des imposteurs, proclama le Prophète, et il autorisa les recherches généalogiques jusqu'à « Adnane seulement, avec défense de les pousser plus loin »... Or Adnane est le 8e ou 9e descendant d'Ismaël fils d'Abraham ! Cependant de pieux musulmans, négligeant la prescription du prophète, continuent à se réclamer de quelque ascendant d'Adnane, car ils restent convaincus que leurs prétentions sont fondées sur des preuves irrécusables. C'est ainsi qu'Aboul Fath El. Ascandarani, écrivain réputé de la première moitié du IXe siècle de l'Hégire, commence une vaste encyclopédie sur les animaux (en 61 volumes) en nous donnant la liste respectable de ses aïeux, liste qui aboutit à Adam !

Ces kyrielles de noms propres qui tiennent tant de place dans les ouvrages arabes, cette magnificence patronymique dont on ne trouverait nulle part le pendant, paraît à distance ennuyeuse et vaine. Cependant la science héraldique constituait, avec la poésie et l'art oratoire, le principal aliment spirituel des Arabes. Elle fournissait matière à énigmes, à subtilités, à romans d'amour ! — Sur quelques indications on arrivait à reconstituer « les descendances des familles, les filiations qui les liaient à telle souche de tribus, à telle tribu, à telle branche de tribu, à telle famille, à telle branche de famille, à telle illustration ». Un exemple suffit. Voici comment le prince des croyants El. Maymoun, fils de Haroun el Rachid, prit pour épouse une jeune paysanne. Partout il est arrivé à des rois d'é-

Digitized by Google

pouser des bergères, mais l'héroïne de notre histoire n'était pas que belle et bergère. Elle captiva le Kalife par ses beaux yeux et surtout par sa science des généalogies.

« Un jour, à la chasse, le Kalife El Maymoun, laissant loin derrière lui son escorte, arrive seul près d'une petite rivière qui se détache de l'Euphrate. Il aperçoit une jeune fille qui remontait la berge, une outre d'eau sur l'épaule. Le prince arrête son cheval pour examiner à loisir la taille élancée, la gorge magnifique, les gestes gracieux, la beauté radieuse de la belle enfant, — mais au même moment, l'outre tombe et l'eau se répand ; — le Kalife s'avance :

— Jeune enfant, dit-il, de quelle tribu es-tu?

— Je suis de la tribu des Beni Kelab (1).

— Hé quoi! dit le Kalife jouant sur les mots, tu appartiendrais, jeune fille, à la tribu des chiens?

— Je ne suis pas de la tribu des chiens, répliqua vivement la jeune fille. J'appartiens à une tribu où l'on sait être généreux et sans reproche, où l'on sait donner magnifique hospitalité, et grands coups de lances et d'épées... mais toi qui te montres si arrogant, d'où es-tu? et de quelle lignée ?

— Je suis des Moudharides, répondit le Kalife.

— De quelle tribu des Moudharides ?

(1) On demandait à Aboul Dakiss el Kiliby : « Pourquoi donnez-vous à vos esclaves de jolis noms tels que Sourour, Gawhar, Morgan (plaisir, joyau, corail), et à vos fils les noms les plus détestables tels que : Kalb, Kolayb, Mararah (chien, petit chien, amertume) ? » Il répondit : « Nos esclaves nous sont réservés, tandis que nos fils sont réservés à nos ennemis », — c'est-à-dire : nous profitons des jolis noms de nos esclaves, et nos ennemis pâtissent des noms de nos fils.

Digitized by Google

— De ceux qui sont les plus illustres d'origine, les plus grands par leurs aïeux, les plus excellents de paternité et de maternité, de ceux que tous les Moudharides honorent.

— Tu es donc des Beni Kinânah, mais de quelle branche des Kinanides es-tu?

— Des plus nobles de sang, des plus glorieux d'origine, de ceux-là qui ont la main la plus prodigue en bienfaits, de ceux-là que tous les Kinanides révèrent et craignent.

— Alors tu es des Béni-Koreych?

— En effet, je suis Koreychide?

— De quel rameau des Koreychides?

— Des plus brillants de renom, des plus élevés en gloire, de ceux que tous les Koreychides respectent et redoutent!

— Par Dieu, conclut la jeune fille, tu descends de Hâchem, le bisaïeul de notre Prophète, mais de quelle famille des Beni-Hâchem descends-tu?

— De ceux qui sont les plus haut placés, qui sont l'éclat et l'honneur de la tribu, qui sont de ceux que tous les Hâchemides craignent, honorent et révèrent.

« Alors la jeune fille se prosterna, baisa la terre et dit : « Je te salue, ô prince des croyants! Je te salue, ô vicaire du Seigneur, maître du monde. »

« Al Maïmoun, flatté et ravi, releva la jeune fille. Elle lui parut riche de savoir et de beauté. Par Dieu, pensa-t-il, je veux pour épouse cette adorable enfant, voilà le plus précieux des biens que je puisse rencontrer. Et, son escorte l'ayant rejoint, il fit venir auprès de lui le père de la belle et sur-le-champ lui demanda la main de sa fille... Elle fut mère d'Abbas, fils d'El Maïmoun... »

Digitized by Google

Plus souvent qu'à des mariages romanesques, les questions de généalogie donnaient naissance à des rivalités, à des défis, à des joûtes oratoires, entre tribus et particuliers. Les « luttes de noblesse » entre le Yémen et Madar, entre les Oss et les Kozrag, entre Fazzarat et les Béni Hillal, sont restées célèbres, chacune des tribus rivales se prétendant plus glorieuse que sa concurrente de par son origine plus reculée et de par le contingent plus imposant des hommes illustres qu'elle avait fournis au cours de son histoire.

De même, la tradition nous a conservé le récit coloré des polémiques dites « Mounafarah » ou « disputes de lignées » qui se sont élevées pendant la Djahilieh entre personnages de grande noblesse — telles les Mounafarahs d'Amr ben Toufayl ben Malek et d'Alcama ben Alaça ben Auf; celles de Garir el Bagly et de Khaled el Kalby; celles de Hachem ben Abd Manaf et d'Omayat ben Abdil Shamss... La procédure des Mounafarahs était des plus simples; les deux concurrents s'étant défiés convenaient de l'enjeu et du choix d'un arbitre. L'arbitre était à l'ordinaire quelque sage réputé par son esprit de justice et sa science des généalogies. L'enjeu consistait le plus souvent en un troupeau de cent chameaux que le gagnant distribuait généreusement entre les gens de sa tribu. Une fois en présence de l'arbitre, chacune des deux parties proclamait la gloire et les hauts faits de ses ancêtres et célébrait à l'envi ses propres mérites. « Mon père est Mâbad dit Zorarah, et ma mère est Maazah; dix de mes oncles paternels et dix de mes oncles maternels ont eu l'honneur de commander la tribu. Mon grand-père a donné asile à trois rois qui se combattaient, et il a pu les protéger efficacement

Digitized by Google

tous les trois. Voici enfin l'arc, l'arc que mon oncle avait déposé entre les mains du roi des Perses, comme gage à l'accomplissement d'un engagement fourni par tous les Arabes (1). »

« Quant à moi, je compte dix fils braves et généreux ; je partage mes biens avec les moins fortunés, je protège l'orphelin, les femmes et les opprimés ; au jour du combat ma vaillance n'a d'égale que ma clémence... »

Ayant écouté et réfléchi, l'arbitre proclamait le nom du vainqueur — celui qu'il avait jugé le plus « noble » de par ses aïeux et ses vertus.

Après ce que nous avons dit de l'importance exceptionnelle qu'attachaient les Arabes aux généalogies, il convient de nous demander si les Arabes connurent la science héraldique moderne et si c'est bien à eux que l'Europe doit l'adoption et la pratique des armoiries, comme l'ont avancé et soutenu certains auteurs. Ses *Recherches sur l'origine du blason* ont conduit M. Adalbert de Beaumont aux conclusions suivantes :

1° Les Armoiries ne commencent en France qu'après la première croisade sous le règne de Louis VII et de Philippe-Auguste.

2° C'est à l'imitation des Arabes et des Persans que la Chevalerie, les tournois, les blasons ont été adoptés en Europe (2).

Lavisse et Rambaud, dans leur *Histoire générale* (3), passant en revue les résultats pratiques des Croisades,

(1) Mounafarah de Ben Zarah et de Khaled ben Malek v. p.
(2) P. 127.
(3) T. II, p. 346 et 47

Digitized by Google

notent que, « pour se reconnaître dans la foule énorme des guerriers, les chevaliers ont eu besoin de prendre des signes distinctifs ; ils avaient déjà l'habitude de faire peindre un ornement sur leurs boucliers. Pendant les Croisades l'ornement est devenu une marque de famille qui désormais n'a pas changé. Ainsi s'est formé le système des armoiries qu'on a plus tard appelé le blason. Il est né en Orient, comme le prouvent les noms orientaux dont il est fait usage, *gueules* (rouge est un mot arabe) de *gûl*, *rose* (1), *azur*, *bleu*, un mot persan, *sinople*, *vert*, un mot grec, les pièces d'or s'appellent *bezants*, la croix du blason est une *croix grecque*, etc... »

Nous ne prétendons pas discuter ici l'âge des armoiries ni rechercher leur lieu d'origine, mais, de même que « les Chevaliers pour se reconnaître dans la foule énorme des guerriers ont eu besoin de signes distinctifs », de même les Arabes pour se reconnaître de tribus à tribus durent recourir à des emblèmes et à des signes distinctifs. Chaque tribu avait son drapeau, qu'elle conserva et qu'elle continua d'arborer, même après l'unification de toutes les tribus par l'Islam. Mieux, en temps de paix les Arabes avaient des pavillons particuliers, qu'ils arboraient à la porte de leurs demeures pour qu'elles fussent de loin reconnues. Et comme ils tiraient vanité de la couleur jaune, emblème des rois du Yemen, et plus tard de la couleur rouge, emblème des gens du Hedjaz, nul doute qu'ils n'aient imaginé des signes spéciaux pour se reconnaître dans ces séries de pavillons jaunes et rouges qu'ils

(1) *Gul* est un mot persan et non arabe.

Digitized by Google

s'étaient empressés d'adopter à l'envi. Quoi qu'il en soit, de fortes présomptions, à défaut de preuves, permettent de supposer que c'est bien aux Arabes que l'Europe a emprunté l'*idée* du blason et la poésie des armoiries.

Et lorsque les Chevaliers de France ou d'Angleterre, arborant pour gonfalon des manches de dentelle, s'efforçaient dans les tournois de faire triompher les couleurs de leur dame, se doutaient-ils qu'ils ne faisaient que suivre l'exemple du Prophète lui-même? L'histoire nous apprend, en effet, que Mahomet avait donné pour drapeau, à ses armées en guerre, une pièce de soie ayant appartenu à sa femme Aïcha. Ce drapeau de couleur noire (1) était appelé Al Okab (l'Orfraie) et confié à la garde d'Ali ben Abi Taleb, l'épée de Dieu.

(1) Les drapeaux abassides étaient également noirs; blancs ceux des Ommyades; verts ceux des Fatimites. Le drapeau du nouveau royaume du Hédjaz réunit ces trois couleurs (noir, blanc et vert) disposées horizontalement sur une bande verticale rouge foncée (le rouge foncé étant la couleur du pavillon des Chérifs hachimites de la Mecque).

Digitized by Google

LE CULTE DE LA FEMME

I. — DE L'AMOUR

On ne peut célébrer le printemps sans chanter les fleurs, et l'on ne saurait traiter dignement de la femme sans parler de l'Amour. La femme est le levier gracieux et puissant du progrès — l'amour est son point d'appui. L'amour est l'auxiliaire, l'inspirateur des sentiments héroïques, il est le mobile de la gloire, le créateur enthousiaste et fécond des nobles pensées et des actions les plus généreuses. A mesure qu'il s'épure et s'idéalise, il se transforme en un véritable culte, en une religion sainte dont la femme est la divinité bienfaisante. Plus haut un peuple place la femme, plus haut il se place lui-même; plus il l'élève, plus il s'élève; et par la situation sociale de la femme dans les différents milieux de la société humaine, on peut juger du degré de civilisation auquel ont atteint les individus et les États.

A l'époque de la Chevalerie, l'amour se distingue profondément et essentiellement de ce qu'il fut à Rome et en Grèce, en ceci, que, de naïf et de naturel qu'il était, il devint respectueux, exempt de sensualité. L'antique simplicité des sentiments fait place à une sorte

Digitized by Google

d'exaltation mystique qui engendre des scrupules et des combats, des douleurs sans motifs — du vague à l'âme, comme nous dirions aujourd'hui. La passion d'aimer devient un culte. Peu importe que l'objet du culte soit un être réel ou imaginaire, la doctrine est d'aimer. Aimer est une vertu, la source de toutes les vertus, et à cet égard tous les chevaliers furent vertueux, car ils aimèrent ou du moins étaient-ils convaincus qu'ils aimaient. Ainsi l'amour devint un système d'éducation. Il fut reconnu comme le principe de toute activité, de tout mérite moral et de toute gloire. « L'amour, dit Raimbaud de Vaquieras, améliore les meilleurs et peut donner de la valeur aux plus mauvais. D'un lâche il peut faire un brave, d'un grossier un homme gracieux et courtois : il fait monter maint pauvre en puissance. Puis donc que l'amour a tant de vertus, j'aimerais volontiers moi, si envieux de mérite et d'honneur, j'aimerais si j'étais aimé. » On trouve cette même pensée dans un auteur arabe : « La moindre de ses vertus, dit-il en parlant de l'amour, est de faire germer et de développer en nous la générosité, le courage, les bonnes manières et la grandeur d'âme, en ce sens que l'ambition de l'amant est de complaire à sa bien-aimée en se parant de sentiments nobles et louables (1). »

Les bienfaits de l'amour devinrent au Moyen-Age un article de foi indiscutable, et l'amour fut élevé à la hauteur d'une véritable institution sociale et quasi religieuse. Il eut ses emblèmes, son code, ses tribunaux, ses prêtres et ses martyrs. Les femmes adres-

(1) Diwan al Sababah.

Digitized by Google

saient au Chevalier de leur choix des manches longues et larges qui lui servaient de gonfalon dans les tournois, des tresses blondes, des gants et des dentelles, des cordons brodés où se lisaient de charmantes devises. Maître André, chapelain du roi de France, réunissait vers l'an 1170 les lois si instables de l'amour, et du XIIe au XIVe siècle fonctionnèrent les « cours d'amour » composées des dames les plus illustres de leur temps par la naissance et le savoir et qui rendaient de doctes et gracieux arrêts sur des questions de courtoisie et sur les litiges amoureux qui étaient soumis à leur haute sagesse. Les thuriféraires du verbe, trouvères et troubadours, chantaient le bel enfant Cupidon et les illustres amours, et plus d'un amant périssait de mort violente ou se laissait mourir de langueur, pour la dame de son cœur et de ses rêves.

Mais quelle est donc l'origine de ce bel amour ? Sous quelle influence l'amour antique cesse-t-il d'être un principe de mal, un obstacle au bien, pour devenir la source de l'honneur, la marque des élus, l'inspirateur des grandes choses ? Des voix nombreuses et puissantes répondent en chœur : « Du christianisme et des mœurs germaniques est né l'amour chevaleresque. »

Il est vrai que le christianisme a prêché et propagé dans le monde l'union de l'amour et de la pureté que l'antiquité ne connaissait pas (1). Il est vrai que le christianisme a inspiré aux rudes guerriers du Moyen-Age des sentiments plus humains, plus nobles et plus délicats, et que le culte de la Vierge Marie a contribué

(1) Voir J.-J. Ampère, *Mélanges d'histoire littéraire et de littérature*, t. I, p. 227.

Digitized by Google

puissamment à rehausser la condition de la femme. Mais la religion, pas plus que l'Église, ne pouvait exercer d'influence sur les mœurs nouvelles de courtoisie et de galanterie, si peu d'accord, par les dangers aimables qu'elles font courir, avec la pureté chrétienne.

Est-il besoin de citer l'Ecclésiaste, les apostrophes véhémentes et fulgurantes des Saints Pères (1), les écrits monastiques du XIIe siècle qui la comparent au Diable et vont jusqu'à plaider la cause de son infériorité intellectuelle et morale, pour prouver que la femme n'a jamais été tenue en odeur de sainteté par l'Ancien ni par le Nouveau Testament? Est-il besoin de rappeler que les seigneurs de la première période du Moyen-Age, tout chrétiens qu'ils étaient, n'avaient aucun égard ni pour la femme, ni pour l'amour idéalisé? Mais n'est-il pas suffisant et probant à lui seul ce fait, qu'à côté de la Chevalerie religieuse instituée par le clergé pour le maintien de la foi, il se soit dressé une Chevalerie libre, mondaine, instituée comme la précédente dans un but religieux et social, mais non par le clergé, indépendante de lui et lui étant de bonne heure devenue odieuse et

(1) Saint Ambroise : « Adam a été perdu par Ève, et non Ève par Adam. Celui que la femme a induit au péché, il est juste qu'elle le reçoive comme souverain afin d'éviter qu'il ne tombe de nouveau par la faiblesse féminine. »

Tertullien : « Femme, tu es la porte du diable ; c'est toi qui la première as touché à l'arbre et déserté la loi de Dieu ; c'est toi qui as persuadé celui que le diable n'osait attaquer en force ; c'est à cause de toi que le Fils de Dieu même a dû mourir ! Tu devrais toujours t'en aller en deuil et en haillons, offrant aux regards tes yeux pleins de larmes de repentir, pour faire oublier que tu as perdu le genre humain. »

Certain concile de Mâcon met en délibération si les femmes ont une âme !

Digitized by Google

hostile? « Ce fut de cette chevalerie spontanée, libre et mondaine, que l'amour, la galanterie, le goût des aventures, l'exaltation de l'honneur guerrier devinrent l'âme et le mobile (1). »

Seraient-ce les mœurs germaniques qui auraient donné naissance à l'amour chevaleresque? On a beaucoup vanté la pureté des mœurs germaniques avant que de les connaître parfaitement ; Tacite nous parle de Velléda qui fut honorée à l'égal d'une déesse, et les historiens à sa suite ont loué à l'envi le respect religieux dont les Germains entouraient leurs femmes.

Sans vouloir tirer avantage des derniers événements qui ont mis à nu les mœurs germaniques, remarquons seulement que ce ne sont pas les femmes en général qu'honoraient les Germains, mais bien quelques privilégiées parmi elles, qui passaient pour être des organes de la divinité : les prophétesses (2). D'ailleurs il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la société germaine, pour se rendre compte que, reposant sur la force, tout ce qui était faible ne pouvait y tenir qu'une petite place : « La femme ne s'appartenait pas, dit Mignet, et elle ne disposait de rien, parce qu'elle était à jamais privée de cette force qui donnait seule la liberté et la propriété, dans une société violente. L'enfant ne comptait pas encore et le vieillard ne comptait plus, parce que l'un n'avait pas encore cette force et que l'autre l'avait perdue. Aussi étaient-ils occupés du service et des soins de la maison (Tacite, XVI) et se trouvaient-ils placés sous la tutelle de celui qui était fort, brave, oisif, dont

(1) Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, t. III, pp. 312 et suiv.
(2) Voir S. Sismondi, *De la littérature du Midi de la France*, t. I, p. 89.

Digitized by Google

le métier était de se battre, l'honneur de protéger et d'être servi. La femme restait toujours sous un mendium perpétuel. C'était le tuteur qui touchait la composition due pour une femme outragée. Comme cette tutelle était productive, la femme, fille ou veuve qui était demandée en mariage, était achetée à celui sous le mendium duquel elle se trouvait placée. Une tutelle aussi prolongée et un achat pareil sont pour la femme les signes incontestables d'une condition inférieure, qu'expliquent à la fois sa faiblesse naturelle et la violence de l'état social auquel elle appartient (1). »

Plus tard, il est vrai, les Allemands connurent une certaine courtoisie. « le respect pour les dames, les femmes des seigneurs, qui ressemble fort au respect des domestiques pour la maîtresse, car il ne s'étend pas aux simples femmes des dieustmannen (ministériales); il s'adresse au rang, non au sexe (2) ».

Ce n'est pas ce respect domestique qui peut expliquer la transformation de l'amour antique en amour chevaleresque. En vain chercherait-on, dans les mœurs ou dans les fables des Germains, l'origine de l'amour chevaleresque. « Ces peuples, quoiqu'ils respectassent les femmes et qu'ils les admissent dans les conseils et les cultes de leurs dieux, avaient pour elles plus d'égards que de tendresses; la galanterie leur était inconnue, et leurs mœurs braves, loyales mais rudes, laissaient peu prévoir un si sublime développement du sentiment et de l'héroïsme ; leur imagination était

(1) Mignet, « Comment l'ancienne Germanie est entrée dans la Société civilisée de l'Europe Occidentale » (*Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, année 1841, t. III, p. 792).

(2) Lavisse, *Histoire Générale*, t. II, p. 47.

Digitized by Google

sombre ; les pouvoirs surnaturels auxquels la superstition les faisait croire, étaient tous malfaisants. Le plus ancien poème de l'Allemagne, celui des *Nibelungen*, dans la forme où nous l'avons aujourd'hui, est postérieur aux premiers romans francs et peut avoir été modifié par eux; cependant ses mœurs ne sont pas celles de la Chevalerie : l'amour y a peu de part aux actions, les guerriers y ont de tout autres intérêts et de tout autres passions que celles de la galanterie; les femmes paraissent peu, elles ne sont point l'objet d'un culte, et les hommes ne sont point adoucis et civilisés par leur union avec elles (1). »

Donc le christianisme ni les mœurs germaniques, séparément ou unis — ont-ils jamais été unis ? — n'expliquent nullement l'amour épuré du Moyen-Age. S'il en était autrement, comment se fait-il que le christianisme n'ait pas eu la même influence dans toutes les contrées qu'il a gouvernées et policées, et que l'amour chaste ait fleuri dans des pays non chrétiens ? Comment se fait-il que dans l'intervalle qui s'écoule entre la conquête germanique de la Gaule, au commencement du Ve siècle, et l'aurore de la Chevalerie au Moyen-Age, on ne voie aucune trace des sentiments gracieux et courtois ?

Il est d'ailleurs établi que l'amour chevaleresque, comme l'institution elle-même de la Chevalerie, apparut tout d'abord, non pas en Germanie, ni dans le nord de l'Europe, mais bien dans le Midi, en Provence; l'on ne peut nier, d'autre part, l'influence bienfaisante de la civilisation arabe sur les sentiments et

(1) S. de Sismondi, *op. cit.*, t. I, pp. 265 et suiv.

Digitized by Google

les mœurs du midi de la France et de l'Espagne, ni la parenté, l'identité, peut-on dire, de l'amour chevaleresque et de l'amour arabe.

Il serait fastidieux de relever par le menu les points de ressemblance qui unissent certains héros de romans moyenâgeux, et certains personnages arabes réels ou légendaires, de comparer par exemple l'amour d'Antar pour Abla à l'amour d'Amadis pour Orien, quand on constate que, d'une façon générale, la délicatesse de sentiments, l'enivrement d'amour, le culte de la femme, qu'on trouve si gentiment exprimés dans la littérature de tout le Midi, sont traduits, dirait-on, de l'arabe et toujours coloriés d'une teinte orientale (1). Cette teinte est visible sur quelques-uns des chants des troubadours et sans doute fut communiquée à Dante, à Pétrarque et à leur école (2).

Mais il est des analogies plus frappantes, sinon plus caractéristiques : « Il n'y a peut-être rien de plus particulier et de plus frappant dans l'histoire de la civilisation du midi de la France, que la combinaison, l'union intime de la Chevalerie et de la poésie, de l'esprit poétique et de l'esprit chevaleresque. Dès l'instant où l'amour fut devenu un culte et ses chants des espèces d'hymnes, le talent poétique devint le complément presque obligé de la galanterie chevaleresque et par là de la Chevalerie elle-même. Tout seigneur, grand ou petit, eut besoin de savoir faire des vers et s'évertua à en faire : quiconque n'en fit pas, fut du moins censé aimer ceux d'autrui (3). »

(1) Delécluse, *Dante et la poésie amoureuse*, p. 63 ; Ginguéné, *Histoire littéraire d'Italie*, t. I, chap. v.

(2) Puymaigre, *Les vieux auteurs Castillans*, t. I, p. 39.

(3) Fauriel, *op. cit.*, t. I, p. 529.

Digitized by Google

Particularité essentiellement arabe, car on peut avancer, sans exagération, que tous les Arabes étaient poètes aussi naturellement que Monsieur Jourdain était prosateur. On chercherait vainement le nom d'un Chevalier ou d'un guerrier arabe de quelque renom qui ne fût pas poète et n'ait pas chanté ses amours. D'ailleurs tous les poètes furent amoureux, tous tinrent à honneur de célébrer en vers harmonieux leurs amours réelles ou imaginaires.

Tous les troubadours aiment ou font semblant d'aimer. Tous les poètes arabes, sans exception, aiment ou font semblant d'aimer.

Les troubadours vont dans les cours et les châteaux, et de même les poètes arabes vont porter leurs louanges et la « primeur » de leurs chefs-d'œuvre au prince et aux grands : chefs de tribus ou Kalife.

Les troubadours s'en allaient accompagnés de jongleurs qui chantaient leurs vers. De même des Rawis, élèves-poètes, accompagnaient le maître poète et chantaient ses vers.

Les jongleurs provençaux employaient pour s'accompagner un violon à trois cordes, exactement pareil à celui des Rawis andalous, exactement pareil à celui des rapsodes égyptiens qui chantent encore les aventures d'Antar ou d'Abou Zeid.

Les uns et les autres, poètes arabes et troubadours, rawis et jongleurs, avaient des défis poétiques.

Enfin « le mystère et le secret étaient une des conditions de cet amour chevaleresque et l'une de ses difficultés. Autant un troubadour mettait de vanité à se faire croire aimé d'une dame de haut rang, autant il mettait de soin à cacher le nom de cette dame. Il ne la

Digitized by Google

désignait jamais dans ses vers que par une espèce de sobriquet poétique, dont elle savait seule la valeur et l'intention et que chaque curieux interprétait à sa manière (1) ». Ainsi Raimband de Vaquiéras célèbre Béatrix, sœur de Boniface de Montferrat, sous le nom de « Beau Chevalier ».

De même, chez les Arabes, « non seulement le poète ne cite jamais le nom de sa belle, mais il emploie pour la désigner le genre masculin : il dira : « l'aimé de mon cœur », et non « l'aimée de mon cœur ». D'autres fois il lui donnera un nom qui n'est pas le sien, mais qui est devenu un nom pour ainsi dire classique, synonyme d'amante : il l'appellera Leylah, Hind ou Katame, en souvenir de ces illustres amoureuses. Ainsi il n'effleurera pas, il ne caressera pas d'autres lèvres que celles de son amant, le vrai, le joli nom de l'aimée (2)... »

Ces rapprochements une fois constatés, disons un mot de l'amour arabe.

Quoique sous tous les climats l'amour soit le même, indéfinissable, insaisissable, intangible et sacré, les Arabes se sont de tous temps appliqués à l'analyser, à le définir, à l'examiner sous ses différents aspects, à étudier ses premières manifestations, sa nature, ses causes et ses effets. L'une de leur théories les plus anciennes, empruntée du reste à Platon, est que Dieu, en les créant, « a donné aux âmes une forme arrondie, puis il les a divisées en parties égales et a placé chaque

(1) Fauriel, t. II, p. 23.
(2) *Le Jardin des Fleurs*, p. 91.

Digitized by Google

moitié dans deux corps différents. Lorsque l'un de ces corps en rencontre un autre qui renferme la moitié de l'âme dont il possède lui-même l'autre moitié, l'amour naît fatalement entre eux, en vertu de l'unité primitive de ces deux moitiés d'âme. Ainsi les âmes, substances lumineuses et simples, descendent des hauteurs de l'infini vers les corps, qu'elles viennent habiter ; elles se recherchent les unes les autres, selon qu'elles étaient plus ou moins voisines dans le monde immatériel (1) ».

Est-il rien de plus mystique et de plus divinement céleste que cette course d'âmes à la recherche de l'âme sœur ? Et cela ne nous rappelle-t-il pas les beaux vers d'Alfred de Musset ?

J'aime. Voilà le mot que la nature entière
Crie au vent qui l'emporte, à l'oiseau qui le suit :
. . . . . .
Oh ! vous le murmurez dans vos sphères sacrées,
Étoiles du matin, ce mot triste et charmant !
La plus faible de vous, quand Dieu vous a créées,
A voulu traverser les plaines éthérées
Pour chercher le soleil, son immortel amant ;
Elle s'est élancée au sein des nuits profondes.
Mais une autre l'aimait elle-même, et les mondes
Se sont mis en voyage autour du firmament.

(*Rolla*, Chant V.)

Donnons maintenant quelques définitions de l'Amour, elles nous renseigneront mieux que de longues dissertations sur les qualités de l'amour arabe : C'est, a-t-on dit, « une force surnaturelle qui abîme le cœur dans la contemplation des charmes de l'objet aimé » ;

(1) Maçoudi, *op. cit.*, t. VI, pp. 379 et 380.

Digitized by Google

ou bien : « Un sentiment tyrannique et souverain qu'engendrent l'imagination et le désir » ; et encore : « Un extrait de magie, une divine folie spéciale aux gens d'esprit et aux cœurs délicats. » Que si cela ne vous suffit point et si vous êtes avides de science amoureuse, pénétrons ensemble chez le vizir de Haroun al Raschid, le généreux Yehia ben Khalid, où des docteurs subtils discutent fort à propos de l'amour.

« Vizir, dit Abou Malik, l'amour est un souffle magique ; il est plus caché et plus incandescent que le charbon ; il n'existe que par l'union de deux âmes et le mélange de deux formes. Il pénètre et s'infuse dans le cœur, comme l'eau des nuages dans les pores de la terre, il règne sur toutes choses, soumet les intelligences et dompte les volontés. »

Hicham, fils de Hakem, parla ensuite en ces termes :

« La destinée a placé l'amour comme un filet où ne peuvent tomber que les cœurs sincères dans l'infortune... l'amour naît de la beauté de la forme, de l'affinité et de la sympathie des âmes. Avec lui la mort pénètre jusqu'aux entrailles et au fond du cœur ; la langue la plus éloquente se glace ; le roi devient sujet, le maître devient esclave et s'humilie devant le plus infime de ses serviteurs. »

Ibrahim, fils de Yassar, ayant pris la parole, dit :

« L'amour est plus subtil que le mirage, plus prompt que le vin circulant dans les veines... Semblable à un nuage, il se fond en pluie sur les cœurs ; il y fait germer le trouble et fructifier la douleur... »

Ali, fils de Mansour, s'exprima ainsi :

« L'amour est un mal, léger au début, qui s'infiltre dans l'âme et la façonne à son gré ; il pénètre dans la

Digitized by Google

pensée et l'envahit rapidement. Quiconque boit à sa coupe ne se guérit pas de son ivresse, quiconque est renversé par lui ne se relève plus. »

Ils furent treize à deviser de la sorte.

Ne pouvant pas rapporter tous leurs discours, je me contenterai de noter quelques pensées :

« Celui qui aime est illuminé d'une flamme intérieure ; tout son être resplendit ; ses qualités le placent au-dessus des autres hommes. »

« Le propre d'une nature délicate est d'être capable d'aimer. »

« L'amour n'est qu'une suite de visions qui apparaissent à l'homme, tantôt désespérées, tantôt consolantes, et, par l'inquiétude qu'elles engendrent dans son cœur, elles consument ses entrailles. »

« Il est la fleur de la jeunesse, le jardin de la générosité, le charme de l'âme et son divertissement... Il se combine avec le meilleur de la substance, avec les éléments les plus purs. Il provoque l'attraction des cœurs, la conformité des passions, la fusion des âmes, le rapprochement des semblables, la pureté des sentiments et la sympathie (1) ».

Comme on est loin de la « petite convulsion » de Marc-Aurèle, « du contact de deux épidermes et de l'échange de deux fantaisies » !

Et nous n'avons pas cité nos poètes qui seuls peuvent refléter — même au travers du verre fumé qu'est une traduction — la grâce, la délicatesse souveraine, la tendresse émue, craintive et respectueuse, de l'amour arabe. Nous n'avons conté l'histoire d'aucun de

(1) Maçoudi, t. VI, pp. 368 et suiv.

Digitized by Google

« nos martyrs d'amour » ; nous n'avons puisé dans nos chroniques amoureuses ni légendes ni anecdotes... Vous trouverez dans notre ouvrage, *Le Jardin des Fleurs*, un choix de poésies amoureuses, et vous lirez ici, résumées et réduites à la sécheresse d'un schéma, deux histoires d'amour. Elles se présentent comme de pauvres fleurs ou des fruits brutalement arrachés à l'arbre du Tendre. Elles n'ont plus le même parfum, ni le même sourire qu'elles avaient entre les feuilles — mais elles restent quand même fleurs et fruits de tendresse. Puissiez-vous en l'état goûter toute leur saveur et puisse leur charme discret vous pénétrer délicieusement.

KEYSS ET LEYLAH

Keyss était un bel adolescent, généreux, entreprenant, à la fois guerrier et poète. Il aurait improvisé ses premiers vers à l'âge de sept ans. Leylah était brune, petite de taille, éloquente, ayant sur la joue droite une mouche de beauté. L'origine de leur amour est rapportée comme suit :

Un jour, Keyss partit sur une chamelle agile pour se promener dans la campagne, loin des habitations. Il arriva bientôt près d'une source où de jeunes femmes babillaient. Il les salua, leur parla avec une politesse exquise et une éloquence rare. Elles l'invitèrent à s'asseoir au milieu d'elles — et parmi elles était Leylah. Dès que son regard tomba sur elle, Keyss rougit, pâlit, trembla et ne put contenir les battements de son cœur. Pour prendre une contenance, il demanda : « Avez-vous quelque chose à manger ? » et Leylah

Digitized by Google

répondit : « Fils des hommes généreux, nous n'avons rien. » Alors Keyss se leva, égorgea sa chamelle agile, et, tandis que la viande cuisait, il occupait Leylah de doux entretiens, discutant avec elle poètes et poésies. Puis Leylah lui dit doucement : « Vois si la viande est à point. » Alors Keyss approcha du feu qu'il avait allumé, et, aveuglé par la passion, y plongea ses deux mains... Il tomba évanoui. Leylah, en voulant lui porter secours, découvrit son bras de lait, et elle coupa un morceau de son voile pour lui bander les mains... Keyss put ainsi contempler, dans l'extase du délire, le bras potelé et la chevelure abondante et soyeuse de celle qu'il aimait déjà jusqu'à la démence.

Et ce fou disait, parlant de son amour et de sa folie, ces vers délicieux :

Ta présence me fait oublier, chaque fois que je te rencontre,
De te confier ce qui est en moi.
Partout l'on dit : « Il est atteint d'un mal inguérissable! »
Le remède à ma folie, mon cœur le connaît, ô Leylah!

Mais ce remède fut refusé au pauvre énamouré. Leylah fut mariée et Keyss dut quitter sa tribu. Il erra dans le désert, confiant aux sources et aux oiseaux son secret et sa peine, jusqu'au jour où, ayant blessé une gazelle, il lui sembla reconnaître dans les yeux de la gazelle le doux regard de Leylah. Alors il crut qu'il avait blessé celle qu'il aimait et, de désespoir, il exhala sa pauvre âme!

Digitized by Google

ORWAH BEN HOUZAM ET AFFRAT

Orwat, ayant perdu son père tout jeune, fut confié à son oncle Hassr, qui l'éleva et prit soin de son éducation. Parvenu à l'âge d'homme, Orwat demanda la main de sa cousine Affrat. Son oncle ne dit ni oui ni non, mais l'envoya en Syrie faire commerce de bétail, afin de lui constituer un douaire. Entre temps Açalah ben Soayd, qui était fort riche et qui allait en pèlerinage à la Mecque, descendit chez Hassr. Par le plus malin des hasards il aperçut Affrat. Elle lui plut. Il demanda sa main, l'obtint, et renonça à visiter les lieux saints...

Orwah, auquel par ailleurs la fortune avait souri, revint enfin, le cœur gonflé d'amour et d'espérance... Mais il eut tôt fait d'apprendre le triste événement. Alors il tomba évanoui et on dut le porter auprès d'un vieillard qui avait le don de chasser les esprits des possédés. Mais le vieillard ne put rien faire pour soulager le pauvre Orwah, qu'il déclara amoureux. A ce propos Orwah improvisa les vers suivants :

J'avais promis pour ma guérison large récompense au savant docteur de l'Yamamâh : — Science impuissante !

Et cependant il n'a ménagé aucune ressource de sa science, aucune adjuration, aucune évocation ; — il a tout épuisé !

« Que le Bon Dieu te guérisse ! me dit-il, nous te le jurons, nous n'avons en main rien qui puisse alléger ce qui oppresse ta poitrine. »

Digitized by Google

Hélas ! Hélas ! il me semble qu'à mon cœur une blonde perdrix soit suspendue par son aile frémissante, tant mon cœur palpite et bondit d'amour !

Sur ces entrefaites, Açalah, le mari d'Affrat, ayant appris le lieu de refuge d'Orwah, alla le quérir et l'invita à descendre chez lui, pensant ainsi calmer sa grande peine. Orwat, à peine arrivé devant la porte de sa bien-aimée, tomba raide mort. On l'enterra, et Affrat, ayant obtenu de son mari la permission d'aller pleurer sur la tombe de son cousin, s'en fut, le plus naturellement du monde, mourir sur cette tombe... On l'enterra auprès de son amant, et plus tard on vit croître sur leur tombeau deux arbres qui, après s'être élevés, se rejoignirent et poussèrent étroitement liés et intimement enlacés.

Veut-on maintenant quelques faits divers, une tranche de la chronique mondaine du désert ? Ouvrons le livre d'Abi Mohammed Gaffar el Sarrag ; le titre contient à lui seul toute la chevalerie : « *Massareh el Ouchak* — l'Arène des Amants. »

—

Arwat ben Zohyr, après avoir entendu des récits d'amour que lui contait un homme de la tribu des Beni Azra, conclut : « En vérité je le déclare, gens de Beni Azra, vous êtes de tous les hommes ceux qui ont le cœur le plus sensible à l'amour. — Oui, par Dieu, répondit l'autre, cela est vrai, et j'ai connu dans ma tribu trente jeunes gens que la mort a enlevés et qui n'avaient d'autre maladie que l'amour. »

—

Digitized by Google

Sahl ben Saad raconte : Pendant que j'étais en Syrie, un ami me proposa d'aller voir le poète Gamil, qui était gravement malade. Je le trouvai prodiguant son âme et prêt à la rendre à la mort. « Que penses-tu, ô fils de Saad, me demanda-t-il en me fixant, que penses-tu d'un homme qui, depuis cinquante ans qu'il vit, n'a jamais commis d'adultère, n'a jamais bu de vin, n'a jamais répandu le sang injustement, et qui a témoigné qu'il n'y a de Dieu que Dieu et que Mahomet est son serviteur et son Prophète ? — Je pense, répondis-je, que cet homme peut compter sur la clémence de Dieu et qu'il sera sauvé. Mais cet homme quel est-il ? — C'est moi, répliqua Gamil. — Voilà, dis-je, la chose la plus surprenante que j'aie jamais entendue. N'es-tu donc pas ce Gamil qui depuis vingt ans chante les charmes et les amours de Boçaynah ? — Me voici, répondit Gamil, au dernier des jours de ce monde et au premier des jours de l'autre ; je veux que Mohammed n'intercède pas pour moi auprès du souverain juge, si j'ai jamais porté la main sur Boçaynah pour quelque chose de répréhensible et si j'ai jamais été plus loin avec mon amante que de lui faire poser la main sur mon cœur afin d'en apaiser les battements et d'en soulager la peine (1). »

—

Sekina, fille d'El Hussein-ben-Ali, dit un jour à Ezzat : « Je voudrais te poser une question ; me répondras-tu avec sincérité ? — Certainement oui, répliqua

(1) Voir l'*Amour*, de Stendhal, chap. LIII : l'Arabie, fragments du Divan de l'amour.

Digitized by Google

Ezzat. — En ce cas, poursuivit Sekina, explique-moi ce qu'a voulu dire ton amant Koceyr, par ces vers :

> Tout débiteur a rempli sa dette
> Seul le créancier d'Ezzat attend qu'on le paie ! »

Ezzat rougit et dit : « Permets-moi de ne pas répondre. — J'insiste au contraire, dit Sekina, et j'aurais du chagrin si tu persistais à ne pas vouloir me répondre. — Je lui avais promis un baiser, avoua Ezzat. — Dépêche-toi de t'exécuter, reprit vivement Sekina et que sur moi retombe ton péché ! »

—

Concluons : l'Amour véritablement arabe, c'est-à-dire dégagé de tout apport étranger, est un amour pastoral et chaste, à la fois enfantin et profond, simple, grave, ému et discret. « C'est une adoration rêveuse et tendre, dit très bien M. H. Chantavoine, plus sentimentale que sensuelle, où le respect presque timide de la femme aimée se mêle, sans hardiesse et sans brutalité, à la ferveur du désir. On sent bien que les yeux ont été pris, que la chair est mordue et brûlante, mais c'est surtout le cœur qui palpite et dont chaque battement se rythme par un soupir (1). »

Empressons-nous d'ajouter qu'il n'en fut pas toujours ainsi et que par la suite les choses se gâtèrent un peu, et même beaucoup. Les Arabes ont étudié l'amour, mieux, ils le pratiquèrent saintement et avec religion d'abord ; spirituellement et en badinant ensuite, et

(1) *Journal des Débats*, 21 octobre 1913.

Digitized by Google

enfin immodérément et avec grande licence. Ces métamorphoses de l'amour répondent aux changements successifs qui se sont produits dans les mœurs et les coutumes, et répondent à l'évolution de la condition de la femme dans la cité arabe. L'amour étant l'image de l'objet aimé, il sera toujours à la mesure de la femme qui l'aura inspiré. Et cela nous amène à étudier la condition sociale de la femme avant et depuis l'Islam.

Digitized by Google

II. — LA FEMME

La femme du Moyen-Age et l'Arabe d'avant l'Islam

Il nous a paru utile de mettre en regard de la femme arabe la femme du Moyen-Age, de donner le portrait physique et moral de l'une et de l'autre, et d'étudier leur condition respective dans le mariage. Ce rapprochement contribuera à mieux faire comprendre la condition de la femme arabe, condition qui ne s'est guère améliorée depuis le VIIe siècle. Au souvenir de l'état dans lequel elle se débattait vers le XIIe siècle, l'Européenne ressentira peut-être une sympathie plus compatissante pour ses sœurs d'Orient. Elle voudra les aider à franchir les étapes pénibles qu'elle-même eut à gravir pour atteindre au rang qu'elle occupe dans la société moderne; généreuse, elle tendra une main secourable à ses compagnes infortunées, et elle saura les diriger doucement et avec prudence dans la voie de la libération. De son côté, l'Orientale, en constatant que l'Européenne n'a pas toujours été ce qu'elle est, ne désespérera plus d'arriver un jour à ajouter à ses charmes physiques les ornements de l'esprit et à rivaliser avec

Digitized by Google

les filles d'Occident de savoir et de vertu, comme de tout temps elles ont rivalisé de grâce, de beauté et d'aimable coquetterie.

Les portraits de femmes et de jeunes filles abondent dans les romans et les chansons de Chevalerie. En s'en inspirant on peut tracer, du type féminin particulièrement prisé au Moyen-Age et en France, le tableau que voici :

Alaïs, Aiglantine ou Blanchefleur est blanche et rose, rose comme la rose de mai, blanche comme la fleur d'aubépine ou la fleur du lys; ses cheveux sont d'or; son cou pareil à de l'ivoire « replané » soutient gracieusement un visage régulier et rond que domine un beau front blanc, poli comme le cristal; les yeux « vairs » toujours gais et riants sous les sourcils déliés ne sont pas moins beaux que ceux d' « un faucon de montagne »; la bouche est petite comme celle d'un enfant, et les lèvres ont la couleur de la fleur de pêcher; quant aux dents, elles sont petites, serrées, égales; son haleine est comparable à un encensoir de moutier, lorsqu'il est embrasé devant l'autel. Les bras sont arrondis et un peu longs, ses mains blanches et ses pieds bien moulés, sa taille est fine, sa poitrine peu développée; elle a les hanches basses et les côtés étroits (1)...

Comme pendant, voici un tableau du VIe siècle que je vous livre sans retouche. A part que l'Arabe est brune et divinement blonde la Française, vous allez constater à première vue que les deux modèles se ressemblent comme deux sœurs, au point que Français et Païens les prirent souvent l'une pour l'autre et bien

(1) Voir Gautier, pp. 375 et suiv.

Digitized by Google

se trouvèrent de leur aimable méprise. Les romans de Chevalerie et les récits des Croisades nous content plus d'une aventure tendre où l'on voit des Chevaliers chrétiens prendre pour dame une Sarrazine, tandis que Blanchefleur, Aiglantine ou la reine Eléonore elle-même accordent leurs faveurs à quelque guerrier arabe, noble, valeureux et bien aimant... Mais retournons à notre tableau.

Elarith ben Amrou fils de Hodjr, roi des Kindites, voulant demander la main d'El Kansa-bent-Of, dont il avait entendu vanter la beauté, dépêcha auprès d'elle une femme experte et fine. « Va, lui dit-il, et sache me décrire cette fille de Of dont on parle tant. » — Voici en quels termes l'experte ès-beautés rendit compte au roi de sa mission :

« J'ai vu, pur miroir, un front resplendissant que pare une chevelure noire luxuriante comme la queue des chevaux du plus noble sang. Opulente chevelure, abandonnée à elle-même elle semble flotter en longues chaînes ondoyantes, peignée et rangée, tu dirais de belles grappes de raisin qu'une petite pluie vient de lisser. J'ai vu deux sourcils, qu'on dirait dessinés par le kalam ou noircis par une fine trace de charbon, arquer des yeux semblables à ceux d'une gazelle que le chasseur n'a pas effrayée, que le lion des solitudes n'a pas épouvantée. Au milieu des deux arcs des sourcils s'abaisse et descend un nez fin et bien proportionné, courbé délicatement comme la pointe d'un riche sabre bien fourbi. De chaque côté du nez, des joues doucement arrondies, blanches et purpurines; au-dessous s'ouvre, tel un anneau, une bouche au sourire suave, délicieuse au baiser et dans laquelle se meut une lan-

Digitized by Google

gue vive à la riposte qui témoigne d'une intelligence admirable. Les dents, de blancheur éclatante, aux stries imperceptibles, sont de véritables perles limpides et pures ; les lèvres roses sont douces et fraîches comme un rayon de miel. Cette tête adorable est soutenue par un cou d'argent monté sur une poitrine blanche ; puis deux bras pleins d'une chair ferme où l'on ne sent pas d'os, où l'on ne touche pas de veine, et des mains à articulations délicates et légères, aux tendons lisses et invisibles qui meuvent, quand elles le veulent, des phalanges terminées par des pulpes fines et rosées. Sur la poitrine se dressent, telles des grenades, deux seins arrondis ; de leur double pointe ils transpercent le vêtement qui les abrite. J'ai vu un ventre harmonieux dont le nombril semble un gentil petit sachet à parfums. Le dos est un sillon gracieux qui conduit à une taille svelte et flexible, si fragile que, seule, semble la soutenir la miséricorde de Dieu. Des hanches luxuriantes, des cuisses bien arrondies, des jambes de glorieux embonpoint, finement duvetées comme un beau fruit. Enfin deux pieds merveilleux effilés et fins comme deux fers de lance. Louange à Dieu, comment deux bases si mignonnes et délicates peuvent-elles supporter tout cet ensemble de beauté ! » (1)

Cet inventaire notarié, consciencieusement et poétiquement dressé par une Arabe des temps païens, suffit à donner une idée de ce qui composait et de ce qui compose encore une belle femme, car l'esthétique n'a pas beaucoup varié sur ce point... Voici du reste comment

(1) Extrait de El Ekdel-Farid et de Assrar el Balaga de Baha el Dine Al Amili. Voir Perron, *Les femmes arabes*, p. 525.

Digitized by Google

un Arabe décrit au Kalife Abdel Malik ibn Merwan (685 à 705) les beautés à rechercher dans une femme. Vous verrez que ce tableau ne diffère guère du premier :

« Prince des croyants, lui dit-il, prends la femme aux pieds bien unis, aux talons légers et délicats, aux jambes fines et lisses, aux genoux dégagés et dessinés, aux cuisses pleines et arrondies, aux bras potelés, aux mains déliées et fines, à la gorge relevée et ferme, aux joues rosées, aux yeux noirs et vifs, aux sourcils effilés, aux lèvres légèrement brunies, au front beau et ouvert, au nez aquilin et fier, à la bouche et aux dents fraîches et douces, à la chevelure d'un noir foncé, au cou souple et moelleux, au ventre effacé... »

Maintenant que je vous ai présenté la femme arabe et la Française du XIIe siècle, l'une et l'autre avenantes, sémillantes, gracieuses et jolies, il ne vous déplaira peut-être pas de lier plus ample connaissance avec elles, de connaître leurs goûts, leurs occupations, leur tempérament, de pénétrer leur cœur et leur âme, afin de savoir si le fourreau précieux cache une épée bien trempée et si la beauté physique répond à de la beauté morale.

Un portrait moral est toujours difficile à ébaucher, surtout quand il s'agit d'une femme. Commençons par la femme française.

A première vue séduisante comme elle est, elle gagne tous les suffrages après avoir subjugué tous les yeux. D'instinct on est porté à lui reconnaître en bloc toutes les noblesses et toutes les vertus. Mais, pour être impartial, on doit avouer que même pour la femme,

Digitized by Google

celle du Moyen-Age s'entend, la perfection n'est pas de ce monde et que la jeune Française de cette époque-là eut des défauts que sa belle et franche nature transforma par la suite en qualités solides et aimables. « Si l'on s'en rapporte au témoignage des vieux poètes, dit Gauthier, les jeunes filles sont effrontées et cyniques, obéissant exclusivement à la brutalité de l'instinct. Le type qui semble avoir servi de modèle est la fille de Charlemagne, la Bellissent d'Amis et d'Amiles (1) », et Mazuy précise : « Les romans de Chevalerie font souvent mention de cette coutume de condamner à mort une femme ou une jeune fille accusée d'inconduite. Aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, époques de désordre et de dérèglement dans les familles, il était utile de montrer à la génération le châtiment que les ancêtres appliquaient à de coupables amours... Les historiens, les chroniqueurs, les trouvères et les troubadours se lamentent grandement sur la vie déréglée des châtelaines. Ici, ce sont des jeunes filles qui suivent leurs amants sous la tente; là, de nobles dames donnent l'hospitalité à des Chevaliers, et si elles ne se rendent pas auprès d'eux, c'est que leur mari ne sommeille pas encore :

Je i allasse volontiers
Ne fust pour Monseigneur le Comte
Qui n'est pas encore endormiz.

partout l'on chantait :

Honi soit mari qui dure
Plus d'un ou deux grands mois (2).

(1) Gautier, *la Chevalerie*, note p. 378.
(2) Mazuy, Traduction du *Roland furieux* de l'Arioste, p. 22.

Digitized by Google

Mœurs déplorables, où les femmes n'ont qu'une petite part de responsabilité, car elles règlent le plus souvent leur conduite sur la conduite ou le bon plaisir des hommes. On a coutume de dire, chaque fois qu'un crime est commis : « Cherchez la femme ! » Que ne dit-on, quand une femme est coupable : « Cherchez l'homme » ? Ce serait au moins équitable.

« Les jeunes filles sont effrontées et cyniques » ? A qui la faute? Parmi les devoirs qui leur étaient imposés, était celui d'endormir les hôtes de leur père en les massant. « Un tel massage pendant le sommeil, dit P. Meyer, faisait partie jadis des soins dus par une hospitalité attentive. Au Moyen-Age les détails de l'hospitalité, tels que le coucher et le bain, étaient laissés aux femmes. Mais on comprend que dans une société à certains égards plus libre que la nôtre, non seulement en paroles mais en actions, ce qui était à l'origine un traitement purement hygiénique ait conduit à des abus (1). »

« Les chroniqueurs se lamentent grandement sur la vie déréglée des châtelaines? » Mais jetez un coup d'œil sur l'institution du mariage dans le système féodal, et vous excuserez la vie déréglée des châtelaines.

Le système féodal ne pouvait en effet avoir qu'une influence malheureuse et malfaisante sur le mariage. Le fief, qui est par définition « une terre que l'on tient à charge de service militaire », ne pouvait naturellement pas être tenu par les femmes, inaptes à guerroyer, et il importait que le fief fût servi. Dès lors, l'héritière jeune ou mûre est obligée de prendre un

(1) P. Meyer, *Romania*, t. IV, p. 394.

Digitized by Google

époux, qui *par procuration* rendra les services dus par la vassale à son suzerain. La jeune fille, dès qu'elle a atteint sa douzième année (en principe, car on mariait des enfants de cinq à six ans), la veuve, trois mois et souvent trente jours après la perte de son noble époux, doivent convoler en justes noces. « Une héritière de haut lignage, dit Chateaubriand, était obligée de se marier pour desservir le fief, comme on voit aujourd'hui les marchandes qui perdent leur mari épouser leur premier commis pour faire aller l'établissement (1). »

Encore les marchandes sont-elles libres de leur choix, tandis que la vassale était forcée de se marier au gré de son suzerain. Il arrivait qu'on lui donnait le choix entre trois Chevaliers désignés ou mieux entre trois noms, mais le plus souvent on la remettait ainsi que son fief, corps et biens, à quelque homme de guerre dont le suzerain voulait récompenser la vaillance. Comment pouvait-elle l'aimer?

On divorçait avec la même facilité. « Avant le Concile de Latran en 1213, il était défendu de contracter mariage jusqu'au 7e degré. Ce Concile n'interdit plus l'union conjugale que jusqu'au 4e degré. Mais il y avait les parentés spirituelles assimilées aux véritables parentés. Au bout de quelques années de mariage, on découvrait soudain une parenté, et les bonnes mœurs et la religion exigeaient le divorce (2). »

Époques de désordres et de dérèglement dans les familles, dit-on? Comment pouvait-il en être autrement, quand les mariages se faisaient et se défaisaient de la

(1) *Analyse raisonnée de l'Histoire de France*, p. 89.
(2) Gautier, *op. cit.*

Digitized by Google

manière que nous venons de voir, et que les hommes, au lieu de respect, témoignaient aux femmes le mépris le plus profond ? Non seulement ils leur préféraient un cheval de race (1) ou un beau coup de lance, non seulement ils enseignaient : « C'est folie que de se fier à une femme », « Qui trop sa femme croit à la fin se repent », « Femme et melon à peine les cognoist-on ! », et mille autres gentillesses de même genre ; mais ils faisaient défense aux femmes d'ester en justice ou de faire des contrats sans le consentement du mari. Bien mieux, une législation prévoyante spécifiait deux cas où le mari a le droit de battre sa femme : « celui de l'adultère et celui où elle se permet de donner un démenti à son baron ». La coutume se montra plus large... Dans la mort de Garin (p. 102), on voit l'empereur Pépin frapper jusqu'au sang son épouse qui lui demandait du secours en faveur des Lorrains : « Li rois l'entent ; à poi n'esrage vis, hauce (le poing), sor le nez la féri — que quatre gotes de sanc en fist issir... », et la dame répond humblement : « La vostre grand merci ! quant vos plaira, si porés referir ! » Cet exemple venu de haut a dû être assidument suivi, témoin cette sentence de Leroux de Lincy :

« Qui bat sa femme il la fait braire ;
Qui la rebat il la fait taire. »

Cependant, malgré cette infériorité incontestable, la

(1) Demay, p. 42 : « L'ancien préjugé sur l'infériorité de la femelle régnait dans la Chevalerie. Elle n'admettait que le cheval entier. La jument était dédaignée et abandonnée aux travaux domestiques : l'homme d'armes qui montait une jument était déshonoré. »

Digitized by Google

femme parvint, à force d'adresse et de persévérance, à devenir l'associée de l'homme, sa *jurée*, sa compagne et son égale. Et puis petit à petit, discrètement, elle réussit à donner à la société du Moyen-Age son empreinte. Elle apaisa par sa grâce la brutalité de ces siècles de fer ; elle apprivoisa le rude guerrier, le dompta, le charma, le civilisa et finit par le mettre à ses pieds, croyant fervent et enthousiaste du culte d'Amour et de la Beauté.

« Et maintenant, femmes d'Orient, comprenez, instruisez-vous, vous qui décidez du sort de la terre ! »

*
* *

Il n'est pas besoin de savantes recherches pour délimiter le cercle des connaissances de la femme arabe. La tente était son école, la nature son éducatrice. Elle coud, elle file, elle tisse, elle s'occupe du ménage, élève ses enfants, chante pour les endormir. Elle sait, pour les avoir entendus de la bouche de son père, l'histoire glorieuse de la tribu, celle de sa filiation, les exploits des guerriers et les beaux vers des poètes. A regarder le ciel et à surveiller les troupeaux, elle apprend à connaître le cours des astres, l'anatomie et la psychologie des bêtes domestiques, et à distinguer les bonnes des mauvaises herbes. Elle prend part aux fêtes et aux deuils de la tribu, et à la mort d'un brave, père, mari, fils ou frère, elle sait exhaler sa peine en accents harmonieux et émouvants. Naturellement éloquente, elle ajoute au charme des choses le charme de son doux langage, et les hommes l'écoutent respectueux et ravis.

L'Arabe est chaste, libre et quelque peu impudique.

Digitized by Google

Fille obéissante, sœur aimante, épouse très tendre, mère orgueilleuse, elle aime la guerre et la gloire, les fards et les parfums. Elle est coquette pour le bon motif. Elle se sert de ses charmes pour exciter le courage, exaspérer la bravoure, inspirer les poètes, engendrer des hauts faits et des héros. Elle est inspiratrice de vaillance. C'est pour lui plaire, pour lui obéir, pour la protéger (1), pour mériter et conquérir son amour, que l'on devient un Chevalier parfait : guerrier sans peur, poète sonore, généreux avec munificence, et bien entendu amoureux à toute épreuve. Car tous les héros de l'Arabie Ancienne ont leur dame d'amour, et les poésies qui chantent les rudes assauts, et le délire auguste des combats commencent par un salut, un hommage, un sourire à la belle; si bien que cet usage immémorial de courtoisie était devenu, bien avant l'Hégire, une règle quasi immuable de bonne composition poétique. Toute pièce de vers ou « Quacida » ancienne ou moderne, quel qu'en soit l'objet, devait nécessairement renfermer une partie, ordinairement

(1) Pour protéger une caravane de femmes qui allait tomber entre les mains des ennemis, le Chevalier Robayah, quoique blessé à mort, eut le courage d'aller se poster à l'entrée du défilé de Kadid. Sa seule présence en imposa à l'ennemi qui arrêta sa poursuite. Robayah expira, à cheval, la lance à la main, mais la caravane était sauvée.

A la journée de Dhou Car (614) Bécrites contre les Persans, les femmes étaient à l'arrière-garde afin d'enflammer la valeur des hommes. Au moment où l'on allait en venir aux mains, Hanzala coupa les sangles qui attachaient la selle sur le dos du chameau qui portait sa femme. Puis il coupa successivement les sangles des chameaux de toutes les autres femmes, qui se trouvèrent ainsi privées du moyen de fuir, si les Bécrites étaient vaincus. « Maintenant, dit Hanzala aux guerriers, que chacun de vous défende celle qui lui est chère. » (C. de Perceval, t. II, p. 181.)

Digitized by Google

l'exorde, spécialement réservée à célébrer les charmes et les bontés ineffables de l'aimée ou à se plaindre de son inconstance et de ses rigueurs. Voici quelques exemples. Nous les extrayons des *Mouallakats* (1). On sait que les « *Mouallakats* — les Suspendus », au nombre de sept, sont les plus beaux poèmes d'avant l'Islam et représentent le modèle parfait de la poésie classique.

D'Imroul Quaïs :

Demeurons ici pour pleurer au souvenir de ma bien-aimée...

O Fatime, ne m'accable pas de tant de rigueur. Si ta résolution de rompre avec moi

Est inébranlable, du moins ne romps pas si cruellement.

Tu abuses de l'empire que te donne sur moi la passion qui me dévore, et de la soumission que j'ai toujours montrée pour tes volontés.

Si quelque chose en moi t'a déplu, détache doucement mon cœur du tien et rends-lui sa liberté.

N'as-tu répandu autrefois des larmes que pour lancer de tes yeux des traits plus sûrs contre ce cœur devenu ta victime?

De Tarafa :

Dans la tribu est une jeune beauté, dont le col est orné d'un double rang de perles et de topazes ; gracieuse comme la gazelle qui a quitté son faon pour aller paître avec ses compagnes dans les charmants bosquets.

(1) Traduction de Caussin de Perceval, *Essai sur l'Histoire des Arabes.*

Digitized by Google

Quand cette beauté sourit, ses lèvres en s'entr'ouvrant laissent voir des dents aussi blanches que la camomille fleurissant sur une terre humide qui s'élève au milieu d'un sable doux et pur.

Le soleil leur a communiqué son brillant éclat...

Le soleil s'est dépouillé de sa parure lumineuse pour en orner son visage, dont la peau est lisse et sans tache.

De Zouhair :

Sont-ce les traces du séjour d'Oum Auffa, ces restes muets d'un campement sur le sol pierreux de Darrâdj?...

Oui, je reconnais cette place et je m'écrie : « *Demeure de ma bien-aimée, puisse cette aurore t'annoncer un beau jour! Puisse le ciel te conserver!...* »

D'Antar :

Salut, demeure d'Abla dans la vallée de Djiwa! Demeure chérie, parle-moi de l'objet que j'aime...

Abla avait résolu de s'éloigner...

Quelle fut ma douleur à moi qu'Abla tient prisonnier par l'éclatante blancheur de ses dents légèrement crénelées, par la beauté de ses lèvres sur lesquelles le baiser est si doux et si suave!

Avant que la bouche ait effleuré ces lèvres charmantes, on respire son haleine embaumée, dont le parfum est comme celui que le musc exhale d'un vase où il est conservé!

Telle encore est l'odeur des fleurs que les rosées du ciel ont fait croître dans la prairie...

Digitized by Google

De Lebid :

Ton cœur, ô Lebid, brûle pour les belles voyageuses de cette tribu...

Mais pourquoi te rappeler encore le souvenir de Nawara? Elle a fui loin de toi, et les liens qui te l'attachaient ont tous été rompus. L'infidèle descendante de Norra a établi sa demeure à Faïd... Hâte-toi de rompre tout engagement avec celle dont l'attachement est sujet à l'inconstance...

De Amr fils de Koltsoum :

... Ma maîtresse, lorsqu'on la trouve seule et qu'elle n'a point à craindre les jaloux, découvre aux yeux deux bras potelés et fermes dont la couleur est d'un blanc pur.

Sa stature est haute et noble. Sa taille élégante m'a fait perdre la raison.

Ses jambes, pareilles à deux colonnes de marbre, sont ornées d'anneaux entrelacés, qui font entendre, lorsqu'elle marche, un cliquetis agréable.

Séparé de cette beauté, j'éprouve de plus cuisants regrets que la chamelle privée de son tendre nourrisson qu'elle appelle de ses cris plaintifs...

Toute la violence de mon amour s'est réveillée, mon cœur s'est rempli d'ardents désirs, lorsqu'au déclin du jour j'ai vu partir ma maîtresse.

De Harith :

Esma s'est éloignée. Ah! Esma n'est point de celles dont la présence prolongée peut devenir importune.

Digitized by Google

Elle me laisse après les doux moments que nous avons passés ensemble sur la terre de Chêmma.

... Wafâ, les prairies de Cata... tous ces lieux, témoins de nos amours, n'offrent plus à mes regards celle que j'y voyais naguère.

Aujourd'hui dans mon délire je verse des larmes de regret, mes larmes peuvent-elles me rendre ce que j'ai perdu?...

Et cependant la femme anté-islamique était dans une situation théoriquement inférieure à celle de l'homme. Elle était la protégée et un peu la chose de l'homme. Elle subissait l'autorité patriarcale du père et plus tard celle de ses fils ou de l'aîné de ses fils; mais cette autorité tempérée par l'affection était pour la femme d'un poids bien léger.

Chez le nomade la sujétion de la femme n'est le plus souvent qu'une étiquette pompeuse dont se contente la vanité du mâle. De fait, l'Arabe avait une certaine personnalité. Elle était vaillante et brave. Elle ne pleurait ses morts qu'une fois qu'ils avaient été vengés. Elle suivait son époux à la guerre (1). Elle portait une

(1) *Mouallakat* de Amr ben Koltsoum : « Tandis que nous combattons, nos femmes blanches et belles se tiennent derrière nous; leur présence nous excite à les préserver de l'esclavage et de l'ignominie.

« Elles ont fait jurer à leurs époux que toutes les fois qu'ils rencontreraient des guerriers décorés des marques de la bravoure, ils leur raviraient des chevaux, des armes, et leur feraient des prisonniers qu'ils emmèneraient en chaînes deux à deux...

« Sur le soir, lorsque nos femmes sortent de leurs demeures, elles marchent avec lenteur et balancent mollement leur corps, comme fait le buveur étourdi par les fumées du vin. Elles don-

Digitized by Google

outre pour abreuver les combattants, elle frappait du tambourin pour couvrir les râles et exciter au carnage! Elle soignait les blessés, et souvent elle prenait une part active et même décisive à la bataille et à la victoire. Les exemples sont nombreux, et je pourrais, s'il en était besoin, faire défiler devant vous toute une légion d'héroïnes.

Voici les filles du poète Bekride Find, deux vierges farouches et belles : « à la journée des toupets », voyant les escadrons de leur tribu fléchir, elles se jettent presque nues au milieu de la mêlée et elles improvisent ces cris superbes :

Hardi ! les valeureux !
Fondez, fondez sur eux !
Sur des coussins moelleux,
Pour prix de vos prouesses,
Vous goûterez l'ivresse
De notre tendresse.

Honte, honte à qui fuit
Le péril qui grandit,
La gloire qui reluit !
Pour prix de leurs prouesses,
Aux braves nos tendresses,
Aux braves nos caresses.

Pouvoir de la beauté! La victoire elle-même finit par subir le charme des deux belles amazones, elle vint docilement se ranger aux côtés des Bekrides!

Voici Amra bent Alcama qui, à la bataille de Ohod, saisit l'étendard tombé au milieu de la mêlée, le bran-

nent à nos coursiers leur nourriture et nous disent : « Vous n'êtes point nos époux si vous ne savez nous défendre. »

« Dignes filles de Djocham ben Bacr, elles réunissent à la beauté la vertu et une illustre origine. »

Digitized by Google

dit, rallia les guerriers hésitants et les conduisit à la victoire.

A cette même bataille de Ohod, Hind chantait :

Nous sommes les filles de l'étoile du matin,
Nos pieds foulent les moelleux coussins,
Les perles nous ornent le cou,
Le musc parfume nos cheveux ;
Les braves qui avancent nous les presserons dans nos bras,
Les lâches qui fuient nous les fuirons,
Et nous leur refuserons notre amour.

Et les femmes à l'arrière-garde, en faisant résonner leurs tambours de basque, reprenaient en chœur :

Courage, enfant d'Abdeddar.
Défenseurs des femmes, courage !
Frappez, frappez du tranchant de vos glaives !

Voici encore la fille d'Abi Bakr, Asma ; à son fils assiégé dans la Mecque (vers 692) qui, à bout de ressources, songeait à capituler, elle disait : « Va combattre, mon fils, meurs en brave plutôt que de vivre en lâche. » Et l'enfant disait : « J'ai peur qu'après m'avoir tué on n'expose mon corps sur une croix. » — « La gazelle une fois égorgée ne souffre pas quand on la dépouille ; va et meurs avec courage, mon fils. »

Blessé au plus fort de la mêlée, Rabyah (580 à 600 A. D.) est obligé de rejoindre le convoi des femmes : « Oumm Seyyar, dit-il à sa mère, applique un bandage sur ma blessure. Tu es frappée à mort dans la personne de ton fils ! » — « Hélas ! répond la mère, c'est ainsi que nous perdons nos plus vaillants défenseurs ! Nous ne connaissons pas d'autres calamités que celle-là et nous y somme faites. » En disant ces mots, elle pansait

Digitized by Google

la blessure de son fils qui lui demanda à boire : « Mon enfant, si tu bois, tu meurs à l'instant ; plutôt va vite charger l'ennemi. » (1)

A multiplier les exemples on craindrait de rendre la bravoure monotone. Lamartine a dit très justement : « Les femmes sont naturellement enthousiastes comme les poètes, courageuses comme les héros. »

Des centaines de guerres eurent pour cause initiale une femme. Mais le souvenir de ces femmes n'est pas, comme celui de la belle Hélène, un souvenir maudit. C'est un souvenir embaumé qui charge l'atmosphère sacrée des combats d'un parfum d'exquise galanterie. On guerroyait non pas pour rendre une femme à son mari, mais pour protéger sa faiblesse, défendre sa vertu, préserver de toute souillure son honneur et sa pureté.

Pour venger Baçous, une pauvre femme dont la chamelle avait été tuée par Kolaïb prince de Nizzar, les Bekrites firent aux Taglabites une guerre sans merci qui ne dura pas moins de quarante ans. C'est la guerre connue sous le nom de Baçous (494 à 534 A. D.).

La deuxième guerre de Fidjar eut également pour motif un outrage fait à une femme. C'était à la foire d'Okaz, une femme élégamment vêtue était assise, de jeunes étourdis voulurent admirer son visage et par supercherie lui enlevèrent son voile. Elle cria vengeance, et à ses cris la guerre éclata (580 A. D.).

La guerre d'El-Barrak a une origine tout à fait romanesque : « Le roi de Perse, ayant entendu célébrer la beauté de Leylah la chaste, résolut d'ajouter aux trésors

(1) Caussin de Parceval, t. I, p. 545.

Digitized by Google

de son harem la perle de Beni Robayah. Il envoya donc une ambassade escortée de troupes nombreuses pour demander à Lokayz la main de sa fille Leylah. Les Arabes considéraient comme une déchéance de marier leur fille à un étranger, fût-il prince ou monarque tout-puissant. Leylah fut enlevée de force et emmenée en Perse. On lui donna un palais en attendant qu'elle fût remise de ses fatigues et de ses émotions, et on la travailla pour l'amener à accepter de partager la couche du roi. On usa de douceurs, puis de menaces, les vexations et les privations de toutes sortes suivirent, mais on ne vint pas à bout de la résistance obstinée de la belle rebelle. Leylah fit entendre ses gémissements en vers simples et harmonieux qu'elle adressa à son amant El Barrak et à sa tribu les Beni Robayah :

Barak ! que ne peux-tu voir ce que j'endure !
Malheureux, votre sœur est mise à la torture.
Ils m'ont emprisonnée, ils m'ont enchaînée,
Les lâches, ils ont osé porter la main sur moi !
Le Persan en a menti, jamais il ne pourra m'approcher
Tant qu'il me restera un souffle de vie !
Emprisonnez-moi, enchaînez-moi,
Faites-moi endurer les pires souffrances,
Je vous méprise et je vous hais,
Et l'amertume de la mort m'est douce,
Qui me délivrera de vous.

Ces vers remuèrent profondément les Arabes. Tous ils se joignirent à la tribu de Beni-Robayah et partirent en guerre contre les Perses. Après des incidents divers,

Digitized by Google

Leylah la chaste fut délivrée et elle épousa celui qui l'aimait et qu'elle aimait, son cousin El Barrak !

Et les femmes ne le cédaient guère aux hommes en courage, en générosité et en grandeur d'âme.

Fatimah, la mère des Parfaits, enlevée dans une razzia par une troupe ennemie, se précipite du haut de son chameau la tête la première et se tue. Elle ne voulait pas que sa mésaventure pût entacher son nom et celui de ses fils. Plus fière que Lucrèce, elle préféra la mort au soupçon du déshonneur.

Raytah, la veuve de Rabia, força sa tribu à mettre en liberté Doraid ; elle-même lui donna des vêtements et des armes. Or Doraid dans une précédente rencontre s'était montrée magnanime envers Rabia, et Raytah tenait à lui prouver sa reconnaissance.

La belle Bohaïçah, fille de Auf, jeune épousée de quinze ans, se refuse à laisser consommer son mariage tant que dure la guerre des Absides et des Zoubianides. A son mari pressé et empressé elle répond : « Tu songes uniquement aux plaisirs du mariage, alors que les Arabes s'entretuent. Présente-toi plutôt à ces tribus ennemies, rétablis la paix entre elles, accomplis cette œuvre d'un homme de cœur, d'un homme généreux et bien né, après quoi reviens trouver ta femme et tu goûteras toutes les douces joies de l'hyménée ! » Harith, exalté par une pensée si élevée, enflammé par une passion qu'avivaient de si nobles sentiments, s'en fut bien vite vers les tribus ennemies, qu'il décida fort heureusement à conclure la paix...

Faits plus caractéristiques encore : La Grèce eut ses sages, hommes ; l'Arabie, elle, eut des sages, femmes. Leurs noms ? Sakr bent Lokma, Gomaa bent Habess,

Digitized by Google

Kossaglah bent Amer, Hind bent el Kess, Kouzam bent el Rayane.

Rome nous a transmis le souvenir de la mère des Gracques qui disait avec orgueil, en montrant ses fils : « Voilà mes joyaux ! » L'Arabie connut plus d'une Cornélie. Elle eut les « mères Heureuses », modèles des mères, qui enfantèrent des héros. L'histoire nous a conservé le nom et le souvenir de trois d'entre elles : Khabya, fille de Ryah de la tribu des Beni Rany ; Mâwiah, fille d'Abd Manâh, de la tribu des Beni Dârim ; Fatimah, femme de Ziad, dont les sept fils méritèrent d'élogieuses épithètes : le premier était désigné « le Parfait », le second était surnommé « le Généreux », le troisième « le Héros des Cavaliers », le quatrième « le Persévérant », le cinquième « l'Opiniâtre », le sixième « l'Homme à tout atteindre », enfin l'épithète de Amr était « le Rapide au Succès ».

Dix siècles avant les cénacles de l'hôtel de Rambouillet, l'Arabie avait ses tentes littéraires et artistiques où se réunissaient, sous la présidence de femmes de goût et de savoir, les beaux esprits de l'époque. Et puisque nous avons parlé ailleurs des décisions rendues par les Dames des Cours d'Amour, il est juste de rappeler ici le jugement que rendit Oum Goundoub dans un différend entre deux poètes dont l'un était son mari.

Alkama et Imrou el Quais, un soir au clair de lune, chantaient. Grisés par leurs vers nombreux et sonores, ils se provoquèrent, se défièrent, et un tournoi, ou plutôt un duel poétique, fut décidé sur-le-champ. Les deux adversaires choisirent pour arbitre Goundoub, épouse d'Imrou el Quais. « Je veux, dit la dame, qu'en une petite pièce de vers de même mètre et de même rime

Digitized by Google

chacun de vous me décrive son cheval. » Le premier Imrou el Quais enfourche Pégase. Il improvise des vers superbes qu'il termine par ces mots : « La jambe qui lui presse le flanc allume son ardeur impatiente, le fouet précipite sa course; animé par la voix, le cou tendu en avant, il semble emporté par la folie ».

Alkamah, à son tour, décrivit son coursier :

« ... Il a la tête ramenée sous la bride qui le guide; lancé, il passe comme disparaît l'antilope au pied rapide, au flanc ruisselant de sueur. »

« Le coursier d'Alkamah est le meilleur, dit Goundoub, car son cavalier doit le retenir, tandis que le cheval de mon mari a besoin qu'on l'excite de la voix, des jambes et du fouet. »

Susceptibilité des poètes, pour ne pas dire des auteurs! Imrou el Quais, révolté contre une décision qui lui paraissait souverainement inique, répudia Goundoub. Alkamah, ravi et voulant rendre hommage à la justice et à la vertu, s'empressa d'épouser Goundoub!

« Une charte de 1097, dit M. Campeaux dans *La question des femmes au XVe siècle*, la charte de Bigorre, reconnaissait aux dames le même privilège qu'aux églises : le droit d'asile; l'ombre de leur robe valait pour l'accusé celle du paroi : Qui se réfugiait à leurs pieds était assuré de sa grâce, à la seule condition de restituer le dommage (1). »

En Arabie point de charte semblable, mais une pratique séculaire qui reconnaît aux femmes, non pas seulement le droit d'asile, mais une protection effective et

(1) Campeaux, *La question des femmes au XVe siecle*, pp. 6, 7.

Digitized by Google

efficace qui vaut sa grâce au condamné, sa vie et sa liberté au prisonnier fait sur le champ de bataille.

Avant de livrer la bataille d'Ockazah (vers 580), Maçaoud, l'un des chefs des tribus de Kaïs, confiant en la victoire, dit à sa femme Soubaya : « J'accorderai l'aman à tous ceux des Coreychites qui entreront dans ta tente. » Soubaya se mit alors à rassembler des pièces d'étoffe et à les réunir à sa tente pour l'agrandir et y accueillir un plus grand nombre de réfugiés. Mais son mari lui déclara « qu'il n'épargnerait que le nombre d'hommes que peut contenir la tente dans ses dimensions actuelles ». A quoi Soubaya répondit : « Un moment viendra peut-être où tu souhaiteras que ma tente fût plus vaste. »

En effet, Maçaoud, brave mais présomptueux, fut vaincu. Il se dépêcha, ainsi qu'un certain nombre de fuyards, de venir chercher asile dans la tente de sa femme Soubaya; sur ces entrefaites arrive Harb, le général Coreychite. Il dit à Soubaya : « Sœur de mon père, j'accorde l'aman à tous ceux qui entreront dans ta tente, ou qui en toucheront l'une des cordes, ou qui se promèneront alentour. »

Alors Soubaya répéta à haute voix la déclaration du vainqueur, et elle envoya ses quatre fils à la recherche de ceux qui n'avaient pas d'asile pour se dérober aux poursuites. Bientôt il se forma autour de la tente « sacrée » un vaste cercle de fugitifs que Soubaya protégeait : à tous, Harb accorda la vie et la liberté (1).

Aboul As, époux divorcé de Zeynab, la fille du Pro-

(1) Voir Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme.*

Digitized by Google

phète, avait persisté dans l'idolâtrie. Etant entré dans Médine alors centre du parti musulman, il pénétra chez Zeynab et lui demanda sa protection. Zeynab la lui accorda. Le lendemain à la mosquée, aux musulmans rassemblés pour la prière, Zeynab cria de l'endroit réservé aux femmes : « Vous tous qui êtes ici présents, sachez que je prends sous ma protection Aboul-As, fils de Rabi. »

La prière terminée, Mahomet dit : « Vous avez entendu la déclaration qui a été faite tout à l'heure. Parmi les vrais croyants le droit de protection appartient au faible comme au fort (1). »

Cette influence de la femme persiste jusqu'à présent, du moins chez les nomades ; je n'en veux citer qu'un exemple que je cueille dans l'ouvrage posthume du général Daumas, l'un des hommes qui ont le mieux connu les mœurs et les coutumes des Arabes d'Algérie :

« Les Ouled Yacoub à la recherche d'une razzia découvrent un campement des Oulad Naïls avec lesquels ils étaient en guerre.

« L'attaque est décidée sur-le-champ.

« Le goum était nombreux, il n'eut pas de peine à entourer de toutes parts la nezla au centre de laquelle se trouvaient réunis tous les troupeaux. Les Oulad Naïls, cernés par un ennemi beaucoup plus fort qu'eux, ne songèrent pas à la résistance et ne virent de salut que dans la protection des femmes, dans le respect qu'elles ne pouvaient manquer d'inspirer aux cavaliers ennemis.

(1) C. de Perceval, t. III, p. 77.

Digitized by Google

« Quatre des plus jolies femmes de la Nezla, les cheveux flottants, la ceinture dénouée, se précipitèrent vers les quatre faces du camp. Puis chacune se mit à crier :

« Ce côté est sous ma protection ! Tout vaillant cava-« lier doit respect aux femmes. »

« De retour à la tribu, les gens du goum sont assaillis de questions ; on les voit revenir les mains vides, on leur en demande ironiquement la raison. Ils répondent sans s'émouvoir :

« Nous avons atteint nos ennemis, nous les avons « pris, mais quatre femmes nous les ont repris par la « seule force de la considération que nous avons pour « elles. »

« Ils ajoutèrent :

« La dignité de la femme ressemble à l'éclat du soleil « dans les cieux, il est impossible au regard de se fixer « sur lui. »

« Ils dirent encore :

« Comme aux souverains, on doit respect et considé-« ration aux femmes ; si elles nous avaient demandé « nos chevaux, nous les leur aurions donnés (1). »

D'ailleurs les Arabes ont toujours regardé la demeure des femmes comme un véritable sanctuaire. Le mot *harem*, qui évoque en Europe tous les mystères et toutes les voluptés de l'Orient, signifie littéralement : défendu, sacré ; et le mot *Hormat* signifie à la fois . femme, épouse, chose sacrée.

Mais la sphère de protection de la femme n'était pas circonscrite à l'ombre de sa robe, ou aux limites de la tente ou du harem, elle rayonnait au loin et s'exerçait

(1) *La femme arabe*, par G. Daumas, pp. 57 et 58. Alger, 1912.

Digitized by Google

à distance. Une chevelure de femme était un talisman infaillible contre l'adversité ; où qu'elle fût arborée, elle constituait la plus sûre sauvegarde.

« Je ne dois pas oublier, dit M. Quatremère, de rappeler ici le moyen le plus puissant que les Arabes employaient dans un danger pressant, pour obtenir la protection d'un guerrier ou d'un prince célèbre par son courage ; ils coupaient la chevelure de leurs femmes et de leurs parentes et l'envoyaient à celui dont ils réclamaient le secours. L'histoire orientale nous offre plusieurs exemples de faits de ce genre. Après l'assassinat du Kalife fatimite Dâfer, la sœur de ce prince, écrivant à l'émir Talaï ben Rouzaik pour implorer son secours, enferma dans sa lettre des cheveux des femmes du palais. Talaï, à son arrivée au Caire, fit placer en haut des piques de ses soldats les chevelures qui lui avaient été envoyées, afin de montrer aux yeux du public la double marque de confiance et d'estime qui lui avait été décernée d'une manière si imposante. Ce fut ainsi que le kalife Adad assiégé par les Francs implora l'appui de Noradine en lui envoyant des cheveux de ses femmes. A l'époque de la conquête du Yémen par les Turcs, Moutaher, voulant appeler les autres Arabes à son aide, leur envoya les cheveux de ses femmes, de ses filles et des autres femmes de la ville où il commandait. Des hommes généreux en recevant un pareil gage de détresse ne manquaient pas de répondre par des secours prompts et efficaces à la confiance de ces suppliants qui mettaient ainsi sous leur sauvegarde tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde (1). »

(1) Quatremère, *Mélanges d'histoire et de philologie orientale*, pp. 225 et 226 : « Mémoire sur les asiles chez les Arabes ».

Digitized by Google

Ces citations et ces exemples suffisent à démontrer que dès le VIe siècle florissait en Arabie une société policée, aux mœurs à la fois aimables et guerrières, courtoise et chevaleresque, où les filles, les sœurs, les épouses et les mères étaient aimées, admirées, respectées, où tout se faisait pour elles et par elles, la paix et la guerre, la légende et l'histoire! Il n'est pas besoin de passer en revue toutes les branches de l'activité humaine et de citer le nom des femmes arabes, elles sont légion, qui se distinguèrent et s'illustrèrent dans la poésie, la politique, le commerce, l'industrie, la médecine, l'art militaire et l'art oratoire, sans parler de l'art divinatoire qui semble avoir été partout l'apanage presque exclusif de la meilleure moitié de l'homme. Au lieu d'une nomenclature qui risquerait d'être fastidieuse, malgré le parfum qu'exhalent les doux noms de femme, nous nous bornerons à donner ici quelques courts extraits d'élégies féminines. Après nous être purifiés dans la source claire des larmes de nos poétesses, larmes « jaillies comme le lait d'une mamelle pressée », nous pourrons traiter du mariage dans la Djahilieh, de la femme musulmane et de la femme selon le Koran.

OUMAYMAH PLEURE LES CORAYCHITES MORTS PENDANT LA GUERRE DE FIDJAR

Ma nuit ne veut pas finir!
Mon regard reste rivé aux étoiles!
Toujours devant moi brille le même astre,
Là, entre le Verseau et le Scorpion.

Digitized by Google

Cette aurore que j'attends ne viendra donc pas ?
Hélas ! elle ne veut approcher, ni avancer !
Je pleure la perte de nos frères
Nobles par la vertu et par une illustre origine.
Le destin a foncé sur eux,
Avec ses crocs terribles et ses griffes puissantes
Et il a eu raison d'eux, alors qu'ils se croyaient protégés
Contre ses coups : nul ne peut arrêter le Destin !
Contre ses arrêts il n'est pas de recours,
Ni d'abri, ni d'asile.
Mes yeux, pleurez-les,
Pleurez des larmes intarissables !
Je pleure, je pleure mon orgueil,
Car ils étaient mon appui et mon soutien ;
Ils étaient ma tige et mon rameau,
La race dont je m'honore et me glorifie !
Ils étaient mon honneur et ma gloire,
Mon refuge inexpugnable dans la crainte ;
Ils étaient ma lance ; ils étaient mon bouclier ;
Ils étaient mon épée quand grondait ma colère !
Parmi ces morts, hélas ! combien de Véridiques
Dont la parole ne fut jamais mensongère !
Combien d'hommes éloquents
Dont le brillant langage séduisait et charmait !
Combien de braves cavaliers grandis dans la bataille
Qui se précipitaient dans la mêlée, arborant les signes distinctifs des héros !
Combien de nobles seigneurs
Habiles et sages, toujours à la hauteur des situations !
Combien de chefs puissants qu'on voyait
Escortés d'une troupe brillante et nombreuse !

Digitized by Google

Combien enfin de généreux et de munificents
Qui prodiguaient leurs libéralités de père en fils, sans tarir !

. . . . . ,

Pleurez-les, mes yeux
Pleurez des larmes intarissables (1).

SOUHAYAH

SUR LA MORT DE SON MARI CHADAD

Dès que le soir tombe, le sommeil me fuit.
Mes larmes seules me soutiennent et me soulagent.
Je pleure un héros, qui en passant de vie à trépas
A augmenté mes angoisses, mes tourments et mon effroi.
Après Chadad qui donc protégera les femmes,
Quand éclate la guerre et que les guerriers ruissellent de sueur ?
Qui poussera les chevaux dans la mêlée ?
Qui frappera l'ennemi au cœur et à la pupille ?
Qui accueillera l'hôte ?
Qui volera au secours de l'opprimé ?
Chadad, après toi je dépéris sans forces et sans courage,
Notre séparation a embrasé mon cœur d'un feu qui me dévore (2).

SAFIYA BENT AMROU AL BAHILIA

SUR LA MORT DE SON FRÈRE

Nous étions comme deux branches d'un même arbre,

(1) Voir Al Agani, t. IX, pp. 73 à 82 ; Al Ekd el Farid, t. III, p. 111. Chaw-er el Arab.
(2) Chaw-er el Arab.

Digitized by Google

Nous croissions d'une végétation magnifique,
Mais alors que, l'arbre ayant jeté de profondes racines,
Ses rameaux puissants se chargeaient de fruits,
Le sort inclément brisa l'un de nous —
Le sort qui rien ne respecte ni n'épargne!
O mon frère, dans ma tribu, dans toute aimable compagnie,
Tu étais l'ornement, l'éclat et la gloire!
Va donc, honoré en dépit du destin;
La route où tu marchas est riche en enseignements! (1)

ÉLÉGIES D'EL KHANSA

SUR LA MORT DE SON FRÈRE SAKHR

Débordez, mes yeux, ne soyez pas avares de vos larmes,
Vous n'avez pas encore assez prodigué vos pleurs.
Coulez, larmes généreuses,
Coulez comme un ruisseau, ou plutôt comme un fleuve,
Au souvenir du meilleur guerrier
Qu'aient pleuré les pleureuses,
Au souvenir du vaillant chef, du chef incomparable
Au long baudrier, aux hautes colonnes,
Qui ne connaît ni l'imprudence ni la faiblesse.
Il s'élance au premier cri de guerre;
Défenseur du Vrai et du Juste, il ne sait point reculer;
Quand il paraît, les ennemis croient voir
Un lion veillant sur ses lionceaux,
Lion à la longue crinière, prompt à l'attaque,
Il défend son domaine; nul pied ennemi ne le foule.

(1) Al Ekd el Farid, t. II, p. 26, et Chaw-er el Arab.

Digitized by Google

Il respecte et il protège, car son apanage
C'est l'honneur que lui légua une noble lignée de nobles aïeux.
Au jour du combat sa protection embrasse tout ensemble
Le campement, le voisin, l'hôte et le passant.
Et quand la guerre s'agitait comme les flots soulevés
De l'abîme, pareille à une chaudière bouillante,
Quand, ainsi que la cavale rétive, elle ruait courroucée,
Toujours tu sus dompter sa fureur.
Qu'elles te pleurent les familles que l'hiver met en détresse,
Alors que la chamelle cherche un abri contre l'aquilon !
Qui sentira, qui exprimera — un grand cœur s'y refuse — ce que tu fis parmi nous avant de nous être ravi?
Libéral? tu le fus plus que le torrent enflé qui précipite ses eaux dans les ravins de nos montagnes.
Courageux? tu le fus plus que le lion des forêts hérissant sa crinière, quand il défend ses lionceaux.
Pur? tu l'es plus que l'enfant d'une mère pudique et dont jamais le pied ne foula le sable.
Roi glorieux ! tous se lèvent en ton honneur, comme le peuple se lève à l'aspect du nouveau croissant.

« O douleur de mon âme au souvenir de Sakhr,
Quand les chevaux se heurtent aux chevaux, les guerriers aux guerriers.
Libéral quand les flèches d'un partenaire gagnaient,
Main ouverte, ne se vantant point de ses dons,
Aimable chef rayonnant de gloire, nature sans défaut,
Rebelle à la passion, sobre et tempérant,
Né libéral, multipliant les dons,
Fidèle, abhorrant toute trahison !

Digitized by Google

Quel guerrier au jour de l'effroi! Tous le savent.
Tu suffis à les défendre, quand les cavaliers croisent leurs lances;
Cœur généreux, riche en nobles qualités,
Tu élèves tes colonnes quand tous laissent inachevé l'édifice;
Asile des veuves, des orphelins affamés;
Confident des secrets conseils; magnifique à traiter tes hôtes.
Uni par des liens indissolubles à la générosité, à la gloire. Oh! quelle générosité!
Quel lion de force et d'impétueuse ardeur!

Digitized by Google

III. — MARIAGE

Les règles concernant le mariage chez les anciens Arabes sont assez difficiles à établir. Il n'y eut en effet avant l'Islam aucune législation ni institution juridique bien définie, mais seulement un ensemble de coutumes qui avaient fini, avec le temps, par acquérir force de loi. Les historiens ou traditionnalistes et les poètes, car les poètes furent les premiers historiens, les plus captivants et les plus minutieux, ont négligé de nous renseigner sur les lois civiles qui régissaient les hommes et les biens à l'époque de la Djahilieh. Tous se sont exclusivement appliqués à nous retracer par le menu les généalogies des chefs, des tribus et des chevaux, et à nous détailler avec complaisance les moindres incidents des guerres ou « journées » fameuses. Il n'est venu à l'esprit d'aucun d'eux, poète ou mémorialiste, de nous renseigner sur le système législatif ou juridique des Anciens, de nous gratifier de quelque recueil des décisions et sentences des magistrats auxquels les tribus confiaient le soin de trancher les différends journaliers entre tribus ou particuliers. Trop épris d'action pour songer à légiférer, codifier ou philosopher, ils luttaient de beau langage quand ils ne guerroyaient

Digitized by Google

pas. Ils chantaient leurs exploits, célébraient leurs armes, leurs coursiers et leurs aïeux; le reste leur importait peu.

Cependant, les commentateurs des vieux proverbes et les glossateurs du Coran nous ont fourni sur le sujet qui nous intéresse des renseignements utiles, les seuls, à peu de chose près, que nous possédions. Certains docteurs ont pris soin, en effet, de raconter, à la suite de versets relatifs au mariage, comment les choses se passaient à l'époque de l'Ignorance. De quoi il résulte que certaines unions étaient prohibées : celles de la mère et du fils, du père et de la fille, du beau-frère et de la belle-sœur, de la marâtre et de son beau-fils, de la tante et du neveu. En dehors de ces prohibitions, chacun pouvait épouser autant de femmes que ses facultés lui permettaient d'en entretenir (1).

Il y avait plusieurs variétés de mariage. Commençons par les plus particulières :

1° Le mariage dit « Sefah » ou mariage à l'essai, qu'il appartient à l'homme aussi bien qu'à la femme de rompre si l'essai n'a pas été satisfaisant.

2° Le « Nikah el Mot'a » ou de jouissance, mariage conclu pour un temps déterminé, un ou deux ans, etc., et qui pouvait être prorogé le cas échéant ou converti en mariage pour la vie.

3° Le mariage « Baghaya » consistait en un contrat qui liait une femme à un certain nombre d'hommes, toujours inférieur à dix, qu'elle-même choisissait ou acceptait pour époux. Dès que cette femme mettait au

(1) Commentaire sur le verset 3 du chapitre IV du Coran.

Digitized by Google

monde un enfant, elle envoyait chercher tous ses époux... et faisait devant eux la déclaration suivante : « C'est ton fils, ô Tel. » Elle rattachait ainsi l'enfant à l'homme qui lui plaisait le plus ou qu'elle avait des raisons particulières de croire le véritable père de l'enfant. L'homme ainsi désigné devait reconnaître pour fils le fruit d'une collaboration amicale au premier chef.

Quant aux femmes de mauvaises mœurs qui arboraient à la porte de leurs demeures des drapeaux et qui avaient commerce avec le premier venu, les enfants qu'elles engendraient étaient rattachés à l'homme auquel l'enfant ressemblait le plus. Il devenait son fils et portait son nom.

4° Le « Nikah el Chigar » était un mariage sans dot. Un homme mariait sa fille, sa sœur ou sa nièce à un autre, et lui-même épousait la fille, la sœur ou la nièce de cet autre. C'était là un troc qu'il ne faut pas confondre avec

5° Le « Nikah el Badal » ou mariage d'échange, véritable chassé-croisé qui consistait à prendre la femme d'un autre moyennant la remise à cet autre de sa propre femme.

6° Le « Nikah el Istibdâ » est un accord entre un mari et sa femme suivant lequel l'homme s'abstenait de tout commerce avec son épouse, afin de lui permettre de concevoir un fils des rapports qu'elle devait entretenir avec un héros. Le mari devenait ainsi, sans qu'il y ait mis du sien, le père d'un enfant qui était réputé devoir hériter des vertus de son auteur. C'était là une union de sélection.

7° Enfin le mariage surnommé « Macte » : A la mort

Digitized by Google

d'un homme, son fils aîné couvrait de son vêtement la veuve de son père, prétendant qu'il en avait hérité la jouissance (1). Il pouvait aussi la céder à un de ses frères contre une dot assignée. Mais ce mariage était odieux « Macte » ; quiconque osait s'en prévaloir était surnommé le Dayzan ou concurrent, parce qu'il était le rival de son père.

Tels étaient les mariages singuliers qui sévissaient chez les Arabes avant l'Islam. Les documents font défaut pour préciser l'époque, les tribus, les classes de la société où prédominait telle ou telle modalité de mariage. Ce qu'on peut avancer avec certitude, c'est que ces différents mariages étaient des mariages d'exception. En effet, ils sont en opposition flagrante avec ce que nous savons du respect que les Arabes ont témoigné de tout temps à la femme, respect dont l'histoire fait foi ainsi que la légende et la poésie. Ils sont également en opposition avec ce que l'on sait du caractère arabe. Il est hors de discussion que les Arabes ont toujours recherché en toute chose la noblesse et la pureté, et principalement dans leurs filiations. Leurs généalogies citent avec le nom du père celui de la mère, avec les noms des ascendants ceux des ascendantes ; on est parfaitement noble quand on appartient à une vieille famille illustre « des deux côtés ». Toujours, en effet, on vante l'illustration des oncles tant maternels que paternels (2), surtout l'on célèbre la pureté de la race.

(1) Mais si la veuve prévenait le geste de l'héritier et allait retrouver sa propre famille, elle disposait alors d'elle-même comme elle le voulait. (Tabari, *Commentaire du Koran.*)

(2) A rapprocher Tacite, XXI.

Digitized by Google

Notre race est pure sans mélange, issue
De femmes nobles et de héros.
Après avoir habité les dos les plus solides,
Nous sommes descendus dans les ventres les plus nobles.

(*El Samaoual.*)

Du reste, la contradiction que nous venons de souligner, pour flagrante qu'elle soit, nous paraît pouvoir être facilement expliquée par les considérations suivantes :

1° La femme demeure unie à sa famille première par des liens plus forts que ceux qui la rattachent à la famille de son époux. C'est ce que traduit un vieux dicton qui dit : « Le mari peut se trouver, l'enfant peut naître, seul le frère ne peut être remplacé. » De sorte que non seulement la femme est protégée par son mari, mais elle est également protégée contre les mauvais traitements de son mari par la phalange de ses frères, de ses oncles et de ses cousins. — 2° Le rôle de la femme antéislamique est moins un rôle familial que social. La femme devient par son mariage non pas uniquement la compagne de son mari, mais une collaboratrice précieuse à la prospérité générale de la tribu. Sa mission est d'alimenter en hommes vigoureux et braves les guerriers, d'engendrer des héros... Dans la famille, elle semble ne pas avoir une existence propre, une personnalité indépendante. Son rôle est obscur. Elle est épouse, elle est mère, et de ces deux chefs lui incombent des devoirs plus qu'il ne lui revient de droits ou d'honneurs. Mais au dehors, une fois franchie la geôle maritale, elle est femme, elle est *citoyenne*. Elle

Digitized by Google

est l'égale des hommes, et à ce titre, elle est autorisée à donner libre cours à ses facultés. Ce qui lui permet de se distinguer et de briller, de décider de la guerre et de la paix.

On pourrait même trouver une certaine moralité dans ces unions foncièrement immorales à première vue. Elles ont l'avantage, en effet, de supprimer « les filles mères » et les « bâtards », puisque d'une part la prostituée était considérée comme l'épouse de l'homme qui lui avait donné un enfant, et que d'autre part cet enfant portait le nom de son père putatif et échappait ainsi à la marque infamante d'enfant « illégitime » ou « naturel »...

Mais en dehors et au-dessus de ces unions, il y avait une manière plus régulière, plus « bourgeoise », de beaucoup la plus fréquente, de contracter mariage. Le père informait sa fille de la demande en mariage dont elle était l'objet. Si cette proposition était acceptée, le père tendait la main au fiancé, à son tuteur ou à son représentant, et l'accord était conclu ; si elle était refusée, ou bien le père contraignait sa fille au mariage, ou bien... Écoutez le récit de la demande en mariage d'El-Khanza par le vaillant chef Douraïd :

« Douraïd fils d'As Simmat ayant demandé à Amrou ben el Harth la main de sa fille El Khanza, Amrou lui répondit en ces termes : « Sois à l'aise sous ma tente, ô père Qurrat, ta noblesse défie la lance des malveillants, tu es le cheval de guerre dont nulle main ne touche impunément les naseaux : un chef comme toi ne saurait voir sa requête rejetée, mais ma fille n'a point la docilité de ses compagnes. Je vais lui transmettre ta demande, c'est à elle à prendre une décision... »

Digitized by Google

« Amr entra alors chez sa fille et lui dit : « Khansa, le plus vaillant guerrier de Hawasinn, le chef des Banou Guzam, Douraïd fils d'As Simmat te demande en mariage. Tu le connais, qu'en dis-tu ? — O mon père, dit El Khanza, me vois-tu refuser les fils de mon oncle, jeunes hommes à la taille svelte comme la lance, pour épouser un fils de Guzam, vieillard qui sera cadavre aujourd'hui ou demain ? »

« Le père d'El Khansa retourna auprès de Douraïd et lui dit : « O père de Qurrat, ma fille refuse, peut-être t'acceptera-t-elle plus tard... »

« Douraïd sortit dépité, et pour se venger... il composa une longue satire contre la dédaigneuse El Khanza. »

La chronique nous offre également de nombreux exemples de jeunes filles disposant librement de leur personne, prenant elles-mêmes le mari de leur choix. Sans parler de Sadouk qui prit pour époux Houran le Djadide, ni de la belle Khoud qui accorda sa main à Abou Nowas le noir (1), ni de Mâwiah qui, après avoir mis à l'épreuve la générosité et la verve poétique de ses trois prétendants, choisit « le plus poète et le plus généreux » Hatem de Taye, rapportons, d'après « le Livre des Chansons », les circonstances qui amenèrent Raytah à proposer sa main au chevalier Rabyah :

«... Raytah sort de sa tente et va s'asseoir au milieu de ses compagnes. Puis elle appelle une esclave et lui dit : « Va me chercher un Tel. » L'individu arrive, et la jeune fille lui dit : « Certain pressentiment m'avertit qu'une troupe de cavaliers ennemis vient nous surprendre et fondre sur nous. Comment te comporterais-tu

(1) Voir Perron, *Les femmes arabes*, pp. 105, 113 et 122.

Digitized by Google

avec eux, si je te promettais de t'épouser ? — Je lui en montrerais de dures », repartit l'autre, et le voilà qui vante son adresse et son courage. « Bien ! lui dit la belle, retire-toi, je verrai ce à quoi il me convient le mieux de me décider. » Ce vantard éconduit, Raytah ordonne à son esclave d'aller chercher un autre jeune homme qu'elle lui désigne. L'homme vient et la belle lui adresse la même question qu'au premier. Elle en reçoit à peu près semblable réponse. Raytah le congédie et dit à ses compagnes : « Encore un où il n'y a rien que vantardise et vanité. » Puis s'adressant à son esclave : « Va, dit-elle, va me chercher Rabyah ben Moukaddam. » Rabyah se présente, et Raytah lui adresse les mêmes paroles qu'aux deux autres jeunes gens. « Le suprême de la sottise, répond Rabyah, est de se vanter soi-même, mais quand je serai en face de l'ennemi, je me conduirai de telle sorte que même si je suis vaincu l'on m'excusera. Il a fait son devoir celui dont les efforts ont mérité d'être approuvés. » — « Je t'épouse, répond la jeune Arabe, viens demain à l'assemblée de la tribu pour sceller notre union (1). »

L'histoire a ratifié le choix de Raytah. Rabyah fut le plus admirable chevalier de l'Arabie ancienne.

(1) Perron, p. 82.

Digitized by Google

IV. — DOT

Il n'y a pas de mariage sans le paiement d'une dot, excepté pour le mariage d'échange « Nikah el Chigar » ou donnant femme pour en épouser une autre, la dot qu'on devait payer venait en compensation de celle qu'on devait recevoir. La dot était payée, par le prétendant ou son mandant, au père de la jeune fille, ou à celui qui le représentait, frère, cousin, etc., généralement l'aîné de la famille. Elle était fixée par le père, ou offerte spontanément par le prétendant au moment de la demande en mariage.

« Quand les amours de Leylah et du Fou (1), lit-on dans El Agani, furent de notoriété publique et alors que les vers de Keyss étaient sur toutes les lèvres, Keyss demanda au père de Leylah la main de sa fille et lui offrit cinquante chameaux rouges ; — la lui demanda également Ward ben Mohammed El Akbaly moyennant une dot de dix chameaux, avec un pâtre pour les conduire aux pâturages. Les parents répondirent aux prétendants : « C'est à elle qu'il appartient de choisir entre vous deux; l'épousera celui qu'elle aura choisi. » Puis ils entrèrent chez la jeune fille et lui dictèrent sur

(1) « Le Fou », ou « le fou de Leylah », surnom de Keyss.

Digitized by Google

un ton menaçant le choix qu'elle devait faire : « Si tu ne prends pas Ward pour époux, lui dirent-ils, tu t'en repentiras amèrement. » Et Leylah choisit Ward et elle dut l'épouser à son corps défendant. »

En dehors des chameaux et des pâtres, la dot pouvait consister en marchandises de toutes sortes : troupeaux, parfums, étoffes, pièces d'or ou d'argent... Elle représentait le prix de la jeune fille, sa valeur marchande, en tenant compte de son âge, de ses qualités physiques et morales, de l'illustration de sa famille, de la situation de son père parmi les gens de sa tribu... Il ne faut pas oublier que les mariages créaient des alliances entre tribus et que les proches et les « alliés » devaient se protéger et se défendre mutuellement en cas de danger.

Nous avons dit que la dot était versée et remise au père de la jeune fille ; il faut ajouter qu'elle devenait sa propriété exclusive. Les filles étaient donc une source de richesse, puisque leur dot venait grossir le patrimoine de famille. Aussi s'empressait-on, à la naissance d'une jeune fille, de féliciter son père. On lui disait : « Hanian laka el Nafiga (1) », littéralement « Compliments pour le nuage d'eau ». La jeune fille, comme l'eau des nuages, devait féconder son champ et ajouter à ses biens.

Mais si les filles, en plus de l'affection que leur portaient les parents, constituaient pour ceux-ci une source de revenus, d'où vient que dans certaines tribus on les enterrait vivantes dès leur naissance ? « Quelques Arabes, en effet, lorsqu'il leur naissait une fille, l'enter-

(1) Voir Boustany, traduction de l'*Iliade* d'Homère.

Digitized by Google

raient à l'instant, poussés à cet acte barbare, les uns par la misère, les autres par une fierté féroce et un sentiment exagéré de l'honneur : ils voulaient éviter la honte qui aurait pu rejaillir sur eux, si un jour leur fille eût été enlevée et déshonorée par leurs ennemis (1). » Meïdani rapporte, sur le témoignage d'El Haytam ben Ady, « que Wad el Banat (l'inhumation des filles vivantes) sévissait dans toutes les tribus arabes indistinctement. Pour un qui la pratiquait, dix s'en abstenaient. Aux premiers jours de l'Islam cette coutume monstrueuse était tombée partout en désuétude, sauf dans la tribu de Beni Tamyme où elle comptait alors plus d'adeptes que jamais. »

Que cette coutume ait pris naissance chez les Beni Rabia ou chez les Beni Tamyme, peu importe, constatons seulement que les auteurs sont unanimes à reconnaître que la cause initiale du « Wad El Banat » fut « une trahison » du sexe faible. Sur cette trahison première nous avons un certain nombre de légendes qui ne concordent, ni sur l'époque, ni sur le lieu, ni sur les circonstances du drame, mais qui se résument toutes en un rapt de filles auxquelles on donne à choisir entre retourner à leurs familles ou demeurer auprès de leurs ravisseurs... Toutes acceptent d'être rendues à leurs parents, — une exceptée. Elle est la fille ou la nièce d'un chef fameux et elle ose préférer son amant à ses parents ! Là-dessus le chef humilié, déshonoré et furieux, prête serment d'enterrer vivantes toutes les filles qui lui naîtraient à l'avenir. Et ses concitoyens de suivre son exemple, craignant que leurs propres filles

(1) C. de Perceval, t. I, p. 351.

Digitized by Google

ne puissent un jour attirer sur eux le déshonneur, trouvant aussi un certain mérite, une certaine gloire à immoler, pour l'honneur, ce qu'ils chérissaient le plus au monde : leurs filles, « la chair de leur chair, le sang de leur sang ».

L'Islam abolit cette coutume funeste. Il est juste de remarquer qu'elle tendait d'elle-même à disparaître, et qu'avant le Prophète des hommes compatissants s'étaient employés généreusement à racheter la vie de pauvres innocentes. El Tebrani rapporte que Sassaah Naguiah ben Okal dit un jour au Prophète : « Du temps de la Djahilieh j'ai racheté la vie de 360 filles à raison d'un chameau et de deux chamelles pour chaque fille ; m'en sera-t-il tenu compte dans la Religion nouvelle ? — Il t'en est sûrement tenu compte, répondit Mahomet, puisque Dieu t'a fait la grâce de te convertir à l'Islam. »

Digitized by Google

V. — DIVORCE

Les anciens Arabes reconnaissaient au mari, d'une façon générale, le droit de répudier sa femme. Cette répudiation pour être définitive devait être triple, c'est-à-dire faite par trois fois dans un laps de temps déterminé. Il arrivait fréquemment que le mari répudiait sa femme une première et une deuxième fois, puis la reprenait avant l'expiration du délai coutumier, l'astreignant ainsi à subir son joug indéfiniment.

Les formules de divorce étaient nombreuses. La plus usitée consistait pour le mari à dire à sa femme : « Va rejoindre ta famille », ou : « Retourne à ton père ».

La femme avait aussi le droit de rompre les liens conjugaux. Elle usait à cet effet d'un procédé symbolique. Elle tournait l'ouverture de la tente donnant accès à sa demeure du côté opposé à la direction où elle se trouvait ; l'ouverture étant du côté nord, elle la plaçait au sud. Le mari trouvant porte close comprenait. L'union était rompue en silence, et les deux époux devenaient, sans échange d'aménités, complètement étrangers l'un à l'autre.

La femme pouvait également obtenir la liberté moyennant le paiement au mari d'une certaine indem-

Digitized by Google

nité, à l'ordinaire équivalente à la dot qu'elle en avait reçue. Cette sorte de répudiation était appelée Khol'.

Voici, extrait d'El Ekd-el-Farid, le récit du divorce de Hind bent Ataba. C'est un tableau de mœurs qui peut intéresser le lecteur :

« Hind bent Ataba était mariée à El Fakeh ben el Magyarah, chevalier de Koreych. El Fakeh possédait une maison isolée, spécialement réservée aux hôtes de passage. Y entrait qui voulait. Un jour que Hind et le chevalier s'y étaient rendus, ils constatèrent que la maison était vide. Ils en profitèrent pour s'y reposer. Le sommeil les gagnant, ils s'étendirent et dormirent. El Fakeh, appelé par ses occupations, interrompit sa sieste le premier. Il sortit, laissant sa femme endormie.

« Pendant que Hind dormait, un hôte survint. Il entra dans la maison et voyant une femme couchée, crainte, ou pudeur, il s'empressa de fuir. El Fakeh de loin aperçut un homme qui courait. Il ne douta pas un instant qu'il sortait de la maison où se trouvait Hind et, torturé par le soupçon, il se rendit auprès de sa femme qu'il réveilla avec rudesse. « Quel est cet homme qui vient de sortir d'ici ? lui demanda-t-il. — Je n'ai vu personne, répondit la dame. Je dormais profondément et viens seulement de me réveiller. » Le mari ne voulut pas en entendre davantage. Sa conviction était faite. Il répudia sa femme en disant : « Va rejoindre ta famille », et il sortit.

« Le divorce fit grand bruit. On en discutait partout, non sans malice. Ataba, ennuyé de voir le scandale dont sa fille était l'héroïne grossir de jour en jour, prit à part Hind et lui dit : « Les commérages vont leur train. Il importe de couper la langue à la médisance.

Digitized by Google

Si les accusations de ton mari sont fondées, je ferai tuer ton mari et il ne sera plus question de rien ; si au contraire El Fakeh t'a calomniée injustement, je le traduirai devant un devin du Yémen et ton innocence éclatera au grand jour. — Par Dieu, repartit Hind, il n'est pas dans le vrai. »

« Alors Ataba bed Rabya s'en fut trouver El Fakeh et lui dit : « O Fakeh ! tu as porté contre ma fille la plus déshonorante des accusations. Il importe de tirer l'affaire au clair. Viens, que nous soumettions le cas au plus célèbre devin du Yémen. »

« Au jour convenu ils se mirent en route accompagnés d'une foule nombreuse d'hommes et de femmes. A mesure qu'on approchait du terme du voyage, Hind paraissait plus agitée. « Tu parais inquiète, lui dit son père, serais-tu coupable ? — Non, répondit-elle, mais je sais que le devin auquel vous allez vous adresser est un homme comme vous ; il peut atteindre la vérité comme il peut tomber dans l'erreur. Je risque donc, s'il se trompe, d'être officiellement condamnée, alors que je ne suis pas coupable, et le souvenir de ma honte se perpétuera parmi les Arabes. — Ne crains rien, lui dit son père, avant de soumettre l'affaire à son jugement, je mettrai à l'épreuve la science et la perspicacité du devin. » Puis il siffla son cheval qui accourut à l'appel de son maître, et Ataba, parmi les crins de la queue du cheval, attacha et cacha un épi de blé.

« Quand ils furent enfin en présence du devin, Ataba lui dit : « Avant de te consulter, je veux éprouver ta sagesse. J'ai caché pas bien loin d'ici quelque chose, devine un peu ce que c'est. — C'est un fruit, répondit le devin, un fruit que vous avez mis dans une ceinture.

Digitized by Google

— Ce n'est pas assez, dit Ataba, et je voudrais plus de clarté. » L'oracle déclara : « Un grain de blé a été caché dans la queue du cheval. » Et Ataba satisfait lui dit : « Tu peux examiner à loisir toutes ces femmes. Tu nous diras s'il en est d'adultère parmi elles. »

« Le devin passa en revue toutes les femmes présentes. Il leur frappait sur l'épaule et après les avoir fixées dans les yeux, il disait : « Lève-toi, tu peux retourner à tes occupations. » Arrivé à Hind, il lui dit : « Lève-toi sans crainte puisque tu es sans honte, dresse-toi superbe parmi tes compagnes, car tu donneras le jour à un roi qui portera le nom de Moawiah ! » Transporté d'orgueil, El Fakeh se précipite vers sa femme et veut lui prendre la main ; mais Hind se dégage et dit : « Éloigne-toi de moi. Je tiens à ce que le père du roi soit chevalier meilleur que toi. »

« Hind épousa Abou Sefyan. De cette union naquit l'Émir des Croyants, Moawiah, fondateur de la dynastie des Ommyades (1). »

(1) El Ekd-el-Farid, t. III, p. 273. Voir Al Moustatraf, p. 119.

Digitized by Google

VI. — LA FEMME MUSULMANE

Les conquêtes de l'Islam eurent pour effet immédiat d'assujétir les Arabes aux mœurs de Byzance et aux coutumes d'Iran. Les nomades vainqueurs s'empressèrent d'adopter les usages, les divertissements, le luxe, les vices aimables des Perses et des Grecs. Sensibles par-dessus tout à la beauté (1), ils s'entourèrent de belles captives, expertes, raffinées, civiles et dociles, qui leur firent négliger et oublier sans peine leur brune compagne, l'épouse austère et farouche. Moins de cent ans après Mahomet, le vin, la dissipation des Kalifes, les plaisirs faciles et les esclaves, filles ou garçons, avaient dépravé les mœurs et détruit à jamais les qualités maîtresses et les vertus des vrais Arabes. On peut distinguer dès lors deux catégories de femmes : l'épouse, moule à fabriquer des enfants; l'esclave, instrument de plaisir, ornement du harem. L'instruction devint l'apanage des esclaves. Destinées à plaire, on parait leur beauté de tous les arts d'agrément. Elles dansaient avec grâce, chantaient divinement, improvisaient des vers, apprenaient l'histoire et savaient à l'oc-

(1) Ils disaient : « L'esprit de la femme, c'est sa beauté; la beauté de l'homme, c'est son esprit. »

Digitized by Google

casion conter de jolies anecdotes et de belles légendes qui charmaient leur auditoire d'érudits, de poètes et de fins lettrés. L'épouse au contraire se calfeutrait dans sa dignité de mère, vivait à l'écart du monde, négligeait à dessein de s'instruire, se parait ostensiblement de son ignorance qui constituait le titre apparent de son honnêteté, les parchemins de sa noblesse.

A certaines époques de haute et brillante civilisation comme au temps d'El Rashid et des *Mille et une Nuits*, du Khalife d'Espagne Abdel Rhaman et de la belle Zohra, au temps des Fatimites et des Rois de Grenade, la situation de la femme semble prééminente. Dans ces différentes périodes de dépravation et de littérature, les jeunes beautés mettaient leur coquetterie à ne désarmer que devant quelque manifestation d'art conçue et exécutée en leur honneur, tel un sonnet, un madrigal ou quelque chanson légère. Aussi la poésie de ces temps est-elle tout à la louange de la femme et de l'Amour !

Chaque poète avait un arsenal dans lequel on pouvait trouver, d'occasion, les armes harmonieuses, offensives ou défensives, dont on avait besoin dans telle ou telle situation amoureuse. D'autre part chaque poète se ménageait la protection d'une ou de plusieurs favorites du sérail qui le comblaient de faveurs en échange de vers dithyrambiques ou polissons. Et c'était une profusion, une débauche de jeux d'esprit, de madrigaux, de poèmes érotiques, comme aucune littérature ne peut fournir d'exemples. Dans chaque demeure les vers célébrant l'Amour et exaltant la Femme foisonnaient, fleurissaient, surgissaient de partout comme par enchantement. Ecrits en lettres d'or et d'argent, ils étaient sus-

Digitized by Google

pendus sur les portes ; gravés sur le marbre, ils étaient appliqués sur les murs ; brodés sur de la soie, ils recouvraient les coussins et les sofas. Les femmes en portaient sur la paume de leurs mains, tracés au henné ; elles en ornaient leurs mouchoirs, leurs voiles, leurs éventails, leurs bagues, leurs chemises, leurs ceintures... (1) ; et les vers qui soulignaient tous les charmes, toute la grâce des belles étaient appropriés à l'endroit où ils étaient suspendus, appliqués, peints, gravés, brodés, tatoués. Ainsi l'amour et la poésie se trouvaient si intimement liés l'un à l'autre qu'on finissait par ne

(1) Voici quelques échantillons de ces préciosités :

Sur un bandeau :

« Sans la folie d'aimer que serait la vie ? »

Sur un éventail :

« J'apporte le zéphir, j'évente la pudeur,
« Je sers de voile pour cacher la bouche qui vient cueillir le baiser. »

Sur un voile :

« Seigneur, ne m'exaucez pas si tendant mes bras
« Je vous demandais de me délivrer de l'Amour ! »

Sur une chemise :

« On le dérobe à mes yeux pendant le jour ;
« Pendant la nuit rien ne peut dérober son image à ma pensée. »

Sur un diadème, en lettres de diamant :

« Il est beau de mourir d'amour ! »

Autour d'une bague était gravé :

« Dans ce chaton Amour a emprisonné deux cœurs ;
« Est-il plus habile orfèvre que l'Amour ? »

Sur la paume de sa main une esclave avait tracé au henné ce vers :

« Le fard n'embellit pas ma main,
« Ma main au fard donne plus de brillant. »

(Voir Massareh el Ouchak, Al Agami, Al Ekdal Farid, etc.)

Digitized by Google

plus les distinguer l'un de l'autre, l'amour semblant engendrer la poésie alors que la poésie engendrait l'amour.

Naturellement la situation de la femme, et plus exactement la situation de certaines femmes, s'en trouvait rehaussée.

Voici deux anecdotes :

« Un jour, une des esclaves favorites du Khalife Abdel Rahman osa se brouiller avec son maître, se retira dans son appartement et jura d'en voir murer la porte plutôt que de l'ouvrir au Khalife. Le chef des eunuques, épouvanté de ce discours, crut entendre des blasphèmes. Il courut se prosterner devant le prince des croyants et lui rapporta l'horrible propos de cette esclave rebelle. Abdel Rahman en souriant lui commanda de faire élever devant la porte de sa favorite une muraille de pièces d'argent et promit de ne franchir cette barrière que quand l'esclave voudrait bien la démolir pour s'en emparer. L'histoire ajoute que le soir même le Khalife entra librement chez la favorite apaisée (1). »

« Un jour, Romaïqua, épouse de Motamid, regardait de l'embrasure d'une fenêtre du palais, à Cordoue, tomber des flocons de neige, spectacle assez rare dans ce pays où il n'y a presque pas d'hiver. Tout à coup elle se mit à pleurer. « — Qu'as-tu donc, chère amie ? lui demanda son mari. — Ce que j'ai ? répondit-elle en sanglotant, j'ai que tu es un barbare, un tyran, un monstre ! Vois comme c'est joli la neige, comme c'est

(1) Cardonne, *Histoire d'Afrique et d'Espagne*, t. 1. Florian, *Précis historiques sur les Maures*, pp. 33-34.

Digitized by Google

beau, comme c'est magnifique, comme ces moelleux flocons s'attachent gentiment aux branches des arbres, et toi, ingrat que tu es, tu ne songes pas seulement à me procurer ce spectacle chaque hiver. Jamais tu n'as eu l'idée de m'emmener dans quelques pays où il tombe toujours de la neige. — Ne te désespère pas ainsi, ma vie, mon bien, lui répondit le prince en essuyant les larmes qui sillonnaient ses joues. Tu auras ta neige chaque hiver et ici même, je t'en réponds. » Et il ordonna de planter des amandiers sur toute la sierra de Cordoue, afin que les blanches fleurs de ces beaux arbres, qui fleurissent dès que les gelées sont passées, remplaçassent pour Romaïqua les fleurs de neige qu'elle avait tant admirées (1). »

Mais ce n'était là que littérature. En fait, les esclaves bien en cour s'empressaient de régulariser leur situation. Une épouse légitime même en Orient coûte moins cher à entretenir qu'une maîtresse, fût-elle esclave. On épousait donc des esclaves, et celles-ci une fois mariées s'avisaient de devenir « honnêtes » et « d'origine libre », autrement dit ignorantes. Il n'y eut plus dès lors à distinguer deux catégories de femmes ; l'ignorance s'étendait, sévissait partout. De sorte qu'on peut dire que la musulmane à tous les degrés de l'échelle sociale n'a été depuis douze siècles que la domestique attitrée de son mari et de ses enfants.

On ne se contenta pas de la domestiquer, on la traita en ennemie, capable de tous les maléfices. Longtemps l'homme ne fut préoccupé que de se protéger contre elle et de la protéger contre elle-même. Il l'emmura, l'en-

(1) Dozy, *Histoire des Musulmans d'Espagne*, t. II, pp. 141 et 142.

Digitized by Google

terra vivante dans de vastes demeures aux fenêtres solidement grillagées, l'entoura d'êtres cruels qui ne pouvaient pas répondre intelligemment à la voix de la chair, parce qu'ils étaient muets : ce sont les muets du sérail ! On créa des légendes, on fit appel à tous les sages et à tous les prophètes de jadis ; les poètes s'en mêlèrent, et l'univers fut unanime à proclamer la réprobation et le mépris de la femme. Veut-on quelques exemples ?

Voici des proverbes : « Les femmes sont les filets du diable ; la femme honnête parmi les autres femmes est comme le corbeau au ventre blanc, parmi les autres corbeaux (1). Jamais on n'a rien défendu à une femme qu'elle ne l'ait fait. Se soumettre à la volonté d'une femme abrège les jours. Garde-toi de prendre conseil des femmes. »

Tout cela n'est pas bien neuf et on en trouve le pendant dans presque toutes les langues du monde : « Il faut écouter sa femme et ne jamais la croire », dit le Chinois. Le Russe assure qu' « en dix femmes il n'y a qu'une âme ». L'Italien conseille l'emploi de l'éperon pour un bon comme pour un mauvais cheval, et du bâton pour une bonne comme pour une méchante femme. L'Espagnol recommande de se garder d'une mauvaise femme, mais de ne pas se fier à une bonne. » (2)

Voici un exemple de poésie misogyne :

Jouis de la femme tant qu'elle s'attache à toi et ne va

(1) Dans le *Roman de la Rose* il est dit :

« Preude feme par Saint Denis
« Il en est moins que de fenis. »

(2) Cités par G. Le Bon, *La Civilisation des Arabes*, p. 428.

Digitized by Google

pas sottement t'affliger quand elle te quitte, car elle finit toujours par là !
Trahis-la quand même elle t'est fidèle, car tôt ou tard elle te trahira.
Si elle se montre aisée et douce pour toi, elle sera facile et douce pour d'autres adorateurs que toi.
Qu'elle te jure, tant qu'elle voudra, qu'elle n'a pas violé ses serments,
Le sexe qui de henné se teint les doigts ne connaît pas de serments !
Qu'elle verse des torrents de larmes tant qu'elle voudra, le jour où vous vous séparerez,
Crois-moi ; les larmes de femme ne sont que des mensonges !

Voici enfin une légende :

« Un jour, Jésus fils de Marie rencontra le diable qui conduisait devant lui quatre ânes chargés.

— Que fais-tu là ? demanda Jésus à Satan.

— Je transporte des denrées de commerce et je vais trouver mes pratiques.

« — Quelle est donc, là, la première marchandise ? — La dureté. — Qui achète cela ? — Les souverains.

« — Et la seconde de tes marchandises ? — C'est la jalousie. — Qui l'achète ? — Les savants.

« — La troisième marchandise, qu'est-ce que c'est ? — La mauvaise foi. — Qui l'achète ? — Les commerçants.

« — Mais cette quatrième marchandise, qu'est-ce que c'est ? — C'est la ruse. — Qui achète cela ? — Article réservé aux femmes (1). »

(1) V. Perron, *Femmes arabes*.

Digitized by Google

Mais à quoi bon multiplier les citations ?

Rappelez-vous le thème des *Mille et une Nuits*. Un roi est trompé. Il constate que les Djins eux-mêmes, malgré les précautions surnaturelles qu'ils prennent, le sont aussi et dans de grandes mesures. Entendant ne plus être trompé, il livre tous les matins au bourreau son épousée de la veille, jusqu'au jour où la jeune Schahrazade parvient à lui faire oublier les leçons pourtant si évidentes du passé et finit même par lui faire rendre hommage aux femmes, tout en lui racontant des histoires. Quelle malice, et combien féminine !

Nourris des *Mille et une Nuits* dès leur enfance, plus tard instruits par les proverbes, les légendes et les poésies, les Orientaux sont instinctivement prévenus contre la femme qu'ils adorent, aiment, craignent, haïssent et méprisent tout à la fois.

Étant le plus fort, l'homme s'abandonna à ses mauvais instincts. Il tyrannisa, dégrada celle qui devait être sa compagne jusqu'à en faire un être inférieur sans instruction, sans personnalité, sans dignité aucune, sans âme peut-on dire. Et quand sa conscience lui reprochait son injustice et sa tyrannie, l'homme s'armait du livre saint et, glosant, ergotant, torturant les textes et les interprétant à sa guise, il soutenait qu'il agissait en conformité des ordres divins et qu'il ne faisait qu'appliquer les enseignements du Prophète d'Allah. De sorte que le jour où l'Europe, avide de savoir, voulut connaître la cause de la déchéance de la femme musulmane, la réponse était toute prête et si simple qu'elle fut adoptée d'enthousiasme : « La Religion d'Islam est seule cause de l'avilissement de la femme. »

Digitized by Google

Comment ?

De par la polygamie et la répudiation, permises aux hommes ; de par le voile et la réclusion imposés aux femmes. La question est d'importance, elle mérite qu'on s'y arrête.

Digitized by Google

VII. — LA FEMME SELON LE KORAN

L'Islam bouleversa profondément l'Arabie. Religion, politique, institutions sociales, mœurs et coutumes, tout fut changé, modifié, unifié, divinisé. A la diversité des croyances et des cultes, se substitua une foi nouvelle et générale. Une nation unie par le verbe de Dieu remplaça l'infinité des petits États que formaient les tribus. Aux guérillas et aux luttes intestines succédèrent des guerres contre l'étranger et des conquêtes. Les mœurs et les coutumes anciennes firent place à d'autres mœurs, édictées par la loi sainte et par les exemples du Prophète. Seul, l'idéal resta le même. On continua à viser à la Perfection — bravoure, générosité, éloquence, grandeur d'âme — moins pour devenir un chevalier parfait que pour se rapprocher davantage d'Allah et de son Envoyé ; et l'on garda vis-à-vis de la femme la même déférence respectueuse que par le passé, moins par noblesse et virilité que pour plaire à Dieu et suivre les enseignements du saint livre. Le Koran contient, en effet, de nombreuses prescriptions en faveur de la femme, prescriptions qui, si elles avaient été interprétées et suivies selon le véritable esprit du législateur, eussent relevé de beaucoup la situation matérielle et morale de la musulmane et con-

Digitized by Google

tribué à conserver aux peuples de l'Islam la dignité et la grandeur des premiers temps.

Mahomet aima les femmes, les comprit et s'efforça de les émanciper autant par son exemple que par ses enseignements. Il peut être considéré, à juste titre, comme l'un des premiers féministes pratiquants, s'il n'est le premier de tous. Toujours il se montra affable, plein de prévenance, de respect, de délicatesse, non seulement envers ses compagnes, mais envers toutes les femmes. Ses propos à leur endroit témoignent d'infiniment de bonté et de gentillesse. Il a bien dit : « Gare aux femmes », et encore : « La femme est fatale », mais c'était là, semble-t-il, leçons d'expérience et sagesse de philosophe, car par ailleurs il dit : « La vie est un bien dont le plus précieux est une femme honnête », et encore : « La femme est la reine de la maison, de son mari et de ses enfants. » A une vieille laide qui lui demandait si, faite comme elle était, elle irait au ciel, il donna l'assurance consolante et flatteuse « qu'au ciel elle serait belle et jeune pour l'éternité (1) ». « Le meilleur d'entre vous, disait-il à ses compagnons, est celui-là qui se montre le meilleur avec ses femmes, et moi-même je suis le meilleur de vous tous pour mes femmes (2). » Il apprit aux hommes que « le paradis est aux pieds des mères », et à l'heure de la mort sa dernière pensée et ses dernières paroles furent encore pour les femmes : « Je vous recommande les femmes, ne cessait-il de répéter jusqu'à ce que sa voix devînt inintelligible, — elles sont des captives que Dieu vous a confiées (3). »

(1) Caussin de Perceval, t. III, p. 331.
(2) El Gazali Ehyaouloum el dine, t. II, p. 29.
(3) Id., t. II, p. 28.

Digitized by Google

Bien mieux et plus encore, le Prophète rendit aux femmes l'hommage le plus éclatant et le plus tendre qu'un fondateur de religion leur ait jamais rendu : il en orna le ciel et ne put concevoir le paradis sans femmes ! Le paradis de Mahomet est peuplé de houris.

En attendant les félicités de l'autre monde, il faut vivre. Le Prophète voulut pour la femme une vie facile et agréable et dans un certain sens indépendante. Pour ne pas heurter trop violemment les idées de ses contemporains pour qui le droit reposait sur la force, Mahomet consentit à reconnaître que « les hommes sont supérieurs aux femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-ci au-dessus de celles-là (1) ». Mais il prit prétexte de cette supériorité pour imposer des devoirs aux hommes et pour octroyer aux femmes des privilèges nouveaux. Puisqu'il est le plus fort, puisqu'il est supérieur, l'homme doit supporter seul le fardeau de la vie : les charges de la maison, l'entretien et l'éducation des enfants lui incombent exclusivement. La dot qui était la propriété du père de la jeune fille devient dorénavant la propriété de l'épouse (2). L'entretien des veuves est assuré par la succession pendant un an. La femme qui jusqu'alors n'héritait ni de ses parents ni de son mari est admise à la succession de celui-ci et de ceux-là, grâce à la loi nouvelle (3).

Et puisque les femmes sont faibles, il faut les protéger. Leur consentement est nécessaire à la validité du mariage. Elles ont le droit de refuser ou d'accepter le mari qu'on leur propose et de choisir entre les préten-

(1) Koran, chap. IV, vers. 38.
(2) Koran, chap. V, vers. 14.
(3) Koran, chap. IV, vers. 8, 12, 14.

Digitized by Google

dants qu'on leur destine. Majeures, elles épousent qui elles veulent épouser et disposent de leur personne comme de leurs biens. Ainsi elles cessent, légalement du moins, d'être le jouet de la convoitise ou des intérêts des parents. La tradition rapporte que Kansa bent Kouzam, ayant été mariée contre son gré, alla trouver le Prophète et lui dit : « Envoyé de Dieu, mon père a outrepassé ses droits. Il m'a mariée avant que de me consulter. » — « Il ne lui appartient pas de te marier, dit le Prophète. Va, tu peux épouser qui tu voudras (1). »

Il faut également les traiter avec bienveillance. « Traitez-les avec bonté et affection, recommande le Prophète dans le sermon qu'il fit lors de son dernier pèlerinage à la Mecque (en 632). Souvenez-vous qu'elles sont dans votre maison comme des captives qui ne possèdent rien en propre. Elles vous ont livré leur personne sous la foi de Dieu, c'est un dépôt que Dieu vous a confié (2). » Et le Koran enseigne que la femme et le mari ont des droits égaux l'un envers l'autre et se doivent une affection et des égards réciproques (3).

Une ombre au tableau : le droit pour l'homme d'épouser plusieurs femmes !

La polygamie sévissait en Arabie de temps immémorial. Nous avons vu plus haut que les anciens Arabes « pouvaient prendre autant d'épouses que leurs moyens leur permettaient d'en entretenir ». Il faut

(1) Ibn Saad Tabaquat, t. VIII, p. 334. Voir Mansour Fahmy : *La condition de la femme dans la tradition et l'évolution de l'Islamisme.*

(2) Caussin de Perceval, t. III, pp. 302 et 303.

(3) Koran, chap. II, verset 228.

Digitized by Google

ajouter que leurs moyens d'entretien ne devaient pas être bien délimités, car les ménages de deux et même de dix femmes étaient assez fréquents parmi eux. Dans ces conditions il eût été risqué et souverainement maladroit d'aller à l'encontre de mœurs séculaires et d'abolir d'un coup la polygamie. La monogamie eût-elle été soudainement ordonnée, qu'elle n'eût abouti à rien. Aussi Mahomet procéda-t-il avec prudence et habileté. Il réduisit à quatre le nombre des épouses et conseilla comme acte louable de se borner à une seule (1). Ainsi il est permis à un musulman de prendre quatre épouses, mais à la condition de les entretenir et de les traiter toutes les quatre sur un pied d'égalité absolue, tant au point de vue sentimental qu'au point de vue matériel. Il faut les nourrir, les habiller, les loger, les aimer mêmement et leur dispenser à doses rigoureusement exactes les mêmes trésors de tendresse et d'amitié! Condition impossible à réaliser. « Si vous craignez d'être injuste envers vos femmes, conclut le Prophète, n'en épousez qu'une seule (2). »

Même tactique pour la répudiation. Mahomet eût probablement aimé abolir cette coutume préjudiciable à la femme et suivre en cela l'exemple de « l'homme du livre » juif ou chrétien, qui épouse parfois, dit-il, « une femme pauvre et ne s'en détourne pas jusqu'à la mort ». Mais il dut se contenter de déclarer la répudiation : « la plus détestable des choses permises aux yeux de Dieu » (3) et il la réglementa dans un sens plus favorable à la femme. Dorénavant l'homme n'a

(1) Koran, chap. IV, v. 3.
(2) Koran, chap. V, vers. 3.
(3) Gazali, t. II, p. 42.

Digitized by Google

plus le droit de répudier sa compagne, puis de la reprendre pour la répudier à nouveau..., de façon à la maintenir perpétuellement sous son joug (1). Il devra dans l'intervalle de six mois prononcer la formule de répudiation, après quoi, il aura le choix entre « garder sa femme et la traiter honnêtement, ou la renvoyer avec générosité (2). »

A côté de la répudiation que seul en principe le mari a droit de prononcer, le Koran admit le divorce par consentement mutuel et le divorce décidé par justice, sur la demande de la femme (par suite d'injure grave ou de manquement aux obligations du mariage).

Cependant toutes ces réformes généreuses destinées à endiguer la polygamie et la répudiation semblent n'avoir pas satisfait pleinement le législateur. Mahomet dut penser que ses idées bienveillantes pour les femmes pouvaient ne pas être suivies, les hommes étant portés naturellement à interpréter la loi à leur convenance et à s'en tenir à la lettre plutôt qu'à l'esprit des saints livres. Aussi confia-t-il à la femme une arme, qui bien maniée devait la protéger efficacement contre la tyrannie de l'homme. Le mariage étant un contrat, Mahomet déclare : « Qu'il n'y a aucun crime de faire des conventions en sus de ce que la loi prescrit » (3). Dès lors il est loisible aux futurs conjoints de stipuler par contrat de mariage des conditions particulièrement favorables à la femme, pourvu que ces conditions ne contredisent pas les lois essentielles du mariage. On ne pourrait pas convenir de se marier à l'essai, ou pour un

(1) Voir plus haut, p. 125.
(2) Koran, chap. II, vers. 229.
(3) Koran, chap. IV, vers. 28.

Digitized by Google

temps déterminé, ou sans dot. En revanche rien ne s'oppose à ce que le fiancé s'engage à ne pas donner de rivale, épouse ou concubine, à sa future, rien ne s'oppose à ce que le fiancé renonce au droit de répudier sa femme, ou même à ce qu'il se désiste de ce droit en faveur de celle-ci. L'épouse pourra donc, le cas échéant, renvoyer son mari sans avoir besoin pour cela de recourir à la décision des juges. Du reste dans certains pays musulmans, la clause de répudiation par la femme est devenue tellement fréquente qu'on a fini par la supprimer. Elle reste sous-entendue, si bien que pour reconnaître au mari le droit de répudiation, il faut un article spécial dans le contrat de mariage. Voilà comment l'exception devient la règle et la règle l'exception.

« A Antioche, lorsqu'une fille se marie on ajoute à son trousseau un manteau bleu (Féradjié). Lorsque son mari cesse de lui plaire, elle revêt ce manteau et elle est par le fait même répudiée. C'est là un usage constant... et reconnu par les pouvoirs civils de la ville. Si une femme est trop pauvre pour avoir un féradjié bleu, elle l'emprunte à une femme plus fortunée. Lorsque sa répudiation est constatée, elle le lui rend... « Et ce ne sont pas seulement les femmes d'Antioche qui le font. Dans les tentes de la tribu d'Anézé, il se trouve un rideau toujours attaché; quand la femme détache le rideau pour le baisser, cela signifie qu'elle veut divorcer. Dans la tribu des Turkemènes, la femme qui veut divorcer envoie un messager à son mari qui lui dit : « Je te déteste. » Et cela suffit pour qu'ils se séparent ; leurs conditions étaient telles (1). »

(1) Fatma A'liah Hanem, fille de Djawdat Pacha, *Femmes musul-*

Digitized by Google

Nous ne demandons pas que ces coutumes soient généralisées et que les musulmanes aient toutes droit « au manteau bleu ». Le bleu est seyant et les filles d'Ève seraient peut-être tentées d'en abuser... Déposséder le mari du droit de répudiation pour en investir la femme serait maintenir, en l'aggravant, une mesure odieuse et qui n'a plus, semble-t-il, aucune raison d'être. Le plus simple n'est-il pas de supprimer la répudiation, dans la mesure où cette suppression n'irait pas à l'encontre des textes de la loi coranique ? Rien ne s'oppose, croyons-nous, à ce que soit décrété dans les pays musulmans que, « sauf convention contraire au contrat de mariage, l'époux est censé avoir renoncé à son droit de répudiation ». Cette interprétation serait conforme au véritable esprit du Législateur, car elle est humaine et juste et elle sauvegarde la dignité du mariage. Elle ne supprimerait pas radicalement la répudiation, mais elle la réduirait considérablement. Le temps fera le reste. D'ailleurs la porte du divorce restera large ouverte aux ménages sans tendresse ou sans enfants.

*
* *

Le voile dans les premiers temps de l'Islam constituait une marque de distinction. Les femmes s'en revêtaient, afin de n'être pas confondues avec les esclaves que les jeunes gens ne manquaient pas de suivre et de provoquer. Plus tard, l'usage du voile se généralisa, si

manes, sur quelques coutûmes musulmanes; trois dialogues. P. 211, édition turque; pp. 111 et 112, édition française.

Digitized by Google

bien qu'il s'étendit à toutes les femmes vivant en territoire musulman, sans distinction de caste, de nationalité ou de religion. Cessant dès lors d'être une ligne de démarcation entre l'esclave et la femme libre, le voile marqua la séparation des sexes. Il se fit de plus en plus épais et aboutit à la réclusion.

Les raisons qui militent en faveur du voile ont été brillamment exposées par L. Viellard Francisco Nunez Mulez dans la supplique qu'il présenta au Président de Grenade pour protester contre l'édit de Philippe II (1566) abolissant certains usages mauresques.

« Vouloir que les femmes sortent la figure découverte, dit-il, ce n'est pas vouloir autre chose que de donner aux hommes occasion de pécher, en voyant la beauté dont ils s'enflamment si aisément, et d'empêcher ainsi que les laides trouvent quelqu'un qui veuille les épouser. Nos femmes se couvrent pour ne point être connues comme font les chrétiennes. C'est une décence qui évite bien des inconvénients (1). »

Et voici à quatre siècles de distance la défense du voile et de la réclusion tout à la fois cueillie dans un Journal du Caire du mois de février 1914 : « A nos yeux la femme est une rose ; nous ne saurions admettre que les mains la touchent, la fanent, la flétrissent.

Elle est un joyau précieux que nous devons garder jalousement dans son écrin et que nous ne pouvons exposer aux regards, alors que nous sommes entourés de voleurs et de scélérats.

Elle est la source de la vertu que nous devons cacher de peur que le vice l'atteigne et la tarisse. .

(1) L. Viardot, *Histoire des Arabes et des Maures d'Espagne*, t. II, p. 225.

Digitized by Google

Elle est notre honneur et notre orgueil, et notre orgueil et notre honneur nous sont chers au point que nous nous refusons à ce que le souffle du vent ou les rayons du soleil puissent l'effleurer.

Le voile n'est pas fait pour emprisonner la femme et étouffer sa liberté. Au contraire il est un témoignage de respect, de dévotion et de considération.

La séparation des sexes est utile et nécessaire. Le Prophète n'a-t-il pas dit : « Jamais une homme et une femme ne se sont réunis sans que le diable ne soit venu compléter le trio » ?

Les défenseurs du voile et les geôliers de la réclusion prétendent que voile et réclusion sont d'institution divine prescrites l'une et l'autre par le Koran. Nous nous permettons d'en douter.

Pour le voile. Rien dans le Koran n'autorise ni n'excuse l'emploi abusif qui en a été fait. Les commentateurs du Livre sont *unanimes* à reconnaître qu'il est loisible à la femme de montrer « son visage et ses mains ». Peut-on décemment exiger davantage (1) ?

Pour la réclusion. Elle a été recommandée par le Prophète mais à ses veuves uniquement :

« O femmes du Prophète, dit la sourate, vous n'êtes point comme les autres femmes (2)... » Etant d'une condition supérieure, Mahomet leur impose, à ce titre particulier, le devoir de rester chez elles (3), de ne pas

(1) Voir Kassem Amin, *Affranchissement de la femme*, pp. 68 et suiv.

(2) Koran, chap. XXXIII, vers. 32.

(3) « Restez tranquilles dans vos maisons, n'affectez pas le luxe des temps passés de l'ignorance ; observez les heures de la prière; faites l'aumône ; obéissez à Dieu et à son apôtre. Dieu ne veut

Digitized by Google

se montrer à visage découvert à des étrangers, de même qu'il leur avait fait défense « de convoler en justes noces après sa mort » (3). Ce sont donc là des lois d'exception édictées exclusivement en vue de sauvegarder la dignité des seules épouses du Prophète. Ainsi l'avaient compris les compagnons de Mahomet, puisque nous voyons les femmes dans les premiers temps de l'Islam se mêler librement aux hommes, prendre part à leurs réunions, à leurs discussions littéraires ou religieuses et même à leurs querelles. Témoin Aïcha, la veuve du Prophète, qui joua un rôle prépondérant dans les luttes de partis qui suivirent le meurtre du Khalife Othman et qui prit part d'une façon si active à la bataille d'El Gamal ; témoin cette scène de ménage d'une simplicité charmante rapportée par el Tebri :

« L'austère et zélé Omar ben El Kattab successeur du Prophète, recevant un envoyé de Salma ben Keyss, dit à sa femme qui se tenait derrière un rideau : « Notre déjeuner, Om Kolthoum ! » Om Kolthoum tendit au kalife un pain à l'huile au milieu duquel était du gros sel. « Om Kolthoum, dit Omar, ne viendras-tu pas partager notre repas ? » Elle dit : « J'entends la voix d'un homme chez toi. » Il répondit : « Oui, un étranger », et l'envoyé ajoute : Quand la femme du khalife eut appris qu'Omar ne me connaissait pas, elle dit : « Si tu tenais à ce que je me présentasse aux hommes, tu m'aurais habillée comme Ben Gafar habille sa femme, comme El Zohayr habille sa femme, comme Talha habille sa femme... » « Ne te suffit-il pas, repartit

qu'éloigner l'abomination de vous tous et vous assurer une pureté parfaite. » Chap. XXXIII, vers. 33.

(3) Kassem Amin, pp. 79 et suiv.

Digitized by Google

Omar, qu'on dise de toi : Om Kolthoum, fille d'Ali ben Abi Taleb, épouse de l'Emir des Croyants, Omar? » Et se tournant vers moi : « Contentons-nous de ce pain; l'eût-elle voulu, qu'elle nous eût servi quelque chose de plus appétissant. »

Cette discussion autour du voile et la réclusion semble d'ailleurs superflue et ne présente qu'un intérêt théorique. En fait, la réclusion a cessé d'être afflictive, et le voile est devenu si transparent et léger que si les femmes persistent à s'en parer, ce n'est pas « parce qu'il permet aux laides de trouver quelqu'un qui veuille les épouser » — il n'y a plus de laides, Dieu merci ! — mais parce qu'il permet de voir sans être vue et qu'il ajoute à la joliesse des femmes l'attrait et le piquant du mystère.

De même il est inutile de parler du concubinage, puisque le concubinage a été définitivement enrayé par l'abolition de la traite des esclaves.

Il est donc faux et souverainement injuste de prétendre que « la religion d'Islam est seule cause de l'avilissement de la femme ». Il convient au contraire de proclamer que la Religion d'Islam a donné à la femme dès le VIIe siècle des droits et des prérogatives auxquels aspire encore l'Européenne du XXe siècle. Et depuis combien de temps et par suite de quels efforts et de quelles luttes la femme en France est-elle parvenue à exercer une profession libérale, à devenir avocate, médecin, professeur..., à concourir pour l'Ecole des Beaux-Arts, à obtenir d'exposer ses tableaux au Salon de peinture? Encore aujourd'hui peut-elle gérer et administrer sa fortune personnelle sans l'autorisation

Digitized by Google

préalable de son mari ? Même la femme mariée sous le régime de la séparation de biens a besoin de l'autorisation maritale pour vendre un immeuble. Dès le VIIe siècle, Mahomet avait donné à la femme une personnalité propre. Sans en faire expressément l'égale de l'homme, il lui avait reconnu, de fait, les mêmes droits. La musulmane est apte à succéder, à témoigner, à gérer, à administrer ses biens. Elle peut vendre, acheter, tester sans avoir besoin de l'autorisation maritale. Elle peut être commerçante. Toutes les carrières, toutes les professions lui sont ouvertes, même les fonctions publiques, puisqu'elle peut donner des « Fetwas » ou consultations juridiques, qu'elle peut diriger des écoles et enseigner le « Fikh », et qu'elle peut enfin être juge (1) et administrer la justice parmi les hommes.

Cependant il faut avouer que ce n'est pas tout à fait à tort que l'on attribue à l'Islam une part de responsabilité dans la déchéance de la femme. Seulement, de même qu'on distingue entre le Christianisme et le Catholicisme ou le Protestantisme, il importe ici de ne pas confondre la loi du Prophète avec les interprétations intéressées et néfastes qui en ont été données, à une époque de dépravation et de décadence. La pratique a eu raison des préceptes, les mœurs l'ont emporté sur les enseignements du Koran, et voilà pourquoi, jugeant des usages et des coutumes, on en est venu à condamner la religion. La vanité, l'orgueil, l'ignorance, la tyrannie des hommes, appuyés

(1) Les hanifites admettent la possibilité pour une femme d'être juge en matière civile. C. Huart, *Histoire des Arabes*, 1912, t. I, p. 359.

Digitized by Google

sur l'adage commun à toutes les vieilles civilisations et admis par l'Islam « que l'homme est supérieur à la femme », ont conduit petit à petit à l'asservissement de la femme. De ce qu'il était seul tenu de pourvoir aux besoins et à l'entretien de la femme, le mâle traita la femme en être inférieur et la tint sous sa dépendance. N'étant pas sa collaboratrice, elle devenait son obligée, « sa chose ». D'autres raisons expliquent la déchéance de la musulmane : menant une vie contemplative et oisive, l'Oriental a pu donner libre cours à son imagination sentimentale et romanesque ; ayant la hantise de la femme, il s'arma contre les dangers imaginaires qu'elle était censée lui faire courir, et il fut amené à la réduire à l'impuissance et à l'esclavage. De même, et ici nous laissons la parole à M. Paul Bourget : « Si les Orientaux ont caché leurs femmes, les ont réduites à l'esclavage, c'est qu'ils les aiment avec une violente sensualité. Or il se cache dans toute sensualité un fond de haine parce qu'il s'y cache un fond de jalousie bestiale ; si, tout en laissant dans le monde latin plus de liberté aux femmes, nous n'acceptons pas sans révolte l'idée de leur indépendance, de leur initiative personnelle, c'est que nous éprouvons à travers des raffinements de toutes nuances un peu de ce qu'éprouve l'Oriental. Si l'Anglais laisse à l'Anglaise plus de liberté, c'est que le climat, la race, la religion ont maté davantage le tempérament. En Angleterre, le désir de la femme est au deuxième rang des préoccupations des hommes (Outre Mer).

De cette longue étude il résulte que le relèvement et la régénérescence de la femme musulmane sont possi-

Digitized by Google

bles, du moment que sa déchéance et son asservissement ne découlent pas de source divine et religieuse, mais proviennent uniquement du fait et de la volonté des hommes.

Déjà le voile et la réclusion tendent d'eux-mêmes à disparaître, le concubinage n'existe plus, les divorces sont moins fréquents, et la polygamie n'a plus guère d'adeptes que dans les villages éloignés et parmi les petites gens. Il importe de « légitimer » le progrès des mœurs par une saine et large interprétation des préceptes du Koran.

Affranchie des liens soi-disant religieux qui la tiennent encore sous le joug, éduquée et instruite à l'égal des hommes, la musulmane ne tardera pas à recouvrer sa personnalité et sa dignité premières. Il en coûtera aux hommes de se *déposséder*, de consentir à voir s'écrouler l'ordre social organisé par eux et à leur bénéfice exclusif, à devenir les égaux de celles qui n'étaient jusque-là que des esclaves. Mais il y va du salut, de l'existence même des peuples musulmans. La régénérescence de l'Islam est dans la régénérescence de la femme musulmane, et le mot de J. Simon n'a jamais trouvé une plus juste application : « Eduquer la jeune fille, c'est faire un peuple, c'est refaire tous les peuples (1). » Et c'est par la femme éduquée et instruite que se feront et referont les peuples d'Islam. Alors de ses petites mains la musulmane recommencera à battre sur les tambourins de basque, non pas comme Hind et ses compagnes pour exciter au combat, mais pour réveiller l'Orient endormi et marquer sa rentrée dans l'arène de la civilisation et du progrès !

(1) J. Simon, *La femme au XXe siècle.*

Digitized by Google

LE CULTE DU CHEVAL
ET DES ARMES

« Dès le XIe siècle, dit M. Lavisse, on ne combattait plus guère qu'à cheval. Aussi le guerrier du moyen-âge s'appelle-t-il en France *chevalier*, dans le Midi *caver*, en Espagne *caballero*, en Allemagne *ritter* ; dans les textes latins l'ancien nom du soldat : *miles*, est devenu synonyme de chevalier (1). » De même en arabe le guerrier s'appelle *farès*, de *faras*, cheval. Cette origine commune marque le lien qui unit le cheval et le chevalier, au point que l'on ne conçoit pas un chevalier sans cheval. Le cheval se présente comme le piédestal vivant du chevalier, et de même qu'il est de bonne plastique que le piédestal soit de même substance que la statue qu'il supporte, marbre, bronze, ivoire ou granit, de même l'art chevaleresque exige qu'il y ait une relation étroite entre le cheval et son cavalier et qu'ils aient en partage, et dans des proportions équivalentes, mêmes qualités physiques de beauté et de noblesse atavique et mêmes vertus morales d'intelligence, de courage et de générosité. D'où était venue

(1) Lavisse, t. II, p. 24.

Digitized by Google

aux Arabes cette idée d'art qu'ils réalisèrent d'une manière si complète et si heureuse, qu'ils s'efforcent encore d'entretenir et de rallumer? Du caractère de leur contrée, de leur façon de vivre et de leur génie propre.

Imaginez d'immenses étendues de sable, avec de loin en loin des sources, des pâturages et des campements. Là point de fleuves, ni de barques, aucun moyen de communication rapide si ce n'est le cheval. Imaginez d'autre part la vie agitée de l'Arabe, les luttes incessantes qu'il devait livrer ou soutenir, ses déplacements brusques et continuels de nomade. Plus vite on allait à la chasse et au pillage, plus vite on s'en retournait chargé de butin, plus résistant était le coursier, plus lointaines se faisaient les incursions ; de l'agilité du cheval dépendait l'agilité du cavalier, premier à porter des coups meurtriers, premier à fuir la mêlée — et plus ailé était le coursier, moins longue était la distance à franchir pour aller se mettre aux pieds de l'aimée... C'est grâce à lui que l'Arabe peut sauver ce qu'il possède, s'élancer sur les traces de l'ennemi, défendre sa famille et sa liberté. Source de profits et de richesses, le cheval s'imposa de bonne heure à l'affection des Arabes, par les services exceptionnels que seul il était en mesure de leur rendre. Aussi mirent-ils tous leurs soins à éduquer, à perfectionner ce noble animal, afin d'en tirer le plus d'avantages possibles. Le coursier le plus beau, le plus rapide et le plus fort devint ainsi un objet d'envie, une richesse inestimable qui valait la gloire à son heureux possesseur. Et on le chérissait non pas seulement parce qu'il procurait honneurs et profits, mais encore et davantage parce qu'il était le « compagnon ».

Digitized by Google

Dans ces longues chevauchées à travers les déserts d'Arabie où soufflait et gémissait perpétuellement un vent de querelles et de haines, où grondait la vengeance et sifflait la perfidie, seul avec son cheval s'en allait le guerrier en quête d'aventures. Et l'homme prit le coursier pour ami et pour confident : ne partageaient-ils pas la même existence ? ne couraient-ils pas les mêmes risques et les mêmes périls ? ne goûtaient-ils pas les mêmes ivresses dans les combats ? la victoire et la gloire n'étaient-elles pas le fruit de leur collaboration intime faite de courage égal, de patience, d'endurance, d'intelligence et d'adresse ? Vont-ils à un rendez-vous d'amour : le cheval s'élance comme pour dépasser les désirs de son maître ! — Et qui sait ? peut-être lui aussi a-t-il une jument belle et noble et digne de lui qui l'attend là-bas, près de la tente où repose la jeune beauté « qui embaume l'air autour d'elle comme si le zéphir eût apporté à l'odorat le parfum de l'œillet » ! (1) — Le poète Mounakhal ne nous confie-t-il pas en des vers enflammés :

Hind bien-aimée ! qui jamais me consolerait si je venais à te perdre ?
Chère Hind, qui me consolerait ? moi ton captif ! ton esclave !
Oh ! oui, j'aime Hind et elle m'aime, et sa chamelle aussi aime mon chameau !...

Sont-ils « en observation sur une colline poudreuse dont la poussière touchait aux drapeaux de l'en-

(1) Moallakat d'Imroul Quaïs.

Digitized by Google

nemi » ? L'homme peut à la nuit descendre dans la plaine. Son cheval montera la garde : « Mon généreux coursier y demeurait immobile, à son poste et la tête élevée : on eût dit le fût d'un palmier dépouillé de feuillage et dont la hauteur fait reculer d'effroi l'homme chargé de monter au faîte pour en cueillir les dattes (1). »

Faut-il attaquer, éviter, poursuivre ou fuir ? « L'impétuosité du coursier est celle d'un quartier de roc qu'un torrent précipite du haut d'une montagne (2). »

Et quand plus tard les poètes courtisans feront de longs voyages pour aller solliciter quelque don du Kalife ou d'un généreux émir, ils diront dans un style plus ou moins imagé et toujours dithyrambique : « J'ai dit à mon coursier : C'est vers un Tel que nous allons, et ma monture fatiguée retrouva aussitôt ses forces et son ardeur ! »

Ainsi l'on comprend facilement qu'à l'affection et à la « camaraderie » entre cheval et cavalier soit venu s'ajouter un sentiment mutuel de reconnaissance, de respect, et de fierté : — l'homme sachant gré à la bête de son dévouement intelligent, du profit et des honneurs qu'elle lui valait, la bête étant sensible aux bons soins, à la science équestre, « au bon renom » de son maître.

D'ailleurs dans tous les poèmes ou *quacidas* classiques, quel qu'en soit l'objet : louange, vengeance ou maximes, il y a toujours une partie (souvent la plus belle de tout le poème) exclusivement réservée à décrire la vertu et la grâce du coursier (ou du chameau). Si bien qu'il n'est pas exagéré de dire que cheval et

(1) Moallaquat de Lebid.
(2) Moallaquat d'Imroul Qaïs.

Digitized by Google

chevalier, Arabe et coursier, menaient la vie à deux, ou plutôt qu'ils menaient la même vie et qu'ils s'identifiaient au point qu'on les confondait : Le cheval étant connu par le nom de son cavalier, le cavalier étant connu et célébré sous le nom de son cheval ; on disait le cheval d'Amrou, et l'on disait aussi le cavalier de Mabdoù, le cavalier d'Abjer ou le cavalier d'El Mahàm. Et il était également glorieux de mériter l'épithète de Fares el Fawaress, « le cavalier des cavaliers » ; ou celle de Fahl el Fohoul, « l'étalon des étalons », ou encore d'être surnommé « l'homme aux chevaux », Tofaïl al Kayl, Zeydal Kayl.....

Tout concourait donc à développer chez les Arabes du paganisme l'amour et le respect des chevaux.

A ces mobiles de lucre et de plaisir, d'art et de gloire, l'Islam vint ajouter un mobile nouveau. Politique habile et avisé, Mahomet comprit que le cheval était nécessaire pour permettre au peuple élu de propager au loin la loi sainte. L'infanterie n'était pas alors la reine des batailles, la poudre n'avait pas encore parlé, c'était par le cheval et avec le cheval que se décidait la fortune des armes et que se faisaient les grandes émigrations. Et le Prophète résolut de confisquer, d'accaparer, au seul bénéfice des musulmans, un animal aussi prodigieux. Il le revêtit d'un caractère sacré ; il entoura sa naissance de symbolisme et de merveilleux, il lui accorda des vertus particulières et bienfaisantes, en fit une créature d'élite créée pour la guerre et pour la gloire, et imposa aux croyants le devoir d'entretenir et de dresser des chevaux pour la « cause de Dieu ». Ces prescriptions religieuses expliquent les soins et l'affection dont les Arabes, même ceux des villes, entourent aujourd'hui encore leurs chevaux.

Digitized by Google

ORIGINE DU CHEVAL

Ali ben Abi Taleb rapporte : le Prophète a dit : « Quand Dieu voulut créer le cheval, il dit au vent du sud : Je veux faire sortir de toi une créature qui sera la gloire de mes fidèles et la terreur de mes ennemis. » Le vent répondit : « J'écoute et j'obéis, vous êtes, Seigneur, le plus savant. » Et Dieu prit une poignée de vent et il en créa un cheval alezan brûlé, et il lui dit : « Je t'ai créé *arabe*. Je t'ai extrait du vent et j'ai attaché le bonheur aux crins qui tombent entre tes yeux. Tu voleras sans ailes. Tu seras le sayyed de tous les autres animaux. Bon pour la poursuite, bon pour la fuite, tu porteras sur ton dos des hommes qui me louangeront, m'exalteront et me glorifieront. Chaque fois qu'ils diront mes louanges, tu diras mes louanges ; chaque fois qu'ils m'exalteront, tu m'exalteras, et chaque fois qu'ils me glorifieront, tu me glorifieras. » Puis il le marqua du signe de la gloire et du bonheur, pelote en tête, étoile au milieu du front (1). » Et le cheval bondit dans l'espace !

Voilà donc le cheval créé, non pas de la même façon,

(1) « Kitab Elme al Fourousshieh wa isstikrag al kayle al arabieh », manuscrit de la bibliothèque soultanieh du Caire.

Digitized by Google

ni dans le même temps que les autres animaux, mais à part et avec des soins tout particuliers. On dirait que le Créateur s'est réservé pour mieux faire, et qu'après avoir donné l'être à tous les animaux, il ait voulu couronner son œuvre par un chef-d'œuvre. « Rien ne m'est plus cher que l'homme et le cheval », lui fera-t-on dire. Et des preuves éclatantes et nombreuses de l'attachement de Dieu pour sa nouvelle créature sont fournies à foison. Dieu adresse la parole au cheval, comme aux anges et aux prophètes. Il l'associe à l'œuvre des fidèles, à l'œuvre de Dieu lui-même. Il sera la gloire des élus, la terreur de l'ennemi, et il louera le Seigneur et lui rendra des actions de grâces ainsi que les enfants d'Adam, bien pensants. Et Dieu le comble de ses bienfaits. Il aura la rapidité de l'oiseau, la force du quadrupède, le courage de l'homme. Issu du vent, il aura la grâce et la légèreté de la brise, la fougue et l'impétuosité de l'aquilon. Il aura en partage la beauté physique, robe noire, étoile sur le front, et la beauté morale, l'intelligence de fuir ou de poursuivre, l'ardeur religieuse qu'il dépensera à combattre les ennemis de la foi. Enfin il est roi, il est bienfaisant, et noblesse suprême et suprême honneur : il est arabe.

Le Coran va plus loin encore. Dans le livre saint, Dieu lui-même prend à témoin de l'ingratitude des hommes, le coursier !

J'en jure par les coursiers haletants,
Par les coursiers qui font jaillir des étincelles sous leurs pieds,
Par ceux qui attaquent les ennemis au matin,
Qui font voler la poussière sous leurs pas,

Digitized by Google

Qui se frayent un chemin à travers les colonnes ennemies,
En vérité l'homme est ingrat envers son Seigneur... (1)

(Koran, chapitre C)

Retournons à la tradition et recherchons l'origine *terrestre* du cheval arabe. El Wakidi et plusieurs autres historiens nous apprennent qu'après Adam, le cheval vécut à l'état sauvage ainsi que la gazelle, l'autruche et les autres animaux, et cela jusqu'à Ismaël, fils d'Abraham et père des Arabes. Au rapport d'Ibn Abbas, dès qu'Ismaël fut un adolescent, Dieu lui fit don de cent chevaux sortis de la mer et qui s'en furent paître paisiblement dans les environs de la Mecque sainte. Ismaël apprit à les appeler, et ils accouraient à sa voix. Il choisit les plus beaux, les dompta et les fit s'accoupler.

Plus tard un grand nombre de ces chevaux perdirent

(1) A rapprocher ce passage de Job (chapitre XXXIX) :

« As-tu donné la vigueur au cheval, as-tu revêtu son cou d'une crinière flottante?

« Fais-tu bondir le cheval comme une sauterelle ? L'éclat de son ébrouement inspire la terreur.

« De son pied il creuse le sol et tout joyeux de sa force il s'élance vers la mêlée.

« Il se rit de la frayeur; il ne tremble ni ne recule devant l'épée.

« Sur son dos résonnent le carquois, la lance étincelante et le javelot.

« D'impatience et de colère il dévore l'espace, il ne se possède plus lorsque sonne le clairon.

« Au coup de trompette, il dit : « Ah ! » et de loin il flaire la bataille, la voix tonnante des chefs et les cris des combattants. »

(Traduct. : Zadoc Kahn.)

Digitized by Google

de leur pureté première. Mais David, le prophète de Dieu, aimait et affectionnait d'une façon particulière les pur-sang. Il réussit à réunir dans ses écuries mille coursiers, les plus nobles et les plus fiers du monde. Et Salomon disait à la mort de son père : « De tous les biens que m'a laissés David, il n'est rien qui me soit plus agréable et plus cher que ces mille chevaux. »

Or, des gens de la tribu d'Azde étaient venus à Jérusalem complimenter Salomon sur son mariage avec Bilkis, reine de Saba. Leur mission accomplie et désireux de rentrer chez eux, ils dirent au roi très sage : « Prophète de Dieu, le pays que nous devons traverser est inculte et désert et nos provisions sont épuisées, ordonne qu'on nous remette des provisions suffisantes pour nous permettre d'arriver jusqu'à nos demeures. » Et Salomon fit sortir des écuries de David un magnifique étalon; il le remit aux Azde et leur dit : « Voilà vos provisions. Chaque fois que la faim se fera sentir parmi vous, vous placerez sur le dos de ce cheval un cavalier que vous armerez d'une lance courte et solide; le temps de rassembler du bois et d'allumer le feu, et votre compagnon sera de retour avec le produit d'une chasse abondante. » Ainsi firent les gens d'Azde, et chaque fois qu'ils faisaient étape, ils n'avaient pas plus tôt allumé leur feu qu'ils voyaient revenir le chasseur avec des gazelles, des buffles ou des ânes sauvages. Et la chair était abondante au point qu'après s'être rassasiés il leur en restait encore suffisamment pour attendre l'étape suivante. Les gens d'Azde, émerveillés et reconnaissants, se dirent : Ce cheval est la providence du voyageur, et ils l'appelèrent : Zad el Rakeb : provision ou viatique du cavalier.

Digitized by Google

De retour dans leur pays, les Azde s'empressèrent de faire le récit de leur voyage et de louer comme il convenait les vertus de leur coursier. Ce ayant entendu, la tribu de Beni Taglab demanda aux Azde de leur prêter le cheval merveilleux pour un petit moment... De l'union de Zad-el-Rakeb avec une jument indigène, les Taglabites obtinrent *Hougayss*, qui fut meilleur cheval que son père.

La tribu de Bakr ben Waïl procéda avec les Béni Taglab de la même façon dont ceux-ci avaient usé avec les Azde; ils eurent *Al Dinari*, qui fut encore meilleur cheval que son père Hougayss.

De même firent les Béni Amer, et de l'union d'Al Dinari avec la jument *Sabala* naquit *Awag*...

Et, ainsi toujours se perfectionnant, crûrent et se multiplièrent les chevaux; leurs enfants se propagèrent parmi les Arabes, les noms de leurs pères et de leurs mères étant connus de tous. »

D'où il ressort que les chevaux arabes descendent de Zad el Rakeb, cheval de David, issu en droite ligne des nobles coursiers dont le Seigneur avait gratifié son serviteur Ismaël.

D'où il résulte également que les Arabes du paganisme s'étaient vite rendu compte de l'utilité et de la beauté du cheval et qu'ils possédaient, longtemps avant Mahomet, une race de chevaux incomparables qu'ils s'efforçaient, par une sélection, une éducation et des soins intelligents, de purifier et de perfectionner jusqu'à la limite de la perfection. Mais le Prophète, apportant une loi nouvelle à la fois morale, religieuse, civile et politique qui devait effacer, détruire et asseoir sur des bases de saine orthodoxie, les croyances, les coutu-

Digitized by Google

mes, les mœurs, les traditions et les sentiments des anciens Arabes, estima qu'il était bon de cultiver et de développer le culte du cheval, non plus seulement dans un but utilitaire, mais pour le triomphe de la loi d'Allah. Et le grand réformateur employa tous les moyens en son pouvoir pour inciter et encourager ses coreligionnaires à dresser, à éduquer, à équiper le plus grand nombre de chevaux en vue de combattre dans la voie de Dieu. Lui-même paya d'exemple : Grand amateur de chevaux, il en posséda, dit-on, une vingtaine de la meilleure espèce, et l'on sait que les tribus du Yémen s'étant converties à l'Islam lui firent hommage de cinq juments de race que le Prophète accueillit par ces mots : « Soyez bénies, ô les filles du vent ! »

Les chroniqueurs sont d'accord sur le nom de cinq des chevaux privilégiés ayant appartenu à Mahomet. Il y avait : Al Sabbah (la louange à Dieu), Al Mourtedjez (celui dont le hennissement sonne comme le rythme du vers redjez) ; Al Lezâz ou l'accolé (présent du Moukawkas des Coptes) ; Ez Zarib (le robuste) ; Al Lahif (celui dont la queue effleure le sol)... A tous ses coursiers sans distinction, Mahomet prodiguait ostensiblement des marques de bonté et d'amitié : de sa main il leur servait l'orge, « et on le vit un jour essuyer du pan de sa manche le visage, les yeux et les naseaux de son cheval ». Ces leçons portaient leur fruit : « Rawh el Gouzami demandait à Tomayme el Daris, qu'il voyait occupé, avec tous les membres de sa famille, à trier de l'orge pour ses chevaux : « Les tiens ne suffisent-ils donc pas à la besogne et faut-il que tu t'occupes à des vétilles pareilles ? — Certes, répondit Tomayme, je me serais dispensé de faire ce que je fais en ce moment si

Digitized by Google

pour les vainqueurs. La tradition nous le montre ayant parié sur Sabbah, « souriant et joyeux de voir son cheval Sabbah vainqueur ». Elle nous le montre également couvrant d'un manteau yémenite Sahl ben Saad qui avait fait triompher ses couleurs. De même à la Mecque, son cheval Al Adham triompha de ses concurrents : on lui avait noué la queue, et le cheval dans l'ardeur de la course ayant défait le lien, ses crins tombèrent magnifiquement de sa croupe comme des vagues, et Mahomet ne put s'empêcher de s'écrier : « Ce cheval c'est la mer. » Enfin dans une course de sept milles il donna des étoffes précieuses du Yémen : au premier la mesure de trois vêtements, au second la la mesure de deux, au troisième de quoi se faire un vêtement, au quatrième un dinar d'or, au cinquième un dirham d'argent, et il remit un bâton au sixième en lui disant : « Dieu te bénisse et vous bénisse tous, le premier comme le dernier de la course ! »

Dans le partage du butin fait sur l'ennemi, Mahomet privilégia le cavalier, ou plutôt il reconnut une part bien définie au cheval. L'homme qui combat sur un éléphant ou sur un dromadaire est assimilé au simple fantassin et n'a droit qu'à une part de butin. Seul l'homme de cheval a droit à deux ou trois parts. Nous disons bien deux ou trois parts, car on n'est pas d'accord sur ce point. Abou Hanifa enseigne que le cavalier a droit à deux parts. Il invoque à l'appui l'exemple du Prophète qui après la bataille de Bedre et celle de Corayzah (cinquième année de l'Hégire 627) donna une part des dépouilles ennemies au fantassin et deux parts au cavalier. Ibn Hanbal estime au contraire que le cavalier a droit à trois parts, une pour lui et deux

Digitized by Google

pour son cheval. « Le Prophète, quand il entra vainqueur dans la Mecque, n'a-t-il pas dit : « Je donne au cheval deux parts et je donne une part au cavalier » ? et n'a-t-il pas agi de la sorte à Kaybar, à Mourayssi, etc. ? » Cette dernière leçon est la plus généralement admise. Oussama, de retour de l'expédition qu'il avait entreprise après la mort de Mahomet, donna trois parts au cavalier et une part au fantassin. Si ce partage n'avait pas été régulier, les compagnons du Prophète alors présents n'eussent pas manqué de protester et de rappeler leur jeune chef à la saine tradition (1).

En résumé, le cheval, outre qu'il est une source de profit aussi bien dans la paix que dans la guerre, est considéré par l'Islam comme un talisman, un porte-bonheur dans ce monde, en même temps qu'un gage de la miséricorde divine et une assurance de félicité éternelle. Aussi importe-t-il à chacun et à tous d'élever et d'entretenir le plus grand nombre de chevaux, de les soigner, de les chérir comme des membres de la famille, « utiles et bienfaisants ».

Dès que le poulain voit le jour, « le cercle de famille applaudit à grands cris », car c'est là une bénédiction de Dieu. L'un des assistants le prend aussitôt dans ses bras et le promène quelque temps au milieu des clameurs et du bruit dont on s'ingénie à l'entourer. « On voit dans cette méthode un bon enseignement pour l'avenir; l'animal habitué au tintamarre dès sa naissance ne s'effraiera plus de rien (2). » Puis le maître de

(1) V. *Les chevaux de race dans la Djahilieh et l'Islam* par Aboul Mouzir Hacham (note p. 7).

(2) Général Daumas, *Les chevaux du Sahara*, p. 91.

Digitized by Google

la tente place la mamelle droite de la mère dans la bouche du poulain et s'écrie : « Au nom de Dieu ! Grand Dieu ! fais que le nouveau-né nous soit heureux et qu'il nous apporte l'abondance et la santé. » Les assistants répondent : « Amin ! ainsi soit-il ! »

Cette cérémonie terminée, le poulain est confié aux femmes de la tente. Dès lors celles-ci procèdent méthodiquement et « maternellement » à son éducation. Elles le considèrent comme un enfant, et leur mission est de préparer, à force de douceur, de vigilance et de soins, la solidarité qui doit exister entre l'homme et l'animal. Le matin elles s'en vont dans les pâturages, faire ample moisson d'herbes nutritives et toniques ; le soir elles conduisent les chevaux à la source ou à l'abreuvoir. De leurs mains elles leur servent le lait, les dattes, l'orge, et parfois le pain tendre. Quand les chaleurs sont trop excessives, elles les font rentrer sous la tente, et, là, le cheval s'amuse et joue avec ses « frères », les enfants de son maître. Ces attentions, ces caresses lient d'affection le cheval et tout le peuple de la tente. Dès qu'il voit venir sa maîtresse, le poulain tourne gracieusement la tête vers elle, il hennit de plaisir, piaffe de contentement, s'en va au devant d'elle dans l'espoir d'obtenir quelque friandise, car le cheval reconnaît la main qui le nourrit, le soigne et le caresse.

Un peu plus tard il fera son éducation de jeune coursier en compagnie de son jeune camarade de jeu, lequel à son tour apprendra son métier de cavalier. Tous deux ils s'en iront par la campagne, chaque jour un peu plus loin, faire leur apprentissage, en se grisant de vitesse et du parfum des herbes odorantes... Devenu plus robuste, le cheval aura enfin l'honneur de

Digitized by Google

porter son maître. Celui-ci achèvera de le dresser. Il saura le caresser, lui dire les « mots qu'il faut », et aussi le châtier sans jamais l'humilier, car le Prophète a dit un jour à un homme qu'il voyait frapper et injurier un cheval : « Ces coups et ces injures te conduiront en enfer. » Il en fera un véritable « buveur d'air ». Il lui apprendra à courir vite et longtemps, à partir au galop de pied ferme, à attaquer, à fuir, à revenir, à s'arrêter brusquement devant l'obstacle ou à le tourner, ou à le franchir en bonds prodigieux. Il lui apprendra encore la manière de briller dans les fêtes et de mériter par son élégance, son adresse et sa grâce, les sourires et les suffrages des belles Chevalières. Le cheval saura danser au son de la flûte ou de la rababah, battre de ses sabots la mesure, mimer en quelque sorte une scène d'amour : prendre de terre et tendre (1) gracieusement un mouchoir, s'agenouiller aux pieds de la personne que son maître tient à honneur d'honorer...

Et c'est seulement quand il est en possession de tout ce savoir, quand il est devenu à la fois artiste et guerrier, ardent et souple, intelligent et léger, obéissant à la voix, au geste, à la « pensée » de son cavalier, que le cheval, noble d'origine, devient noble par lui-même et non plus seulement par la vertu de ses aïeux.

Dorénavant « il est l'animal qui ressemble le plus à l'homme par la générosité, la fierté, l'amour des grandes choses » (2). Il est le compagnon et l'ami de son maître « qui le soigne, le nourrit, le couvre au bivouac

(1) Les Arabes ne considèrent pas le cheval comme un quadrupède. Il a, comme l'homme, deux mains (ses pieds de devant) et deux pieds.

(2) El Agani.

Digitized by Google

ou sous la tente, le selle pour la guerre et pour les voyages » (1). Et de même qu'il a présidé à sa naissance et à son éducation, de même le maître s'occupera avec minutie des joies domestiques de son cheval. Il lui choisira une jument de noble famille, fine, belle, intelligente, qui lui donnera une noble descendance ; car le fait d'une mésalliance est vouée au mépris. La moindre souillure imprimée à un sang pur serait une tache à l'honneur de la famille, de la tribu entière, du maître. « Donner un étalon à une jument commune, c'est marier un homme blanc avec une négresse (2). » Et heureux de son devoir accompli, ayant participé aux joies, aux fantasias, aux luttes de son maître, le cheval pourra finir ses jours paisiblement à l'ombre des palmiers, à moins qu'il n'ait eu l'honneur de mourir en combattant, transpercé par les flèches ennemies. Alors son nom restera dans la famille qu'il aura servie et pour laquelle il se sera sacrifié. Même, si son cavalier est poète, il pourra, grâce à quelques vers inspirés, passer à la postérité et revivre dans le souvenir des hommes. Le livre des chevaux de race (3), écrit aux environs de 540 de l'Hégire, cite cent soixante-deux chevaux célèbres (d'avant et d'après l'Islam). On pourrait allonger démesurément cette liste...

L'usage de donner des noms aux chevaux est commun aux peuples belliqueux. Tenant en grande estime tout ce qui procurait la victoire, ils devaient tenir à honneur de distinguer des chevaux ordinaires et rotu-

(1) Delard, *l'Art équestre*, 1859.
(2) Delard, *l'Art équestre*.
(3) Le livre des *Chevaux illustres de la Djahilieh et de l'Islam*, édité par Zaki Pacha.

Digitized by Google

riers, les nobles artisans de triomphe et de gloire. De là en France, au moyen âge, ces distinctions entre le cheval de guerre ou de parade, de labour ou de charge : destrier, palefroi, roncin ou sommier. Et parmi les palefrois et destriers à la course rapide, à l'élégante allure, il en était certains qui devaient briller d'un éclat particulier à cause de leurs particulières qualités de noblesse et d'intelligence. Les romans de chevalerie ne se font pas faute de nous donner le nom des plus illustres coursiers ayant appartenu, comme il convenait, aux paladins les plus illustres. Ils nous font connaître leurs hauts faits de guere et nous invitent à admirer leur rare entendement. Tout le monde sait ou savait alors que le cheval de Charlemagne s'appelait Tencendur, celui de Roland Veillantif, celui de Guillaume d'Orange Beaucent, et celui de Renaud de Montauban Baiart...

Ces noms de chevaux, qui remplissent et fleurissent le plus grand nombre des poèmes moyen-âgeux, peuvent être classés par genre et par espèce. Il en est qui proviennent de la couleur du cheval, tels Caiart, Blanchart, Grisart, Rous, Tachebrun, etc. ; il en est qui dénotent certains traits caractéristiques, comme Cormut ou Marchegai. D'autres sont des noms d'homme : Ramon. Le plus grand nombre enfin soulignent des qualités de vitesse ou de force : Passavent, Broiefort, Broieguerre, etc., etc.

La poésie arabe nous a également conservé les noms des chevaux compagnons des vaillants guerriers. Le cheval d'Antar s'appelle Abjer ; celui de Hatim, Djoulab ; la jument de Djodhama, Assa ; quant à Zayd el Kayl, il possédait : Lahik, Dhaoul, Kamel, Ward, Cou-

Digitized by Google

maytt, Hattal... Et l'on peut également classer ces noms : *a*) noms de couleur : Al Ablak (le pie), Al Adham (le noir), Assgadi (or), Morgane (corail), Yacout (rubis), Wardah (rose), Leylah (nuit), Kamarah (lune) ; *b*) traits caractéristiques : Awag (courbe), Al Attasse (l'éternueur), Zoul'Oukal (entravé, celui qui a deux taches aux pieds), Zoul'limmeh (celui dont les cheveux pendent sur le front) ; *c*) qualités de force et de vitesse : Saber (patient), Nadji (persévérant), Sabbek (le devançant). Les Arabes ne donnent pas à leurs chevaux des noms d'homme, — ils savent garder la mesure, — mais ils leur donnent des noms d'animaux, tels Gazale (gazelle), Na'ama (autruche), Gorab (corbeau), Hamamah (colombe) et des qualificatifs humains de noblesse, d'intelligence ou d'amitié : Atik, Mansour, Massoud, Kamel, Monazah, Al Nasseh, Al Saheb ; Le noble, Le victorieux, L'heureux, Le parfait, Le compétiteur, L'éveillé, L'ami...

Cette énumération, de nature à intéresser plus particulièrement les propriétaires d'écuries de courses en quête de jolis noms, nous fournira du moins des indications sur les deux questions suivantes : 1° quelles étaient les couleurs préférées, 2° quelles étaient les qualités physiques et morales à quoi on reconnaissait un cheval de race ?

Dans une note très documentée, Gautier nous apprend qu' « on faisait au moyen âge bien plus d'estime encore qu'aujourd'hui de la couleur du cheval. Les principales de ces couleurs sont énoncées dans le vers suivant : « Sors et bais et bauçans et pumelés » (Aiol, v. 4268), et dans celui-ci qui le complète : « Sor et noir et bauçant, ferrant et pomelé » (Renaus de

Digitized by Google

Montauban, p. 129, v. 23). Les chevaux ferrants sont des chevaux gris cendrés ; les bauçens, des chevaux pie, et les chevaux gris pommelés, enfin, s'appellent souvent dans nos textes des chevaux liards. La couleur d'un cheval faisait baisser ou monter son prix. Les deux couleurs que nos pères semblent avoir préférées, c'est le blanc et le baucent (suivent des textes à l'appui) (1).

Les Arabes attachaient également beaucoup d'importance à la robe du cheval ; ils la considéraient comme un indice de ses qualités. D'une façon générale ils accordaient une grande supériorité aux robes franches et foncées. Mais leurs préférences allaient en premier lieu au *Koummite* ou alezan brûlé, parce que Dieu avait créé le cheval Koumite (2), et que le Prophète, excellent juge en la matière, avait dit : « Si après avoir rassemblé tous les chevaux des Arabes je les faisais courir ensemble, c'est l'alezan brûlé qui les devancerait tous. »

Ils estimaient donc l'alezan à cause de sa vitesse, — mais ils estimaient aussi le bai, à cause de sa résistance, le noir, à cause de la beauté des formes et son ardeur à combattre, le cheval de couleur, au front blanc, parce qu'il est « le plus béni ». Et ils ne voulaient à aucun prix du cheval « pie ». Ils faisaient également des distinctions subtiles et d'un intérêt pour eux capital, selon que le cheval était ou n'était pas balzané, balzané à toutes les jambes ou à une seule..., selon le nombre et la position des épis qu'il portait : épi du poitrail rem-

(1) Gautier, note p. 724.
(2) Voir plus haut.

Digitized by Google

plit la tente de butin ; épi à côté de la queue, misère et ruine ; etc., etc. (nous ne saurions évidemment pas entrer dans tous les détails, et s'il se trouve par hasard quelque lecteur qui désirerait approfondir le sujet, nous le renvoyons aux excellents ouvrages du Docteur Perron et du Général Daumas : il y trouvera de quoi satisfaire pleinement sa soif de savoir) (1).

Indépendamment de la couleur de la robe, les formes des chevaux témoignaient de leurs qualités.

Le kalife Moawiah demanda un jour à Sassaah ben Souhan : « Quels sont les meilleurs chevaux? » Sassaah répondit : « Ceux qui ont trois choses longues, trois choses courtes, trois choses larges et trois choses pures. » — Explique-toi, ordonna le kalife. Et Sassaah dit : « Les trois choses longues sont : les oreilles, l'encolure et les membres antérieurs. Les trois choses courtes : l'os de la queue, les membres postérieurs et le dos. Les trois choses larges : le front, le poitrail et la croupe. Les trois choses pures : la peau, les yeux et le sabot. »

D'autres ont dit : « La jument doit prendre : du sanglier, le courage et la largeur de la tête ; de la gazelle, la grâce, l'œil et la bouche ; de l'antilope, la gaieté et l'intelligence ; de l'autruche, l'encolure et la vitesse... » (2)

Ces qualités externes, ajoutées à bien d'autres que nous ne saurions citer — le cadre de cette étude ne

(1) Le Nâcéri : « La perfection des deux arts ou traité complet d'hippologie et d'hippiâtrie arabe, d'Abou Beckr ibn Bedr », traduit par le Dr Perron.

Les Chevaux du Sahara, par le Général Daumas.

(2) El Ekdel Farid.

Digitized by Google

pouvant y suffire, — prouvaient au premier coup d'œil que le cheval était de race, mais ce n'était qu'à l'usage qu'on pouvait se rendre compte de sa valeur intrinsèque. Dans une lettre adressée au Général Daumas, l'Emir Abd el Kader résume ainsi les qualités « morales et intellectuelles » que doit posséder un bon cheval :

« Nous admettons donc qu'un cheval est véritablement noble, quand, en sus d'une belle conformation, il réunit le courage et la fierté et qu'il resplendit d'orgueil au milieu de la poudre et des hasards.

Ce cheval chérira son maître et ne voudra, le plus souvent, se laisser monter que par lui.

Il ne satisfera aucun besoin tant qu'il le portera.

Il ne mangera point les restes d'un autre cheval.

Il éprouvera du plaisir à troubler avec ses pieds l'eau limpide qu'il pourra rencontrer.

Par l'ouïe, par la vue et par l'odorat, aussi bien que par son adresse et son intelligence, il saura préserver son maître de mille accidents qui sont possibles à la chasse ou à la guerre.

Et enfin, partageant les sensations de peine ou de plaisir de son cavalier, il l'aidera au combat en combattant lui-même et fera, partout et sans cesse, cause commune avec lui (1). »

Nous ne voulons insister que sur ce dernier paragraphe : l'aide apportée dans la bataille par le cheval à son cavalier, la collaboration étroite, intime de l'homme et de la bête dans la mêlée.

Ali ben Abi Taleb rapporte l'anecdote suivante :

(1) Général Daumas, *op. cit.*, p. 15.

Digitized by Google

Nous étions un jour assis à la mosquée, alors que le Prophète avait projeté d'aller combattre les ennemis, quand l'ange de Dieu, le fidèle Gabriel, s'empara de Mahomet et lui dit : « O Mahomet, salut !... patiente jusqu'à ce que tu aies appris et que tes compagnons aient appris à éduquer les chevaux. Le cheval ne peut servir son cavalier tant qu'il n'a pas été éduqué et qu'il n'est pas à même de comprendre ce qu'on veut de lui. Car « le cheval combat de même que le cavalier combat (1). »

Et de fait le cheval arabe combat. Il sait mordre au poitrail le cheval ennemi. Il sait se défendre des pieds et des mains, attaquer ou fuir, protéger son maître et au besoin donner sa vie pour lui. Il fonce sur l'ennemi en même temps que la flèche lancée par son cavalier, et il arrive au but avant que la flèche ne l'ait atteint. S'agit-il de chercher un refuge : dès que ses yeux le découvrent, ses jambes aussitôt luttent de vitesse avec son regard. Entre lui et son but, la distance a fui comme un nuage chassé par le vent. Les lances cherchent-elles à atteindre son compagnon : il se cabre et de tout son corps couvre son cavalier, tandis que son hennissement sonne la charge et jette l'épouvante. Le cavalier est-il attaqué par derrière : il n'a qu'à se glisser sous le ventre de son cheval ou à se suspendre à son cou. Prompt comme l'éclair, le cheval saura le porter loin du danger.

Cette association du cheval et du cavalier est indissoluble, au point que dans les ouvrages arabes vous trouverez toujours, détail indispensable, accolé au

(1) Kitab Elme al Fouroussieh, *op. cit.*

Digitized by Google

nom du guerrier, le nom de son coursier. Vous rencontrerez mille et une fois des phrases dans le genre de celle-ci : « A la bataille de..., Tel chevauchait Al Shakra ou Hamamah. Tel avait vingt ans et son coursier en comptait cinq... Sans l'agilité d'el Ward il eût été captif, ou les siens l'eussent pleuré », etc... Du reste nos guerriers-poètes se sont fait un devoir de louer en vers innombrables les prouesses de leur compagnon. Vers émus qu'inspiraient l'estime et la reconnaissance, si familiers et si tendres qu'il semble que les chevaux les entendaient et que, chantés dans la bataille, ils devaient communiquer au noble coursier plus d'ardeur et de fierté. Écoutez :

Avance, Mihag, c'est un jour d'épouvante
Un homme comme moi sur un (cheval) comme toi, attaque et défend (1).

—

Quand j'attaque, ma jument se précipite dans le camp ennemi,
Comme si elle allait y chercher son fils ou le mien (2).

—

A nous deux, à quoi ne pouvons-nous pas prétendre? (3).

—

Al Yassir et moi, pour les grandes choses nous nous complétons (4).

—

(1) Du cavalier de Mihag : Malek ben off el Nassri.
(2) Zeyd ben Sinane à sa jument Wagza.
(3) Al Aknass ben Chahab à sa jument Zyamou.
(4) Aboul Nadir à son cheval Al Yassir.

Digitized by Google

Dans la mêlée, au péril de ma vie je le protège,
De même que dans la nuit il veille sur moi et me protège (1).

—

Mon coursier jamais ne s'élance sans que derrière lui
De l'éclat de ses sabots jaillisse l'éclair...
Il s'immole pour moi, et pour lui également
Je me sacrifie au jour du combat (2).

—

Plutôt qu'à ma famille je lui réserve ce qui peut lui plaire.
Il a quelquefois du petit lait et plus souvent de la crème (3).

—

Au péril de ma vie j'éloigne de lui la mort
Et lui me préserve des lances.
Si je succombe, voici l'héritage que je laisserai :
Un généreux témoin de mes généreux exploits (4).

—

Je lui dis : Dirham, si tu atteins les fuyards,
Tu me seras plus cher et je te tiendrai en plus haute estime que mon fils Bodjayr (5).

—

Ils appellent Antara tandis que les lances semblables à des cordes à puits se plongeaient dans le poitrail d'Adham.

(1) Al Monzir à son cheval Al Arime.
(2) Antar.
(3) Omayr ben Gabal à son cheval Arin.
(4) Un homme de Koraych.
(5) Kadach ben Zoheyr à son cheval Dirham.

Digitized by Google

Son poitrail saignait et de nouveau les cavaliers ennemis fonçaient sur nous.
Et de nouveau je leur fis face avec le poitrail de mon cheval qui fut couvert comme d'une housse de sang.
Atteint de mille coups, il a tourné vers moi un œil humide de larmes et a poussé un faible hennissement.
S'il eût pu s'exprimer, il se serait plaint ; aurait-il su parler, qu'il m'aurait confié sa peine (1).

—

Je dis à mon coursier, alors que les lances frappaient les lances :
— Fais attention ! éveille-toi ! ne t'endors pas !
Et mon généreux coursier me répondit :
— Ne t'inquiète pas de moi, je suis de race ; sois seulement mon cavalier.

—

Ces citations suffisent, et nous ne parlerons ni d'Assa la jument de Djodhayma, qui, après avoir couru depuis le matin jusqu'au coucher du soleil, tomba morte au camp, ayant sauvé son cavalier ; ni de Djoulâb, que Hatim égorgea pour nourrir ses hôtes ; ni d'Attlal, qui fit un saut de quarante coudées ; ni d'Awag, qui rompit ses liens et sut retrouver son maître après une course éperdue de quatre jours ; ni de Dahis, fils de Zoul Oukal et de Galwa, qui, empêché par tricherie d'arriver premier au poteau, alluma entre les tribus d'Abss et de Fazarra « la guerre de Dahis »... Des exemples de même genre foisonnent dans les

(1) Moallakat d'Antar.

Digitized by Google

romans de chevalerie. « Le cheval d'Ogier réveille son maître à l'approche de l'ennemi et ils ont entre eux, et en maintes circonstances, des tendresses et des conversations sans fin. Dans Renaud de Montauban, Renaud s'écrie en parlant de son cheval Bayard : « Beneoite soit l'heure que tés chevaux fu nés. » Et plus tard il lui dit avec une naïveté qui sera comprise par tous ceux qui aiment le cheval :

> Hé Baiart bons chevaux que ne savés parler ?
> De ma grande dolor m'eussiés confortés. (1)

Après sept ans d'absence d'Haustonne n'est pas reconnu par sa fiancée, mais il l'est par son cheval, et grand nombre de tournois et de querelles sanglantes eurent lieu pour la conquête d'un palefroi renommé...

Aussi bien et sans nous attarder davantage à relever les traits communs à l'Occident et à l'Orient par lesquels se sont manifestés l'affection réciproque et l'inaltérable attachement des paladins pour leur monture et du cheval pour son cavalier, nous nous contenterons, en manière de résumé, de donner ici le portrait (2) du

(1) Gautier, p. 727 à 729.

(2) Les portraits de chevaux abondent dans les vieux poèmes. Gautier en cite un grand nombre qui réunis donnent les caractéristiques suivantes : « La tête doit être maigre, l'oreille petite et courte. Les narines doivent être larges et amples, les yeux clairs et ardents, rouges et allumés et même profonds et fiers ; un cou délicatement cambré est apprécié ; une grosse et large poitrine est l'idéal ; l'échine doit être droite et haute ; le mieux c'est que la cuisse soit courte et la jambe plate ; plus la croupe est énorme, plus on l'admire ; les pieds devaient être bien taillés, d'une silhouette très nette et d'une courbe gracieuse. » (Gautier, notes pp. 727 et suiv.)

Digitized by Google

coursier, tel que l'a tracé Imrou el Quaiss, poète du VIe siècle (1) :

Dès le point du jour, lorsque l'oiseau est encore dans son nid, je pars monté sur un cheval de haute taille, au poil ras, dont la vitesse assure le succès de ma chasse.

Docile au frein, il sait également attaquer et éviter, poursuivre et fuir. Sa force et son impétuosité sont celles d'un quartier de roc qu'un torrent précipite du haut d'une montagne.

Sa couleur est baie; la selle peut à peine se fixer sur son dos, semblable à la pierre polie sur laquelle l'onde glisse avec rapidité.

Il est maigre et plein de feu. Lorsqu'il se livre à son ardeur, il fait entendre dans sa course un son pareil au bruit de l'eau qui bouillonne dans une chaudière.

Après une longue carrière il vole encore légèrement, tandis que les meilleurs coursiers, épuisés de fatigue, laissent tomber pesamment leurs pieds, et font lever la poussière même sur un terrain ferme et battu.

Il renverse le jeune homme dont le poids est trop faible pour lui, fait flotter au gré des vents les vêtements du cavalier qui le charge davantage et sait le manier avec plus d'énergie.

Ses mouvements sont aussi prompts que la rotation du jouet sur lequel la main de l'enfant a roulé une ficelle de plusieurs bouts noués ensemble.

Il a le flanc court de la gazelle, le jarret sec et nerveux de l'autruche; son trot est l'allure accélérée du loup, son galop la course du jeune renard.

Son corps est large. Sa queue épaisse, quand on le regarde par derrière, remplit tout l'intervalle de ses jambes; elle ne tombe pas jusqu'à terre et il ne la porte pas de côté.

Lorsqu'il est lancé, son dos est dur et uni comme le marbre lisse sur lequel on écrase la coloquinte, ou qui sert à la nouvelle mariée pour broyer ses parfums.

Le sang des animaux agiles qu'il a gagnés de vitesse, séché sur son encolure, ressemble à la teinture extraite du

(1) Traduction de Caussin de Perceval.

Digitized by Google

henné, qui déguise la blancheur d'une barbe soigneusement peignée.

J'aperçois un troupeau de génisses sauvages ; elles marchent comme les jeunes filles, vêtues de robes traînantes, qui tournent autour de leur divinité.

A mon approche elles prennent la fuite : on croirait voir les onyx blancs, bordés de noir, dont est parsemé le collier d'un enfant de noble famille.

Mon coursier a bientôt atteint celles qui sont en tête de la bande ; les autres, qu'il a laissées derrière lui, n'ont point encore eu le temps de se disperser.

Il joint successivement le taureau et la génisse, sans interrompre l'élan de sa course et sans être baigné de sueur.

Le soir arrive, et les yeux n'ont pu encore embrasser qu'à peine toutes les perfections de mon coursier. Si le regard s'élève vers sa tête, la beauté de ses jambes l'invite en même temps à s'abaisser pour les admirer.

Il passe la nuit sellé et bridé, toujours devant moi, sans aller au pâturage...

Concluons avec l'auteur du Kitab el Akwal : « Les chevaux sont les plus brillants bienfaits des plus éclatantes magnificences dont l'Éternel a gratifié ceux qu'il a voulus de ses serviteurs... Dieu a fait le cheval la plus noble des créatures après les enfants des hommes, le plus distingué des quadrupèdes, l'animal le plus admirable de nature et de beauté, la parure la plus attrayante des parures.

L'homme a l'amour passionné des femmes, de ses enfants, des quintaux d'or et d'argent entassés, des chevaux précieux, des troupeaux, des cultures. Nous voyons que l'homme chez lequel se trouvent réunis ces six sortes de choses, lorsqu'il monte à cheval, oublie tout le reste, ne rencontre rien qui puisse le distraire de ses chevaux... (1) »

(1) Passage cité par le Docteur Perron dans le *Naceri*.

Digitized by Google

LES ARMES

De même qu'ils s'étaient appliqués à perfectionner leurs chevaux, dans un but à la fois utilitaire, esthétique et religieux, de même et pour des raisons identiques les Arabes s'ingénièrent à forger les armes les plus décisives et les plus belles en vue de combattre leurs ennemis et les ennemis de Dieu. Dans une contrée où la chasse constituait souvent le seul moyen de subsistance, où les moindres contestations devaient être soutenues les armes à la main, l'arc et le javelot, la lance et l'épée procurant tour à tour le gibier et la victoire, ne pouvaient qu'être tenus en grande estime. Les armures de bonne trempe, à l'égal des chevaux de bonne race, étaient à la fois un objet de considération et d'envie, de crainte et de gloire. C'est pourquoi les poètes ont célébré la vertu des armes du même souffle dont ils ont chanté la supériorité de leurs coursiers.

A cette raison primordiale d'aimer les armes, « le peuple poète » en ajouta bientôt une autre, et, après s'être servi des armes par un besoin chaque jour légitimé, il en vint à les apprécier davantage par dilettantisme, désir de luxe, passion d'amateur et de collectionneur averti. Il les aima non plus seulement pour le

Digitized by Google

profit qu'il en retirait, mais pour elles-mêmes, pour leur beauté propre, pour toute la poésie qu'elles renferment, pour toutes les joies, pour toutes les ivresses qu'elles procurent. Et il finit même, semble-t-il, par idéaliser ces instruments de mort qui figuraient pour lui des symboles d'amour... L'arc dont la courbe gracieuse imite « l'arc mal précis — de tes sourcils » se plaint et gémit longtemps « comme le cœur d'une mère éplorée qui vient de perdre son enfant »; les flèches atteignent moins vite et sont moins meurtrières « que les flèches des beaux yeux »; la lance est brune, droite et flexible « comme le corps adorable de l'aimée qui ploie au souffle enivrant d'amour », et l'épée dans la mêlée, quand elle scintille ruisselante de sang, fait souvenir, blanche et rose, « au sourire enchanteur qui, entr'ouvrant ses lèvres de corail, découvre deux rangs de perles... » L'hyperbole chère aux Orientaux leur fit une loi de pousser le plus loin possible les comparaisons, de donner une personnalité aux armes de bonne trempe, de fixer leur origine et leur degré de noblesse, de les orner de joyaux afin qu'elles ressemblassent davantage aux filles de noble sang dont la beauté est rehaussée par l'éclat des perles et des pierreries. Et l'on donna des noms aux sabres, aux lances, aux boucliers; on rechercha jusque dans la nuit des temps l'ouvrier qui les avait forgés, homme, magicien ou démon; on les para de légendes et de fines incrustations. Les aciers furent damasquinés, la boucle de l'épée fut d'or ou d'argent, et l'on rehaussa le pommeau de rubis, de saphirs et de diamants...

Enfin la religion fit un devoir aux musulmans de cultiver l'art de la guerre. Il était essentiel en effet que

Digitized by Google

rien ne fût négligé de ce qui pouvait donner la victoire. Le Prophète enseigna qu'il fallait mépriser le danger, avoir foi en la victoire, posséder de bons chevaux et de bonnes armes, et qu'à ce prix on pouvait compter sur la reconnaissance et la bonté de Dieu (1). Mais il ne manqua pas de fatalistes logiques à l'extrême pour remarquer qu'il était inutile d'avoir des armes perfectionnées, de s'embarrasser de cottes de mailles ou de boucliers, attendu qu' « à la guerre ce ne sont pas les armes qui tuent, mais la destinée ». La mort, observaient-ils, ne ravit-elle pas, quoi qu'il fasse, celui qu'elle a marqué, et n'évite-t-elle pas, quoiqu'il s'expose, celui qu'elle ne doit pas atteindre? (2) A quoi on a répondu qu'il était vrai que rien ne pouvait empêcher ou retarder ce qui était écrit, mais qu'il était bon de prendre toutes les précautions, en vue « de fermer la route à l'inquiétude qui peut engendrer la peur et la déroute ». Et, argument décisif, on invoqua l'exemple du Prophète, qui, nonobstant sa foi en la destinée, possédait des armes de bonnes marques qui l'accompagnaient dans toutes ses expéditions.

(1) « O Prophète, excite les croyants au combat, vingt hommes fermes d'entre eux terrasseront deux cents infidèles. » (Koran, chap. VIII, v. 66.)

« En face d'une troupe armée soyez inébranlables et persévérants, car Dieu aime les persévérants. » (Koran, chap. VIII, v. 48.)

« Mettez donc sur pied toutes les forces dont vous disposez et de forts escadrons, pour en intimider les ennemis de Dieu et les vôtres. Tout ce que vous aurez dépensé dans la voie de Dieu vous sera payé et vous ne serez point lésés. » (Koran, chap. VII, v. 62.)

(2) « Dis-leur : Il ne nous arrivera que ce que Dieu nous a destiné; il est notre maître et c'est en Dieu que les croyants mettent leur confiance. » (Koran, chap. IX, v. 51.)

Digitized by Google

La tradition nous a conservé l'inventaire de ces armes précieuses entre toutes. On compte quatre épées : Zoul Fikkar, dont la poignée est enjolivée d'argent, Al Moukzam, Al Rassoub, Al Kadib ; un arc, Al Katoum, dont le carquois avait nom Al Kafour (1) ; une cotte de mailles appelée Al Bitrâ (2). Et on nous montre Mahomet à la bataille de Ohod « casqué et couvert d'une demi-armure, la lance en main, le bouclier à l'épaule, tandis qu'une ceinture de cuir à trois anneaux d'argent retenait le fourreau de son épée... » (3). Si l'on ajoute à cette panoplie le mangonneau, on aura à peu près la liste complète des armes offensives et défensives en usage chez les Arabes dès le VIIe siècle. Nous allons rapidement les passer en revue.

Une anecdote rapportée par l'auteur d'El Agani nous donnera une idée d'ensemble sur le degré d'estime et de confiance que l'on accordait à quelques-unes de ces différentes armes :

Amrou ben Maadi Karib étant entré un jour chez le kalife Omar, celui-ci lui demanda : « Te connais-tu en armes ? — Tu tombes sur quelqu'un qui les connaît pour s'en être longtemps servi, répondit le vieux guerrier, tu peux m'interroger comme bon te semblera. — Que penses-tu de la flèche ? dit Omar. — C'est la mort incertaine, dit Karib, car souvent elle atteint le but et souvent elle le manque. — Parle-moi de la lance. —

(1) Al Gazali, *op. cit.*, t. II, p. 253.

(2) Al Mawardi : « Al Ahkam Al Soultanieh. »

(3) Sur la lame de son cimeterre étaient gravées ces inscriptions : « La lâcheté déshonore ; la valeur ennoblit. Un lâche n'échappe jamais à son destin » (tradition persane). Voir Rawdhat el Safa, traduction Lamairesse et Dupiric.

Digitized by Google

La lance est un ami, mais parfois l'ami trahit. — Et le bouclier? — C'est un protecteur autour duquel tournent les destinées et sur lequel se jouent les coups de la fortune. — Et la cotte de mailles? — Embarras pour le cavalier, fatigue pour le fantassin. — Parle-moi donc du sabre. — Celui-là c'est la sauvegarde dans le danger, c'est l'arme véritable du vrai guerrier (1). »

On voit par là que l'épée était l'arme par excellence. C'est vers elle que vont de préférence les hommages des guerriers et les dithyrambes des poètes. Mais plus que ces hommages et que ces chants, la langue elle-même témoigne de l'importance qu'avaient depuis longtemps prise, aux yeux des Arabes, les épées. On compte en effet un grand nombre de synonymes au mot épée, selon que la lame en est large, courte ou longue; qu'elle transperce, tranche ou brise; qu'elle provient de l'Inde, de Koussasse ou de Macharef; qu'elle a été fabriquée par le légendaire Sarrigh, ou par Ahnaf, ou faite à l'usage du roi Zein Yazan. Et il en est encore de si extraordinairement scintillantes et irrésistibles qu'elles sont, à n'en pas douter, l'œuvre des Djinns plus puissants et plus savants que les hommes : ce sont les Mâ-âssour, les Mouzakkar...

N'allez pas croire que tout ce merveilleux soit l'apa-

(1) Ces réponses semblent avoir été inspirées par quelque La Palice arabe. Il faut les comprendre dans ce sens que les armes valent autant que vaut le guerrier. Maadi Karib eut du reste l'occasion d'exprimer plus clairement sa pensée. Omar lui avait demandé sa fameuse épée Samssamat; Maadi Karib s'était empressé de la lui faire parvenir. Le Kalife, ayant constaté à l'usage que Samssama n'avait rien de particulier, l'avait renvoyée. Karib dit alors à Omar : « Je ne t'avais prêté que l'épée et il eût fallu te prêter le bras qui la brandit. » (Al Ekd el Farid.)

Digitized by Google

nage exclusif de l'Orient. C'est sur le mont Sinaï qu'est forgée l'épée de Beaudoin de Beauvais ; c'est à un forgeron légendaire du nom de Galent que l'on attribue Joyeuse et Durendal et Floberge et Merveilleuse qui lui coûta vingt-quatre ans de travail. C'est Mathusalem lui-même qui forgea l'épée de Cornumarant le païen, ainsi que les trois épées du géant Loquifer — et il est question dans *Jérusalem* (v. 8355) d'un brant « qui fut fait par un diable » (1). C'est peut-être bien à ce même diable que les Arabes devaient Al Maassour et Al Mouzzakkar ?

De même en Orient, comme en Occident, l'épée est en quelque manière une personne, à laquelle on adresse la parole, qui a sa généalogie, sa biographie, ses annales. Elle a un nom, elle a une devise : Joyeuse est l'épée de Charlemagne ; Durandal, de Roland ; Précieuse, de l'Emir ; Almace (nous dirions Almaze en arabe : diamant), celle de Turpin ; Zoulfikkar est l'épée de Mahomet ; Al Samssamat, d'Amrou ben Madi Yakrib ; Al Walwal, de Abdel Rahman ben Atabe ; Mikhdam, Racoubi et le Yamani étaient les trois sabres trouvés par Ali dans le temple des païens de Tay... (2)

Sans vouloir nous étendre plus longuement sur ce

(1) Gautier, pp. 708 et 709.

(2) Dans le mémoire consacré par Quatremère à l'histoire du Kalife Fatimite Al Mostansser-Billah qui avait succédé à son père en 1036, on lit que les généraux turcs révoltés contre Mostansser ayant pillé le palais du Kalife se partagèrent, entre autres reliques précieuses : « Dhoulfikkar ; l'épée d'Amrou ben el Ass, l'épée d'Abdallah ben Wahab, celle de Moezz, etc. » C'est dire de quel respect les musulmans continuaient à entourer les épées illustres jusqu'au XIIe siècle.

Digitized by Google

sujet, nous dirons que les épées étaient tenues en grand honneur parmi les Arabes dès l'époque de la Djahilieh, si bien que le Prophète n'a fait que résumer les sentiments de tous quand il a dit : « le bien (ou la fortune) est dans l'épée, le bien est avec l'épée, le bien est par l'épée. » Mais à cette constatation d'ordre social et par ailleurs généralement répandue, le Prophète ajouta un enseignement ou plutôt une prescription d'ordre religieux. Soucieux de conserver parmi les Arabes les lames de bonne trempe, d'inciter tous les Musulmans à combattre et à mourir avec et par l'épée, il dit : « Le paradis est à l'ombre des épées. » Or, pour que les épées projettent une ombre appréciable, il importe qu'elles soient dégainées et nombreuses et qu'elles se croisent et s'entrechoquent au soleil des combats...

Mais il est une arme qui le dispute à l'épée en noblesse et en excellence. C'est la lance. « Parmi les armes propres à la Chevalerie, dit Demay, la lance passait pour la plus noble et primait, selon quelques auteurs, l'épée. Quoi qu'il en soit, à l'homme libre seul appartenait le droit de porter la lance (1). » En Arabie, la lance va de pair avec l'épée, et les poètes les traitent l'une et l'autre avec une égale déférence ; témoin ces vers :

Les forteresses auxquelles nous avons recours
Sont nos lances et nos épées.

(Lebid)

(1) G. Demay, *op. cit.*, p. 39.

Digitized by Google

Sur nos hauts faits interroge les lances élevées,
Prends à témoin les épées...
(Saffy el Dine)

J'accours dès qu'ils m'appellent
Avec une épée dont la limite est la vague de la mort
Et une lance dont la pointe est le trépas.
(Antar)

N'étaient mon épée et la pointe de ma lance,
Benou Abss n'aurait jamais connu la gloire.
(Antar)

Il serait fastidieux d'étudier ici les différentes sortes de lances (Roudaynieh, Samahrieh, Yazanieh ou Katthieh, etc.). Nous relèverons seulement quelques points de ressemblance entre la lance arabe et la lance française des XIIe et XIIIe siècles. Le fût de la lance arabe est généralement brun, vert ou bleu ; or en Europe, au moyen âge « on peignait le bois de la lance et il semble que les deux couleurs préférées aient été le vert et le bleu, le sinople et l'azur » (1). L'usage de « ficher sa lance en terre en signe qu'on veut parlementer » (2) est un usage essentiellement arabe. L'Arabe plante sa lance devant sa tente et il la plante devant la tente qu'il va visiter ; c'est au désert une coutume ancestrale. Sans parler du fer de la lance qui ici et là prit les mêmes formes « quelquefois triangulaire, large, à arête médiane, ou en forme de feuille » (3), quelquefois en

(1) Demay, p. 40.
(2) Renaus de Montauban, p. 236, v. 16 ; Gautier, p. 713.
(3) Demay, p. 39.

Digitized by Google

façon de lancette courte (semblable à la langue d'un chien, disent les Arabes), il nous faut dire un mot du gonfalon. « Sous le fer en haut de la lance était fixé, dit Gautier, un gonfalon qui ne disparaîtra qu'au milieu du XIIIe siècle (1). » Or, Abou Bakr el Arabi, entre autres linguistes, fait la distinction entre « Al lewa » ou pavillon qui s'attachait au haut de la lance et le drapeau... C'est donc avec raison que Lavisse attribue aux Croisades l'introduction en Europe de la « lance ornée de banderoles » (2).

Du reste, tous les historiens arabes sont unanimes à noter que dans toutes leurs guerres les Arabes « avaient coutume d'arborer des pavillons à leurs lances ». Ainsi s'explique la parole du Prophète : « Il (Dieu) a mis ma fortune à l'ombre de ma lance », c'est-à-dire à l'ombre de mon gonfalon.

Ce hadith a été interprété comme un hommage rendu par Mahomet à la vertu des lances. Il faut y voir surtout un encouragement et une injonction à chercher sa fortune, la lance au poing, parmi les dépouilles ennemies.

Comme il avait recommandé à ses adeptes, en formules saisissantes, la lance et l'épée, le Prophète leur recommanda également l'arc et la flèche. A la vérité il entendait leur donner le goût de toutes les armes, mais il tenait à désigner à leur piété celles qu'il estimait les plus capables d'aider à la victoire, c'est pourquoi l'arc fut tant vanté.

(1) Gautier, p. 710.
(2) Lavisse, t. II, p. 346.

Digitized by Google

L'arc constituait en quelque sorte, à l'époque de la Djahilieh, le symbole de la virilité. Tous les Arabes avaient un arc, s'ils n'avaient pas tous une lance ou une épée. Il était à la portée de toutes les bourses et même de toutes les mains, car on en fabriquait de toutes sortes de bois, cèdre ou figuier, de dâle ou de nabà. Plus nécessaire que la plume à l'écrivain, il était le compagnon, le gagne-pain du nomade : c'était la flèche rapide qui atteignait la gazelle ou l'oiseau dans les airs. Aussi exerçait-on les enfants, dès qu'ils étaient en mesure de le faire, au maniement de l'arc, et parmi les jeux les plus en honneur parmi les jeunes hommes, il n'en était pas de plus répandu que le tir. Ils avaient des règles strictes, des enjeux, des prix qui récompensaient l'adresse des plus adroits tireurs. Et telle était la considération dont jouissait l'arc que lorsque l'Arabe voulait s'engager d'une manière solennelle, il remettait son arc au créancier. L'arc n'avait, à proprement parler, aucune valeur intrinsèque, mais il représentait et symbolisait le gage de la parole donnée. C'était une espèce de signature authentique donnée par devant notaire et témoins. Et la honte suprême, égale à la honte du Spartiate revenu de la bataille sans bouclier, était de paraître devant ses concitoyens, le terme échu, démuni de l'arc garantie. On était alors considéré comme un homme sans foi ni loi, un lâche indigne du nom d'Arabe.

Mahomet voulut conserver à sa nation le noble sport du tir à l'arc, qu'il jugeait décisif dans les combats. Il maintint donc l'émulation par le jeu, en maintenant le jeu lui-même. Lui qui avait défendu tous les jeux de hasard, en excepta les paris pour les courses et pour le

Digitized by Google

tir. Il fortifia cette dérogation par des propos inspirés qu'il savait devoir acquérir force de loi. Son but était de préserver autant que possible la vie de ses adeptes en les exposant de moins près aux coups de l'ennemi, tout en leur assurant, de par leur adresse, la victoire. Ses leçons portèrent leur fruit, à telle enseigne que les Croisés, instruits par l'expérience, s'empressèrent à leur retour de Terre-Sainte d'introduire en Europe l'usage de l'arbalète (1).

Citons pour terminer ces deux hadiths : Le Prophète a dit : « Combattez à cheval et combattez avec l'arc ; il m'est plus agréable de vous voir combattre à l'arc qu'à cheval. » Et il a dit encore : « Toute distraction est frivole, trois exceptées : l'éducation du cheval, le tir à l'arc et les jeux innocents de l'homme avec sa compagne. Dieu fera entrer en paradis celui qui a taillé la flèche et celui qui l'a lancée dans la voie de Dieu (2). »

Arc, lance, épée, telles étaient les armes offensives des Arabes. Il convient d'ajouter, pour être complet, qu'ils employèrent dès le VIIe siècle la pierrière (ou machine à lancer des pierres) qu'on voit apparaître en Europe au moyen-âge seulement (3). Les historiens nous disent que Mahomet se servit du « Minganik » — le mangonneau — contre les gens de Taeff. Quoi qu'il en soit de cette assertion, il ressort de plusieurs passages d'El Agani que l'usage du pierrier et du mangonneau était assez généralement répandu au IXe siècle. Dans le récit du siège d'Héraclée, notam-

(1) Lavisse, t. II, p. 346.
(2) Al Ekd el Farid, chapitre des armes.
(3) « Pour les sièges on emploie les machines antiques perfectionnées en Orient. » Demay, p. 54.

Digitized by Google

ment, Aboul Faradj nous montre Haroun el Rashid « donnant des ordres pour qu'on jette sur la ville, à l'aide des « Minganiks et des Arradates » des pierres et du feu (1) ».

On sait par ailleurs que les Arabes ont emprunté aux Grecs le feu grégeois, mais ont-ils inventé la poudre à canon ? ou l'ont-ils empruntée aux Chinois, ou bien la poudre, due au moine Schwartz, serait-elle une invention allemande au même titre que les gaz asphyxiants ? Cette question souvent débattue n'a pas reçu de solution concluante :

> Le procès pend et pendra de la sorte
> Encor longtemps, comme l'on peut juger.

Il n'y a rien de particulier à signaler au sujet des armes défensives. Les Arabes connurent dès les temps les plus reculés, grâce au voisinage des Perses avec lesquels ils entretenaient des relations suivies (2), l'armure complète en usage en Europe, au Moyen-Age. Ils eurent des boucliers en bois, en cuir et finalement en métal ; des heaumes qu'ils appelaient « Al Bayda », l'œuf, à cause de leur forme ovoïde, et des cottes de mailles d'un travail très fin dont ils faisaient remonter l'origine tantôt « à Pharaon » tantôt à David et à Salomon.

« Le haubert, dit Gautier, dérive sans doute de cette

(1) Agani, I, p. 90.

(2) Chateaubriand, *Études historiques*, Discours VIe : «... On voit ici que l'armure complète de fer, empruntée des Perses par les Romains, était connue bien avant la chevalerie. Il en est ainsi d'une foule d'autres usages qu'on a placés trop bas dans les siècles. »

Digitized by Google

espèce particulière de « *broigne* » qui était garnie d'anneaux métalliques cousus sur une grosse étoffe de cuir. On eut un jour l'idée de faire entrer ces anneaux les uns dans les autres, ou, en d'autres termes, de les changer en mailles, et l'on en arriva ainsi à se passer plus tard du cuir ou de l'étoffe de dessous ; le haubert était trouvé. D'après un autre système, les Sarrasins auraient connu avant nous le vêtement de mailles, et nous le leur aurions emprunté. De là ces *osbercs sarazincis* dont il est question dans le *Roland* (v. 994) et ailleurs » (1). Ce dernier système nous paraît le plus plausible, car d'une part l'usage du véritable haubert qui devint un jour « la principale armure défensive de tous les chevaliers » ne se généralisa que durant la première moitié du XIIe siècle (2). Et d'autre part il est incontestable que les Arabes connaissaient les tuniques de mailles dont ils avaient perfectionné la fabrication dès avant le VIe siècle. Nous ne citerons à l'appui de cette assertion que le passage d'El Agani où il est rendu compte des richesses confiées par Imrou el Kaïs à El Samaoual, vers l'an 527 : « ... mais ce qu'Imrou el Kaïs possédait de plus précieux était cinq cottes de mailles : El Fadfâdha, la large ; Essâfiya, l'éclatante ; El Mouhssina, la protectrice ; El Khirrîk, la sans pareille ; Om el Dyoul, l'armure à basque. Elles appartenaient depuis longtemps aux princes enfants d'Akil Al Morâr qui se les transmettaient de père en fils (3). »

(1) Gautier, p. 717.

(2) Gautier, p. 717 ; Demay, p. 112 ; Lavisse dit : « La broigne est remplacée par le haubert vers 1066. »

(3) Rannatt el Agani, t. II, p. 17.

Digitized by Google

Ayant passé en revue les armes offensives et défensives, il ne paraîtra pas hors de saison que nous nous demandions ici ce que les Arabes pensaient de la guerre. Evidemment ce peuple belliqueux aimait passionnément la guerre pour elle-même, pour ses enivrements, pour les beaux coups d'estoc et de lance qui s'y échangeaient, pour les traits d'héroïsme et de noblesse qui s'y perpétraient, pour la moisson de gloire qu'on y récoltait; mais ils n'en mesuraient pas moins toutes les horreurs. Ecoutez Zouhaïr :

Si vous ranimez la guerre, vous attirerez sur vous l'ignominie; la guerre, comme un animal féroce, s'acharnera sur vous; si vous l'excitez, comme le feu elle vous embrasera; comme la meule qui broie le grain, elle vous écrasera; comme la chamelle qui conçoit chaque année et produit chaque fois des jumeaux, elle sera féconde en malheur.

Les enfants qui naîtront pendant sa durée recevront le jour sous des auspices aussi funestes que l'homme roux de Thamoud; par elle ils seront allaités et sevrés.

La guerre sera pour vous un champ dont vous recueillerez plus de maux que les cultivateurs de l'Irâk ne recueillent de mesures de grains dans leurs plaines fertiles (1).

Voici maintenant quelques définitions :

La guerre est au début un mystère, au milieu une plainte, à la fin une douleur, disait le Khalife Moawiah (2).

(1) Moallakat de Zouhair, trad. C. de Perceval.
(2) Maçoudi, *op. cit.*, t. V, p. 20.

Digitized by Google

— Père de Tawr, demanda un jour Omar à Amr fils de Madi Karib, dépeins-moi la guerre. Amr sourit et dit : « Tu t'adresses à un homme qui la connaît. Par Dieu, Emir des Croyants, alors qu'on se prépare à combattre, la guerre est un breuvage amer. Celui qui tient ferme se couvre de gloire, celui qui faiblit est un homme mort. Imrou-el-Quais l'a bien décrite dans les vers suivants :

« *Au début la guerre est une belle jeune fille dont la parure éblouit l'ignorant.*

Mais lorsqu'elle s'échauffe et que de colère elle lance des flammes, c'est une vieille femme qui n'a pas d'époux.

C'est alors une mégère aux cheveux rares et grisonnants, à l'aspect hideux, dont l'odeur et les baisers inspirent le dégoût (1). »

Et cependant Imrou-el-Quais n'avait connu et pratiqué que la guerre d'avant l'Islam ! La mégère à l'aspect hideux ne devait pas être bien terrible, à en juger par le nombre de ses victimes. Ainsi la guerre de Baçous, qui ne dura pas moins de quarante années et qui fut l'une des plus longues et des plus sanglantes de l'histoire si l'on s'en rapporte au témoignage des poètes de l'époque, compte en tout et pour tout... cinq batailles ! Trois générations d'hommes y prirent part. Résultat : une trentaine d'heures de combat, une centaine de morts et quelques centaines de mille vers ! (2)

(1) Maçoudi, t. IV, pp. 239 et 240.
(2) Rannatt el Agani, t. II, p. 74.

Digitized by Google

Néanmoins le culte du cheval et des armes, joint à l'esprit d'émulation qui caractérisait les vieux Arabes, devait engendrer parmi eux, avec des mœurs chevaleresques, la passion des combats singuliers. Dans la mêlée il est difficile de se distinguer, les guerriers sont occupés à se battre et, trop intéressés par leurs propres exploits, ils n'ont généralement pas le loisir de remarquer les beaux coups dont ils pourraient être les témoins ; tandis que les duels offrent une occasion autrement favorable de montrer son adresse et son courage, d'étaler les vertus du cheval, des armes et du cavalier, et de recueillir enfin les applaudissements et les suffrages des spectateurs.

Ce n'était pas là à vrai dire la raison d'être des tournois. En Europe, les chevaliers, à défaut de guerre, arrangeaient un tournoi. C'était pour eux, tout d'abord et avant tout, l'occasion, non pas de briller ou de s'exercer, ou d'instruire la jeunesse, mais de guerroyer. Ils se livraient, en rase campagne, à de véritables batailles rangées où l'on comptait des morts, des blessés et aussi des prisonniers qu'on rançonnait (1). Plus tard les tournois devinrent plus mondains sinon plus humains. Ils se donnaient près du château, en présence de gentes dames ; ils étaient précédés de chants, de poésies, de défis ; les lances et les épées étaient remplacées par des armes courtoises (2).

En Arabie on ne trouve pas d'institution analogue à celle des cembels et des tournois. Les Arabes n'avaient pas besoin, en effet, « d'arranger une guerre », pour la

(1) Voir Demay, p. 54 ; Gautier, pp. 679 et suiv.
(2) Les épées devaient être rabattues et les lances sans fer et sans tranchant.

Digitized by Google

raison qu'ils étaient perpétuellement en guerre les uns contre les autres. L'occasion s'offrait donc à eux, non pas seulement tous les jours, mais à chaque instant du jour. d'exercer et de faire apprécier leur adresse et leur courage. D'autre part, leur façon de combattre leur ménageait le plaisir de « jouter » sur le champ de bataille, un contre un, deux contre deux ou même un contre dix, aux regards des deux armées en présence. Comme dans les tournois, les batailles arabes étaient précédées de défis. L'un des combattants se détachait de ses compagnons d'armes et, s'avançant jusqu'aux lignes ennemies, provoquait soit tel guerrier qu'il jugeait digne de lui, soit « celui-là qui oserait se mesurer avec moi » ! Le défi consistait le plus ordinairement en un ou plusieurs vers du mètre Redjaz, qui menaçaient d'une mort prompte et terrible le guerrier assez fou pour répondre à la provocation. Aussitôt du camp ennemi surgissait un brave qui relevait le défi par quelques vers du même mètre, de même rime et de même inspiration arrogante à l'excès — et le duel commençait... Cet usage fort ancien se maintint durant les guerres d'Islam, et il était encore en honneur à Saragosse dans le XIe siècle. Tartouchi nous parle d'un guerrier dont le métier était de lancer des défis... « Il y avait à Saragosse, dit-il, un cavalier nommé Ibn Fathoum. Aucun Arabe ni aucun barbare ne l'égalait en bravoure. On raconte que quand un chrétien abreuvait son cheval et que l'animal ne voulait pas boire, il lui disait : « Bois donc ! As-tu vu Ibn Fathoum dans l'eau ? » (1) C'est à ces défis et à ces duels que fait allu-

(1) Voir Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne*, t. II, pp. 65 et suiv. Voir Al Moustatraf.

Digitized by Google

sion Marin, quand il décrit les scènes gracieuses qui se passaient entre chrétiens et musulmans durant le siège de Ptolémaïs en 1189 :

« Semblables aux héros d'Homère, dit-il, les Francs et les Sarrazins habitués à se voir s'approchaient sans crainte, s'entretenaient les uns les autres, se disaient souvent des injures et les vengeaient par les armes. Les Tournois qu'on croit inventés par les Arabes étaient alors en usage (1). Les chrétiens s'exerçaient avec les infidèles dans ces sortes de combats, sous les murailles de Ptolémaïs ! Les deux champions n'en venaient aux mains qu'après s'être harangués l'un l'autre ; le vaincu était fait prisonnier de guerre ou racheté. On fit même battre quelquefois des enfants. Enfin la familiarité était telle entre les deux peuples ennemis que les Francs dansaient souvent aux sons des instruments arabes et chantaient ensuite pour faire danser les Sarrazins. Ces détails qu'on peut regarder comme minutieux servent à l'histoire des mœurs (2). » Et ces mœurs étaient charmantes.

Nous avons dit que les Arabes n'avaient pas pratiqué les tournois à la façon européenne, dans ce sens que dans la tribu, en temps de paix, ils ne se livraient pas entre eux à des duels sanglants et mortels. Ils ne tournoyaient que sur le champ de bataille, contre l'ennemi, mais ils avaient des jeux guerriers — inoffensifs, — par quoi ils dressaient leurs chevaux et s'exerçaient au

(1) Plusieurs chroniqueurs du Moyen-Age proclament que ce fut Geoffroi de Preuilly, mort en 1066, qui « inventa » les tournois. Ils disent : C'est ce Geoffroi *qui tornamenta invenit*. Voir Gautier, p. 675.

(2) Marin, t. II, p. 181.

Digitized by Google

maniement des armes, et ils avaient également des luttes sportives, véritables duels... sans effusion de sang. Deux anecdotes tirées du « Livre des chansons » nous renseigneront plus avantageusement que de longs commentaires sur les jeux et les combats singuliers des Arabes. La première rend compte d'un « duel » entre un poète et un bellâtre pour les beaux yeux d'une femme :

« En ce temps-là, le poète Gamil n'avait pas encore déclaré son amour à Bouçanieh. Or Tawba, étant passé par Beni-Azra, en route pour la Syrie avait attiré sur lui l'attention bienveillante de Bouçanieh — ce qui déplut à Gamil. — « Qui es-tu ? demanda-t-il à l'étranger. — Je suis Tawba fils d'El Hamir. — Je te défie, dit le poète, à la lutte, au tir et à la course ! — J'accepte. » Tawba se leva, prit des mains de Bouçanieh une pièce d'étoffe rouge que celle-ci lui tendait, s'en ceignit les reins et marcha au devant de son adversaire. Leur corps à corps ne dura pas longtemps, Gamil eut tôt fait de renverser son rival. Alors ils prirent leurs arcs et tirèrent à tour de rôle; les flèches de Gamil ayant atteint le but, Gamil fut déclaré vainqueur. Enfin ils firent la course, et cette fois encore Gamil remporta la victoire. — « La présence de cette dame te rend invincible, dit Tawba, descendons plutôt dans la vallée et recommençons, si le cœur t'en dit. »... Loin des yeux de Bouçanieh, Gamil fut vaincu à la course, au tir, au corps à corps ! (1) »

Et voici la seconde anecdote :

« Le Khalife Omar ayant demandé à Madi Karib :

(1) Agani, t. X, p. 80.

Digitized by Google

« Quel est à ta connaissance l'homme le plus brave ? » Karib, après avoir rassemblé ses souvenirs, répondit : « Prince des Croyants, je vais te faire connaître le plus rusé, ensuite le plus peureux et enfin le plus courageux de tous les guerriers. Je les ai rencontrés tous les trois dans une seule et même expédition.

«... Quant au plus peureux, voici (1) : Je continuai donc ma route; la nuit était belle et limpide, la lune brillait au firmament, soudain j'aperçois un jeune homme escortant une dame et j'entends la voix du jouvenceau chanter à sa belle ces vers :

Loudayana ! ô Loudayana !
Puissions-nous être attaqués
Et je te ferai apprécier mon courage !

Et, comme pour donner à sa dame un échantillon de son adresse, le jouvenceau tirait de sa sacoche des pommes de coloquinte qu'il lançait en l'air et qu'il rattrapait au vol de la pointe de sa lance.

« — Hé là ! lui criai-je, défendez-vous ! Vos vœux sont exaucés. Faites un peu admirer votre bravoure !

« Je n'avais pas plus tôt terminé, que je vis ce brave se pencher sur son cheval, puis tomber à terre. Je le touchai du bout de ma lance. Il était inerte, quasi mort de peur. Je m'éloignai de ce lâche et poursuivis mon chemin.

« L'aube me vit près d'une tente où trois jeunes filles, radieuses comme des étoiles scintillantes, babillaient. Saisies d'effroi à ma vue, elles éclatèrent en sanglots,

(1) Nous négligeons la première partie du récit, elle n'intéresse pas notre sujet.

Digitized by Google

puis, ayant repris leurs esprits, elles me dirent : « — Ce n'est pas la perspective d'être emmenées en captivité qui nous fait pleurer, mais la peine que nous avons d'abandonner, désormais seule ici, une sœur plus jeune et plus belle que nous. Elle est là tout près, derrière ce tertre de sable. »

« Poussé par la curiosité, l'avidité, et aussi par l'amour du Beau, je me dirigeai dans la direction qu'elles m'avaient indiquée. Quelle ne fut pas ma surprise d'y trouver, au lieu d'une belle jeune fille, un jeune homme alors occupé à mettre sa sandale ! Aussitôt qu'il m'aperçut, le jouvenceau sauta sur son cheval et arriva avant moi à la tente que je venais de quitter. Il rassura les trois jeunes filles et me voyant près de lui :

« — Je suis à toi, me dit-il, cours-tu d'abord sur moi, ou vais-je le premier courir sur toi ? — Je cours sur toi, lui répondis-je. » Il partit au galop et je me mis à sa poursuite. Bientôt je l'atteignis. La pointe de ma lance lui touche l'épaule. Je veux enfoncer ma lance ; mon homme avait disparu, il était collé au poitrail de son cheval.

« — Et d'une, lui dis-je. — Tant que tu voudras », me répliqua-t-il. Il s'était remis en selle et je le poursuivais, quelque peu humilié de mon premier échec. Je crois le piquer entre les deux épaules. J'allonge le coup... mon adversaire avait sauté de son cheval et se tenait debout immobile, semblant me narguer. Ma lance avait glissé sans le toucher.

« — Et de deux, lui dis-je. A la troisième ! » Ma lance lui effleure les reins... mais ma lance ne trouve rien devant elle. L'homme était tranquillement à terre sous le ventre de son cheval.

Digitized by Google

« Il se remet en selle. « — Et maintenant à mon tour ! » cria-t-il. Je crus prudent de battre en retraite. Il se mit à me poursuivre, et j'entendis derrière moi le ricanement du vent contre sa lance. Je me retournai et je constatai qu'il me chassait avec une lance sans fer ! Il m'ordonna de descendre de cheval, me coupa une touffe de cheveux et me renvoya en me disant : « Il n'eût pas été généreux à moi de te tuer. »

Et Karib conclut : Celui-là de tous mes adversaires est le plus brave et le plus généreux.

Dans une autre version il est dit que Moukkadem — c'est le nom du protecteur des trois jouvencelles, — s'étant mis à la poursuite de son adversaire, le désarçonna. « — Me voici, dit alors Karib, obligé de combattre à pied. Choisis : ou nous nous battrons à l'épée jusqu'à ce que le plus faible périsse, ou nous lutterons, et celui qui aura le dessus dictera à l'autre sa loi, ou bien nous nous réconcilierons. » Ils firent la paix et plus jamais ne se combattirent (1). »

Il y eut en effet entre les preux d'Arabie des pactes ou fraternités d'armes assez semblables à celles qui unissaient Du Guesclin et Clisson, Bassompierre et Schomberg... (2) Nous croyons inutile de nous étendre sur ce point.

Concluons donc : les Arabes eurent de tout temps le culte du cheval et des armes et ils surent, par une éducation sévère, des exercices journaliers, des soins intelligents et dévoués, porter l'art équestre et l'art de forger et de manier les armes à un degré voisin de la perfection.

(1) Rannatt el Agani, t. II, pp. 214 et suiv.
(2) Voir Lacurne de Sainte-Palaye, t. I, notes p. 272 et suiv.

Digitized by Google

LE CULTE DE L'HONNEUR

De même qu'elle a pris plaisir à couronner les cimes neigeuses de fleurs rares, délicates et jolies, la nature semble avoir mis une certaine coquetterie à sortir, des sables arides de l'Arabie, une plante odoriférante qui donne les fleurs les plus enivrantes et les plus merveilleuses du monde ; Honneur est le nom de la plante, et ses fleurs s'appellent : Fidélité, Loyauté, Prouesse, Largesse et Courtoisie !

L'honneur fut implanté en Europe au Moyen-Age, et la terre de France lui étant particulièrement favorable, il s'y développa avec amour ; ses fleurs en couvrirent le sol et la France devint dès lors « le Jardin de l'Honneur ».

Au contraire de l'Arabie qui avait gardé jalousement pour elle seule et sa plante et ses fleurs, la France, s'étant enivrée au parfum de l'Honneur, voulut en faire profiter l'humanité entière. Elle prit à cœur de voir partout fleurir et s'épanouir les fleurs de l'Idéal, et, semeuse intrépide, elle se mit à parcourir le monde, tantôt pacifique et tantôt guerrière, pour semer à pleines mains la bonne graine. Et ainsi, par la plume ou par l'épée et toujours par l'exemple, elle poliça les peuples,

Digitized by Google

les convertit au culte du Vrai et du Beau, donna plus de dignité à l'espèce humaine et fit de telle sorte que, partout où de l'honneur éclôt, il y a de la France !

L'honneur des temps modernes, que Chateaubriand définit : « Une vertu qui consiste souvent à sacrifier les autres vertus, vertu qui peut trahir la prospérité, jamais le malheur; vertu implacable quand elle se croit offensée, vertu égoïste et la plus noble des personnalités ; vertu enfin qui se prête à elle-même serment et qui est sa propre fatalité, son propre destin », est né de la fidélité du corps aristocratique à la personne du monarque, alors même que ce monarque était criminel » (1). Et Herder explique : « Il est évident que le métier des armes dut dégénérer en une franche barbarie, sitôt qu'il devint un droit héréditaire et que le vrai et loyal chevalier fut dès son berceau un noble châtelain. Des princes prévoyants, qui nourrissaient auprès d'eux des gardes oisifs, s'appliquèrent à perfectionner l'institution et, pour la propre sécurité de leur cour, de leurs familles, de leurs domaines, ils cherchèrent à polir les mœurs et à cultiver l'esprit des vaillants pages. De là ces lois sévères contre tout acte de félonie ou de bassesse ; de là ces nobles devoirs : protection de l'opprimé, défense de l'honneur virginal, générosité envers ses ennemis, qui tous étaient faits pour prévenir la violence des hommes d'armes et adoucir la rudesse de leurs penchants (2). »

(1) Chateaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France :* Féodalité, Chevalerie, etc., pp. 82 et suiv. Voir également dans *Servitude et Grandeur militaires* les belles pages que consacra Alfred de Vigny à l'Honneur.

(2) Herder, t. III, p. 436, traduction Quinet.

Digitized by Google

D'où il faut conclure 1° que le culte de l'honneur ne paraît en Europe qu'au Moyen-Age seulement, 2° qu'il est alors l'apanage exclusif d'une caste, corps aristocratique, seigneurs féodaux ou chevaliers, 3° qu'il se présente tout d'abord comme une mesure de sûreté et de garantie contre la brutalité des guerriers avant que de pénétrer les mœurs et de devenir le mobile des actions chevaleresques.

En revanche, l'honneur semble le premier né de la Société Arabe. Il est le bien commun, la propriété, la religion de tous, sans distinction de classe ni de caste. Aussi loin que l'on peut remonter dans l'histoire des Arabes, on trouve l'honneur inspirant et alimentant leur éloquence, dirigeant et régentant leur conduite, source féconde de leurs gestes héroïques. Comme ils menaient tous la même existence, fière, besogneuse et belliqueuse, qu'ils ne reconnaissaient aucune autorité de prince, de loi ou de gouvernement, les « hommes les plus libres de la terre » devaient naturellement s'entendre pour circonscrire et délimiter les dangers auxquels les exposait leur vie aventureuse. L'analogie de situation créa l'analogie de sentiments, et tous convinrent tacitement qu'il fallait respecter la femme, l'hôte, le voisin, l'opprimé, parce qu'il était de l'intérêt de chacun qu'on ne molestât ni lui ni les siens sans défense. D'où le mépris universel pour tout acte de félonie, de lâcheté et de bassesse. Ainsi de temps immémorial, de par le caractère de la contrée et de ses habitants, la Société Arabe se trouva reposer sur de simples engagements, n'eut d'autre loi qu'une parole, et parmi la diversité des croyances et la multiplicité des tribus qu'un drapeau et qu'un culte : l'Honneur !

Digitized by Google

Ce culte eut tout un peuple de fidèles et de martyrs. Parmi eux l'orgueil qui s'attache à la possession des perfections viriles étant sans cesse en jeu, leur « perfectibilité » s'en trouva augmentée, rehaussée. Ce ne fut pas assez de respecter toutes les faiblesses — ils s'en constituèrent les défenseurs farouches et gratuits. Ce n'était pas assez d'être hospitalier — ils se dépouillèrent, se ruinèrent, se privèrent du strict nécessaire pour ne refuser jamais, pour donner encore et davantage. Ce degré atteint, ils le franchirent. Impatients de protéger et d'accueillir, trouvant le temps long à attendre un fugitif ou un hôte, les nomades devinrent tout naturellement des chevaliers errants. Ils allèrent au devant de l'infortune et se mirent en quête de malheureux à secourir. Ils eurent réellement la monomanie de l'honneur.

Attirés par la perfection comme le fer par un aimant, ou comme l'aimant par le pôle, voulant y parvenir malgré tout, ils réussirent du moins à nous donner de nobles leçons et de sublimes exemples de désintéressement, de loyauté, de générosité, de grandeur d'âme. Dans l'arène des vertus viriles, prétendant tous à la première place, souvent il leur advint d'atteindre au divin. Nous n'essaierons pas d'égrener sur un rosaire la liste de ces vertus, nous risquerions de lasser la patience du lecteur. Nous ne parlerons pas de leur courage ni de leur bravoure — courage et bravoure étaient parmi eux monnaie de billon. Nous ne traiterons pas davantage de leur religion de la vengeance, qui fut peut-être le sentiment le plus profond de l'âme arabe. Nous négligerons même à regret la fleur exquise et précieuse entre toutes, du point d'hon-

Digitized by Google

neur, appréciation délicate des offenses (1), qui leur faisait sacrifier la vie, les biens, la tribu même, pour laver une tache à l'honneur. Sentiment admirable qui fit du poète Chanfara une bête fauve qui ne consentit à reposer dans la mort qu'après avoir tué cent hommes de Beni Selleman, à cause d'un soufflet que lui avait appliqué une fillette de Beni Selleman. Sentiment admirable « qui fit en 1568 révolter tout l'Alpuzarra de Grenade et périr 50.000 Maures pour venger un coup de bâton donné par Don Juan de Mendoza à Don Juan de Malec descendant des Aben Humeya » (2).

Nous nous contenterons donc, car il faut savoir se borner, de donner pour cadre aux vertus arabes les lois de la Chevalerie européenne. Cela aura le double avantage de ramasser notre sujet et de montrer que les Arabes cultivaient les sentiments qu'on est convenu d'appeler chrétiens.

Le Code de Chevalerie, qui n'a jamais été nettement formulé (3), peut être condensé en huit commandements, dont quatre sont d'ordre religieux et féodal et les autres d'ordre militaire et chevaleresque. Nous allons rappeler brièvement les premiers en leur opposant les textes coraniques correspondants. Nous

(1) Le point d'honneur qui est le raffinement de l'honneur... est cette susceptibilité ombrageuse qui éloigne non seulement une lâcheté, une honte, mais l'idée de la plus légère hésitation en matière d'honneur et de courage ; qui repousse non seulement l'outrage, mais l'ombre d'une insulte... » (J.-J. Ampère, *Mélanges d'histoire littéraire et de littérature*, t. I, p. 186.)

(2) S. de Sismondi, *op. cit.*, t. I, p. 268.

(3) Gautier, *La Chevalerie*, p. 31.

Digitized by Google

nous étendrons plus longuement sur les vertus chevaleresques édictées par le code de Chevalerie.

Le premier commandement, qui peut être formulé de la façon suivante : « Tu croiras à tout ce qu'enseigne l'Eglise et tu observeras tous ses commandements », prescrit, en dehors de certains devoirs religieux (obligation d'assister à la messe, de se confesser, de communier avant que de se battre), celui de « mourir pour la foi et dans la foi ».

Chevaliers en ce monde-cy
Ne peuvent vivre sans soucy :
Ils doivent le peuple défendre
Et leur sanc pour la foi espandre.
(Eustache Deschamps) (1).

Ce devoir rempli — répandre son sang pour la foi, — le guerrier était assuré d'être récompensé là-haut par la possession de « la gloire absolue » et par le parfum des saintes fleurs du Paradis...

De même on lit dans le Koran : « Ne dis pas que ceux qui ont été tués pour la cause de Dieu sont morts ; ils sont vivants et reçoivent leur nourriture des mains du Tout-Puissant (2). »

Ailleurs le Prophète dit : « Inhumez les martyrs (ceux qui sont tombés sur le champ de bataille) comme ils sont morts, avec leur habit, leurs blessures et leur sang. Ne les lavez pas : leurs blessures au jour du jugement auront l'odeur du musc. »

(1) Lacurne de Sainte-Palaye (note sur la deuxième partie, p. 128).
(2) Sourate, chap. II, vers. 149.

Digitized by Google

On voit que les deux religions musulmane et chrétienne sont d'accord pour considérer comme élus et martyrs, dignes des félicités célestes, ceux qui meurent pour la défense de leurs croyances, de leur Idéal.

Rien de plus juste.

Le deuxième commandement est : « Tu protégeras l'Eglise », en d'autres termes : Tu feras tout en ton pouvoir pour maintenir et fortifier la Chrétienté.

De même on lit dans le Koran : « Annoncez à ceux qui entassent l'or et l'argent dans leurs coffres et qui refusent de l'employer au soutien de la foi, qu'ils souffriront d'horribles tourments (1). »

Et ailleurs : « Chargés ou légers, marchez à la guerre sainte et consacrez vos jours et vos richesses à la défense de la foi. Il n'est point pour vous de sort plus glorieux (2). »

Le troisième commandement est : « Tu feras aux Infidèles une guerre sans trêve ni merci. »

On sait que ce commandement a été scrupuleusement observé et qu'il fut appliqué à la lettre plusieurs siècles durant avec une ardeur et un fanatisme qui n'ont jamais été dépassés. « Tous nos romans, remarque Gautier, ne sont à vrai dire que le récit de cette grande et formidable lutte (3) », et les deux vers qui, d'après l'auteur de *la Chevalerie*, rendent le mieux la physionomie des chevaliers chrétiens et sont les plus

(1) Koran, ch. IX, vers. 34.
(2) Sourate, chap. IX, v. 41.
(3) Gautier, p. 71.

Digitized by Google

ressemblants de tous leurs portraits, seraient les suivants :

« Ils se combattent as Turcs moult volontiers
Et souvent sont dans leur sanc baptisié. »

La mort elle-même n'apaise pas la haine de ces farouches guerriers, et les délices du ciel semblent impuissantes à les retenir quand il s'agit de batailler contre les païens :

« Si nous étions en Paradis couchés, disent-ils, nous en redescendrions pour combattre les Sarrazins (1). »

Ils en seraient redescendus aussi volontiers pour combattre les Albigeois...

Nous devons reconnaître que les Musulmans, au moins du temps de leur prospérité et de leur toute-puissance, témoignèrent au dehors comme au dedans d'un plus large esprit de tolérance. Au dehors, ils ne procédèrent jamais à ces exactions exagérées, à ces conversions forcées dont l'histoire des Croisades, les guerres d'Espagne et la chute de Grenade fournissent de nombreux exemples. La loi coranique exige, en effet, de faire aux peuples qu'on se propose d'attaquer une sommation préliminaire à tout acte d'hostilité. « Invite-les, dit le Prophète, à la voix de ton Seigneur avec sagesse et tâche-de les convaincre par des exhortations douces et persuasives. Dieu connaît mieux que personne celui qui s'est fourvoyé de la bonne voie (2). » Voici du reste le texte de la harangue qu'adressa le Kalife Abou Bakr aux soldats d'Ouçama partant pour

(1) Gautier, p. 71.
(2) Koran, ch. II, vers. 257.

Digitized by Google

la conquête de la Syrie, l'année même de la mort de Mahomet (632), c'est-à-dire au plus fort de l'enthousiasme religieux des Arabes :

« Combattez bravement et loyalement, leur dit-il, n'ayez pas de perfidie envers vos ennemis; ne mutilez pas les vaincus, ne tuez ni les vieillards, ni les enfants, ni les femmes ; ne détruisez pas les palmiers, ne brûlez pas les moissons, ne coupez pas les arbres fruitiers, n'égorgez pas le bétail, à l'exception de ce qu'il faudra pour votre nourriture. Vous trouverez sur votre route des hommes vivant dans la solitude et la méditation, voués à l'adoration du Seigneur ; ne leur faites pas de mal (1). » Ces hommes vivant dans la solitude c'étaient des ermites et des anachorètes, des religieux chrétiens...

Le pays une fois conquis, on laissait aux habitants leur religion, leurs mœurs et même leur système administratif. On ne les astreignait somme toute qu'au paiement d'un tribut sensiblement inférieur, la plupart du temps, au montant des impôts perçus par le gouvernement précédent. D'ailleurs une tradition constante enseigne le respect des droits des « Zimmis » (chrétiens et juifs) : « Ils ont, dit la tradition, les mêmes droits que nous; les mêmes devoirs leur incombent (2) », et encore : « Qui fait du mal à un Zimmi est indigne de l'Islam (3). » C'est donc avec raison que Fauriel a pu dire : « L'Histoire n'offre point d'exemple de persécutions ou d'injustices exclusivement dirigées contre les

(1) Caussin de Perceval, *Essais sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 343.

(2) et (3) Cheikh Mohammed Abdou : Al Islam wal noussranieh, Le Caire, p. 74.

Digitized by Google

vaincus, et tous les chefs célébrés pour leur équité protégèrent indistinctement tous leurs gouvernés (1). »

Le quatrième commandement peut être formulé ainsi : « Tu t'acquitteras de tes devoirs féodaux », c'est-à-dire que le chevalier devait accomplir scrupuleusement toutes les obligations féodales qui lui incombaient et particulièrement celle de fidélité à son suzerain.

L'Islam de son côté recommande « d'obéir à ceux qui commandent », mais non pas aveuglément. Un hadith rapporté par Boukhari et Mouslem dit : « Point d'obéissance pour la désobéissance du Créateur (2). »

Et on lit dans *El Mawardi :* « Il est de votre devoir d'écouter tous ceux qui vous commandent, et de leur obéir, tant qu'ils ne vous ordonnent pas de faire quelque chose que Dieu désapprouve. S'ils l'ordonnent, il n'y a plus à écouter, ni à obéir (3). »

Il est intéressant de remarquer, ici, que le souverain ou Khalife n'a pas de pouvoir religieux à proprement

(1) Fauriel, *Histoire de la Gaule Méridionale*, t. III, p. 59.

(2) Un manifeste du Chérif de la Mecque porte textuellement : « Il n'est pas dû d'obéissance par une créature contre la loi du Créateur (*Temps*, 12 novembre 1916). Il n'y a pas du reste de pouvoir religieux à proprement parler dans l'Islam. Chacun est libre d'interpréter comme il l'entend les textes sacrés. Les Oulémas sont seulement considérés comme « plus savants » et leur interprétation de la loi plus proche de la vérité. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le mot du Prophète : « la religion est dans le conseil », rappelé par les Oulémas du Caire, dans leur manifeste aux Egyptiens pour leur conseiller la tranquillité pendant la guerre (journaux d'Egypte, 9 novembre 1914).

(3) *Al Mawardi*, t. II, pp. 161 et suiv.
Al Ahkam as Soul taniyya, traduction Ostrorog.

Digitized by Google

parler. En principe il est nommé par le peuple ou par l'Assemblée qui représente le peuple; il tient ses droits, non de Dieu, mais du peuple qui peut le renverser s'il va à l'encontre des principes de justice et d'humanité édictés par le Koran. Ses pouvoirs sont civils et non religieux. Il n'est pas infaillible. Le droit qu'il a d'interpréter les textes sacrés, il le partage avec le plus humble de ses sujets. N'a-t-on pas vu le Sultan Salah-el-Dine en procès avec un de ses sujets comparaître en personne devant le Kadi?... Il gagna son procès et fit don à son adversaire de l'objet contesté (Boha-eddin).

Les quatre derniers commandements du Code de Chevalerie comprennent les quatre vertus fondamentales de la Chevalerie; savoir : la Bravoure (tu ne reculeras pas devant l'ennemi); la Fidélité à la parole donnée (tu ne mentiras pas et seras fidèle à la parole donnée); la Générosité (tu seras libéral et feras largesse à tous); la Défense du faible (tu auras le respect de toutes les faiblesses et t'en constitueras le défenseur). Nous allons les étudier séparément.

Digitized by Google

LA BRAVOURE

Nous ne parlerons pas de cette vertu que les Français ont démonétisée. Quand la bravoure devient commune à tout un peuple, au point de constituer sa façon de vivre ordinaire et non plus accidentelle, on éprouve une certaine pudeur à rappeler les hauts faits des paladins de jadis.

Les héros de cape et d'épée de l'antiquité — et l'antiquité s'étend jusqu'au mois d'août 1914 — semblaient jusque-là comme des phares lumineux dans la nuit des temps ; ils ne sont plus aux jours que nous vivons que de faibles et vacillants lumignons : La lumière jaillie du cœur de la France, en actions héroïques, a rendu pâles et ternes les actions d'éclat les plus brillantes du passé. La bravoure présente qui se déroule à nos yeux, comme un fleuve magnifique, a entraîné, emporté, submergé toutes les vaillances des légendes. Elle devient elle-même légende, et il ne reste plus aux braves de jadis qu'un rèfuge et qu'un abri contre l'oubli : la stèle taillée dans le verbe que leur dressa l'enthousiasme des grands poètes.

Digitized by Google

LA FIDÉLITÉ A LA PAROLE DONNÉE

Sur le mont Sinaï, le Seigneur avait dit à Moïse : « Tu ne mentiras pas. » Le Code de Chevalerie ajoute à l'usage du chevalier : « Tu seras fidèle à ta parole. »

La fidélité à la parole donnée est une vertu essentiellement chevaleresque — nous dirons même qu'elle est la plus essentielle de toutes les vertus chevaleresques, car elle les explique toutes. Elle est avec la franchise la conséquence de la force et du courage : c'est parce qu'on est fort et sans crainte que l'on est franc, et c'est parce qu'on est brave et courageux que l'on a le courage de ses opinions et celui de les soutenir, au besoin les armes à la main :

« Tout homme de courage est homme de parole. » (1)

Etre fidèle à sa parole, c'est le plus souvent aller à l'encontre de ses intérêts. Il n'y a pas de mérite à observer un engagement qui nous profite. La fidélité à la parole donnée suppose donc le désintéressement; plus encore, elle comporte une attitude et des gestes contraires à ses propres intérêts, favorables et profitables à

(1) Corneille, *Le Menteur*, Acte III.

Digitized by Google

ceux d'autrui. Courage, désintéressement, esprit de sacrifice, ne sont-ce pas là les bases de la Chevalerie ? La notion du respect de la parole donnée marque la fin de la barbarie et l'aurore de la civilisation. La force brutale cesse d'être le droit et la loi, l'intérêt cesse d'être le mobile et le guide unique des actions des hommes. Du jour où l'on a pu se reposer sur une promesse, on put s'adonner sans crainte aux travaux de la paix, puisqu'on était assuré que l'intérêt à garder sa parole primait et surpassait tous les autres intérêts. Ainsi la vie des peuples comme celle des individus finit par reposer presque entièrement sur la foi. On fait confiance et créance à une parole, à une signature, à un engagement, à un traité librement consentis. Du moment qu' « on a donné sa parole » — et l'expression marque bien une tradition effective, — on a donné dans le même temps l'objet promis. On n'est plus libre de revenir sur sa parole, de la reprendre, de l'amputer ou de la discuter — elle est un fait acquis. Elle appartient irrévocablement au passé, quoique son exécution doive dépendre de circonstances à venir. Et cette fidélité à la parole donnée fut jugée tellement belle et bonne et féconde en résultats heureux, qu'on l'éleva à la hauteur d'une religion. Les individus comme les nations qui manquent à la « religion de la parole » commettent un sacrilège et encourent le mépris des hommes et la malédiction de Dieu. Toute félonie porte en elle son châtiment et l'on est souvent puni par où l'on a péché.

Les Arabes ont apprécié la franchise à sa juste valeur. Ils la confondent avec la bonté. Aimant la vérité dans les propos, ils ont étendu le terme véridique à tout ce qui est bon. Pour eux « un homme véri-

Digitized by Google

dique » ne signifie pas seulement un homme franc et sincère, cette expression s'entend d'une façon plus générale et désigne un homme excellent sous tous les rapports. De même on dit : une étoffe véridique, un vin véridique, pour dire une bonne étoffe, un bon vin... Le mot véridique est en arabe synonyme de bon. Et cela juge un peuple pour qui le Vrai et le Bien ne font qu'un.

Ils ne connaissaient pas le mensonge — le mensonge est le recours du lâche, et les Arabes étaient de fiers guerriers. En revanche, ils avaient tous le culte de la parole (1). C'était, avant l'Islam, leur religion nationale. Tribus chrétiennes, juives ou païennes, toutes avaient une croyance commune, une foi commune — celle de la parole. Dans ce pays de nomades et de hardis cavaliers — où tout gouvernement faisait défaut, où n'existaient ni tribunaux, ni gendarmes, — la parole donnée remplaçait avantageusement les codes, les huissiers, et tout l'attirail de la justice moderne.

Représentez-vous ces tribus en guerre perpétuelle les unes contre les autres, ces chevaliers errants toujours à l'affût d'un coup de main, en quête de razzias ou de vengeances à assouvir ; à peine le premier croissant du mois de trêve s'est-il levé, que la guerre cesse comme par enchantement : les troupeaux peuvent paître sans surveillance, les marchandises peuvent voyager sans risques ; il n'est plus de crainte pour les hommes, ni pour les bêtes, ni pour les choses. Les épées indiennes

(1) « Il n'y a point de peuples plus religieux observateurs des serments, que les Arabes. » (Hérodote, III, 8.)

Digitized by Google

sont rentrées dans le fourreau, les haines pour un temps sont refoulées dans le plus profond des cœurs. On peut traverser sans dommage le pays ou même le champ de son pire ennemi, on peut se rencontrer face à face impunément avec le fils de sa victime, créancier farouche de votre sang : la parole donnée est au désert la plus sûre des sauvegardes ! Dans les réunions publiques, pèlerinages de la Mekke, foire d'Okaz, de Honaïn, de Dzou el Madjaz près d'Arafat, il faut écouter impassible chanter la louange de la tribu rivale, vanter les exploits de son vainqueur. Il faut accueillir froidement les allusions blessantes, recevoir en pleine poitrine et sans sourciller les flèches acérées des poètes : nulle injure, nulle menace, nul geste hostile ou inélégant ; mais une attitude digne, une politesse hautaine de grand seigneur qui sait qu' « un jour est pour nous et un jour contre nous », et qu'il aura bientôt sa revanche.

Quelle maîtrise de soi cela ne suppose pas, quelle grandeur d'âme, quelle fierté, quelle beauté morale et aussi quelle majesté dans ce seul mot : El wafa, *la foi* — le respect de la parole donnée !

Dans la *Chanson de Jérusalem*, le sarrazin Cornumarant a donné sa parole aux chrétiens que les trêves dureraient trois jours et, contrairement à tous ses intérêts, demeure fidèle à sa promesse. Le poète met dans sa bouche ces nobles paroles.

..... Ma foi en ai plevi
Miex volroie estre mors que elle fust mentie (1).

(1) *Jerusalem*, v. 5915 et 5916 (voir Gautier, p. 81).

Digitized by Google

Est-il plus sensible hommage que celui rendu par l'ennemi ? Est-il plus décisif témoignage de la loyauté des Arabes que celui fourni par les fanatiques guerriers du Moyen-Age pour qui la vertu ne pouvait être que chrétienne? Mais remontons à la source ; puisons à même le grand fleuve de la fidélité arabe quelques exemples et quelques leçons. Le trait rapporté par la *Chanson de Jérusalem*, que nous venons de rappeler, n'était-il pas une leçon à l'adresse de certains guerriers « toujours aussi disposés à la paix qu'à la guerre, pourvu qu'ils espérassent y gagner » ? (1) Et ne vit-on pas pendant les Croisades des prêtres relever de leur serment de preux chevaliers « parce que ces serments étaient sans valeur, ayant été faits à des Infidèles » ? (2)

Pour ne pas multiplier les citations à l'infini, nous les choisirons de manière à permettre au lecteur d'embrasser d'un coup d'œil le champ immense de la fidélité arabe. Nous lui présenterons tour à tour un exemple de la fidélité d'un homme à sa parole, un autre de la fidélité à la parole donnée à son hôte... ; les autres titres suivront.

1° Fidélité a la parole donnée. — Hanzalah ben Abi Affra, condamné à mort par un caprice du roi El Noman (582 à 604), demanda la grâce de s'en retourner

(1) Augustin Thierry, *Conquête de l'Anglerre par les Normands*, t. III, pp. 282 et 287.

Voir la conduite d'Henri VI d'Allemagne avec Richard Cœur de Lion ; la conduite de Cœur de Lion avec le comte d'Auvergne ; la conduite de Cœur de Lion avec Philippe-Auguste (même ouvrage que ci-dessus, t. IV, pp. 56 et 57, 84 et 85, 28 et 29).

(2) Stanley Lane Poole, *Saladin the fall of the Kingdom of Jerusalem*, p. 225, etc., etc.

Digitized by Google

près des siens pour mettre ses affaires en ordre et prit l'engagement de revenir au bout d'une année. Mais il lui fallait un garant qui répondît sur sa vie de l'exécution de cet engagement. Un courtisan d'El Noman, du nom de Charik ben Amran, s'offrit. Il mit sa main dans la main d'Hanzalah et dit au roi : « Ma vie répond de la sienne », et Hanzalah fut relâché.

Le dernier jour de grâce s'étant levé, on s'empara de Charik, on le ligota, on le décapitait... quand Hanzalah parut. Il apportait sa tête au bourreau. El Noman, ému, demande à Hanzalah : « Qu'est-ce qui t'amène, alors que tu avais réussi à détourner de toi la mort? » Et Hanzalah répond simplement : « La fidélité à la parole donnée. »

2° La fidélité a la parole donnée a son hôte. — Abandonné de ses partisans, le prince poète Amrou el Quais parcourait les tribus pour chercher aide et assistance contre El Monzer, le meurtrier de son père. Il arriva jusqu'à la forteresse d'El Ablak, où il fut cordialement reçu par El Samaoual. Puis ayant résolu d'aller à Constantinople faire appel à l'empereur, il confia à El Samaoual ses richesses et ses cuirasses (qui étaient au nombre de cent). Amrou el Quais étant mort, le roi El Hareth le Gassanide alla demander à El Samaoual de lui livrer le dépôt qui lui avait été confié. El Samaoual refuse. El Hareth qui s'était emparé du fils d'El Samaoual menace de tuer l'enfant. A quoi El Samaoual répond : « Fais ce qui te plaît. Si d'autres sont félons, moi je suis loyal, je ne saurai trahir ma parole. » El Hareth égorgea l'enfant sous les yeux de son père, mais il dut lever le siège d'El Ablak l'imprenable.

Digitized by Google

3° Fidélité de toute une tribu a la parole donnée par l'un des siens. — Cette année-là (vers 600) l'eau du ciel n'étant pas tombée, la contrée de Madar fut frappée de stérilité et ses habitants furent jetés dans la désolation. Lors les Beni Temim, s'étant réunis en conseil, décidèrent de demander au roi de Perse l'autorisation de descendre dans les plaines fertiles d'Irak. Ils déléguèrent à cet effet, près de Kesra Parwiz, Habjib el Gohd : « Es-tu le Sayyed des Arabes? demanda-t-on à Hadjib avant de l'introduire près du monarque ? — Non, répond-il, je ne suis ni le Sayyed des Arabes, ni celui de Madar, je ne suis même pas le chef de ma famille. » Nonobstant, audience lui fut accordée.

« Qui es-tu ? lui demanda le roi. — Je suis le Sayyed des Arabes. — Ne m'avais-tu pas fait dire que tu n'étais rien de cela, pas même l'aîné et le chef de ta famille? — Cela était exact, répondit Hadjib, avant que je n'eusse l'honneur de comparaître devant toi. Mais maintenant à quoi ne puis-je pas prétendre ? » Kesra se dandina de satisfaction. Il écouta la requête de Hadjib et, ayant réfléchi, il dit : « Vous autres, Arabes, vous êtes des pillards ; si j'accède à ta demande, tels que je vous connais, vous mettrez le pays à feu et à sang. Qui donc me répondra de votre conduite ? — Moi. — Et qui me répondra de toi ? — Mon arc que voilà. Je te le laisse en gage (1). » Les courtisans autour

(1) Quand l'Arabe s'engageait, il promettait simplement ou bien il remettait son arc au créancier (V. p. 192). Plus tard les Arabes contractèrent à leur tour l'habitude de faire des serments et de prendre les dieux à témoin ; leur formule suprême et la plus sacrée fut dès lors : « J'en jure sur l'honneur des Arabes. » (Voir traduction de l'*Iliade*, par Boustany, note page 778.)

Digitized by Google

du roi s'amusaient. « Est-ce ce morceau de bois, murmuraient-ils entre eux, qui va nous garantir contre les mœurs abominables de ces barbares? » Mais Kesra dit : « Les Arabes ne trahissent pas la foi jurée. J'accorde à la tribu la faveur que tu m'as demandée, et je garde ton arc en garantie de la parole que tu m'as donnée. »

L'année suivante, les Beni Temim retournèrent à leur pâturages. Hadjib était mort, son fils Otaarid alla se présenter devant le roi de Perse et réclama son arc.

« Tu n'es pas, lui dit Kesra, tu n'es pas la personne qui m'a remis l'arc. — Si fait, dit Otaarid, je suis le fils et l'héritier de Hadjib. Sa tribu lui a été fidèle, et lui a été fidèle au roi : nous n'avons point dérobé, nous n'avons commis aucun dégât, aucune violence sur les bords de l'Euphrate. Rends-moi donc l'arc de mon père, cet art gage de notre foi, sans lequel je ne puis reparaître dans ma tribu. »

Et Kesra fit remettre à Otaarid, en même temps que l'arc de Hadjib, des vêtements d'honneur et des présents.

4° Une tribu livre bataille pour faire respecter la parole de l'un des siens. — El Noman, roi tributaire de Hira, ayant encouru la disgrâce de son suzerain Kesra Parwiz et craignant pour sa vie et pour ses biens, alla chercher refuge près de Massoud, un des chefs de Beni Chayban, branche de la tribu de Bacr. Hani reçut avec déférence le monarque déchu : « Tu es mon hôte, lui dit-il, et je te défendrai comme je défends mes femmes, mes enfants et moi-même. Nous combattrons pour toi jusqu'à la mort; mais cela ne

Digitized by Google

servira de rien, car nous succomberons tous ensemble. S'il m'est permis de te donner un conseil, je te dirai d'aller plutôt trouver le roi et de remettre ta personne entre ses mains. S'il te pardonne, tu continues à régner ; s'il ordonne ta mort, tu auras une fin glorieuse, digne de toi. — Mais, ajouta Noman, que deviendront alors ma femme et mes filles ? — Elles sont sous ma sauvegarde, dit Hani, personne ne pourra porter la main sur elles avant d'avoir enlevé mes propres filles. — Eh bien ! dit Noman, ton conseil est judicieux, je vais le suivre. »

Arrivé à la cour de Perse, le roi de Hira fut livré aux éléphants, et Kesra Parwis, ayant appris que Noman avait confié à Hani ben Massoud ses trésors et ses armes, dépêcha à Hani un message ainsi conçu : « Remets-moi le dépôt que t'avait confié mon agent Noman. Tu m'éviteras ainsi la peine d'envoyer contre toi et ta tribu des troupes qui tueraient les hommes et emmèneraient en captivité les femmes et les enfants. »

Hani répondit : « De deux choses l'une : ou le rapport qu'on t'a fait est faux et je ne saurais encourir ta colère pour un fait inventé par mes ennemis pour me perdre, ou il est exact et je ne saurais sans forfaire à l'honneur remettre à un autre qu'au propriétaire ou à ses ayant droits un dépôt qui m'a été confié. »

Kesra mit à exécution sa menace. Il envoya des troupes nombreuses avec ordre « de saisir les trésors de Noman, de tuer les hommes et d'emmener en captivité les femmes et les enfants ». Mais la tribu de Bacr se dressa contre l'ennemi. Elle tenait à honneur de faire respecter la parole de l'un de ses chefs. Elle infli-

Digitized by Google

gea dans les plaines de Dhou-Car (614) une sanglante défaite aux troupes du roi de Perse. Ainsi fut respectée la parole de Hani, ainsi furent sauvés la femme, les filles, les armes et les trésors de Noman ben el Monzir, roi de Hira.

5° Fidélité a la parole pendant un duel. — El Harith ben Tzalim, ayant entendu dire que le roi de Hedjas, Amrou ben el Annabat, avait mis en doute sa valeur et son courage, s'en fut jusqu'à la tour d'Amrou et lui cria : « O roi ! un de tes protégés dans le désarroi t'appelle ! Prends tes armes et viens à mon secours ! » Le roi étant sorti, Harith jeta le masque qui lui couvrait le visage et dit : « Je suis El Harith ben Tzalim et je viens t'administrer la preuve de ma vaillance. » Ils se mesurèrent une partie de la nuit et Amrou craignant d'avoir finalement le dessous dit : « Je suis vieux, et j'ai peur que le sommeil ne me gagne. Ne voudrais-tu pas remettre la partie à demain ? — Et qui me garantit demain ? répondit El Harith ; plutôt achevons ce que nous avons commencé. L'un de nous deux, cette nuit, doit reposer ici même, éternellement. » Ils continuèrent de se battre un moment, puis Amrou ayant laissé tomber sa lance dit : « Ne t'avais-je pas prévenu que le sommeil finirait par m'accabler ? Voilà ma lance par terre, arrêtons donc le combat, quitte à le reprendre dès l'aurore. — Je n'en ferai rien. — Du moins laisse-moi ramasser ma lance. — Ramasse-la. — Je crains que tu ne me frappes tandis que je la ramasserai. — Non, sur l'honneur de mon père Tzalim, je jure de ne pas te toucher tant que tu n'auras pas ta lance en main.

Digitized by Google

— Et moi, je jure sur l'honneur d'Annabat de ne pas ramasser ma lance et de ne plus te combattre (1). »

Esclave de sa parole, Harith retourna dans sa tribu, laissant la vie sauve à son insulteur.

6° Respect de la parole au plus fort de la mêlée. — La guerre de Baçouss entre les tribus de Bacr et de Taglab, dont nous avons indiqué plus haut l'origine, compte cinq journées ou batailles restées fameuses dans les Annales guerrières des Arabes. L'une de ces journées, celle de Kidha, en 495, nous offre un précieux exemple de la fidélité à la parole donnée. « Bodjayr, fils d'El Harith ben Obad, ayant été tué par Mohalhil qui poursuivait sur les Bacrites une vengeance implacable pour le meurtre de son frère Kolaïb, Harith pensa que Mohalhil considérerait le meurtre de Bodjayr comme une compensation suffisante de celui de Kolaïb et que la guerre entre les deux tribus sœurs prendrait fin de la sorte. Aussi quand on lui avait appris la nouvelle de la mort de son fils, Harith, mettant au-dessus de l'amour paternel l'amour de la paix et celui de son pays, s'était-il écrié : « Bénie soit la victime qui rétablit la paix entre les descendants de Wâ-il. » Mais il eut tôt fait de revenir de sa généreuse erreur. Mohalhil en effet, en frappant le jeune Bodjayr, avait dit : « Vaille ta mort pour les courroies des sandales de Kolaïb ! » L'insulte s'ajoutant au meurtre mit le comble à la fureur d'El Harith. Il monta sa jument Naama, se mit en tête des forces de Bacr et marcha contre les

(1) Agani, t. III, p. 7.
Petit Agani, t. II, p. 122. Caussin de Perceval. t. II, p. 191.

Digitized by Google

Taglabites. Il brûlait du désir de tuer de sa propre main l'insolent Mohalhil.

La bataille fut perdue pour les Taglabites. Mohalhil, cherchant à se sauver au milieu de la déroute des siens, est pris par Harith. Mais Harith ne connaissait pas personnellement le meurtrier de son fils. Il demanda à son prisonnier de le lui indiquer « — et j'aurai la vie sauve? — Tu auras la vie sauve, acquiesça Harith. — Sur ton honneur et sur l'honneur de ton père, précisa Mohalhil, tu me promets la vie et la liberté si je te montre Mohalhil? — Oui, je te le jure. — C'est moi-même. »

Harith, esclave de sa parole, se contenta de lui couper une touffe de cheveux, pour bien montrer qu'il l'avait eu sous la main et lui rendit sa liberté (1 et 2).

Nous avons rappelé ces nobles exemples sans les faire suivre d'aucun commentaire; ne parlent-ils pas d'eux-mêmes ? Puissent-ils servir d'enseignement « aux civilisés du XXe siècle » pour qui « les paroles sont des femelles et les écrits... des chiffons de papier ! »

(1) Petit Agani, t. II, p. 71.
Caussin de Perceval, t. II, p. 282.

(2) Dans des vers confidentiels écrits par le plus grand poète du Ve siècle, Sidonius Apollinaris, à Bordeaux, on lit : « Ici nous voyons le Saxon aux yeux bleus, lui qu'aucune merveille n'étonne, craindre le sol où il marche. Ici le vieux Sicambre tondu après une défaite laisse croître à nouveau ses cheveux. » (Augustin Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*, p. 85.)

De même, dans les récits de Cooper et de Chateaubriand, on voit que les sauvages de l'Amérique ont aussi pour habitude de couper les cheveux aux guerriers qu'ils ont vaincus.

Digitized by Google

LA GÉNÉROSITÉ

Le terme de *libéralité* employé par le code de Chevalerie dans le sens de *faire largesse*, est insuffisant pour contenir la libéralité des Arabes ; nous lui préférons le mot *générosité*, d'une interprétation plus large et qui peut comprendre tout ce qui est d'un naturel noble, tout ce qui découle d'un cœur compatissant et généreux. Ainsi entendue, la générosité renferme : 1° la libéralité ou disposition à donner, et que nous appellerons générosité de la main ; 2° la libéralité ou disposition d'esprit digne d'un homme libre, autrement dit la tolérance, que nous appellerons la générosité de l'esprit ; 3° le pardon des offenses et la courtoisie envers l'ennemi, que nous appellerons la générosité du cœur. Nous allons passer rapidement en revue les manifestations généreuses de la main, de l'esprit et du cœur des Arabes.

I. — La générosité de la main

« Après un courage supérieur à toute prudence, dit Fauriel, la libéralité était la plus haute vertu du Chevalier. Peu importait la manière d'acquérir. Le sei-

Digitized by Google

gneur Malaspina, accusé par le troubadour Raymbaud de brigandage et de vol, se justifie ainsi : « Oui, par Dieu, Raymbaud, je conviens que j'ai maintes fois enlevé l'avoir d'autrui, mais par désir de donner, et non pour richesse, ni pour trésor que je voulusse amasser. » Et les troubadours ne trouvaient jamais de termes assez forts pour recommander ou louer la libéralité dans les héros du Moyen-Age : « Dépensez largement, recommande l'un d'eux à un damoiseau qui aspire à être Chevalier, et ayez une belle habitation sans porte et sans clef. N'écoutez pas les méchants parleurs, et n'y mettez point un portier pour frapper du bâton ni écuyer ni serviteur, ni vagabond, ni jongleur qui veuillent entrer. » « Je tiens pour jeune (c'est-à-dire noble), dit Bertrand de Born, un baron quand sa maison lui coûte beaucoup. Il est jeune quand il donne outre mesure, jeune quand il brûle l'arc et la flèche ; mais vieux est tout baron qui ne met rien en gage et qui a du blé, du lard et du vin de reste ; il est vieux s'il a un cheval que l'on puisse dire sien (1). »

Les Arabes n'avaient pas besoin de ces recommandations véhémentes pour donner. Il donnaient naturellement, d'instinct, par tradition, par compassion, par plaisir et aussi par désir de gloire et de bon renom. Ils n'avaient pas besoin davantage d'apprendre des poètes et des troubadours dans quelle mesure donner : ils donnaient sans mesure et outre mesure. Jamais ils ne calculaient. Leurs bienfaits n'étaient proportionnés ni à leur situation de fortune — car ils allaient jusqu'à

(1) Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, t. I, pp. 493 et 494.

Digitized by Google

se priver du strict nécessaire plutôt que d'avoir à refuser —, ni aux demandes dont ils étaient l'objet, car ils prétendaient que « le don devait être digne du donateur » sans tenir compte du degré de l'infortune à secourir. Ils ne dosaient pas leurs largesses ; l'étoffe dont ils revêtaient le pauvre était ample assez pour l'habiller et lui permettre d'habiller plus pauvre que lui ; l'argent qu'ils confiaient à l'indigent le mettait à même de secourir de plus indigents. On dirait que tous les Arabes avaient déclaré la guerre à la pauvreté : les pauvres la dénonçaient aux riches, et les riches aussitôt se mettaient à sa poursuite, l'accablaient des flèches de leur générosité, la réduisaient à merci, la forçaient à dépouiller ses haillons, à se couvrir d'or et de soie et à substituer à son langage de haine et d'envie, des actions de grâces et des paroles de louanges.

La libéralité chez eux comportait trois qualités essentielles et fondamentales : la célérité, la prodigalité et la discrétion. Ils ne devaient pas faire attendre le solliciteur, le remettre à plus tard, le payer de promesses. Les promesses n'étaient que nuages, et il importait de faire pleuvoir de suite « sur la terre aride du besoin la pluie bienfaisante de la générosité ».

« On ôte du mérite au bienfait qu'on retarde (1). »

Ils devaient donner avec prodigalité, et par là on entend moins la quantité ou le nombre que l'origine et la provenance du don. Donner du superflu, de ses rentes n'est pas méritoire. Le généreux est celui qui

(1) Rotrou.

Digitized by Google

donne « en se privant » de son capital, du strict nécessaire. Une anecdote expliquera mieux notre pensée.

On demandait à Keyss ben Saad : « As-tu jamais rencontré plus généreux que toi ? — Certainement oui, répondit-il, car donner quand on est comblé de biens ne mérite pas louange, le vrai mérite est de donner alors qu'on a peu. Je me rappelle, continua-t-il, qu'un jour, surpris par la pluie, je dus me réfugier, avec un mien ami, sous la tente d'un Arabe du désert. L'homme était absent. Sa femme nous fit le meilleur accueil. Elle nous souhaita la bienvenue avec grâce, puis, ayant entendu dans le lointain le hennissement d'un cheval, elle se leva en disant : « Voilà enfin mon mari. » Elle fut au-devant de lui, et nous l'entendîmes qui lui disait : « Le ciel nous a envoyé deux hôtes. » L'homme descendit de cheval, se dirigea vers un petit groupe de chameaux qui paissaient non loin de là, en choisit un, l'égorgea, puis nous le fit servir. Le lendemain il en usa de même, quoique nous n'ayons presque pas touché au chameau de la veille. Sur la remarque que nous lui en fîmes, il nous répondit qu' « il n'avait pas l'habitude de servir du réchauffé à ses hôtes ». La tempête continuant à sévir, nous fûmes obligés de demeurer plus longtemps que nous n'aurions voulu chez cet homme aimable qui continuait à égorger chaque jour un chameau en notre honneur. Enfin, le temps s'étant éclairci, nous profitâmes de l'absence momentanée de notre hôte pour laisser dans un coin de la tente un sac de cent dinars d'or, et nous partîmes après avoir pris congé de la dame du lieu.

« Nous étions depuis quelque temps en marche,

Digitized by Google

quand nous entendîmes une voix qui criait derrière nous : « Holà ! Arrêtez, hommes indignes ! vous avez eu le front de me payer le prix de mon hospitalité ! » Puis nous ayant rejoints : « Reprenez, dit-il, reprenez votre sac, ou je vous transperce avec ma lance. » Et il eût exécuté sa menace, concluait Keyss en souriant, si nous n'avions eu le bon esprit d'obtempérer à son ordre. »

La troisième qualité était la discrétion (1). Il est évident que celui qui donne ne doit pas se vanter de ses générosités — mais il est aussi évident que le devoir de celui qui reçoit est de célébrer les libéralités de son bienfaiteur : seul moyen du reste de témoigner de sa reconnaissance et de se libérer à peu de frais...

Il cache ses bonnes œuvres et Dieu les révèle :
Quoiqu'on la tienne cachée, une bonne œuvre finit toujours par être connue.

Les poètes s'en chargeaient. Et ce fut de tous temps, entre poètes et hommes de bien, assaut de générosité. Ceux-là chantaient les largesses de ceux-ci, et ceux-ci payaient les louanges de ceux-là. A mesure que montait le diapason des poètes, les gratifications s'enflaient en proportion. Cela explique certaines largesses fabuleuses et certaines poésies élogieuses et hyperboliquement... ruineuses, dont l'histoire et les contes nous ont conservé le souvenir.

Cependant les Arabes avaient trouvé, bien avant

(1) Le Prophète a dit : « Cachez vos bonnes œuvres avec le même soin que vous mettez à cacher vos mauvaises actions. »

Digitized by Google

l'Islam et malgré leur souci de bonne renommée, une façon anonyme de faire le bien. Ils avaient une caisse des pauvres, une espèce d'assistance publique sans étiquette désobligeante, alimentée par le jeu. Le Maîssar — c'est le nom de leur jeu de hasard — se jouait avec neuf flèches semblables portant chacune un nom. On les plaçait dans un sac, et chaque joueur en tirait une. L'enjeu était un animal, généralement un chameau, qu'on égorgeait et dont la chair était distribuée aux malheureux. On jouait donc au Maîssar, non seulement pour le plaisir de jouer, mais encore pour celui de nourrir les indigents. Là encore, on finissait par savoir le nom de celui qui « dans les années stériles se montrait un joueur infatigable », celui qui « ne laissait au sort que le choix de la victime, animal stérile ou mère féconde (1) », et on chantait ses louanges, à moins qu'il ne les chantât lui-même...

Suppose que les jardins ne rendent pas grâce à la pluie bienfaisante.
Le seul aspect des jardins ne porte-t-il pas la marque des bienfaits de la pluie?

En dehors du Maîssar, il existait encore une façon collective mais non anonyme de donner tout à fait particulière aux Arabes. De même qu'ils avaient des luttes de noblesse, des défis aux armes, ou à la course, des défis poétiques, etc., il eurent également des défis et des luttes de générosité. Les libéralités provoquées par ces luttes ne devaient évidemment pas rester secrètes.

(1) Moallaquat de Lebid.

Digitized by Google

Elles se faisaient au contraire au grand jour, avec ostentation, faste et éclat, afin que la foule pût comparer les mérites et les gestes bienfaisants des compétiteurs en présence. La palme devait revenir à celui qui de l'aveu de tous s'était montré le plus magnifiquement généreux, homme ou tribu. Et c'était de la gloire pour des siècles. Voici un exemple de défi de générosité ; on y constatera, une fois de plus, la solidarité de la tribu avec l'un des siens, la mise en commun de toutes les ressources, de toutes les richesses et de toutes les intelligences pour le triomphe d'un seul. Remarquons en outre que ces luttes, qui semblent au premier abord ridicules, sont au contraire bienfaisantes au premier chef : elles permettaient de nourrir et d'entretenir pendant de longs jours tout un peuple de malheureux. Ici, comme pour toutes les vertus chevaleresques des Arabes, le bien est produit par l'émulation, l'émulation dans le bien.

... « Nous te donnons rendez-vous au marché de Hira, avaient dit les gens de Lame à Hatem de Taye avec qui ils s'étaient pris de querelle. Là, devant tous les Arabes assemblés nous ferons assaut de noblesse et de générosité, nous verrons qui de toi ou de nous aura le dernier mot. »

Comme arrhes à leur provocation, les Beni Lame remirent à un homme de Beni Kalb neuf chevaux de prix, et Hatem lui confia son coursier.

Or Ayass de Taye, craignant pour son concitoyen que le roi El Noman ne vînt en aide aux Beni Lame ses alliés et ne jetât dans l'un des plateaux de la balance tout le poids de son autorité et de ses richesses, convoqua la branche de Beni Haya dont il était le chef et leur

Digitized by Google

dit : « Beni Haya, les gens de Lame cherchent à humilier votre cousin Hatem. » Alors un Beni Haya dit : « J'ai cent chameaux noirs et j'ai cent chameaux couleur sang, — je les mets tous à la disposition de Hatem. » Un autre dit : « Et moi j'ai dix chevaux et dix armures complètes qui ne permettent de voir que les yeux du cavalier. » Hassâne dit : « Vous savez que mon père est mort en me laissant une grosse fortune, permettez-moi de prendre à ma charge le vin, la viande et toute la nourriture nécessaire à l'entretien de tous pendant le séjour que nous ferons à Hira. » Enfin Ayass se leva et dit : « Je donnerai autant que vous tous réunis. » Hatem préparait sa campagne en faisant appel au concours de tous les siens. Il alla jusqu'à solliciter l'appui de son cousin Wahm ben Amrou avec lequel il était en froid. Et Wahm lui ayant demandé l'objet de sa visite, Hatem répondit : « J'ai joué ton honneur et le mien. — Tous mes biens sont à toi, et tu peux disposer de tous mes troupeaux, dit Wahm », et ses troupeaux comptaient alors neuf cents chameaux de noble race...

Cependant Ayass, ayant été trouver El Noman pour savoir s'il allait défendre les Beni Lame, déclara au roi que la tribu de Taye était déterminée à soutenir la lutte jusqu'au bout. « Nous égorgerons, lui dit-il, tant et tant de chameaux, que la vallée tout entière sera trempée de sang. »

Ce langage énergique fit impression sur El Noman. Le roi comprit qu'il était plus prudent de battre en retraite ; et il envoya dire à ses clients et alliés : « Entendez-vous avec Hatem et ne comptez pas sur mon assistance, car je ne suis pas d'humeur à vous livrer

Digitized by Google

mes biens pour que vous les dissipiez en pure perte. » Lors les Beni Lame s'en furent trouver Hatem et lui dirent : « Abandonnons la lutte, partie nulle, n'en parlons plus. » Hatem répondit : « Je n'en ferai rien, à moins que vous ne vous déclariez vaincus et que vous ne me remettiez les arrhes. » Les neuf chevaux de prix confiés à la garde d'un homme de Kalb lui furent remis. Hatem les égorgea, en distribua la chair et fit circuler des outres de vin parmi la foule heureuse de boire au triomphe de Taye (1). »

L'assemblée de Beaucaire fournit une pâle copie de ces luttes de générosité assez fréquentes parmi les Arabes anté-islamiques : « A l'Assemblée de Beaucaire, nous apprend J.-J. Ampère, on vit dix mille Chevaliers chercher à se surpasser en magnificence et en prodigalité. Le comte de Toulouse donna à Raymond d'Agout cent mille pièces d'argent en pur don, que celui-ci s'empressa de distribuer à ses Chevaliers. Un autre imagina de faire labourer un champ et d'y semer trente mille pièces d'argent. Enfin un troisième, ne sachant comment témoigner son mépris des richesses, fit venir trente chevaux superbes et les brûla (2). » C'est le cas de dire avec La Bruyère : « La libéralité consiste moins à donner, qu'à donner à propos. » Il est vrai que l'Histoire du Moyen-Age nous offre des exemples individuels de libéralités intelligentes. Froissart, qui ne tarit pas sur les libéralités du Comte de Foix auxquelles il avait eu part, nous apprend qu'en l'an 1387 « le dit Comte donna en droit don de sa bonne

(1) Rannatte Al Agani, t. II, p. 228.
(2) *Mélanges d'Histoire littéraire et de Littérature*, t. I, p. 184.

Digitized by Google

volonté, car il n'y estoit point tenu s'il ne vouloit, aux Chevaliers et aux Écuyers qui passoient par Ortais et qui l'alloyent voir en son hostel et compter des nouvelles, grands dons et beaux ; à l'un cent, à l'autre deux cens, à l'autre trente, à l'autre quarante, à l'autre cinquante florins, selon ce qu'ils estoyent : et cousta bien au comte de Foix le premier passage, selon ce que depuis le Trésorier me dit à Ortais, la somme de mille francs, sans les cheveaux et les hacquenées qu'il donna » (1).

Mais ces libéralités ne peuvent franchement pas être comparées aux largesses des Arabes ; elles paraîtraient par trop mesquines, et « les seigneurs de ce monde » (2) n'y trouveraient qu'une « manifestation de méfiance envers le Créateur » (3).

C'est Abdallah ben Djaffar qui répondait à El Hussein fils d'Ali ben Abi Taleb lui reprochant son excessive générosité : « Le bon Dieu m'a habitué à me combler de bienfaits, et je l'ai habitué, à mon tour, à prodiguer ses bienfaits sur ses créatures. Je craindrais, manquant à mon habitude, d'amener Dieu à manquer à la sienne. » Et Assan ben Sahl, auquel on disait : « Il n'est aucun bien dans la prodigalité », rétorquait finement : « Il n'est pas de prodigalité dans le bien. »

Mais plus admirable encore que leur munificence

(1) Lacurne, t. I, p. 370.

(2) Abdallah ben Abbas disait : « Les généreux sont les seigneurs de ce monde au même titre que les justes sont les seigneurs de l'autre. »

(3) Al Maymoune disait : « L'avarice est une manifestation de méfiance envers le Créateur. »

Digitized by Google

était leur manière de donner. Il y entrait beaucoup de noblesse, infiniment de délicatesse, une certaine retenue, une certaine gêne, pour tout dire une aimable pudeur. L'un « donne tout ce qu'il a et s'excuse » ; l'autre,

« Quand tu t'adresses à lui, tu le trouves si rayonnant
Qu'il te semble que tu lui donnes ce que tu viens lui demander. »

Et vraiment, chez eux, « on ne sait lequel est le plus heureux, de celui qui donne ou de celui qui reçoit ». Plutôt on le sait. Et l'on sait même que le véritable bienfaiteur n'est pas, comme vous pourriez croire, celui qui donne, mais bien celui « qui consent à recevoir, à accepter vos dons ». Savourez ces vers du Kalife Abdel Aziz ben Merwan :

En s'adressant à moi il me fait crédit de bonté :
Je suis l'obligé du solliciteur qui se confie à ma générosité.

Telles étaient les qualités essentielles de leurs libéralités, et telle était leur façon de donner. Mais de quelle manière recevaient-ils ? Comment exerçaient-ils cette libéralité qui consiste à loger et à nourrir gratuitement des étrangers, et qu'on nomme l'hospitalité ?

Chez certains peuples anciens, l'hospitalité était d'usage et même de rigueur. « Le maître de la maison, dit Tacite en parlant des Germains, régale selon son pouvoir ceux qui s'adressent à lui. Quand ses provisions viennent à manquer, il leur sert de conducteur et va chercher avec eux l'hospitalité dans la maison la

Digitized by Google

plus voisine (1). » Dans ces conditions les hôtes chez les Germains devaient être les bienvenus...

Chez les Burgondes, un article de loi porte que : « Quiconque aura dénié le couvert et le feu à un étranger en voyage sera puni d'une amende de trois sous... Si le voyageur vient à la maison d'un Burgonde et y demande l'hospitalité et que celui-ci lui indique la maison d'un Romain, et que cela puisse être prouvé, il paiera trois sous pour amende et trois sous pour dédommagement à celui dont il aura montré la maison (2). »

Rien de semblable chez les Arabes. L'hospitalité était de règle chez eux, mais non de rigueur. Nul texte de loi ne l'imposait; elle était libre, accueillante et souriante, elle était traditionnelle et même légendaire. Elle leur venait en droite ligne de leur ancêtre Abraham (3).

On trouve dans le Koran (4) le compte rendu d'une réception chez le grand Patriarche. Nous le reproduisons parce qu'il semble que l'hospitalité arabe s'en soit toujours inspirée et qu'il peut encore servir de modèle aux maîtres et aux maîtresses de maison soucieux de recevoir avec aisance et simplicité.

« Ils (des hôtes inconnus) entrèrent chez lui et dirent : « Paix ! » Et Abraham répondit : « Paix sur vous, qui que vous soyez ! » Puis Abraham sortit

(1) Tacite, *Mœurs des Germains*, XXI.

(2) Augustin Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, p. 82.

(3) « Abraham mena toujours une vie simple et pastorale, qui toutefois avait sa magnificence, que ce patriarche faisait paraître principalement en exerçant l'hospitalité envers tout le monde. » (Bossuet, *Histoire*, I, 3.)

(4) Koran, chap. XI, v. 72 et 73.

Digitized by Google

subrepticement et il revint avec un veau gras rôti qu'il plaça devant eux. Voyant que leurs mains ne touchaient pas au mets préparé, il leur dit : « Ne mangerez-vous pas ? »

Les commentateurs de ce texte font remarquer que « les hôtes inconnus » n'ont pas eu besoin de frapper à la porte du patriarche, ni de se faire annoncer ou introduire, mais qu'ils entrèrent le plus naturellement du monde, la demeure étant large ouverte aux étrangers et aux voyageurs. Ils notent également la sortie furtive d'Abraham qui ne veut pas que ses hôtes se doutent un instant qu'il est allé vaquer aux besoins du service, ce qui pourrait les gêner... Ils soulignent, à ce propos, la politesse exquise de l'hôte, qui, au lieu de donner des ordres à ses serviteurs, prend la peine de s'occuper en personne du dîner. Abraham choisit parmi ses troupeaux — sa seule richesse — ce qu'il a de mieux et de plus cher : un veau gras. Voyant que ses hôtes ne se décident pas à faire honneur au mets soigneusement préparé par Agar, il leur dit : « Ne mangerez-vous pas ? » Il aurait pu employer une formule plus courante ou plus mondaine ; mais non, il estime modestement que le plat ne mérite pas tant de compliments. Et le patriarche dit simplement : « Ne mangerez-vous pas ? » C'est tout à fait sans cérémonie.

Les Arabes suivirent à la lettre cette noble tradition. L'hospitalité orientale est proverbiale. Déjà au Moyen-Age elle s'était imposée au respect des chevaliers chrétiens. On connaît la leçon de charité que d'après la chronique de Turpin le roi Marsile fit subir au chef et au représentant de tous les chevaliers des chansons de gestes, à Charlemagne lui-même : « Le roi Sarrazin

Digitized by Google

Marsile est prisonnier du grand empereur. « Conver-
« tis-toi ou meurs ! » lui crie-t-on. Le païen n'hésite pas. Il choisit la mort. Et pourquoi ? Vous allez le savoir : « Quels sont, demande-t-il à Charlemagne, ces
« gros personnages couverts de fourrures qui sont assis
« à votre table ? — Des évêques et des abbés. — Et ces
« autres si maigres, vêtus de noir ou de gris ? — Des
« frères mendiants qui prient pour nous. — Et ces
« autres enfin, qui sont assis par terre et à qui l'on
« donne les restes de votre festin ? — Ce sont les pau-
« vres. — Ah ! s'écrie Marsile, c'est ainsi que vous
« traitez les pauvres, *contrairement à l'honneur et à la*
« *révérence de Celui dont vous avez la foi.* Eh bien ! non !
« décidément non, je ne veux pas être baptisé, et pré-
« fère la mort. » (1)...

L'hospitalité, quoique commune parmi les Arabes, était cependant une *vertu louable*. Elle méritait des éloges autant qu'on s'y était illustré. Ici encore l'émulation imposa aux Arabes « une surenchère » qui se traduisit par des soins, des raffinements, des délicatesses ailleurs insoupçonnées. Etant tous hospitaliers, ils pensèrent d'abord à se distinguer, à se surpasser, par la magnificence de leurs réceptions — mais ils eurent tôt fait de constater que dans l'arène des largesses ils étaient tous égaux. Tous en effet pouvaient dire, sans mentir :

Nous sommes, comme l'eau des nuages, utiles à nos semblables ;
Il n'est point d'avare parmi nous.

(1) Cette histoire des pauvres est racontée 1° par Pierre Damien, 2° dans la *Chronique* de Turpin, 3° dans le poème d'Anseis de Carthage, etc. ; voir Gautier, p. 83.

Digitized by Google

Et chacun d'eux, à quelque tribu qu'il appartînt, pouvait prendre à son compte ces vers d'Al Samaoual :

Notre feu est toujours allumé pour accueillir le voyageur,
Et jamais hôte n'eut à se plaindre de notre hospitalité.

Même les plus pauvres savaient être accueillants à l'extrême. N'allaient-ils pas jusqu'à égorger la seule bête qu'ils possédaient pour régaler des hôtes de passage? D'eux on disait : « Ils ne sont pas les plus riches, mais ils ont les bras les plus accueillants. »

Ne pouvant se distinguer par la magnificence de leur hospitalité, les Arabes cherchèrent à se surpasser par la grâce et l'affabilité de leur accueil. Mais ici encore, ils furent tous sur la même ligne. Tous pouvaient dire avec le poète :

Je suis l'esclave de mon hôte. Mais je n'ai, des vertus de l'esclave,
Que mon empressement à obéir aux ordres de mon hôte.

Et encore :

Notre hôte n'a jamais levé les yeux
Sans trouver visage souriant.

Partout on en arriva « à ne pouvoir pas distinguer l'hôte de l'hôte ».

Le problème restait insoluble. L'hospitalité était générale, elle était également large et également souriante aux quatre coins de l'Arabie — et il fallait

Digitized by Google

cependant trouver un moyen de faire plus, si ce n'est mieux que les autres. Dès lors on chercha à se surpasser par le nombre des hôtes qu'on avait le bonheur d'accueillir et d'entretenir. Et l'on se mit à lever et à recruter des hôtes. Comme on ne pouvait décemment pas faire de réclame au sujet de la réception qu'on réservait aux voyageurs — cette réception étant la même partout, — chacun s'ingénia à diriger les pas du voyageur vers sa propre demeure. On commença par arborer des drapeaux en haut des tentes, — ainsi le passant pouvait distinguer de loin « l'hostellerie » où il était attendu. Mais dans les nuits sans lune les drapeaux n'étaient guère visibles; on y remédia en allumant des feux sur les collines avoisinantes. On n'oublia pas les aveugles. On brûla à leur intention des bois odoriférants... Toutes ces mesures ne furent pas encore jugées pleinement satisfaisantes, et on eut finalement recours à l'ami de l'homme. Autour de la tribu et de distance en distance, on attacha des chiens qu'on nourrissait royalement quand « ils avaient rapporté un hôte » et qui, en attendant, aboyaient de faim. Ces aboiements étaient un appel, une indication au pèlerin et au voyageur. Ils n'avaient qu'à suivre pour ainsi dire la trace de ces voix, pour être assurés de trouver bon gîte, excellent dîner et encore meilleur accueil. Hatem de Taye alla plus loin. Il envoyait des esclaves à la rencontre des voyageurs, et l'esclave était affranchi s'il avait eu la bonne fortune de ramener un hôte au logis. Abdel Mottaleb, surnommé Chaïbel Hamd (les blancs cheveux de la louange) étendait sa libéralité jusqu'aux oiseaux du ciel ; il leur faisait porter les restes de ses festins...

Digitized by Google

Et la gloire d'exercer l'hospitalité, de recevoir le plus grand nombre d'hôtes fut mise à si haut prix, qu'elle devint l'apanage des potentats. Ne pouvant faire ni plus ni mieux que le plus humble de ses sujets tous aussi magnifiquement accueillants que lui, Kolaïb, chef de toutes les tribus de Maad, émit la prétention d'exproprier ses concitoyens du droit de pratiquer l'hospitalité. Il voulut être seul à donner et à faire largesse. Il voulut monopoliser la générosité. Folie superbe qui finit par lui coûter la vie. La plus insupportable des tyrannies pour l'Arabe n'est pas celle qui le prive de ses biens, de sa vie ou même de sa liberté — mais bien celle qui lui défend l'exercice du plus sacré de ses droits, de la plus aimable de ses obligations, qu'il appelle bénédiction : recevoir, accueillir, servir « l'hôte que le ciel lui envoie ».

Mais de même que, dans une roseraie, certaines roses l'emportent sur d'autres par la grâce de leur port, la délicatesse de leur parfum, le ton et la nuance de leurs couleurs et par toute la séduction qui se dégage de leur âme jolie, — de même, dans le champ fleuri de la libéralité arabe, des hommes se sont trouvés qui parmi tout un peuple de généreux ont mérité par l'abondance, la variété, la continuité, la qualité de leurs dons, l'épithète glorieuse de Généreux. Tels, dans la Djahilieh, Hatem de Taye, Kaab ben Mama, Haram ben Senane, Keyss ben Saad... ; tels, dans l'Islam, Obeid Allah ben Al Abbas, Saïd ben Al Ass, Abdallah ben Djaffar, Maan ben Zaïda, El Fadl le Barmacide... La liste est loin d'être close, car la générosité arabe, telle la rose de Jéricho, revit toujours quoiqu'elle semble desséchée.

Digitized by Google

Voici, à défaut d'anecdotes et de traits de libéralité (que nous devrions choisir alors qu'il faudrait les citer tous) (1), des vers de Hatem adressés à sa fiancée Mawiah et qui montreront comment ce Généreux comprenait la richesse et l'usage qui devait en être fait :

O Mawiah ! la richesse vient le matin et s'en va le soir,
Tout ce qui en reste est souvenir et bon renom.
O Mawiah ! à qui frappe à ma porte je ne réponds jamais :
La pauvreté s'est installée dans mon bien.
O Mawiah ! ou je n'ai rien et je le dis simplement,
Ou je donne sans hésitation et avec diligence.
O Mawiah ! à quoi sert la richesse à l'heure de l'agonie ?
Peut-elle nous racheter à la mort ?
Lorsque ceux que j'aime m'auront descendu
Dans le tombeau obscur et poussiéreux
Et qu'ils s'en seront retournés avec précipitation
En disant : « Nos ongles sont ensanglantés d'avoir creusé sa fosse. »
O Mawiah ! lorsque mon âme errante promènera son vol
Dans le désert, quand je n'aurai plus ni eau, ni vin —
Tu constateras alors que ce que j'aurai dissipé en bienfaits ne m'aura pas nui

(1) Voir des exemples de libéralité dans C. de Perceval, t. II, p. 573, pp. 600 et suiv., l'histoire de Zayd el Kayl ; dans Perron, *les Femmes Arabes*, p. 114 et suiv. ; Maçoudi, t. V, VI, VII et VIII ; El Ekd el Farid ; Al Agani , etc., etc.

Digitized by Google

Et que ma main sera vide de ce dont elle aurait été avare.
O Mawiah ! dans les guerres j'ai pris bien des fils uniques, l'amour de leur mère,
Mais avec moi, aucun n'a trouvé la mort, ni la captivité.
O Mawiah ! les biens ? les biens, je les ai dissipés
En louange d'abord, en réserve de gloire ensuite.
De ce que j'ai je rachète les prisonniers, je donne à propos à ceux qui sont dans le besoin.
Je ne gaspille pas à jouer et à boire...
Oui, j'ai longtemps été dans la misère, longtemps dans la richesse.
J'ai bu aux deux coupes de la fortune,
Mais ni la richesse ne m'a gonflé d'orgueil envers les miens,
Ni la pauvreté ne m'a abaissé devant eux.

. . . . . .

Nous ne saurions mieux finir cette étude sur la générosité de la main qu'en rappelant ces belles paroles de Mahomet : (1)

Le Prophète a dit : « Un ignorant généreux est plus agréable à Dieu qu'un pratiquant avaricieux. »

Le Prophète a dit encore : « La générosité est un arbre du paradis dont les rameaux tombent jusqu'à terre, — qui s'attache à ses branches communique avec le ciel ! »

(1) El Djahez, *El Mahassen wel Addad*, édition du Caire, 1331, p. 39.

Digitized by Google

II. — La générosité de l'esprit

« La tolérance des Arabes date de loin, car un peuple aussi jaloux de la liberté admet difficilement la tyrannie en matière de foi (1). » Les traits abondent qui établissent l'indifférence des Arabes pour les questions religieuses. Ils accablaient de railleries spirituelles ou méchantes les idoles qu'ils adoraient, et ils accueillaient avec un scepticisme non dépourvu de malice les croyances nouvelles qui étaient proposées à leur piété. L'un d'eux jette des pierres à une idole parce qu'au moment où il se préparait à lui sacrifier un mouton, il constate que son troupeau s'est dispersé. L'autre invective la statue de Zou el Koulse parce que le dieu consulté avait répondu au pèlerin qu'il ne devait pas tirer vengeance du meurtre de son père. Le roi du Yémen Marthad, fils d'Abdkelâl (330 à 350), avait coutume de dire : « Je règne sur les corps et non sur les opinions. J'exige de mes sujets qu'ils obéissent à mon gouvernement ; quant à leurs doctrines, c'est au Dieu créateur à les juger (2). »

Enfin un autre roitelet du Yémen, ayant reçu une ambassade d'évêques envoyée par l'empereur de Constantinople pour lui porter, avec des présents, la loi du Christ, se laisse docilement catéchiser. Au jour fixé pour sa conversion, les évêques et la cour étant pré-

(1) Dozy.
(2) Caussin de Perceval, t. I, p. 111.

Digitized by Google

sents, le roi se met à sangloter. Les évêques s'informent charitablement de la cause de ce grand désespoir : « Il y a, dit le roi, que l'un de mes officiers vient de m'apprendre que l'archange Michel dont vous m'aviez parlé est mort subitement ! » Les évêques le tranquillisent : « Un ange ne peut pas mourir. » — « Et s'il en est ainsi, rétorque le roi soudain apaisé, pourquoi vous acharner à vouloir me faire croire que le Fils de Dieu, le roi des anges est mort de la plus ignominieuse des morts ? »

Les Arabes gardèrent-ils cette liberté, cette libéralité d'esprit, après qu'ils se furent enrôlés sous les drapeaux d'Islam ? Nous avons démontré plus haut (1) que les Musulmans s'étaient toujours efforcés d'user de tolérance envers leurs ennemis, qu'ils considéraient comme « Infidèles » — en usaient-ils de même avec leurs sujets non musulmans ?

L'histoire nous montre les kalifes toujours entourés de médecins, d'astronomes et d'astrologues, de poètes et de savants, chrétiens et juifs, auxquels ils prodiguaient les plus grands honneurs, allant jusqu'à leur donner le pas sur les ministres et vizirs de leur cour. Les anecdotes ne manquent pas qui témoignent de l'estime et de la considération dont jouissaient les « Infidèles » auprès du vicaire de Dieu, Emir des Croyants :

Le médecin d'Al Mansour (754 à 775), sentant sa fin prochaine, demande au Kalife l'autorisation de retourner dans son pays afin de pouvoir être enterré près des siens. « Fais-toi musulman, lui propose Al Mansour,

(1) Voir plus haut, page 212.

Digitized by Google

pour que nous nous retrouvions en paradis. — J'aime mieux aller rejoindre mes pères, repartit le malade, qu'ils soient au ciel ou en enfer. » Al Mansour trouva la réponse plaisante ; il en rit et gratifia de dix mille dinars d'or son médecin qu'il fit accompagner par une garde spéciale jusqu'à sa ville natale (1).

Haroun El Rashid (786-809), en pèlerinage à la Mecque, fit des prières publiques pour son médecin Gabriel, fils de Baktaychou. « Emir des Croyants, lui firent remarquer les assistants, vous priez pour un infidèle, un chrétien ! — Je ne l'ignore pas, répondit le vicaire d'Allah, mais c'est grâce à lui que je suis bien portant ; de ma santé dépendent la prospérité et la grandeur des musulmans ; vous avez donc tous intérêt à ce que mon médecin vive et prospère le plus longtemps possible (2). »

El Moutassem (833-847) alla plus loin encore. Son médecin et ami — il avait coutume de l'appeler « mon père » — étant mort, il ordonna de lui faire des funérailles « selon la coutume des Chrétiens, avec cierges et encens ». D'une fenêtre du palais, il suivit des yeux le convoi en pleurant comme un enfant devant le peuple assemblé (3).

Ces anecdotes intéressent plus particulièrement les médecins, mais nous pourrions en rappeler d'autres aussi curieuses concernant les savants, les poètes ou les traducteurs... Disons seulement que le plus grand

(1) Cheikh Mohammed Abdou, *Al Islam wal noussranieh*, p. 16.
(2) Tabaquatte al Attiba, t. I, p. 130 ; Zeydan, *Tarik el tamadoan el islami*, t. III, p. 163.
(3) Tabagat al Attiba, p. 165 ; *Histoire de la civilisation musulmane*, t. III, p. 165.

Digitized by Google

nombre des kalifes, ceux de Bagdad comme ceux de Cordoue, comme ceux du Caire, protégèrent les savants et leurs coreligionnaires, à quelque croyance qu'ils appartinssent. Ils tinrent tous à honneur d'appliquer aux non-musulmans, et dans l'esprit le plus large, ce conseil du Prophète : « Prends la sagesse sans t'inquiéter du récipient qui la renferme (1). » En retour, les écoles arabes étaient ouvertes à tous, pauvres et riches, chrétiens, juifs ou musulmans... « Au Xe siècle, le moine Gerbert se rend à Tolède. Là, pendant trois ans, il étudia les mathématiques, l'astrologie judiciaire et la magie sous des docteurs arabes. » « Ses progrès furent tels, ajoute Reinaud qu'à son retour le vulgaire le prit pour un sorcier. » Il devint pape sous le nom de Silvestre II (2). D'autre part, Ahmed el Mokri, qui a consacré un chapitre aux juifs et aux chrétiens qui se sont distingués dans la littérature arabe, cite un grand nombre d'auteurs espagnols célèbres comme écrivains et poètes (3).

Est-il besoin d'ajouter que cet esprit de tolérance, ou plutôt de bienveillance, s'étendait aux philosophes et aux athées musulmans eux-mêmes? (4) Al Maymoun, celui-là même qui avait imposé à l'empereur grec Michel II de lui envoyer comme tribut un certain

(1) M. Abdou, *op. cit.*, p, 88.

(2) Voir Villemain, *Cours de littérature française*, t. I, p. 119. Reinaud, *Invasions des Sarrasins*, p. 292 ; Sismondi, t. I, p. 97.

(3) Voir Fauriel, t. I, pp. 420 et suiv.

(4) Vers le même temps, Alphonse le Grand, roi des Asturies, voulant confier son fils Ordogno à des hommes capables d'instruire un prince, fut obligé, malgré la différence des religions, malgré la haine des chrétiens contre les musulmans, d'appeler près de lui deux précepteurs Maures (Florian, p. 40).

Digitized by Google

nombre de manuscrits anciens, faisait mettre en prison les docteurs qui au nom de l'orthodoxie combattaient les philosophes de son temps (1). Saleh ben Merdass, ayant assiégé Ma'arat, consent à lever le siège de la ville et à faire grâce à ses habitants pour ne pas désobliger Abou el Ela el Ma'ari, le Voltaire musulman du Xe siècle (2).

III. — La générosité du cœur

Parmi les six qualités exigées pour ambitionner le titre de chef de tribu (3), la clémence était une des plus essentielles et des plus hautement appréciées. C'est dire en quelle estime les Arabes tenaient cette vertu éminemment chrétienne qui consiste à pardonner les offenses et à adoucir les justes châtiments. Il est vrai qu'ils ne la pratiquaient pas selon la leçon des saints Évangiles ; ils n'allaient pas jusqu'à présenter la joue droite à qui les avait frappés sur la joue gauche. Pareille conduite eût passé pour faiblesse ou pusillanimité, — et pour rien au monde les Arabes n'auraient consenti à passer pour faibles ou pusillanimes. Ils poursuivaient

(1) Voir Zeydan, *op. cit.*, t. III.

(2) Ali ben Youssouf el Kefty, cité par le Cheikh Mohammed Abdou, *op. cit.*, p. 106.

C'est Abou el Ela el Ma'ari qui professait :

« La religion ne consiste pas à jeûner jusqu'au dépérissement.
« Ni à prier, ni à porter cilice.
« — La religion, c'est de combattre le mal
« Et d'arracher de son cœur la haine et l'envie. »

(3) Voir « Culte des aïeux », p. 42.

Digitized by Google

au contraire l'insulteur, et ce n'est qu'après l'avoir maîtrisé et réduit à merci qu'ils consentaient à lui faire grâce. La clémence venait ainsi couronner la force, car ce n'est pas être clément que de pardonner quand on n'est pas à même de punir (1). Eux qui exerçaient, d'une façon si implacable et souvent si inhumaine, la loi du talion, qui ne se contentaient pas de rendre œil pour œil et dent pour dent, mais qui prétendaient devoir « rendre pour un seul outrage mille outrages » (2), ils savaient, au moment de triompher de leur ennemi, triompher d'eux-mêmes et pardonner. Ils mettaient à gracier la même ardeur qu'ils dépensaient à satisfaire leur vengeance. Plus lourde était la faute, plus douce et plus généreuse se faisait leur clémence :

« *Ses insultes montent et ma clémence les surpasse :*
Tel un bois odorant que le feu rend plus odoriférant encore. »

(Abou Atahia)

Et ce sentiment généreux était tellement répandu parmi eux que déjà bien avant l'Islam on le trouve traduit en adages. Ils disaient : « Il n'est point de grandeur avec la haine », et encore : « Si tu triomphes, gracie. » Ils assuraient que :

L'âme haute ne connaît pas la haine,
Le haineux ne peut atteindre à la gloire.

(1) Ali ben Abi Taleb : « La clémence est l'apanage de ceux-là seuls qui peuvent châtier. »
(2) Moallakat d'Amr, fils de Kolthoum.

Digitized by Google

Pour eux « la marque d'un homme généreux est de pardonner les offenses et jeter un voile sur les fautes commises ».

Ces bonnes mœurs se développèrent avec l'Islam, les musulmans puisant dans leur désir d'être agréables à Dieu, un motif nouveau à se montrer magnanimes.

Ali ben Abi Taleb faisait cette recommandation digne d'un chrétien des premiers âges : « Si tu as maîtrisé ton ennemi, que ton pardon soit l'action de grâces de ton triomphe. »

A quelqu'un qui lui demandait : « Qu'est-ce que la chevalerie ? » le vizir El Fadl ben Yehia répondait : « C'est le pardon des offenses. »

Aroun Al Rashid ayant condamné à mort Amidel Toussi, celui-ci se prit à sangloter. « La peur de la mort te fait pleurer ? lui dit le kalife. — Non pas, répondit l'autre, car nous devons tous mourir, mais j'ai du chagrin de quitter ce monde, ayant encouru la disgrâce de mon souverain. »

Le kalife sourit et le fit relâcher après avoir constaté que « l'homme généreux était facilement dupe de ses bons sentiments ». Et il prit souvent plaisir à se laisser duper de la sorte (1).

Enfin, car nous ne pouvons pas tout citer, on prête ces paroles superbes à Moawiah, le fondateur de la

(1) Florian cite d'après Herbelot (bibliothèque orientale) et Marigny (*Histoire des Arabes*) ces paroles d'Al Maimoun : « Ah ! si l'on savait combien j'ai de plaisir à pardonner, tous ceux qui m'ont offensé viendraient me faire l'aveu de leur faute. » Voir Al Moustatraf, p. 257, où il est dit textuellement : « Si les criminels connaissaient mon plaisir à pardonner, ils commettraient de nouvelles fautes. »

Digitized by Google

dynastie Ommyade : « Je ne puis souffrir qu'il y ait sur terre une ignorance que ne puisse endurer ma patience, ni une faute que ne puisse contenir ma clémence, ni un besoin que ne puisse satisfaire ma générosité. »

Deux traits seulement pour illustrer ces nobles préceptes. Nous les avons choisis parmi des milliers d'anecdotes de même genre, parce que, à côté d'une manifestation de générosité, ils nous montrent, le premier, la délicatesse de conscience d'un homme tel qu'Omar qu'on a coutume de représenter comme un être dur et fruste, le second, de quelle manière les courtisans savaient donner des leçons aux rois :

Omar ibn El Kattab, ayant rencontré un ivrogne, donna l'ordre de le jeter en prison. Et l'ivrogne de l'insulter odieusement : « Je lui fais grâce, dit Omar. — Comment, protestèrent les compagnons du Kalife, tu le relâches quand il t'insulte ? — Il a réussi à me mettre en colère, expliqua Omar, et j'ai craint, en le condamnant, de satisfaire moins la justice que mon propre ressentiment. Je me serais en quelque mesure vengé moi-même, et il ne m'appartient pas de me venger d'un musulman. »

Le Kalife Abdel Malek ibn Merwan, pris de fureur contre un individu qui l'avait méchamment bafoué, s'était écrié : « Si Dieu permet que je mette la main sur lui, j'en ferai ceci et cela (c'est-à-dire je lui ferai endurer les pires peines). L'homme ayant été enfin arrêté, Raga ben Haywa dit au Kalife : « Emir des Croyants, Dieu a fait selon ton désir, à toi maintenant d'agir de façon à contenter Dieu. — Je pardonne, dit le Kalife encore sous le coup de la colère, et qu'on donne à cet homme de l'or, de quoi le remettre de son

Digitized by Google

émotion ! » L'histoire ne dit pas combien de pièces sonnantes et trébuchantes furent nécessaires pour calmer l'angoisse du pauvre homme, mais il est à présumer qu'il consentit à trembler jusqu'à ce que toutes ses poches fussent remplies d'or...

Mais il est une autre sorte de clémence qui se traduit par un sentiment de bienveillance envers l'adversaire : c'est l'humanité envers le prisonnier, la générosité envers l'ennemi, c'est la politesse exquise des hommes de guerre, leur manière courtoise de rendre hommage à la vaillance dans l'infortune, de s'excuser galamment d'avoir vaincu un égal digne autant qu'eux-mêmes de la victoire, n'était le sort contraire des armes...

« Un jour, Al Mansour (976 à 1001) enferme dans un défilé une troupe nombreuse d'Espagnols et les fait sommer de mettre bas les armes, mais, les voyant s'agenouiller résolus de périr plutôt que de se rendre, il fait ouvrir les rangs de ses soldats et les laisse rejoindre l'armée chrétienne, aimant mieux envoyer ce renfort à l'ennemi que d'ordonner le massacre de tant d'hommes braves... Les Espagnols lui rendirent justice. « Pour un Mahométan, dit Ferreras, il eut de grandes vertus morales. » Mosden ajoute : « Il détruisait par le fer et par le feu les villes qui résistaient à ses armes, mais il ne permit jamais qu'on fît le moindre mal à celles qui se rendaient volontairement (1). »

(1) L. Viardot, *Essai sur l'Histoire des Arabes et des Mores d'Espagne*, 1833, t. I, p. 112.

Digitized by Google

« En 1191, Philippe-Auguste abandonne l'armée des Croisés et vient à Tyr se disposer à son retour. Ce fut dans cette ville que Saladin lui envoya une ambassade solennelle pour le complimenter et lui offrir des présents dignes d'un grand roi, selon l'usage de ce musulman de donner même à ses ennemis des témoignages de sa magnificence (1). »

« La maladie de Richard Cœur-de-Lion attrista le cœur de Saladin et celui de son frère, toujours disposés à témoigner de l'amitié à un adversaire aussi franc et aussi brave. Dans sa fièvre brûlante, Richard réclamait des fruits, et Saladin lui envoya constamment des poïres, des pêches et de la glace fraîche qu'il faisait prendre tous les jours sur la montagne (2). »

Jean de Brienne est pris dans Damiette par El-Malek-el-Kamel. Amené devant lui, il se mit à pleurer : « Le soudan regarde le roi qui plorait et lui dit : « Sire, pourquoi plorez-vous ? — Sire, j'ai raison de plorer, répondit le roi, car j'ai vu le peuple dont Dieu m'a chargé périr au milieu des eaux et mourir de faim. » Le soudan eut pitié de ce qu'il vit le roi plorer ; si plora aussi, lors envoya trente mille pains aux pauvres et aux riches ; ainsi leur envoya quatre jours de suite... (3) »

Sur le champ de bataille de Laggune où il venait de combattre les troupes égyptiennes d'Ikshid (940 A. D.), l'émir Ibn Raïk découvrit, parmi les cadavres qui jon-

(1) C. Marin, *Histoire de Saladin, Sulthan d'Egypte et de Syrie*, t. II, p. 303.
(2) Stanley Lane Poole, p. 355.
(3) Gustave Schlumberger, *Récits de Byzance et des Croisades*.

Digitized by Google

chaient la plaine, le corps de l'un des frères d'Ikshid. Cette découverte l'affligea à tel point, dit l'histoire, qu'il dépêcha séant son propre fils à son adversaire à titre expiatoire et en manière de compensation. Ikshid, touché et ne voulant pas être en reste de générosité, couvrit le jeune homme d'une robe d'honneur et le renvoya à son père avec grande courtoisie. Bien entendu, comme dans les jolis contes, le jeune homme épousa la fille de son ennemi, et des liens de famille et d'amitié vinrent ainsi fortifier le traité d'alliance qu'avaient inspiré les sentiments chevaleresques de deux illustres chefs (1).

Ces exemples de générosité ainsi que ceux que nous avons relatés plus haut (2) sont tous postérieurs à l'Islam. Il ne faudrait pas en conclure que la générosité du cœur n'était pas pratiquée par les Arabes de la Djahilieh. Elle était au contraire d'un usage fréquent parmi eux. Etant en guerre perpétuelle les uns contre les autres, tantôt vainqueurs et tantôt vaincus, il leur arrivait d'être sauvés, dans la déroute, par un ennemi reconnaissant en faveur duquel ils s'étaient généreusement entremis lors d'une précédente rencontre. Voici, et c'est par là que nous terminerons, un petit tableau de mœurs qui offre ce double avantage de nous présenter, en même temps qu'un exemple de générosité, un échantillon de la galanterie chevaleresque au désert, vers le VIe siècle de notre ère.

« Duraïd, fils d'El Samat, était sorti parmi une foule

(1) Stanley Lane Poole, *History of Egypte in the middle ages*, p. 83.

(2) Voir plus haut, pp. 19 et suiv.

Digitized by Google

de cavaliers, pour razzier la tribu de Kananat. Arrivé au lieu dit El Akram, il aperçut, loin dans la vallée, un homme qui conduisait une femme montée sur un chameau. « Lance ton cheval, dit aussitôt Duraïd à l'un de ses cavaliers, lance ton cheval sur ce convoi et crie à l'homme : « Laisse-moi cette femme et sauve-toi ! »

Le cavalier part et fait selon les instructions de son chef. Mais l'étranger, loin d'obtempérer à ces sommations, remet placidement à la dame la bride du chameau qu'il conduisait ; puis il charge le cavalier en improvisant ces vers :

Ma dame, continue à loisir ta marche confiante,
La marche d'une femme dont le cœur ne connaît pas la crainte.
Refuser de combattre un égal serait une honte :
Sois donc témoin de mes exploits. Tu vas pouvoir comparer et juger.

Il charge, désarçonne son adversaire, l'étend raide mort, lui enlève son cheval qu'il remet galamment à sa dame...

Doraïd, inquiet de ne pas voir reparaître son messager, envoie à sa recherche un autre cavalier. Celui-ci rencontre le cadavre de son compagnon, puis il court sus au voyageur qu'il somme de laisser la femme et de fuir. De nouveau l'homme jette la bride à sa dame et charge en chantant ces vers :

Laisse la route libre à la dame inviolable :
Entre elle et toi il y a Rabyah.

Digitized by Google

Et, sa lance au poing :

Si tu préfères, reçois ce coup agile :
Abattre l'ennemi, telle est ma loi.

Il charge, étend mort son nouvel adversaire.

Doraïd, impatient, détache un troisième cavalier. Celui-ci rencontre les cadavres de ses deux compagnons et il aperçoit l'étranger conduisant à la main le chameau de la dame et traînant nonchalamment sa lance après lui : « Lâche la dame, lui crie-t-il, et sauve-toi ! » Rabyah fait face à son adversaire et au moment de charger il lui dit :

Que peux-tu attendre d'une mine renfrognée comme la mienne?
N'as-tu pas vu les cadavres du premier puis du second cavalier?
Voici la lance au bois dur qui les a transpercés.

Il charge si impétueusement qu'il brise sa lance au travers du corps de son ennemi.

Enfin Doraïd, étonné de ne voir revenir aucun de ses trois cavaliers et ne doutant pas qu'ils avaient tué l'homme et enlevé la dame, se décide à aller se rendre compte par lui-même. Il part et il voit : un premier cadavre, puis un second, puis le troisième. Il regarde et il aperçoit, tout près de lui, Rabyah désarmé : « Chevalier, lui dit-il, des braves comme toi on ne les tue pas. Mes cavaliers battent le pays, ils ne vont pas tarder à te rejoindre et tu es sans armes, si jeune et si brave ! Accepte ma lance. Je vais retrouver mes compagnons et je saurai les détourner de toi. »

Digitized by Google

Doraïd s'en retourna près des siens et il leur dit : « Le chevalier a bien défendu sa dame. Il a tué vos compagnons et m'a enlevé ma lance. C'est un valeureux avec lequel il n'est pas sage de se mesurer. » Et tous tournèrent bride et regagnèrent leur campement de Beni-Gashm (1).

(1) Rannatt al Agani, t. II, p. 212.

Digitized by Google

LA DÉFENSE DU FAIBLE

C'est la loi par excellence, la raison d'être de la chevalerie — c'est toute la chevalerie. Ce huitième et dernier commandement : « Office de chevalier est de maintenir femmes, veuves et orphelins, et hommes més-aisés et non puissants » (1), résume et contient tout le code de chevalerie. Il renferme à lui seul toutes les vertus chevaleresques. On peut en effet se représenter un brave dépourvu de générosité, ou encore un homme libéral privé de courage — mais on ne saurait imaginer un défenseur du faible auquel il manquerait l'une quelconque des qualités essentielles du chevalier. Protéger le faible contre le fort, soutenir l'opprimé contre l'oppresseur, intervenir pour la punition ou la réparation de toute injustice commise — c'est se montrer pitoyable à l'infortune, c'est ouvrir son cœur à toutes les détresses, c'est mettre son bras au service du droit outragé, c'est se constituer bénévolement le champion du Bien contre le Mal triomphant. Quelle générosité de sentiments cela ne suppose-t-il pas, et aussi quel esprit de désintéressement et de sacrifice! Il est si facile de se laisser vivre, de fermer les yeux et de se boucher les oreilles pour ne rien voir et ne rien enten-

(1) Lacurne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, t. I, notes (36) sur la IIe partie, p. 129.

Digitized by Google

dre de ce qui ne nous atteint pas directement et qui ne peut nous valoir que désagrément ! il est si simple de garder une stricte neutralité quand l'assassiné n'est pas soi-même ! L'âme du chevalier est d'une autre essence. Rien de ce qui touche à l'humanité ne lui est étranger. Que dis-je ? Elle se solidarise, se confond et s'identifie avec l'humanité. Toute iniquité, où qu'elle soit commise, toute atteinte à la liberté la révolte et la blesse comme une insulte. Alors elle se cabre, se dresse frémissante, et sans réfléchir, sans mesurer le danger, l'âme du chevalier, soldat du Juste et du Vrai, s'en va défier l'Imposteur...

Les Chevaliers du désert firent l'usage le plus noble de leur force et de leur courage. Ils les mirent à la disposition des malheureux, avec la même libéralité accueillante et débordante qu'ils mettaient à prodiguer leurs biens. Sans calculer ni tergiverser, ils consacraient toute leur énergie à faire rendre justice à qui les avait sollicités :

Nous ne demandons pas à nos frères, quand ils nous appellent à leur secours
Dans le malheur, s'il est bien vrai qu'ils sont dans le malheur.

Parmi eux les lois de la protection étaient aussi strictes que les lois de l'hospitalité. Et de même qu'on ne pouvait refuser un asile au voyageur, de même on ne pouvait refuser de protéger le faible ou l'opprimé qui avait eu recours à vous. De même qu'on ne distinguait pas « l'hôte de l'hôte », de même on ne distinguait pas « le Djar du Djar », le protecteur du protégé. Ils portaient

Digitized by Google

le même nom et poursuivaient le même but — le Djar, protecteur épousant la cause du Djar protégé, au point de la faire sienne. Du reste, les Arabes professaient « que la protection était illusoire tant qu'on n'avait pas fait atteindre au protégé son but — à moins qu'on ne se soit fait tuer en voulant y atteindre (1) ». Ainsi quand un homme faible s'était mis sous la sauvegarde d'un homme fort, il était assuré d'être protégé au moins jusqu'à la mort de son protecteur; car le plus souvent les enfants, la famille et au besoin la tribu entière se substituaient à leur auteur ou à leur concitoyen et continuaient à poursuivre la vengeance des torts dont leur client avait à se plaindre. Ce rôle de protecteur, aussi noble que périlleux, était du reste mis à haut prix et pour cela très recherché. Il constituait un titre honorifique, un hommage rendu à la valeur, à la loyauté, à la générosité d'âme des guerriers — aussi se le disputait-on : « Le poète Hotaïah ayant quitté Zibrikan dont il était le protégé, pour se retirer chez un autre Arabe nommé Baghid, Zibrikan s'adressa au kalife Omar pour réclamer son client. Omar décida que Hotaïah serait placé sur un terrain vide et qu'il serait libre de choisir entre ses deux protecteurs (2). » Ainsi on comprend facilement que les chevaliers d'Arabie aient tenu à grand honneur d'être entourés d'un grand nombre de clients. Ils accueillaient tout venant, sans s'inquiéter de savoir son nom ni son origine, ou de connaître la cause de ses doléances, ni

(1) Kitab Nakaed Garir wal Aktal, manuscrit de l'an 505 H., bibliothèque Zaki Pacha, Le Caire.

(2) Quatremère, *Mémoires sur les asiles chez les Arabes*, dans « Mélanges d'histoire et de philologie orientale », p. 190.

Digitized by Google

l'objet de ses revendications. Ils l'adoptaient en bloc, le considéraient comme un membre de la famille, auquel affection et protection étaient naturellement dues. Cet empressement généreux et irréfléchi devait fatalement entraîner de grands abus. Et l'on vit plus d'une fois des hommes superbes et braves couvrir de leur bras un criminel et soutenir sa cause contre des familles et même des tribus entières. Fidèles à leur parole jusqu'au crime, ils défendaient le Djar, innocent ou coupable, envers et contre tous, du moment qu'ils n'avaient pas mis de condition à leur protection et qu'ils ne s'étaient pas enquis au préalable du motif qui l'avait amené jusqu'à eux. Du reste ils considéraient qu'il était peu digne d'un chevalier vaillant d'instruire l'affaire avant de la prendre en main et de paraître marchander ou faire attendre sa protection. C'était là, à leurs yeux, l'indice d'un cœur faible et hésitant, la marque d'un caractère irrésolu qui n'ose pas s'engager avant d'avoir aligné des chiffres et constaté que l'opération était sans danger et de tout repos. C'est peut-être en obéissant à ces mêmes sentiments que « Boniface, marquis de Montferrat, se jeta dans un péril évident pour enlever une nièce à un oncle oppresseur » et qu' « un autre seigneur, au dire de Raymbaud de Vaquieras, se compromit pour soutenir Pierre de Mainzac, ravisseur de la dame de Tiercy réclamée et poursuivie par son mari » (1).

La règle était donc, du moins en Arabie (2), d'accueil-

(1) Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, t. I, p. 483.

(2) Pour l'Europe, voir Fauriel : « ... Le chevalier fut tenu de faire un usage généreux de sa puissance... On aimerait à s'assurer de cette intervention de la chevalerie dans les relations sociales et

Digitized by Google

lir tout solliciteur et de le protéger aveuglément contre tous. Nous avons dit qu'elle avait donné lieu à des abus. On essaya d'y pallier. L'homme fort qui poursuivait une vengeance ne devait pas se soucier d'avoir à protéger contre soi-même son ennemi ou l'ennemi des siens! Il eût été ainsi par trop simple d'échapper au châtiment; on n'avait qu'à rechercher la protection de son ennemi, de s'installer chez lui en toute quiétude, se disant :

« Mais, Dieu merci!
Je suis en lieu sûr : on n'arrête
Personne ici. » (2)

Aussi prit-on l'habitude, pour éviter ce piège, de déclarer au suppléant : « A moins que tu ne sois tel (l'ennemi que je recherche), je te protège. » Le kalife Hacham ben Abdel Malek avait mis à prix la tête du poète Al Koumayth. Poursuivi de toutes parts, Al Koumayth finit par se réfugier auprès du tombeau du fils de Hacham. Le kalife, ayant aperçu, d'une fenêtre de son palais, un homme assis près du tombeau de son fils, dit : « Si c'est un homme qui demande protection, protection lui est accordée, à moins que ce ne soit Al Koumayth (3) »... Il lui fit grâce tout de même.

L'expérience aidant, on corrigea peu à peu ce qu'avait d'excessif la protection des anciens. De générale qu'elle était, elle devint plus circonspecte et plus limi-

politiques du Moyen-Age par des faits positifs qui aideraient en même temps à en déterminer la nature et le degré. Mais des faits de ce genre ne sont pas recueillis par l'histoire. Les documents poétiques seuls en offrent quelques vestiges. Ce sont surtout des transactions domestiques des actes d'autorité conjugale ou paternelle. » (*Op. cit.*, t. I, pp. 487 et suiv.)

(2) Alfred de Musset, *Le mie prigione*.

(3) Al Agani petit, t. I, pp. 116 à 119.

Digitized by Google

tée, plus conventionnelle. Ou bien on protégeait le suppliant contre certaines personnes que l'on désignait expressément (1), ou bien on le protégeait contre tout le monde, en exceptant certaines personnes auxquelles on était attaché par quelque lien d'alliance, de parenté ou de reconnaissance (Bichr Hazem fuyant le courroux du généreux Oss ben Harîtha ne pouvait trouver d'asile nulle part. Partout où il allait on lui disait : « Nous te protégerons contre tous, contre Oss excepté ») (2).

Mais il va de soi que plus la protection était étendue, illimitée, plus elle était appréciée, recherchée — et chantée par les poètes. D'où une surenchère de protection, à l'exemple des surenchères de générosité ou de clémence dont nous avons déjà parlé. « Le poète El Acha vint trouver El Kâma fils d'Al Atha, le priant de le prendre sous sa protection. Al Kâma y consentit et s'engagea à le défendre contre les hommes et les génies. Acha lui demanda s'il promettait de le défendre aussi contre la mort. Al Kâma refusa. Alors Al Acha s'en vint trouver Amir, fils de Tofaïl, qui lui promit de le protége, même contre la mort. « — Mais comment feras-tu ? lui demanda El Acha. — Si tu viens à mourir pendant que tu seras sous ma protection, je paierai à ta famille l'amende qui est le prix du sang. » Acha, fort satisfait de cette réponse, fit des vers en l'honneur d'Amir, et contre Al Kâma une satire. » (3)

(1) Voir plus haut, p. 224 : « Fidélité à la parole donnée », Hani protégeant El Noman contre le roi de Perse.
(2) Beloug el Arab, p. 84.
(3) De Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. II, p. 473.

Digitized by Google

Abou Dawad alla plus loin encore. Il avait pris sous sa protection Kaab ben Mamah ; lorsque celui-ci perdait un enfant, il en payait la rançon telle qu'elle était fixée pour le rachat du sang; si Kaab perdait un chameau ou une brebis, il la lui rendait. C'est ce fait qui a donné naissance à cette expression proverbiale : « Le client d'Abou Dawad » (1).

Ne pouvant se distinguer, ni par l'étendue de leur protection, ni par le nombre de leurs protégés — et désireux de se surpasser quand même, — les Arabes en vinrent à protéger les animaux. L'un d'eux prit un jour sa lance et défendit un troupeau de sauterelles pourchassé, car il estimait que, s'étant abattues chez lui, les sauterelles étaient venues lui demander asile contre leurs poursuivants ; il était dès lors de son devoir de répondre généreusement à cet appel et de protéger ces insectes sauteurs.

Kolaïb-Ouaïl, apercevant une colombe qui faisait son nid sur un terrain lui appartenant, lui sut gré, semble-t-il, de la confiance qu'elle lui témoignait. « O colombe, lui dit-il, tu peux pondre et roucouler sans crainte ! » et il déclara sur-le-champ qu'il prenait sous sa protection toutes les bêtes, même les fauves, qui fréquentaient la région.

D'autres émirent par la suite des prétentions analogues. Il y eut des Moudjirs el Taïr, des Moudjirs el Gazale, des Moudjirs al Zayb, des Moukris el Wahsh, protecteurs des oiseaux, des gazelles, des loups, hôtes des animaux sauvages, etc... De ces coutumes bizarres

(1) Quatremère, « Mémoire sur les asiles chez les Arabes », *op. cit.*, p. 205.

Digitized by Google

et généreuses, la tradition se perpétua de respecter, dans certaines contrées, certains oiseaux et particulièrement les pigeons : Les pigeons de la Mecque, dès la plus haute antiquité, jouissaient de l'immunité accordée plus tard aux pigeons familiers de la place Saint-Marc (1), et « à la mosquée élevée à Tabriz sur le tombeau de Gazan, on devait pendant les six mois d'hiver donner à tous les oiseaux du froment, du millet, etc., et il était expressément défendu d'en tuer un seul » (2)...

Nous nous sommes efforcé de déterminer la nature et l'étendue de la protection chez les Arabes, il nous reste à envisager deux questions : Comment s'obtenait la protection, et comment elle prenait fin.

La protection était sollicitée et accordée de plusieurs manières différentes. La plus simple et probablement la plus ancienne était d'aller trouver un guerrier et d'implorer à haute voix son appui. Aussitôt le guerrier montait à cheval et déclarait prendre l'inconnu sous sa protection. A défaut de guerrier — poursuivi, on n'avait pas toujours le loisir d'arriver jusqu'à un homme d'armes, — on pouvait se mettre sous la protection d'un enfant. L'enfant, du fait de son acceptation à vous protéger, engageait la parole de son père ou du chef de sa famille s'il était orphelin. On trouve dans El Agani le récit suivant, que nous nous faisons un devoir de mettre sous les yeux du lecteur parce qu'il pose et résoud le problème de la protection accordée à un ennemi de sa propre tribu :

(1) On sait que les pigeons vénitiens étaient nourris par la République Sérénissime en souvenir du service qu'ils avaient rendu à Venise lors de la prise de Candie par le doge Dandolo.

(2) Quatremère, *op. cit.*, p. 224.

Digitized by Google

« ... El Harith ben Zalem, ayant brisé ses chaînes et échappé à ses geôliers, prit en courant le chemin d'el Yamamah. A bout de souffle, il finit par rencontrer des enfants qui jouaient. « — Qui es-tu ? demanda-t-il à l'un d'eux, qu'il jugea à sa mine particulièrement porté au bien. — Je suis Bodjayr ben Abdjar, répondit l'enfant. — Je suis ton djar (protégé) », dit El Harith, et il s'attacha aux pas de l'enfant qui le conduisit chez son oncle Kattadat ben Moslema. Et Kattadat reçut El Harith comme client.

« Les gens de Beni Keyss s'étaient mis à la poursuite de leur prisonnier. Ils suivirent ses traces et arrivèrent ainsi à la porte d'El Kattadat quelques instants seulement après l'arrivée d'El Harith. « — Rends-nous notre prisonnier, dirent à Kattadat les gens de Beni Keyss. Il n'est pas ton protégé ; il a échappé d'entre nos mains et s'est réfugié chez toi sans même te connaître. Tu ne le connais pas davantage ; mais nous, ne sommes-nous pas tes alliés et tes concitoyens ? — Il m'est impossible de vous remettre un homme qui s'est mis sous ma protection, dit Kattadat, mais je ne voudrais pas par ailleurs vous mécontenter. Réfléchissez et choisissez ; de deux choses l'une, ou je vous rachète votre prisonnier, ou je l'arme de pied en cap et vous ne pourrez alors vous mettre à sa poursuite que lorsqu'il aura mis entre lui et vous toute la longueur de la vallée. — C'est cette dernière solution que nous choisissons », dirent-ils. Kattadat revêtit El Harith d'une armure complète, lui confia son meilleur coursier et lui dit : « Si tu leur échappes, tu garderas l'armure, mais tu me rendras le cheval. »... El Harith rentra sans encombre dans sa tribu. Son premier soin

Digitized by Google

fut de rendre à Kattadat son cheval qu'il fit accompagner d'un troupeau de cent chameaux (1). »

Quelquefois on avait la malchance de ne rencontrer ni guerrier, ni enfant sur son chemin, et l'on était réduit à se réclamer... d'un nom. « Kaled, au moment où il allait être mis à mort par les gens de Beni Harith, se réclama de la protection de l'un d'eux appelé Oss ben El Samat. Mais Oss était absent, et l'appel de Kaled ne lui servit de rien. Quand Oss fut de retour après l'exécution de Kaled, il entra dans une grande colère et il reprocha amèrement à ses concitoyens l'avanie qu'ils lui avaient faite : « Comment, leur disait-il, comment avez-vous osé porter la main sur un homme qui s'était couvert de mon nom ? » (2)

Les historiens arabes racontent qu'une femme d'Amourieh, ayant été violentée, s'était écriée : « Au secours ! O Mahomet ! O Motassem ! » Ces propos furent rapportés au kalife El Motassem. Celui-ci se mit incontinent à cheval et, suivi de ses troupes, il mit le siège devant Amourieh. La ville ne tarda pas à capituler ; Motassem y pénétra au cri de : « Me voici, j'ai répondu à ton appel, ô femme ! » (3)

On a sur ce fait éminemment chevaleresque une très belle poésie d'Abou Tammame, poète favori d'Al Motassem.

Il y avait encore bien d'autres moyens de solliciter la protection : ou bien on attachait ses habits à la tente d'un homme et dès ce moment le maître de la tente même absent devenait le protecteur attitré du sup-

(1) Petit Agani, t. II, p. 116.
(2) Idem, p. 228.
(3) Al Mostatraf, t. I, p. 188.

Digitized by Google

pliant (1), ou bien on saisissait par derrière les vêtements d'un homme et on lui disait : « Voici le lien de celui qui cherche un asile auprès de vous (2). » Ou bien enfin on se rendait en un *lieu d'asile*.

Il n'y avait pas, à proprement parler, de lieux d'asile unanimement consacrés comme l'étaient les églises en Europe au Moyen-Âge ; mais il arrivait assez fréquemment qu'un chef puissant déclarait tel refuge inviolable et le prenait sous sa protection. C'est ainsi que Massoud avait déclaré que la tente de sa femme serait un lieu d'asile pour tous les combattants ennemis qui pourraient y pénétrer (3).

De commun accord également et sans qu'il y ait jamais eu de règle à ce sujet, on considéra les tombeaux comme des lieux sacrés. Qui se réfugiait près du tombeau d'un être qui vous était cher était assuré d'échapper à votre vengeance.

Le poète Hammad alla chercher asile auprès du tombeau du père de son ennemi — et sa confiance ne fut pas trompée.

Nous avons vu le poète Koumaytt poursuivi par le Kalife Hacham chercher refuge et trouver sa grâce près du tombeau de Moawiah ben Hesham.

On lit dans Marin : « Lorsque Saladin fut maître de Damas, un particulier, ayant reçu un outrage dont il se plaignait vainement au Cadhi, déchira ses habits dans la place publique et s'écria : « Nourreddine ! Nourreddine ! où êtes-vous ? », et alla, suivi de la popu-

(1) C'est ainsi que Obeid ben Goraye s'était mis sous la protection de Maaze. Agani, t. II, p. 348.

(2) Quatremère, *op. cit.*, p. 203.

(3) Voir plus haut : « Culte de la femme », p. 103.

Digitized by Google

lace, pleurer au tombeau de ce prince. Saladin, instruit de cette action, ordonna qu'on lui rendît justice (1). »

Ces exemples suffisent. Voyons maintenant comment la protection prenait fin. Il est évident que l'homme qui aurait abandonné son client devait être voué au déshonneur. Les poètes se seraient emparés de son nom et en vers immortels l'auraient transmis de génération en génération comme un symbole de honte et d'opprobre. Aussi ne s'agit-il pas d'une fin si contraire à l'esprit des Arabes, mais bien des formalités admises, par quoi protecteur et protégé pouvaient se dégager des liens qui les unissaient. Il va de soi que la protection s'éteignait d'elle-même par la réalisation de l'objet qu'elle poursuivait, ou par la mort de l'une ou de l'autre des deux parties contractantes. Mais il pouvait se faire qu'entre temps le protégé voulût pour un motif ou un autre se libérer de la tutelle bienveillante de son protecteur. En ce cas il devait obtenir de son protecteur de renoncer à sa protection; une fois d'accord, les deux parties dénonçaient publiquement le pacte qui les liait l'un à l'autre, comme membres d'une même famille :

« ... Othman se rendit auprès de Walid, dont il était le protégé, et lui dit : « O mon oncle ! tu m'as accordé ta protection et je n'ai qu'à me louer de ta bienveillance; mais je veux te rendre ton engagement. Conduis-moi devant tes compatriotes et annonce-leur que tu te dégages des promesses que tu m'as faites. — O mon neveu, dit Walid, quel motif t'inspire cette démarche? Aurais-tu reçu de quelqu'un de mes com-

(1) Claude Marin, *op. cit.*, t. I, p. 240.

Digitized by Google

patriotes un traitement vexatoire ou une insulte? — Non, dit Othman, je n'ai à me plaindre de personne, mais je suis résolu à me contenter de la protection de Dieu et de son prophète, sans rechercher celle de qui que ce soit. — Hé bien, dit Walid, allons ensemble à la mosquée et dégage-moi publiquement de la protection que je t'ai accordée publiquement. » Ils se rendirent tous deux à la mosquée où les Koraïshs étaient réunis en plus grand nombre que de coutume. Parmi eux se trouvait Lebid ben Rabiah qui leur récitait des vers. Walid dit à ses compatriotes : « Cet Othman que vous voyez exige de moi que je renonce à la protection que je lui avais assurée. Je vous prends donc à témoin que je n'ai rien de commun avec lui. » Othman prit la parole et dit : « Ce que vous venez d'entendre est parfaitement conforme à la vérité. Je n'ai eu qu'à me louer de l'exactitude scrupuleuse avec laquelle Walid a rempli ses engagements à mon égard. C'est moi qui l'ai forcé à la démarche qu'il fait aujourd'hui, attendu que je ne veux plus d'autre protecteur que Dieu ; et Walid dès ce moment ne me doit plus rien. » En disant cela, tous deux s'assirent... (1) »

De cette étude il ressort que la protection était un acte solennel. On la demandait, on l'accordait, et on y renonçait solennellement. Elle comportait un appel adressé par un homme « mésaisé » à un homme puissant pour l'aider à atteindre un but déterminé. Cet appel entraînait une intervention active et persévérante du protecteur en vue de venger la plainte ou de soutenir la revendication de son protégé. Mais à côté

(1) Quatremère, *op. cit.*, pp. 212 et 213.

Digitized by Google

de cette protection agissante, variable quant à son objet et à son étendue, variable également quant à sa forme introductoire, — les Arabes connaissaient une autre protection, celle-là uniforme, passive, générale, indistinctement exercée par les femmes comme par les hommes, guerriers ou artisans. Elle découlait de l'hospitalité. Et ici il faut entendre l'hospitalité dans le sens le plus large. Aussi bien le fait d'avoir franchi le seuil d'une demeure, que celui d'avoir bénéficié dans la plus petite mesure, même par supercherie, de la générosité ou des bons offices d'un homme — un verre d'eau, *le pain et le sel*, un bout de corde prêtée pour que le seau puisse atteindre l'eau du puits, — constituait un lien d'hospitalité qui conférait la protection. L'hôte, celui qui avait rendu service, n'était pas tenu d'épouser la querelle de son protégé, encore moins de poursuivre la vengeance des torts dont il avait à se plaindre, — mais il lui devait de le garantir, de l'abriter aussi bien contre le soleil ou la pluie que contre le danger et les coups de ses ennemis. En Arabie l'hôte est sacré. On le considérait comme « un envoyé du ciel », une espèce d'ambassadeur céleste, couvert par une immunité en quelque sorte divine. La tente était un asile inviolable, et la moindre portion d'aliment prise sous le toit de l'ennemi le plus acharné convertissait la haine en bienveillance... Quelques anecdotes pour finir :

Fatimah, fille de Kourchoub, accueillit un soir un étranger qui lui avait demandé l'hospitalité. L'étranger, grisé sans doute par la fatigue et aussi par l'odeur du musc qui se dégageait de son hôtesse, s'approche de la belle et s'enhardit à lui conter fleurette, mais la

Digitized by Google

digne femme le rappelle à la bienséance. Cependant la voix de la passion grondait au cœur du jeune homme ; ne pouvant maîtriser ses désirs, il saisit Fatimah et veut lui faire violence. Fatimah le repousse et appelle : « A moi ! Raby, à moi, mon fils ! » Raby accourt. « Mon fils, cet homme a voulu me déshonorer. » Raby a tiré son épée, il la brandit, puis il la laisse tomber. « Non, s'écrie-t-il, il ne sera pas dit que j'ai déshonoré ma mère et que je me sois déshonoré en versant le sang de notre hôte ! » Et il laissa partir le voyageur.

Cette histoire ne vous rappelle-t-elle pas Ruy Gomez de Silva, découvrant Hernani chez Dona Sol et protégeant son hôte contre le roi Carlos ?... avec cette différence que le vieux Gomez ne manqua pas de jouer du cor, au moment où Hernani allait cueillir le bonheur...

Maan ben Zayda, de retour d'une campagne, passe en revue les prisonniers qui devaient être exécutés. L'un d'eux l'arrête et lui demande à boire. On apporte de l'eau, et quand tous ceux qui devaient mourir eurent bu : « Et maintenant, dit le prisonnier qui avait eu l'idée de demander à boire, maintenant, Maan ben Zayda, oseras-tu porter la main sur tes hôtes ? » Maan ordonna de relâcher les prisonniers. « Ta grâce, lui dirent-ils, t'honore plus que ta victoire. »

Au rapport de l'historien Al Siouti, dans son ouvrage *Hossne al Mouhadarat* : « Amrou ibn el Ass, après avoir conquis l'Egypte, voulut se rendre à Alexandrie. En conséquence il ordonna de plier sa tente qu'il avait fait dresser au début de la campagne en face de la forteresse de Babylone, au lieu où s'élève la maison dite d'Israël... On s'aperçut alors qu'une colombe avait fait son nid au haut d'une colonne de la tente, et Amrou

Digitized by Google

dit : « Cette colombe est venue se mettre sous notre protection ; laissez la tente en place jusqu'à ce que les petits de notre hôtesse puissent voler en sûreté. » En souvenir de cet incident, la ville qui s'éleva dans la plaine au nord de Memphis et qui devint la capitale de l'Égypte (de 640 à 969, année de la fondation du Kaire) reçut le nom de Fostat, « la tente ».

Et voici enfin, rapporté par Al Atlidi, un trait qu'on ne saurait lire sans attendrissement. Il est comparable aux plus beaux traits de Corneille. Il élève et il honore l'homme :

Au moment où la dynastie des Ommyades fut renversée du trône, les membres de cette famille se virent poursuivis et égorgés par les Abbassides, avec un acharnement qui tenait de la fureur. Ibrahim, un des princes de la famille déchue, fuyant au travers des rues de Koufah, sans savoir où trouver un asile, aperçut une grande maison dont la cour était fort vaste, il entra et se trouva en face d'un beau jeune homme monté sur un cheval et qui venait d'arriver, accompagné d'un nombreux cortège de pages et de domestiques. Ce jeune homme lui ayant demandé ce qu'il voulait, Ibrahim répondit : « Je suis un infortuné qui craint pour sa vie et je viens chercher un asile dans ta maison. » Le jeune homme le reçut avec bonté et le conduisit dans une chambre qu'il lui donna pour retraite. Il resta quelque temps auprès de lui et veilla à ce qu'il fût abondamment pourvu de tout ce qu'il pouvait désirer pour sa nourriture et son habillement. Son hôte ne lui adressait aucune question. Ibrahim remarquait avec étonnement que le jeune homme montait chaque jour à cheval et armé de toutes pièces. Il se hasarda à lui

Digitized by Google

demander quel motif causait ses courses régulières. Le jeune homme lui répondit : « Ibrahim ben Soliman a égorgé mon père de sang-froid. J'ai appris que le meurtrier est maintenant obligé de se cacher. Je le cherche tous les jours dans l'espoir de le rencontrer et d'assouvir ma vengeance dans son sang. » Ibrahim, stupéfait de cette fatalité qui l'amenait dans la maison de son plus mortel ennemi, demanda à ce jeune homme son nom et celui de son père. S'étant convaincu que c'était lui qui était le coupable, il dit à son hôte : « Je t'ai des obligations essentielles. La reconnaissance me fait une loi de t'indiquer ton ennemi et d'abréger tes poursuites. » Le jeune homme ayant demandé ce qu'il voulait dire, Ibrahim ajouta : « C'est moi qui suis le fils de Soulyman, le meurtrier de ton père. Punis-moi de mon crime. » Le jeune homme répondit : « Je suppose que tu es un malheureux accablé sous le poids de l'adversité et que tu veux t'y soustraire par une mort prompte. » Ibrahim lui ayant donné des détails qui ne permirent pas à son hôte de douter de la vérité du fait, celui-ci changea de visage, ses yeux se remplirent de larmes, et il resta quelque temps la tête baissée, puis il dit à Ibrahim : « Tu iras un jour retrouver mon père en présence d'un juge plein d'équité ; quant à moi je ne manquerai pas à la parole que je t'ai donnée ; mais comme je craindrais de n'être pas toujours maître de moi, retire-toi et va chercher un asile où ta présence ne rappelle pas des souvenirs déchirants. » Il lui offrit en même temps une somme de mille pièces d'or. Ibrahim refusa le don et s'éloigna en silence (1). »

(1) Quatremère, *op. cit.*, pp. 229 à 231. Voir extrait d'Al Atlidi dans Magani el Adab, t. III, p. 209. Voir dans Florian un trait semblable, p. 113.

Digitized by Google

CONCLUSION

Telles furent les mœurs chevaleresques des Arabes. Nous nous sommes appliqué à les retracer, moins pour le plaisir de contempler et de faire admirer les beaux débris d'un monde disparu, que pour essayer de dégager des faits observés quelques enseignements pratiques et utiles. L'histoire, en donnant une vision plus claire des événements écoulés, doit aider à une compréhension plus saine et plus équitable des problèmes présents. Les destinées des peuples ne se dictent pas à l'avance ni ne s'improvisent. L'avenir se construit avec les matériaux du passé, maniés par des mains rendues plus adroites par l'expérience et l'esprit d'émulation ; bien des temples de l'Ancienne Égypte ont été convertis en chapelles et des églises furent transformées en mosquées. L'étiquette change, les croyances se nuancent, la civilisation prend un sens différent selon les milieux et les siècles — le fond de la nature humaine demeure le même : désir incessant d'améliorer son existence, aspiration toujours en travail vers une perfection indéfinie. Tous les hommes marchent vers le même

Digitized by Google

but, mais chacun dans sa voie et avec les moyens qui lui sont propres. Les peuples ne peuvent se développer pleinement qu'en suivant leur génie particulier. L'éducation, la science, les croisements ou les greffes intellectuels n'ont pas plus d'effet sur le tempérament d'une race qui ne saurait avoir le fard sur les traits d'un visage.

Le passé ne meurt jamais en nous. Il est inséparable du présent. Malgré sa Kultur, l'Allemand du XXe siècle est resté le Germain du temps de César, « homme de proie et de dévastation, à l'esprit de ruse et de perfidie » (1), et l'Arabe sous ses haillons porte toujours un cœur noble et généreux (2). Il importe donc que chaque peuple étudie son passé et qu'il apprenne à se connaître. Et il importe également que tous les peuples se connaissent. Ils dépendent les uns des autres. A l'harmonie générale tous doivent contribuer. Dans le concert universel chaque peuple apporte sa note particulière. La musique des forêts est faite de la voix de tous les êtres qui l'habitent.

Le « Connais-toi toi-même » est aussi essentiel aux nations qu'aux individus. Les peuples ne doivent ni se mésestimer ni se surestimer; mais, ayant fait le bilan de leurs ressources, ils doivent travailler, non seulement pour conserver l'héritage des aïeux, mais pour le transmettre aux générations suivantes grossi des richesses qu'ils y auront ajoutées. Les Arabes doivent approfondir l'histoire de leur pays, non pour s'hypnotiser

(1) Zeller, *Histoire de l'Allemagne*, p. 50.

(2) « Nous perfectionnons, nous adoucissons, nous cachons ce que la nature a mis dans nous, mais nous n'y mettons rien. » (Voltaire, *Dictionnaire philosophique :* Caractère.)

Digitized by Google

sur leurs gloires défuntes, ni pour puiser dans le passé des motifs de vanité et de futile orgueil, mais pour y rechercher leurs vertus ataviques et retrouver le fil d'Ariane qui doit les conduire à la lumière du jour, dans la voie de leur destinée.

Les sentiments chevaleresques que nous avons passés en revue ne sont l'apanage, ni d'un siècle, ni d'une race, ni d'un pays. Parmi les traits nombreux de fidélité, de générosité ou de clémence, parmi les exemples de tolérance, de galanterie ou de courtoisie qui illustrent cet ouvrage, il en est que nous avons cueillis sur les bords de l'Euphrate et sur ceux du Jourdain, sur les rives du Nil et sur celles du Guadalquivir; il en est qui sont antérieurs et il en est qui sont postérieurs à l'Islam. Qu'est-ce à dire, sinon que ces vertus sont générales et qu'elles appartiennent à tous les pays, à toutes les races, de culture et de langue, de souvenirs et de tradition arabes, sans distinction ethnique ou religieuse? La terre seule ne fait pas l'homme. La Patrie se compose du sol qui en forme le corps, de la littérature et de l'art qui en forment l'âme. Les Égyptiens chrétiens ou musulmans, les Syriens, les habitants de la Cyrénaïque, les Tunisiens, les Algériens, les Marocains, ont l'âme arabe autant que les Arabes d'Arabie et ceux de l'Irak. Tous ont le double devoir de s'employer avec ardeur au relèvement du pays qui leur a donné le jour et à la régénérescence des arts, de la littérature et des vertus arabes dont ils demeurent les seuls et légitimes héritiers.

L'infériorité de culture du monde arabe est par trop évidente pour qu'il soit besoin d'y insister. Elle tient à une cause initiale sur laquelle sont venues se greffer

Digitized by Google

d'autres causes nombreuses, complexes, spéciales à chacun des pays arabes où elle se manifeste d'ailleurs d'une façon plus ou moins frappante. Bornons-nous à mettre ici en évidence la raison principale et primordiale de la déchéance des peuples arabes : *le régime turc*.

Partout où ils ont passé, les Turcs ont engendré la désolation. Leur histoire, de la première à la dernière page, est une œuvre de ruine. La guerre fut leur seule industrie. Ils l'entreprenaient uniquement pour satisfaire leurs appétits barbares : verser le sang à longs flots, remplir leurs greniers, renouveler leurs harems, ajouter à leur orgueil de ghazis. L'appât du gain, plus que le prosélytisme, les incitait à combattre. Ils faisaient la conquête d'une province ou d'un pays et, après l'avoir dévasté, pressuré, exprimé comme un citron, après en avoir extrait le dernier grain et la dernière goutte, ils s'en allaient vers une autre province ou un autre pays poursuivre leurs ravages. Car, semblables aux Germains de Tacite : « C'était à leurs yeux fainéantise et bassesse de gagner à la sueur de son front ce qui peut ne coûter que du sang (1). »

Et ce fut l'arrêt devant les portes de Vienne, et ce fut la retraite qui se continue depuis deux siècles et que la vénalité des petits hommes de l'Union et Progrès vient de transformer en débâcle...

Les Turcs s'étaient infiltrés de bonne heure dans l'Empire Arabe. Les guerres et les razzias d'au-delà l'Oxus et le Syr Daria en avaient amené un grand nombre sur les marchés d'esclaves. On les achetait pour le

(1) Tacite, *Mœurs des Germains*, XIV.

Digitized by Google

service domestique, l'ornement et les plaisirs du Salamlick. Sous le Kalifat d'Al Mansour, on les enrôla dans les différents corps de l'armée. Plus tard on en constitua la garde particulière du monarque.

Les Abbassides ne se sentaient pas en sûreté à Bagdad. Ils craignaient de voir tomber le trône entre les mains des descendants d'Ali, dont les partisans grossissaient en nombre de jour en jour. Ils furent ainsi amenés à s'entourer d'hommes étrangers à toute question dynastique, sur le dévouement desquels ils pouvaient d'autant mieux compter qu'ils les payaient grassement. Ils s'appuyèrent tout d'abord sur les Persans du Khorassan ; mais ceux-ci, d'un caractère souple et assimilable, n'avaient pas tardé à devenir Arabes et à épouser les sympathies ou les convictions politiques de leurs nouveaux concitoyens. Il fallut les licencier. Les Turcs, qui s'étaient montrés braves et disciplinés dans les batailles et par ailleurs totalement réfractaires à l'influence arabe, étaient tout désignés pour remplacer les Persans. Les Kalifes n'hésitèrent pas à leur confier la garde de leur personne et de leur trône. Ils ne tardèrent pas à s'en repentir doublement. En effet, les prétentions et les exigences des Mamelouks allèrent toujours en augmentant en face d'un pouvoir qu'ils savaient à leur merci. A la mort d'Al Moutassime (842), les Turcs étaient déjà les véritables maîtres de l'empire. Sortes de Maires du Palais à la solde du plus offrant, ils nommaient et supprimaient tour à tour les Kalifes de leur choix. Leur chef, qui avait pris le titre d'Emir Al Oumara (le Chef des chefs), plus tard celui de Mœyz ed Dawalah (la gloire de l'empire) et de Sultan, absorbait en sa personne tous les pouvoirs mili-

Digitized by Google

taires et civils. Enfermés dans leur palais, les Kalifes n'eurent plus que l'autorité religieuse. Après la chute de Bagdad (1258) ils cherchèrent asile en Egypte, où ils vécurent obscurément jusqu'en 1516. Et ce fut en 1517 que le Sultan de Constantinople Selim Ier arracha des mains du dernier Abbasside le pouvoir religieux et se fit reconnaître comme le vicaire d'Allah, l'héritier de Mahomet, l'Emir des Croyants.

Tel est en résumé, dans ses grandes lignes, l'historique des relations des Turcs avec le Califat.

Les Mamelouks, appelés par la confiance du souverain pour consolider le trône, s'étaient empressés de le saper. Ils s'installèrent dans l'Empire et ils eurent tôt fait de le déconsidérer, de le désorganiser, de le désagréger pour finalement se l'adjuger et se l'approprier. Une fois maîtres des pays arabes, ils s'acharnèrent à poursuivre et à mener à bonne fin leur œuvre de destruction. Ils mirent une ardeur farouche, un soin cruel et persévérant à abattre et à anéantir systématiquement tout ce qui était arabe. Ils avaient en horreur le génie élégant et délicat de leurs anciens maîtres, et ils s'appliquèrent à effacer jusqu'aux traces d'une civilisation qui leur était d'autant plus odieuse qu'elle semblait les narguer et les humilier. Ils firent la guerre à la littérature, à l'art, aux sentiments, à la religion même. Ils convertirent en désert les terres jadis réputées les plus fertiles du monde. Ils proscrirent une langue belle entre toutes, qui avait été le véhicule harmonieux des plus nobles pensées; leur pioche sacrilège s'attaqua à la poésie des pierres et même aux édifices religieux, et ils prirent plaisir par-dessus tout à faire s'agenouiller devant leur insolence la fierté arabe. Ils traquèrent et

Digitized by Google

chassèrent la générosité, la pudeur, la probité, l'orgueil viril, le respect de la femme, le culte de la parole, et ne se donnèrent de repos que le jour où ils constatèrent que les peuples qu'ils avaient domestiqués portaient un masque semblable à leur propre visage.

Ce sont bien et uniquement les Turcs qui ont déshonoré et avili l'âme arabe — les Turcs, et non l'Islam. Il faut insister sur ce point.

La grande majorité des auteurs européens qui se sont fait des questions musulmanes une spécialité ou une étiquette et ceux-là qui s'en sont occupés incidemment, tous, historiens, philosophes, hommes politiques, coloniaux, voyageurs ou journalistes, se sont appliqués à démontrer que l'Islam était seul responsable de la corruption et de la déchance des peuples arabes. Cette quasi-unanimité de jugement est impressionnante. On peut cependant l'excuser par la difficulté où étaient ces écrivains d'étudier à fond les textes arabes ; aussi parce que les livres se suivent et se ressemblent... On peut l'expliquer également par le fait qu'il est des erreurs admises et sanctionnées qu'il est dangereux de vouloir déraciner, et aussi par cette constatation que l'anticléricalisme devient un article d'exportation quand il vise une religion étrangère. Libres penseurs et dévots sont d'accord là-dessus. Les uns parce que leur compréhension de la liberté leur fait un devoir de critiquer et de bafouer toutes les croyances indistinctement ; les autres parce que leur foi intransigeante leur enseigne que hors l'Église il n'est point de salut... Mais que reproche-t-on à l'Islam ?

On a dit : L'Islam abaisse la femme et l'humilie à

Digitized by Google

plaisir. Or nous avons établi que Mahomet s'était toujours efforcé d'émanciper la femme, de sauvegarder ses intérêts, d'améliorer sa situation matérielle et morale.

Cela est si vrai que, pour relever la condition de la Musulmane, il n'y aurait qu'à revenir aux véritables leçons du Prophète, en les adaptant aux nécessités présentes. La polygamie et la répudiation, qui d'elles-mêmes tendent à disparaître, peuvent être légitimement et légalement enrayées — comme il a été indiqué au chapitre de « la Femme selon le Coran » : une stricte application des textes coraniques est amplement suffisante pour assurer à la Musulmane moderne l'exercice des droits civils et civiques auxquels elle peut raisonnablement prétendre. Peut-on, dès lors, soutenir que le Mahométisme enseigne le mépris de la Femme et qu'il s'oppose à son émancipation ?

On a dit : L'Islam est intolérant. Et le Coran enseigne qu' « il n'est pas de contrainte dans la religion ». Aux exemples nombreux de l'esprit de tolérance des musulmans, tant dans leurs rapports avec les Infidèles que dans leurs rapports avec leurs coreligionnaires philosophes, schismatiques, libres penseurs ou athées, que nous avons cités plus haut, nous ajouterons seulement le témoignage de Renan, qui ne saurait être taxé de tendresse pour l'islamisme : « Le goût de la science et des belles choses, dit Renan, avait établi au Xe siècle, dans ce coin privilégié du monde (en Espagne) une tolérance dont les temps modernes peuvent à peine nous offrir un exemple. Chrétiens, Juifs, musulmans, parlaient la même langue, chantaient les mêmes poésies, participaient aux mêmes études littéraires et

Digitized by Google

scientifiques. Toutes les barrières qui séparent les hommes étaient tombées ; tous travaillaient d'un même accord à l'œuvre de la civilisation commune. Les Mosquées de Cordoue, où les étudiants se comptaient par milliers, devinrent des centres actifs d'études philosophiques et scientifiques (1). »

Remplacez l'Espagne au Xe siècle par l'Empire Arabe sous les Abbassides, ou l'Égypte sous les Fatimites, et vous pourrez conserver ce même tableau de tolérance et de labeur intellectuel, pour Bagdad ou le Caire, Samarkand ou Kairouan.

Ce n'est pas à dire que le fatanisme musulman ne se soit pas éveillé et ne se soit pas exaspéré, quand, déchus de leur puissance première, les Musulmans furent assujétis par des peuples divers. Trop faibles pour résister à la domination étrangère, les hommes du Livre acceptèrent sans enthousiasme le fait accompli. La religion devint leur asile. Ils s'y réfugièrent, s'y retranchèrent, s'y enterrèrent, ne voulant plus rien savoir du monde qui décidément ne leur appartenait plus. Puis l'idée vint à quelques esprits de substituer aux nationalités perdues le lien de la foi et de considérer tous les Musulmans comme compatriotes dans l'Islam. Cette idée inoffensive n'avait pas dépassé le domaine de la spéculation, que déjà l'Europe s'en était saisie pour la propager, la discuter et s'en exagérer l'importance et le danger. L'Europe créa le Panislamisme. La Turquie s'employa à la réaliser. Mais quand vint le moment de mettre la grosse machine en œuvre, on s'aperçut qu'elle ne fonctionnait pas. La guerre sainte fut déclarée. Quels en

(1) Renan, *Averroës et l'Averroïsme*, p. 4, 2e édition.

Digitized by Google

furent les résultats? Tous les Musulmans du monde, à part une infinie minorité, se sont ralliés aux pays, à la cause des Alliés, contre le Kalife de Constantinople, contre Hadji Guillaume « protecteur de l'Islam ». Tous ont tenu à honneur d'apporter leur contribution — or et sang — au triomphe du droit et de la civilisation. Cette fidélité recevra, nous en sommes convaincus, sa récompense. Il est également dans l'intérêt des Puissances et dans l'intérêt des Musulmans, de substituer, au lien de la communauté religieuse, le sentiment de la nationalité. La création du Sultanat d'Egypte et du Sultanat de Hedjaz prouve que l'Europe est dans la bonne voie. Qu'elle persévère dans cette voie et qu'elle s'applique à réveiller la conscience nationale, à inculquer à ses pupilles, à développer et à fortifier dans leurs cœurs l'attachement au sol natal, le culte de la terre des aïeux, l'amour de la Patrie. Qu'elle leur donne l'assurance, le sentiment, la certitude, la preuve qu'ils ont une Patrie, qu'elle leur octroie une Charte, une constitution qui réponde progressivement à leurs vœux et leur permette d'évoluer. Qu'elle leur réserve une participation de plus en plus large au gouvernement de leurs pays respectifs. Alors l'Egyptien se considérera, à quelque religion qu'il appartienne, Egyptien avant tout et par-dessus tout; les sujets du Grand Chérif, qu'ils sont Arabes, et non plus Mahométans... Tous les peuples arabes prendront ainsi conscience de leurs droits et de leurs responsabilités, et tous se mettront à l'œuvre pour la formation d'États organisés et indépendants qui seront de nouveaux centres actifs d'études et de progrès.

On a dit encore : L'Islam proscrit l'effort, puisqu'il

Digitized by Google

professe que « tout est écrit ». Or le fatalisme musulman ne conseille pas l'immutabilité, ni l'inertie; il ne condamne ni l'action ni l'évolution; au contraire. Nous n'en voulons pour preuve que ces textes du Coran : « Lorsqu'on presse les Infidèles d'embrasser la doctrine que Dieu a révélée, ils répondent : Nous suivons les usages de nos pères. Doivent-ils les suivre, si leurs pères ont marché dans la nuit de l'ignorance et de l'erreur ? » (1)

Qu'est-ce à dire, sinon qu'il ne faut pas suivre aveuglément la route tracée par ses devanciers, mais qu'il importe au contraire de s'engager hardiment dans la voie de la raison et de la vérité ?

Les textes suivants sont encore plus explicites :

« Dieu n'exigera de chacun que suivant ses forces. Chacun aura en sa faveur ses bonnes œuvres et contre lui le mal qu'il aura fait (2). »

Et ailleurs :

« Dieu n'améliorera la condition d'un peuple, qu'après que ce peuple aura amélioré sa condition. »

Comment concilier un fatalisme aveugle avec la responsabilité que fait peser le Coran sur l'homme, du fait de ses actions bonnes ou mauvaises ?

Comment concilier le fatalisme avec l'injonction de se corriger, de s'améliorer, de se perfectionner sans plus attendre l'intervention de Dieu ?

Enfin l'on a dit — accusation capitale — : L'Islam est hostile à la civilisation et au progrès.

Nous pourrions opposer à cette imputation plusieurs

(1) Coran, chap. II, verset 165.
(2) Coran, chap. II, verset 286.

Digitized by Google

siècles d'histoire. Niera-t-on qu'il y ait eu « une civilisation arabe » ? Renan — dans une conférence restée fameuse : « L'Islamisme et la Science », 29 mars 1883 — s'est élevé avec véhémence contre « la civilisation arabe ». Le délicieux ironiste prétend que ce qu'on est convenu d'appeler « civilisation arabe » n'est que la civilisation grecque popagée et mise à jour, non pas même par les Arabes, mais par des Syriens, Chaldéens, Persans, ou Espagnols, devenus Arabes par la conquête et la langue. Admettons sans discussion la thèse de Renan. Faisons plus encore, effaçons d'un trait de plume la civilisation arabe. Il nous suffira de rappeler ici quelques propos de Mahomet pour prouver que l'Islam, dans son essence, est favorable à la curiosité scientifique et à l'expansion du savoir :

Le Prophète a dit : « Allez à la recherche de la science, jusqu'en Chine au besoin.

« L'étude est un devoir pour tout Musulman.

« Les savants sont les héritiers des prophètes.

« Le meilleur parmi les hommes est un savant croyant.

« La foi est nue ; la piété est son vêtement, la pudeur son ornement ; son fruit est la science.

« Le savant est, sur terre, l'homme de confiance du Seigneur.

« Qui s'engage dans la voie de l'étude, Dieu le conduit dans la voie qui mène au Paradis.

« Il ne faut pas que l'ignorant garde son ignorance, et il ne faut pas que le savant garde pour lui seul sa science.

« Mieux vaut étudier que prier...

« Au jour du jugement l'encre du savant pèsera dans

Digitized by Google

la balance du même poids que le sang des martyrs (1). »

Au rapport d'Abou Zorr, le Prophète a dit : « Assister aux leçons d'un savant est plus méritoire que de faire mille génuflexions, que de visiter mille malades, que de suivre mille enterrements. On lui demanda : O prophète de Dieu, serait-ce plus méritoire encore que de lire le Coran ? Et Mahomet répondit : Le Coran pourrait-il servir sans science ? »

Montrerons-nous Mahomet « qui, ayant rencontré deux groupes d'hommes — les premiers priant, les seconds s'instruisant — prit place parmi ces derniers en disant : Les autres implorent Dieu, et il appartient à Dieu de les exaucer ou de ne pas les exaucer ; mais ceux-ci s'instruisent, et moi-même j'ai été envoyé pour éduquer les peuples et les instruire » ?

Citerons-nous les propos d'un Omar ou d'un Ali ben Abi Taleb, compagnons et disciples directs de Mahomet ?

d'Omar : « La mort de mille dévots qui prient la nuit, jeûnent le jour, est moins affligeante que la mort d'un seul savant, connaissant le permis et le défendu, le bien et le mal. »

d'Ali : « Le savoir vaut mieux que la richesse. Le savoir te protège, et tu dois protéger ton bien ; le savoir commande, et la richesse est commandée ; les dons diminuent le bien, et le savoir augmente en se prodiguant. ».

Et la sainteté de l'étude est reconnue d'une façon saisissante au VIIIe siècle par l'un des plus grands Docteurs de l'Islam :

Abdel Hakam rapporte l'anecdote suivante : « J'étais

(1) On trouvera ces citations et les suivantes dans Gazali : *Ehyya ouloumoul dine*, t. I, pp. 4 à 8.

Digitized by Google

un jour chez Mâlik (1), m'instruisant; sur le coup de midi je ramassai mes livres pour aller faire mes prières, et le grand jurisconsulte me dit : « Ce pour quoi tu t'es levé n'est pas plus méritoire que ce que tu étais en train de faire. »

Mais pourquoi multiplier les citations? Il est une constatation indiscutable : tant que l'Islam resta l'Islam, la science marcha de pair avec la religion. Les dynasties étrangères, les dominations étrangères altérèrent l'Islamisme et bannirent l'étude. Le Prophète l'avait prédit : « Dieu, avait-il dit, n'arrachera pas violemment la science aux hommes après la leur avoir donnée, mais la science s'en ira petit à petit par la disparition de ses représentants, jusqu'au jour où il ne restera plus que des chefs ignorants qui, interrogés, répondront sans connaissances : ils seront égarés et ils égareront les autres. »

Les chefs ignorants! Reconnaissez les Turcs.

Les Turcs étaient venus de bonne heure à l'Islam. L'intérêt plus que la grâce avait entraîné leur conversion. Ils arborèrent le turban, combattirent à l'ombre du drapeau vert, égorgèrent aux fêtes des moutons, jeûnèrent ostensiblement et même firent des aumônes — mais leur âme demeura tartare et barbare. L'Islam ne réussit pas à les policer. Devenus les maîtres, ces barbares firent interpréter la loi à leur guise, selon leurs convenances et leurs appétits du moment.

Ces égarés dans l'Islam égarèrent et fourvoyèrent l'Islam. Et la religion finit par refléter l'image de ces

(1) Malik (715-806), l'un des quatre jurisconsultes dont la doctrine est reconnue comme orthodoxe.

Digitized by Google

imposteurs qui s'étaient proclamés les défenseurs de la foi. Elle apparut, dès lors, aux observateurs superficiels comme un fatras de formules archaïques, une loi de lâche résignation et d'obscurantisme — alors qu'elle est une loi de lumière, de civilisation et de progrès. L'Arabe n'est pas le Turc; le mahométisme n'est pas la turquerie musulmane. Le Turc s'est servi de la religion uniquement pour arriver à ses fins. Pour asseoir définitivement, et à peu de frais, sa domination, il érigea le fatalisme, la résignation, l'ignorance en dogmes intangibles. « Il était écrit » qu'ils seraient, eux les Turcs, les maîtres des Arabes et qu'ils les traiteraient de « Turc à More ». Il fallait accepter ce décret de Dieu. Il fallait se résigner et ne jamais se révolter. D'autre part il ne fallait pas se livrer à la culture rationnelle, ni à une culture quelconque. Il fallait que les Arabes demeurassent ignorants, de crainte qu'ils ne s'avisassent de discuter les titres usurpés de leurs nouveaux maîtres, au lieu d'accepter religieusement l'ordre établi, le fait accompli. Il fut défendu de discuter, de commenter les textes coraniques. On devait les prendre à la lettre et les comprendre à la turque. Et il fut défendu de se livrer à l'étude parce que l'étude et le progrès ont été de tous temps les pires ennemis des barbares.

Grâce à Dieu, le monde arabe et l'Islam sont enfin délivrés des Touraniens. Que les Musulmans retournent librement à la source pure de leur religion et qu'ils y puisent le respect de la femme, le devoir de s'instruire et celui de se transformer, de s'améliorer. Que les Arabes en général, chrétiens, musulmans, juifs ou païens, extirpent de leurs cœurs les mauvais ferments semés par la barbarie turque; qu'ils fassent refleurir la

Digitized by Google

langue arabe, la civilisation arabe, qu'ils reviennent aux traditions de leurs pères ; qu'ils aient du caractère, le respect d'eux-mêmes, le sentiment et l'orgueil de leur qualité d'homme et de citoyen. Qu'ils aient conscience qu'ils appartiennent à un pays avant que d'appartenir à une religion. Que dans chaque État il y ait dorénavant des compatriotes et non pas uniquement des coreligionnaires. Qu'ils soient enfin francs, loyaux, tolérants, généreux dans toute l'acception du mot, pour tout dire : Arabes, et non plus des esclaves des Turcs. Ces vertus, du reste, ils ne les ont pas perdues. Elles existent encore parmi eux. Il ne s'agit que de les ranimer, de les vivifier, de les développer, de les propager, de les généraliser. De la patience, des soins intelligents, une volonté persévérante et bien dirigée, et le rosier, maintenant sauvage, redonnera toutes ses belles roses d'antan.

* * *

La France est une marraine de peuples, a dit M. Lavisse (1). On peut ajouter qu'à l'avenir toutes les Puissances du Droit, telles des fées bienfaisantes, « se tiendront au berceau des peuples qu'elles auront affranchis » et qu'elles présideront avec une particulière sollicitude au réveil du monde arabe. Leur mission n'est-elle pas de libérer l'Humanité et de la guider vers un avenir meilleur ? Ne sont-elles pas les protectrices attitrées des pays arabes? Protecteurs et protégés, libéra-

(1) Séance publique annuelle de l'Académie Française, 14 décembre 1916.

Digitized by Google

teurs et opprimés sont donc appelés à marcher la main dans la main. Pour que leur collaboration soit plus féconde et leur association d'intérêts et de sentiments plus productive et fructifiante, il leur faudra — conditions essentielles et capitales — se connaître, s'entendre, s'aimer.

« L'ignorance des peuples les uns à l'égard des autres confond l'esprit : on dirait qu'ils habitent des astres différents (1). » Nous n'insisterons pas là-dessus. Pour le cas qui nous occupe, il faudra renoncer de part et d'autre aux vieux clichés et aux idées préconçues, prendre conscience du monde réel et non plus livresque, et s'adapter aux conditions nouvelles issues de la Grande Guerre. Désormais il ne peut plus être question de suzeraineté ou de vassalité, de maîtres et d'esclaves, de races supérieures et de races inférieures — les droits de l'homme et les droits des peuples ont été proclamés et claironnés par tout l'univers, et si victorieusement prouvés et établis que nul n'est en droit de les ignorer ou de les oublier jamais.

Pour peu qu'on l'y aide, l'Arabe se laissera facilement persuader que « les soldats de la liberté », les champions de la morale internationale, « les Chevaliers de la Justice » ne sauraient opprimer, ni tyranniser, pas plus qu'ils ne sauraient se montrer inhumains ou impitoyables, orgueilleux ou arrogants. Il cessera dès lors de ne voir dans l'Européen qu'un exploiteur cruel des richesses de son sol, l'ennemi de sa foi et de ses coutumes, l'adversaire opiniâtre de ses

(1) Séance publique annuelle des cinq Académies, 25 octobre 1916.

Digitized by Google

justes revendications, l'obstacle formidable à ses légitimes aspirations. Il le considérera plutôt comme un associé et un ami, le guide sûr et fraternel qui le conduira vers les sommets qu'il souhaite d'atteindre.

A son tour la puissance « tutrice » devra comprendre et pratiquer mieux que par le passé ses devoirs de tutrice : « Elle doit prendre soin du mineur, gérer son patrimoine, matériel et moral, en bon père de famille. Elle est comptable de sa gestion... (1) » Elle ne devra pas diviser pour régner, corrompre pour corriger, sévir pour se faire craindre ou respecter.

Un Arabe enseignait : « Agis pour l'éternité comme si tu devais y être appelé incessamment ; agis pour ce monde comme si tu devais y demeurer indéfiniment. » Que les Européens travaillent en vue de la prospérité des pays qu'ils estiment présentement incapables de se gouverner, comme si c'était leur bien propre, et qu'ils travaillent à inculquer aux peuples dont ils ont la charge le sentiment de leur dignité et l'esprit d'indépendance, comme s'ils devaient les émanciper du jour au lendemain.

Et lorsque Arabes et Européens se seront connus, ils se comprendront, s'entendront, s'aimeront. Nous ne sommes pas si différents les uns des autres. Les mêmes sentiments et les mêmes principes nous gouvernent, le même esprit chevaleresque nous anime, les mêmes vertus nous sollicitent et nous séduisent. Nous avons le même fonds d'idéal. L'âme et les idées nous sont communes, seule l'expression diffère.

Apprenez aux Orientaux l'art de construire des

(1) Voir Code Civil, art. 450 et suiv.

Digitized by Google

machines volantes, celui de rendre fertiles des terres arides, celui de communiquer à grandes distances au moyen du téléphone ou de la télégraphie sans fil... ils vous en sauront gré ; mais ils vous seront plus reconnaissants de sauvegarder leur dignité, de ne leur imposer ni vos mœurs ni certains de vos produits, ni votre vision particulière des choses. Attachez-les par la confiance et attachez-vous à eux. Leur amitié et leur loyalisme répondront à votre amitié et à vos bienfaits.

Ainsi sous l'égide de l'Entente la pensée arabe pourra reprendre son essor ; ainsi à l'abri du drapeau du Droit pourront se développer librement, chacun selon son génie propre, des États Arabes.

Et de même que sur un même terrain on voit alignés côte à côte des champs de froment, de seigle, d'orge, d'avoine ; dans le même verger fleurir et mûrir pruniers, fraisiers, treilles de chasselas et de muscat, — de même côte à côte sur le domaine de Dieu, sous le même soleil, on verra vivre et s'épanouir, dans le même but de civilisation et de progrès, des cultures différentes et variées : culture arabe, latine, anglo-saxonne ou slave. Cela pour les plus belles joies de l'intelligence et pour le plus grand profit de l'Humanité !

Le Caire, 1914. — Paris, 1916.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

La Chevalerie

Origines de la Chevalerie..... 1
De l'influence des Arabes sur les mœurs chevaleresques..... 15
La Chevalerie arabe..... 25

La noblesse et le culte des aïeux.. 41

Le culte de la femme

De l'amour..... 61
La femme du Moyen-Age et l'Arabe d'avant l'Islam. 81
Mariage..... 113
Dot..... 121
Divorce..... 125
La femme musulmane..... 129
La femme selon le Koran..... 138

Le culte du cheval et des armes.. 153

Origine du cheval..... 158
Les armes..... 183

Digitized by Google

Le culte de l'honneur..... 205

Le Code de Chevalerie..... 209
Les quatre premiers commandements..... 210
Les quatre derniers commandements..... 215
La Bravoure..... 216
La Fidélité à la parole donnée..... 217
La Générosité..... 229
Générosité de la main..... 229
Générosité de l'esprit..... 248
Générosité du cœur..... 253
La Défense du faible..... 262

Conclusion..... 279

Digitized by Google

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière

Digitized by Google

Digitized by Google